

Traité de la gonorrhée et des maladies des voies urinaires. Avec un recueil d'observations analogues / [Fr Teytaud].

Contributors

Teytaud, Fr., b. approximately 1750.

Publication/Creation

Paris : chez l'auteur : Méquignon et Fuchs, An VI [1798]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/d687xcws>

License and attribution

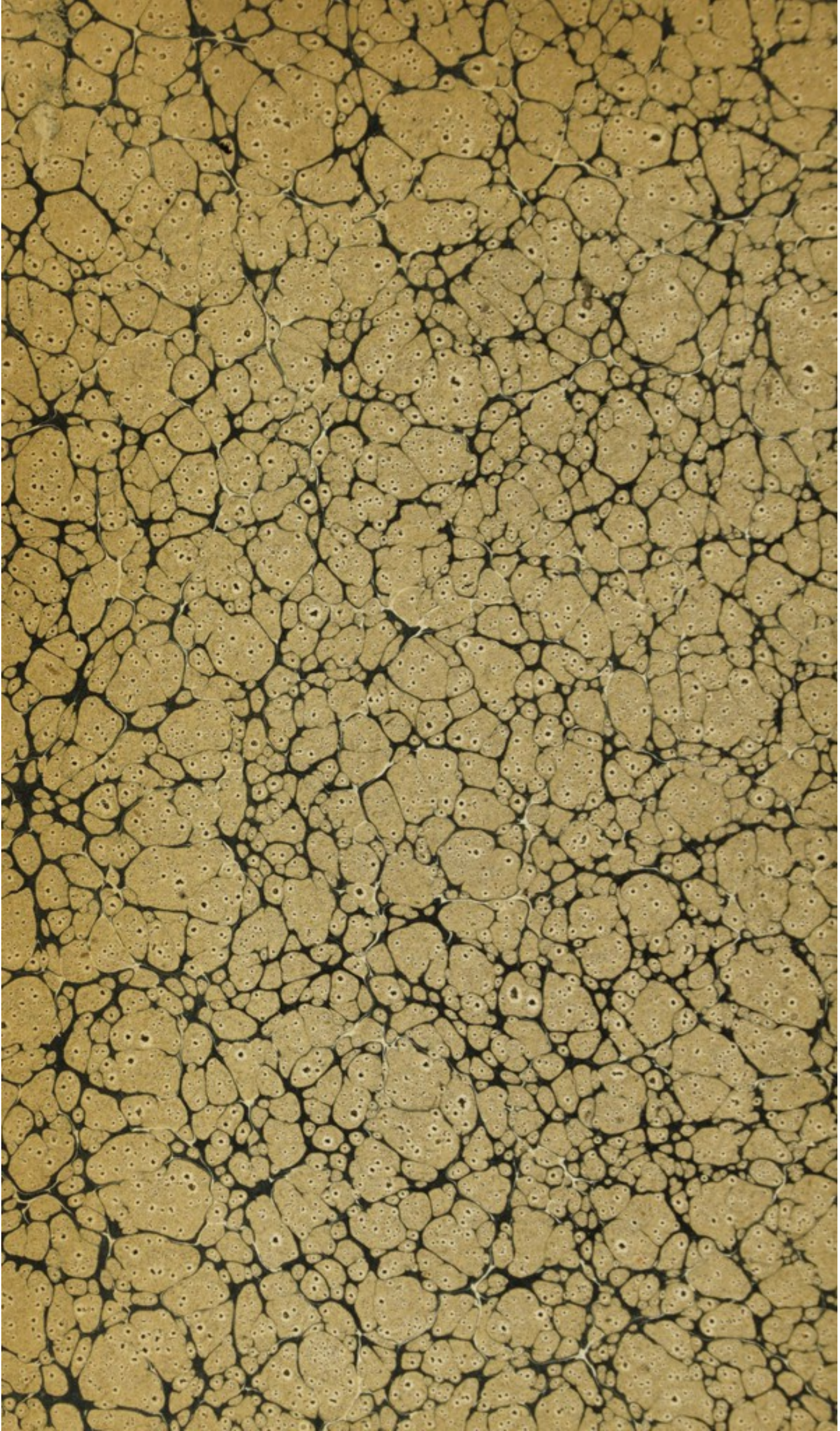
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



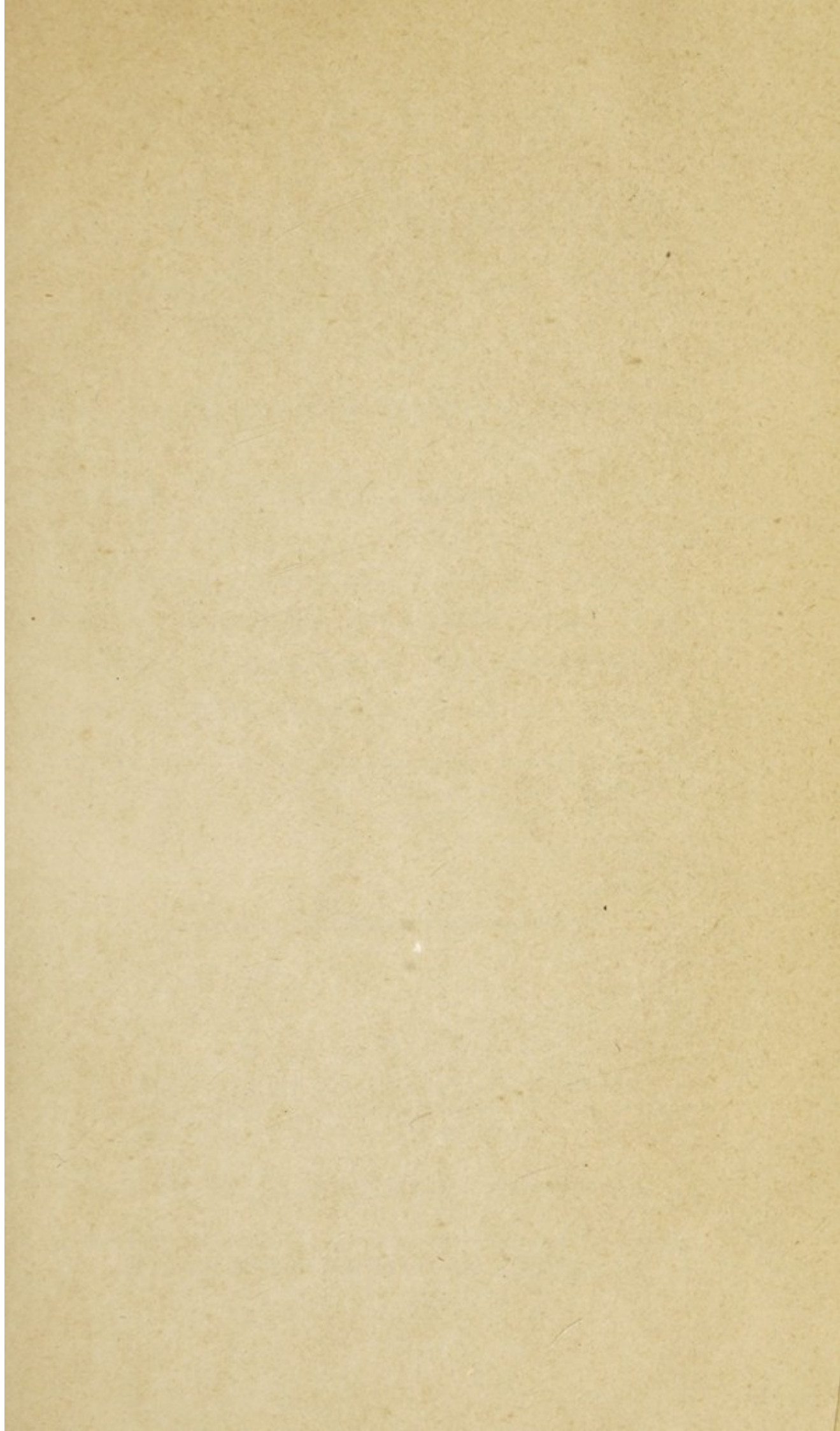





ms
no

50967/1

cc
87





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b28755492>

TRAITÉ
DE LA GONORRHÉE
ET DES MALADIES DES VOIES
URINAIRES.

Avec un Recueil d'Observations analogues.

PAR F. TEYTAUD, chirurgien à Paris.

TROISIÈME ÉDITION,
*Revue, corrigée, considérablement aug-
mentée et enrichie de planches anatomi-
ques et pathologiques.*

Ars veneris luctus telis exsiccat amicis.

A PARIS,

chez { L'AUTEUR, rue de la Poterie, n°. 10, division des Arcis.
MÉQUIGNON, libraire, rue et près de l'École de Santé.
et FÜCHS, libraire, rue des Mathurins.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De l'Imprimerie de VINÇARD, rue des Rats.

1797

Ayant pris les mesures légales, nécessaires pour assurer mon droit de propriété, je déclare que je regarderai comme faux et contrefaits, tous les exemplaires qui ne seront pas numérotés et signés de ma main.

No.

911.

Leyland



j

P R É F A C E.

L'OUVRAGE que je présente au public, fondé sur l'observation, est le fruit d'une longue expérience et d'un travail réfléchi. La première édition parut en 1791 ; ma pratique, alors, ne m'avoit pas encore fourni tout ce qu'il falloit pour le rendre complet. L'année suivante, cette première édition étant épuisée, je fus obligé d'en donner une seconde, à laquelle je fis peu de corrections, parce que le tems et les circonstances ne me le permirent pas. J'en offre aujourd'hui une troisième, plus exacte que les précédentes, et dans laquelle j'ai placé le résultat de mes observations ultérieures.

J'ai jugé convenable d'y ajouter une analyse anatomique et physiologique des organes sexuels de l'homme, et une histoire succincte des voies urinaires. La lecture d'un discours anatomique peut être ennuyeuse et insipide pour quelques-uns. Aussi ne me suis-je déterminé à en donner ici un abrégé, que pour mettre ceux qui n'auroient pas la structure de ces organes assez présente à leur mémoire, à portée de se les rappeler, et pour

en donner une idée sommaire à ceux qui ne l'ont pas étudiée. Ce que j'en ai dit me semble pouvoir remplir ce double objet.

Pour en faciliter l'intelligence à ceux qui ne sont pas de l'art, il m'a paru nécessaire de mettre à la fin de cet ouvrage, une planche où ces parties sont désignées d'une manière aussi vraie et aussi nette qu'il a été possible. Cette planche est suivie de deux autres, qui représentent des cas pathologiques, et dont l'une (pl. II) est disposée de façon, que l'on y remarque distinctement deux brides qui traversent le canal de l'urètre, la première dans la portion spongieuse, à un pouce de la fosse naviculaire, et la seconde vers la portion bulbeuse. L'autre (planch. III) offre une vessie ouverte sur le côté, une sonde introduite dans ce viscère, au travers d'un obstacle situé vers le bulbe de l'urètre, et enfin la prostate engorgée dans sa totalité. Ces trois planches ont été gravées fidèlement sur des dessins faits d'après nature.

Les maladies vénériennes sont des affections graves, quelquefois compliquées, susceptibles même de devenir plus cruelles, lorsque le traitement qu'on leur oppose est

mal entendu ou mal administré. Elles sont si universellement répandues , qu'on peut les mettre , sans balancer , au nombre des fléaux qui affligent l'espèce humaine. Si le virus qui les produit est un ennemi dangereux , les accidens qui les accompagnent ne sont pas moins redoutables.

On seroit trompé , si l'on s'attendoit à trouver ici un traité complet de maladies vénériennes. Mes efforts se bornent à parler de la gonorrhée , de celle , surtout , qui est ancienne , et de ses suites. Elle demande , en effet , une attention particulière , des procédés méthodiques et une persévérance , sans lesquels ceux qui en sont atteints ne seroient pas à l'abri des plus grands dangers.

Indiquer les vraies causes de cette maladie , réfuter les sentimens des auteurs qui ont erré à ce sujet , embrasser celui des savans qui en ont traité avec le plus de connoissance , faire voir l'abus de certains remèdes employés contre les gonorrhées rebelles et habituelles , détailler les inconvéniens qui en résultent , et en indiquer les moyens curatoires ; telle est la tâche que je me suis imposée.

Je parlerai des obstacles de l'urètre , aux-

quels on a donné indistinctement le nom de carnosités. Je dirai ce qui a occasionné ces sortes de méprises. Je citerai les anatomistes célèbres qui ont fait des recherches scrupuleuses à ce sujet. Je rapporterai ce que les anciens et les modernes ont pensé de ces prétendues carnosités ; et je jetterai un coup-d'œil rapide sur les tentatives , presque toujours infructueuses , qu'on a faites pour en opérer la guérison.

En parcourant les diverses affections de l'urètre et de la vessie qui succèdent à la gonorrhée, et en exposant les secours qu'on leur a opposés jusqu'à présent, je ferai connoître les dangers des astringens et des corrosifs, celui des sondes de plomb et des bougies rendues caustiques dans toute leur longueur ou dans quelques-unes de leurs parties. Je démontrerai les inconvéniens qu'il y a à employer, comme l'ont fait plusieurs praticiens, des emplâtres chargés de matières acres et corrosives, introduites sans ménagement, souvent avec violence, dans toute la longueur de ce canal, et une infinité d'autres moyens non moins suspects, et qui, le plus souvent, (je pourrois même dire toujours), terminent

par une mort prématurée et cruelle, les souffrances que les malades ont éprouvées pendant plusieurs années. Je ferai aussi remarquer les cas où l'usage des sondes de gomme élastique est insuffisant ou impossible, les circonstances où elles sont utiles, et la manière de s'en servir avantageusement.

Sept chapitres composent le corps de cet ouvrage ; et chaque alinea ou paragraphe est marqué d'un numéro, tant pour faciliter la lecture, que pour éviter les répétitions. Ainsi, lorsqu'un numéro est renfermé entre deux parenthèses, dans le courant de la matière, il dénote un rapport de sujet avec le paragraphe en tête duquel se trouve le même numéro.

Dans le premier chapitre, je parle de la gonorrhée des hommes, tant en général qu'en particulier, du lieu qu'elle occupe le plus ordinairement, des périodes qu'elle parcourt, et du traitement qu'on doit lui opposer, dans tous les cas.

Dans le second, je décris les gonorrhées rebelles et opiniâtres, leurs causes, leur nature, leur siège. Je fais voir l'inutilité, le danger même de certains traitemens, auxquels

on les soumet quelquefois ; et j'indique celui qu'on doit leur substituer pour les guérir d'une manière sûre et durable.

Il s'agit, dans le troisième, de l'engorgement vénérien des testicules, accident assez commun de la gonorrhée. On y verra deux opinions théoriques mises en parallèle, et la méthode curative que j'oppose à cet accident.

Dans le quatrième, je traite de la gonorrhée chez les femmes, de ses complications et des accidens qui l'accompagnent. Après en avoir indiqué les moyens curatifs, je donne un aperçu de la maladie connue sous le nom de fleurs blanches, qu'il est quelquefois difficile de distinguer de la gonorrhée ; et je termine ce chapitre par un parallèle de ces deux maladies, au moyen duquel on peut se mettre en garde contre toute erreur à ce sujet.

La strangurie vénérienne et les autres difficultés d'uriner, les causes qui y donnent lieu, leurs complications, et le traitement qui leur convient, sont l'objet du cinquième chapitre.

Les dépôts, les fistules urinaires tant simples que compliquées, leur traitement, sont l'objet du sixième.

Dans le septième, enfin, je parle des opérations qui se pratiquent sur les voies urinaires, telles que l'introduction de la bougie dans l'urètre, le cathétérisme, les différentes espèces de ponctions, et la boutonnière. Je donne le procédé de chacune, d'après la méthode la plus simple et celle des meilleurs praticiens.

Je passe ensuite à la composition des bougies et à l'exposition des autres remèdes, qui composent une espèce de matière médicale. Ce formulaire, que j'ai tâché de rendre le plus simple possible, m'a paru suffisant, étant bien convaincu que les pharmacopées les plus compliquées ne sont pas les meilleures.

Je ne me borne pas à indiquer les remèdes propres à guérir les maladies de l'urètre simples, c'est-à-dire, celles qui sont sans virus vénérien. J'expose aussi les moyens dont je me sers, lorsqu'elles en sont compliquées; et comme, dans ma pratique, j'ai quelquefois été contraint de varier dans leur choix, je décris à la fin ceux que j'ai employés avec le plus de succès, et auxquels on doit donner la préférence.

Il est différentes préparations mercurielles, et une infinité d'autres tant végétales que minérales, qui attaquent le virus vénérien avec plus ou moins d'énergie. Aussi n'ai-je pas adopté une méthode plutôt qu'une autre, puisque je me suis vu moi-même obligé d'en changer, suivant les circonstances.

Je me propose de prouver que les bougies médicamenteuses, bien composées, sont l'unique ressource que nous ayons pour tarir les vieilles gonorrhées; qu'elles suffisent, et qu'elles sont supérieures à tous les remèdes qu'on a employés jusqu'à ce jour; qu'en les employant pour guérir ces maladies, on obvie aux désordres dont elles ne sont que trop fréquemment suivies, et qu'il n'est pas de moyen plus sûr pour lever tous les obstacles qui peuvent obstruer l'urètre.

*On m'objectera, peut-être, que la méthode dont je me sers pour guérir les gonorrhées tant récentes qu'opiniâtres, est hardie et douloureuse. Je répondrai premièrement, que plusieurs praticiens l'avoient adoptée avant moi, et en avoient reconnu la supériorité. En second lieu, les maux
qui*

qui peuvent résulter des gonorrhées négligées ou mal traitées , sont si affrayans , si multipliés et si cruels , qu'il n'est personne qui, pour les prévenir, ne doive préférer de s'assujétir à une méthode sûre , quelque gênante qu'elle paroisse d'abord.

Cette méthode, dira-t-on, exige des soins et des précautions , sans lesquels les malades seroient exposés à des inconvéniens , qui pourroient avoir des suites funestes , dont on ne manquera pas de grossir méchamment la liste , dans la vue d'intimider ces hommes craintifs et irrésolus , qui , toujours flottans entre l'erreur et la vérité , ne prennent jamais un parti décidé , et s'exposent à passer ainsi leur vie dans les souffrances. Je n'ai qu'un mot à répondre : qu'on m'indique un moyen aussi sûr et plus doux , et je suis prêt à l'adopter ; mais malheureusement il n'en existe pas , dans l'état actuel de nos connaissances.

Il eût été trop long de rapporter toutes les formules de ceux qui ont fait des bougies avant moi ; elles sont , d'ailleurs , consignées dans leurs écrits. Ou en trouve , dans le nombre , qui , sans être douées des vertus ineffables que

leur ont prêtées leurs auteurs , ne jouissent pas moins de la propriété d'attaquer , jusqu'à un certain point , les vices de l'urètre , et de désobstruer ce canal. Les miennes ne diffèrent de celles-là , que parce qu'elles opèrent plus promptement et plus efficacement.

Je sais que je ne suis pas d'accord , sur les vertus médicamenteuses des bougies , avec quelques praticiens qui ont acquis , dans l'art de guérir , une célébrité justement méritée , lesquels prétendent que celles qui sont faites avec la cire , ou toute autre drogue inerte , ont les mêmes propriétés que les bougies médicamenteuses les mieux composées. Je diffère aussi d'opinion avec ceux qui pensent que , parmi les bougies , il n'y a que celles qui sont caustiques , qui soient capables de fondre et de dissoudre les cicatrices dures et calleuses et les autres embarras de l'urètre. Je ne mets à tout ceci ni enthousiasme , ni prévention. Le charlatanisme et le vil intérêt ne sont jamais entrés pour rien dans les motifs qui m'ont déterminé à publier cet essai. Mais je ne saurois me refuser aux preuves évidentes et péremptoires que j'ai , à chaque instant , sous les yeux. Et si ces mêmes savans , que

j'honore , et aux talens desquels j'aime à rendre l'hommage le plus complet , désiroient s'éclaircir et vouloient bien se rendre témoins de mes succès journaliers , il me seroit facile de les convaincre que , sans exposer les malades à l'action violente des substances escarotiques , j'ai trouvé le moyen de communiquer à mes bougies assez d'activité , pour qu'elles déterminent une abondante suppuration.

Les adversaires de ma méthode ne manqueront pas de m'objecter , que les parois de l'urètre sont tapissées de différentes glandes , qui sécrètent une humeur visqueuse , et que cette humeur est celle dont la bougie se trouve recouverte , lorsqu'on la retire. Je suis à même de prouver , par mes propres observations , la fausseté de ces données hypothétiques. Qu'une personne saine et une malade en fassent usage : dans le premier cas , on verra les bougies mouillées par les glaires dont nous venons de parler ; dans le second , elles sortiront recouvertes de pus , principalement dans les endroits qui se trouvoient en contact avec les points ulcéreux de l'urètre.

Les maux auxquels sont exposées les per-

sonnes attaquées de la gonorrhée, sont incalculables. Tous les tourmens auxquels ils sont en proie, ne viennent que de ce qu'ils négligent une maladie assez facile à guérir, lorsqu'on veut se soumettre à un traitement régulier, qui, étant bien dirigé, ne manque jamais son effet. Mais, pour l'ordinaire, ceux qui en sont atteints la regardent comme une bagatelle. Qu'ils viennent être témoins des désordres qu'elle entraîne après elle, et ils verront si, dans quelque tems que ce soit, on peut considérer aussi légèrement cette maladie, qui, de l'avis de tous les médecins, mérite les soins les mieux entendus et les plus suivis.

Le moyen que j'indique pour guérir les gonorrhées, est fondé sur l'expérience, mais il n'exclut pas les méthodes ordinaires; ce n'est même qu'après qu'elles ont été employées, que je le mets en usage.

Il me semble entendre certains critiques dire: encore un remède nouveau! D'autres me blâmeront peut-être, d'avoir osé revenir sur les pas de tant de grands hommes, qui semblent avoir épuisé la matière des maladies

vénériennes. Jamais reproche ne fut moins fondé : on trouvera toujours à glaner, dans un champ aussi vaste. Au reste quelle que soit l'immense supériorité de ces grands hommes, est-il défendu de proposer de nouveaux moyens, surtout lorsqu'ils peuvent contribuer à hâter les progrès de la chirurgie ?

Cet ouvrage est calqué sur des observations nombreuses, que je pourrois nommer cliniques, d'après lesquelles j'ai réduit en principes des faits certains, avérés, et concluans en faveur de l'objet que je traite.

Je n'ai point l'ambition de m'ériger en auteur. Ma manie ne fut jamais celle d'écrire, et mes prétentions se réduisent à n'être lu que de quiconque cherche à acquérir des connoissances solides dans cette branche de l'art de guérir. De la clarté, de la précision et un style simple, m'ont paru convenir à cet essai, que je destine à toute sorte de lecteurs. Je serai trop heureux, s'il est accueilli du public avec autant d'indulgence, que j'éprouve de plaisirs à lui témoigner le désir que j'ai de lui être utile.

P O E T R Y

[The following text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be a collection of verses or a poem.]

INTRODUCTION.

1^{er}. RIEN n'est plus obscur que l'origine des maladies vénériennes. Il y a , à cet égard , presque autant de sentimens divers , qu'il y a d'auteurs qui s'en sont occupés. Quelques historiens prétendent que ce funeste présent nous fut apporté (*a*) en Europe par Christophe Colomb , qui avoit fait cette découverte avec celle du nouveau monde. Cette opinion , soutenue par la nouveauté et étayée des prestiges qui accompagnent toujours une époque célèbre , ne manqua pas de s'accréditer , et fut reçue d'abord avec une sorte d'avidité. En effet , l'accueil qu'on lui fit n'a rien d'étonnant , si l'on fait attention que la médecine étoit alors au berceau et n'avoit pu encore fixer et déterminer le

Origine des
maladies vé-
nériennes.

Faussement
rapportée à
l'expédition
de Colomb.

(*a*) En 1493.

caractère d'une maladie , qui peut-être aussi avoit été jusques-là moins commune , sur-tout dans nos climats tempérés.

2. Les habitans de nos contrées , transportés sous un ciel brûlant , durent en éprouver les terribles influences. La vérole dut se développer chez eux d'une manière plus active , et ceux d'entr'eux qui revinrent dans leur patrie , ne furent pas long-tems à la communiquer avec toute l'énergie dont elle s'étoit accrue.

Elle remonte
bien plus loin.

3. D'un autre côté , il est assez raisonnable de croire que les hommes, même dans les siècles les plus reculés , éprouvèrent les atteintes de cette cruelle maladie. Quelques-uns soupçonnent , avec quelques apparences de raison , qu'elle empoisonna les jours de Moïse , de David , de Job et de plusieurs autres anciens personnages. Mille indices , d'ailleurs , nous annoncent l'existence de la vérole

bien long-tems avant celle de Colomb : mais , quand ces indices nous manqueroient , nous aurions tout lieu de penser que , si ces maux ont été connus si tard , il faut s'en prendre à une infinité de circonstances , telles que la presque nullité de la médecine dans ces tems éloignés , l'ignorance , peut-être excusable , des historiens , qui ont laissé dans la même obscurité mille autres objets importans , etc. etc.

4. De tout cela il faut conclure que l'époque où ce fléau exerça ses premiers ravages , n'a pu être assignée jusqu'à présent , et probablement ne le sera jamais. Il me semble parfaitement inutile de rapporter ici les avis des différens auteurs qui ont voulu jeter quelque jour sur ces épaisses ténèbres. Leurs profonds raisonnemens , leurs recherches infructueuses , leurs efforts répétés et vains , loin de dissiper notre incertitude , ne

L'époque en est incertaine.

font que l'accroître en nous ôtant l'espoir de faire mieux.

Premiers
progrès connus
de la vérole.

5. Quel que soit le voile impénétrable qui couvre l'origine de la vérole , elle fit de si grands dégâts et déconcerta tellement les gens de l'art , dès qu'ils la connurent , qu'ils mirent vainement à contribution , pour la combattre , les trois règnes presque entiers de la nature. Quelques cures , opérées de loin en loin , faisoient croire , pour un instant , qu'on avoit trouvé un spécifique contre ce prothée perfide. Mais l'illusion se dissipoit bientôt , et l'insuccès démontrait , de la manière la moins équivoque , qu'on s'étoit laissé séduire par des apparences trompeuses , qui , mieux appréciées ensuite , ne laissoient plus aucun doute sur la tenacité de ce virus destructeur. On en étoit venu là , que les malades avoient perdu tout espoir et attendoient impatiemment la mort ,

Moyens
qu'on lui op-
posa d'abord
inefficaces.

qu'ils invoquoient pour les délivrer d'un mal qu'on ne pouvoit extirper. L'économie animale n'avoit jamais été si vivement attaquée; jamais l'espèce humaine ne fut en proie à une contagion aussi désastreuse et aussi meurtrière. Quoi, trouver la mort dans l'acte même de la vie, dans la seule de nos actions qui nous rende les instrumens réels de la puissance du créateur ! Est-il rien, en effet, de plus affreux que cette idée, et de plus propre à enfanter la terreur, la consternation et le désespoir ?

6. Tant de remèdes tentés inutilement, auroient dû décourager tout le monde, et entraîner l'abandon total des recherches qui pouvoient conduire à la découverte de moyens propres à combattre cet ennemi redoutable. Mais heureusement il est de ces hommes rares, dont la constance ne se lasse jamais, de ces hommes qui naissent avec

le génie observateur , et qui , à l'aide d'un caractère mâle , tendent sans cesse vers le but qu'ils ont visé , avec cette fermeté inaltérable que seconde l'espoir de triompher des difficultés , qui ne paroissent repoussantes qu'à des esprits ordinaires.

Bérenger de Carpi la traita par le mercure et réussit.

7. Bérenger de Carpi , médecin de Pavie , ayant comparé les affections psoriques avec le virus vénérien , crut entrevoir dans le mercure un remède sûr pour le détruire. Il l'éprouva et en fut satisfait , pas toujours à la vérité ; mais il sut présumer que cela tenoit plutôt à sa méthode , qu'à la substance dont il se servoit , et , se repliant sur lui-même , il continua ses applications , les modifia , au point qu'il parvint à guérir constamment cette maladie , jusqu'alors l'opprobre de la médecine.

Ce moyen a été modifié depuis.

8. Qu'on ne croie pas que B. de Carpi , en nous indiquant le mercure ,

nous ait transmis ces différentes préparations , auxquelles on a donné tour-à-tour la préférence après lui. Elles sont le résultat des travaux de plusieurs chimistes. Celle qui étoit adoptée à une certaine époque , étoit exclusivement employée et prévaloit sur toutes celles qui avoient eu la vogue avant elle. C'est ainsi qu'on a vu les fumigations et les frictions mercurielles administrées à tout propos , négligées et oubliées bientôt après , reparoître ensuite avec la plus grande vigueur. C'est ainsi qu'Astruc , Boérhaave et plusieurs autres ont prôné la salivation , qu'on a soigneusement évitée après eux. C'est ainsi que le calomélas en Angleterre , la panacée mercurielle en France , l'éthiops minéral , le mercure violet , &c. , ont eu chacun leur tour , et sont tombés maintenant en désuétude. C'est encore ainsi que de nos jours Van-Swiéten , plus téméraire

Les fumigations et les frictions mercurielles.

La salivation, le calomélas , l'éthiops minéral , etc.

Le sublimé
corrosif.

que son maître, non moins savant et aussi porté que lui pour le mercure, a courageusement démontré que l'acide marin uni à ce fossile, le sublimé corrosif, ce poison subtil et violent, avoit aussi son efficacité dans les maladies vénériennes, lorsqu'il étoit sagement administré.

9. Il est reçu et démontré aujourd'hui, que le vice vénérien coagule et épaisit les humeurs, ralentit leur mouvement, sur-tout dans les corps glanduleux, et, à raison de son acrimonie, les irrite et y détermine la phlogose; inflammation qui peut être suivie de suppuration, d'induration ou de gangrène. Le mercure possède les qualités nécessaires pour faire disparoître ces accidens, d'où l'on peut conclure, en toute vérité, qu'il est fondant et incisif, et delà qu'il débarrasse les couloirs engorgés; en supposant toutefois que les concrétions

concrétions humorales qui les obstruent, ne soient pas arrivées à ce degré de compacité qui va jusqu'à offrir plus de résistance que les parois des vaisseaux qui les contiennent.

10. Les sudorifiques, qu'on a aussi Les sudorifiques. adoptés contre cette maladie, et qui réussissent très-bien dans certains cas, produisent les mêmes effets. Il y a cependant cette différence entr'eux et le mercure, que l'action par laquelle ce dernier détruit les levains syphilitiques, n'est pas clairement expliquée, tandis que celle des sudorifiques tombe sous les sens d'une manière assez satisfaisante.

11. Ce sont ces inductions et cette analogie qui ont fait croire que les plantes apéritives, fondantes et nitreuses jouissoient de la propriété Plantes apéritives, fondantes et nitreuses. de guérir les maladies vénériennes. Elles contribuent effectivement à les pallier, à en diminuer la violence;

mais elles sont encore regardées comme insuffisantes , lorsqu'on les administre seules et sans le concours d'autres médicamens plus énergiques. Il existe à cet égard des discussions , sur lesquelles nous ne hasarderons pas notre avis ; premièrement , parce que notre propre expérience ne nous a pas mis à portée de conclure pour ou contre leur efficacité , et en second lieu , parce que celles qui ont déjà été faites , ne l'ont pas été avec cette bonne-foi qui caractérise le désir d'apprécier une vérité intéressante.

Les alkalis
du C. Peyrilhe.

12. Ce n'est pas sans raison que le savant Peyrilhe a fait entrer les alkalis dans la classe des remèdes doués d'une vertu spécifique contre les affections dont il s'agit ici. L'usage que nous en faisons quelquefois , les succès que nous en avons obtenus nous les ont rendus précieux : et si notre témoignage pou-

voit être de quelque poids , après ce qu'il a avancé lui-même de ces sels tirés du règne animal , nous affirmerions qu'ils peuvent devenir efficaces , dans des circonstances où tous les autres moyens auroient échoué.

13 On a été jusqu'à proposer dernièrement l'extrait de pavot du levant (*l'Opium*) , que les médecins de notre continent n'avoient encore regardé que comme un somnifère. Ce suc concret , dont le prestige instantané , en se portant sur les houppes nerveuses de l'estomac , le fait prendre dans d'autres climats pour l'aiguillon le plus propre à ranimer le courage abattu et les desirs de l'amour , va devenir , dans celui-ci , le correctif des désordres dont cette dernière passion n'est que trop souvent accompagnée. Il atteindra ce but , dis-je , s'il tient ce qu'il a semblé promettre d'abord , et que les effets qu'on a ob-

On a proposé
l'Opium.

tenus des premières tentatives se soutiennent dans l'application qu'on en fera à l'avenir.

14. Il faudroit des volumes pour rappeler tout ce que les gens de l'art et les empiriques ont écrit sur ce sujet, depuis la fin du quinzième siècle. Aussi ne pouvons-nous disconvenir que cette partie de la médecine ne soit une de celles sur lesquelles on a jeté le plus grand jour, et qu'avec les lumières acquises, on ne parvienne assez facilement à dompter le vice vénérien.

Le traitement de la verole est assez facile aujourd'hui.

Il n'en est pas de même de la gonorrhée.

15. La gonorrhée seule a résisté à tous les moyens qu'on lui a opposés, même aux anti-vénériens administrés sous différentes formes : je ne sais par quelle singularité on la regarde vulgairement comme de très-peu de conséquence, quoiqu'elle soit considérée par les grands maîtres comme une des maladies qui exigent le plus de soins.

16. Je ne m'étendrai pas sur les diverses espèces de maladies vénériennes : ces détails me mèneraient trop loin et m'écarteroient de mon sujet (a).

17. Les gonorrhées sont toujours virulentes , lorsqu'elles succèdent à l'acte vénérien. Qu'elles soient bénignes ou malignes , inflammatoires ou séreuses , sèches ou humides , je les considère toutes comme venant d'une même cause et devant avoir la même terminaison. C'est particulièrement des suites de la gonorrhée , que je dois m'occuper ici. J'exposerai néanmoins ses différences , ses symptômes et accidens , et le traitement que je lui fais subir dans le principe , pour passer ensuite à ce qui est plus essentiellement l'objet de cet ouvrage.

18. La gonorrhée fut de tous les

(a) Je me réserve de traiter par la suite , et dans un second ouvrage , de toutes les affections vénériennes , tant apparentes qu'occultes.

tems regardée comme une affection vénérienne , produite par le même vice qui produit la vérole ; ses accidens furent même considérés comme ceux qui produisent les plus grands désordres.

Suivant quelques modernes la gonorrhée et la vérole n'ont pas le même virus pour principe.

19. Quelques auteurs modernes ont cru remarquer une différence sensible entre le virus gonorrhéique et celui de la vérole (*a*). Ils s'appuient sur ce que la première de ces maladies se guérit sans le secours des anti-vénériens. On a vu , à la vérité , quelques gonorrhées traitées avec succès sans l'emploi des anti-syphilitiques : mais n'a-t-on pas remarqué que la plupart des affections de ce genre ont cédé à ces remèdes , administrés à propos ; et que ,

(*a*) Observation sur une gonorrhée , avec cette question : la gonorrhée est-elle produite par le même virus qui donne la vérole , ou par un virus d'une autre espèce ? Ouvrage traduit de l'anglais , par le C. Coquart , D. M. Paris , 1797.

lorsque l'écoulement continue après ce traitement , il n'est plus contagieux ?

20. Il n'est pas de praticien qui n'ait vu des gonorrhées supprimées , d'elles-mêmes ou par la maladresse du chirurgien , produire par métastase la verole la plus complète : des exemples sans nombre viennent à l'appui de cette assertion.

21. La gonorrhée répercutée , ou guérie en apparence , a donné lieu à des bubons , à des pustules vénériennes , à des dartres de même nature , à des gales opiniâtres et lépreuses (*a*) , et quelquefois même à des accidens plus graves , tels que des exostoses , la phthisie pulmonaire , des abscesses et des ulcères sur différentes parties du corps. Ne l'a-t-on pas vue aussi suivie d'ophtalmies vénériennes , comme le prouvent l'exemple pris dans ma 5^{me}. observa-

(*a*) Voyez la 3^{ie}. observation.

tion, et beaucoup d'autres que j'aurois pu mettre en avant ? Le c. Grandjean et d'autres oculistes célèbres, m'ont assuré avoir vu plusieurs ophtalmies de cette nature, qui n'ont cédé qu'aux anti-vénériens sagement administrés et associés aux ophtalmiques. On en a vu résulter des cophoses ou surdités, ou des engorgemens aux amygdales, qui s'ulcèrent assez souvent.

Je pense
qu'ils se trom-
pent.

Mes raisons.

22. D'après tant de faits et d'observations sur la nature du virus qui produit ces deux maladies, je pense qu'il est le même dans l'une et dans l'autre, et qu'il ne se trouve ainsi modifié dans la gonorrhée, qu'eu égard à la portion de miasmes absorbée par le malade, à la disposition de ses organes et à celle de ses humeurs. Ce virus, en produisant la gonorrhée, se fixe constamment sur un ou plusieurs points de la membrane interne de l'urètre, lesquels
étant

étant sans cesse humectés et lubrifiés par la sécrétion des glandes qui y sont parsemées, en affoiblissent d'abord l'action. Et lorsqu'on joindra à cette circonstance l'urine, qui passe sur cette partie, lave le point affecté et entraîne avec elle l'humeur qui en transude, on aura la raison pour laquelle cette dernière est quelquefois simple et facile à guérir sans l'aide des anti-vénériens, comme on a vu disparoître, sans ces remèdes, des ulcères ou chancres bénins et superficiels sur le gland et le prépuce, par le moyen de lotions d'eau simple ou aiguisée d'un peu d'eau-de-vie de lavande.

23. Toutes ces considérations sont plus que suffisantes pour m'empêcher de me rendre à l'opinion dont il s'agit. Si, par la suite, je remarque dans ma pratique, d'une manière non équivoque, cette différence de virus, je serai le

premier à me ranger du côté des partisans de cette distinction, qui n'est, quant à présent, que supposée.

24. Parmi les remèdes nombreux qui ont été proposés pour guérir les maladies vénériennes, en général, il en est qui sont en effet doués de vertus ineffables. Mais il y en a aussi beaucoup qui ne font que les pallier, en faisant disparaître quelques-uns de leurs symptômes. L'empirisme et le charlatanisme semblent s'être attachés à aggraver l'état fâcheux des malades. C'est un surcroît de maux, plus dangereux et plus désastreux que la maladie elle-même.

Le charlatanisme.

25. Ceux qui se livrent au traitement de ces guérisseurs, qui n'oublient pas de prôner leurs remèdes, comme des spécifiques universels et communs à tous les genres d'affections, sont tôt ou tard victimes de leur aveugle

Fait beaucoup de victimes.

crédulité : ceci est prouvé par des exemples trop fréquens. Chaque empirique a son remède et sa composition particulière , dont il fait un secret. Cette classe d'hommes est très-nombreuse , sur-tout depuis le commencement de notre révolution : le gouvernement s'occupera sans doute des moyens de réprimer cet abus , ce brigandage si funeste à la société.

26. L'homme , au contraire , instruit et observateur , cherche parmi les moyens connus , celui qui convient le mieux à chaque état de maladie , et le dirige selon la force , l'âge , le sexe , le tempérament et la complexion du sujet. Car vouloir traiter toutes les maladies vénériennes et autres , et chez tous les individus indistinctement , par un seul et unique moyen , par une panacée qui n'a jamais existé et qui , malheureusement pour nous , n'existera

Caractère du
vrai praticien.

jamais , est le comble de l'ignorance ou de la mauvaise foi.

Maladies de l'urètre.

27. Depuis long-tems on s'est occupé des maladies de l'urètre , et particulièrement de celles qui succèdent aux gonorrhées. On leur a opposé plusieurs sortes de remèdes. On avoit déjà employé les bougies du tems d'Ambroise Paré ; mais on abandonna cette pratique , pour y substituer les bourdonnets chargés de médicamens escarotiques , qu'on portoit , par le moyen d'une canule , sur les points affectés. On peut sentir combien cette méthode eut peu de succès , et combien de mauvais effets elle dut produire. On chercha à affaïsser et à comprimer les prétendues carnosités , ou caroncules , avec des sondes de plomb graduées. Les cordes à boyau , dont on fit usage à-peu-près dans le même tems , et dont quelques praticiens se servent encore , devoient

Du tems de Paré , on leur opposoit les bougies.

On y substitua les bourdonnets.

Les sondes de plomb graduées.

Les cordes à boyau.

être moins dangereuses ; mais elles ne produisirent pas les effets qu'on en attendoit.

28. Les sondes d'argent et autres métaux, le cautère potentiel, les caustiques solides et secs, les précipités, la poudre de sabbine et plusieurs autres échouèrent aussi contre les maladies de l'urètre. Des emplâtres, chargés de matières âcres et corrosives, furent portés dans le canal, et ces moyens cruels firent périr la plupart des malades. Des incisions faites au hasard, avec des stylets tranchans, produisoient toujours des maux plus graves que ceux qu'on vouloit détruire. Telles étoient les ressources employées jusqu'à l'époque où *Daran* publia ses bougies. Il guérit radicalement peu de malades ; mais il pallioit le mal, et c'étoit beaucoup, puisqu'avant lui les personnes qui en étoient atteintes, traînoient des jours

Les sondes
d'argent, les
cautères, &c.

malheureux, ou périssoient par le traitement qu'on leur faisoit subir.

Daran fait
revivre les bou-
gies.

29. Les bougies (a), connues de tems immémorial, étoient donc oubliées, lorsque Daran chercha à les faire revivre, en publiant, en 1742, les succès qu'il en avoit obtenus. Mais il ne fit connoître les substances avec lesquelles il les composoit, qu'en 1761; tout le monde sait aujourd'hui que c'est à la fiente de brebis et à la litharge, qu'elles devoient leur principale vertu.

Goulard
devient son
émule.

30. En 1746, Goulard, chirurgien à Montpellier, devint l'émule de Daran. Il fit imprimer un mémoire, dans lequel il vantoit une espèce de bougies qui lui étoit particulière, dont il ne

(a) Si l'on veut avoir de plus longs détails à ce sujet, on pourra lire ce que j'en ai dit dans l'encyclopédie, par ordre de matières, médecine, tome 4, au mot *bougie*, où j'ai donné le tableau exact et raisonné de toutes celles qui ont été faites jusqu'à nos jours, avec mes observations particulières.

donna la recette que long-tems après , c'est-à-dire lorsque le gouvernement la lui eut achetée. L'extrait de Saturne et la cire en étoient la base.

31. Ces deux auteurs furent bientôt suivis dans la même carrière , par *Arnaud , Cantwel , Dibon , Baget , André , &c. &c.* Chacun d'eux prétendoit avoir découvert le secret de *Daran* ; mais leurs diverses opinions , mises en comparaison , tendoient seulement à prôner ensemble les avantages des bougies dans les gonorrhées chroniques et contre les difficultés d'uriner.

Ils sont suivis de plusieurs autres.

32. On s'accorde assez généralement sur les succès qu'on doit en attendre dans les stranguries , sur-tout dans celles qui sont vénériennes. *Hunter* , le seul parmi les modernes , qui n'eût pas balancé de préconiser les bougies , et même de leur donner la préférence dans les affections spasmodiques par-

Opinions contradictoires de *Hunter*.

tant des environs de la prostate , est ensuite revenu sur ses pas , et a conseillé d'y substituer les sondes creuses, armées de puissans caustiques , tels que la pierre infernale (*a*). On s'est récrié , avec raison , contre cette méthode dangereuse , qu'on doit bannir de la saine pratique. Car , s'il est vrai que l'irritation et la fièvre suivent de si près l'introduction des bougies , pour peu qu'elles soient stimulantes , que doit-on attendre des cathérétiques , appliqués sur une partie membraneuse dont la sensibilité est exquise ?

33. Uniquement occupé moi-même, depuis vingt années , de la guérison des maladies vénériennes , et convaincu de l'efficacité des bougies dans la cure des gonorrhées et dans les embarras de l'urètre , j'ai cherché à en faire qui remplissent complètement les indi-

J'ai cherché
à faire des
bougies.

(*a*) Voyez son traité des mal. vénér. , pag. 197.

cations, sans crainte de récurrence. Lorsque l'expérience et l'observation m'ont démontré que j'étois parvenu à ce but, je me suis décidé à en donner la recette à la société de médecine, (en 1787).

34. Les bougies que je compose sont de deux espèces, les unes fondantes et suppuratives, et les autres détersives (*a*). Les premières ramol-

Celles que je
compose sont
médicamen-
teuses.

(*a*) Depuis plusieurs années quelques praticiens s'appliquent à nier la possibilité d'ajouter aux bougies une vertu médicamenteuse, appropriée aux différentes indications. Comme je pense qu'ils ne sauroient étayer leur opinion sur aucune preuve raisonnable, je me crois dispensé de la combattre. Qu'il me soit permis seulement de citer ici le célèbre Sabatier, dont on ne contestera ni les lumières, ni la profonde expérience. « Celles qui sont emplastiques, » dit-il, après avoir fait la critique des autres espèces de bougies, « n'ont aucun de ces inconvéniens. On leur donne à volonté le degré de consistance que l'on juge convenable. On pourroit même leur procurer des qualités diverses, si on avoit d'autres vues à remplir que celles d'élargir le canal ». Méd. opér. tom. 2, pag. 176.

lissent les embarras de l'urètre , par leur vertu atténuante , les incisent , les divisent , si j'ose m'exprimer ainsi , et lorsque les molécules en sont réduites à cet état d'incohérence et changées en une matière purulente , elles sont poussées au-dehors par la force des urines , ou restent appliquées à la surface de la bougie , comme on peut le voir en la retirant , ou coulent après qu'elle est sortie. Les secondes , qu'on leur substitue lorsque le passage paroît assez libre , n'ont plus qu'à nettoyer la plaie et à favoriser la régénération des chairs , qui s'opère alors de manière , qu'il ne reste plus dans le canal de cicatrice raboteuse , capable de gêner à l'avenir la sortie de l'urine et l'éjaculation.

Leur manière
d'agir.

35. Je dis l'éjaculation , car la strangurie donne ordinairement lieu , comme je le ferai observer ailleurs ,

au *dyspermatisme* et par conséquent à l'impuissance. Comment cela seroit-il autrement ? D'un côté elle empêche souvent l'érection , et de l'autre elle arrête la semence dans son cours ; deux choses de rigueur pour que l'homme puisse concourir à la reproduction de son semblable.

36. Je me suis toujours servi , avec Nouvelles sondes-bougies. avantage , des bougies médicamenteuses , pour guérir toutes les affections de l'urètre , en général. Mais j'ai toujours pensé que si elles étoient plus solides , creuses et percées de part en part à l'instar des sondes , cela ne feroit qu'augmenter leur efficacité. J'en construisis , il y a environ quatre ans , dans le goût des sondes de gomme élastique : je leur appliquai une couche de la composition des bougies , et par ce procédé j'eus des sondes-bougies , qui sont plus solides , puisque les malades peuvent

les garder introduites plusieurs jours de suite , et qu'ils ont la faculté d'uriner avec. C'est une perfection que les sondes n'avoient pas , mais qui leur étoit nécessaire. Ainsi , je traite mes malades , ou avec des bougies , ou avec des sondes-bougies flexibles , les unes et les autres ayant les mêmes vertus. Les sondes de gomme élastique présentent des avantages plus grands , reconnus par tous les praticiens : leur découverte est intéressante et fait honneur à la chirurgie.

Sondes simples de gomme élastique.

37. Outre les sondes médicamenteuses , j'en fais encore de simples , aussi parfaites qu'on ait pu les fabriquer jusqu'ici , de même que tous les autres instrumens qu'on peut construire avec cette gomme. Le conseil de santé , après les avoir examinées (en 1794) , les approuva , en prescrivit l'usage et les fit entrer dans les caisses d'instrumens de chirurgie destinées pour les

armées et les hôpitaux militaires. En annonçant aujourd'hui les miennes , je ne prétends pas contester la perfection de celles qu'on a faites avant moi. Mon émulation se borne à en présenter d'aussi parfaites et à leur donner de plus, les vertus médicamenteuses qu'on reconnoît dans les bougies emplastiques.

38. Je terminerai ce discours par un conseil que j'adresse plus particulière-
 ment à ceux qu'un penchant invincible entraîne , sans cesse , vers les écueils du plaisir. Les parties de la génération , dans l'un et l'autre sexe , étant exposées à un frottement continuel , la nature toujours sage , y a pourvu en y distribuant une quantité innombrable de petites glandes , nommées sébacées , lesquelles sécrètent une humeur huileuse , qui sert à en lubrifier la surface. L'humeur sébacée est sur-tout remarquable au scrotum , au prépuce et au

Avis auxsec-
tateurs de Vé-
nus.

gland , où elle s'amasse , s'amalgame avec les corpuscules étrangers qui viennent s'y appliquer , et forme une espèce de croute ou de crasse , qui bouche les pores et peut devenir irritante. Cette matière âcre donne quelquefois lieu à la gonorrhée externe simple et peut même favoriser l'infection syphilitique. Il est prudent d'éviter ces inconvéniens par des lotions fréquentes d'eau simple.

Moyens pré-
servatifs con-
tre l'infection
vénéérienne.

39. Il est certain que les lotions , les bains et les injections d'eau tiède , répétés plusieurs fois et quelques jours de suite , après la copulation avec une personne affectée du virus vénérien , ont prévenu ou arrêté la contagion. Mais , si ces moyens ne réussissent pas constamment , ils doivent , au moins , rendre la maladie plus simple et , par conséquent , plus facile à guérir.

Avantages des
injections sim-
ples.

40. Je suis convaincu par plusieurs années d'expérience , que les injections

simples ont un avantage précieux dans le commencement d'une gonorrhée quelconque. Si l'humeur muqueuse, que filtrent les glandes urétrales, est destinée, comme on n'en doute pas, à prévenir les effets de l'acrimonie des urines et peut même s'opposer, jusqu'à un certain point, à ceux du virus; il est tout naturel de croire que, réunie à un fluide analogue, autant que possible, elle pourra d'autant mieux neutraliser ou du moins affoiblir l'action du virus gonorrhéique sur la membrane interne de l'urètre. Ajoutez que le fluide injecté lave la partie et doit entraîner dans sa sortie une partie du virus. Telle est mon opinion sur l'utilité des injections; aussi n'hésité-je pas de les recommander dans le principe de la gonorrhée.

41. On peut pratiquer ces injections ou avec de petites seringues dans la forme ordinaire, ou avec de petites bou-

Comment on
peut les prati-
quer.

teilles de gomme élastique , dont le bout est surmonté d'une canule en ivoire. Ces dernières joignent à une plus grande commodité l'avantage de contenir , à la fois , tout le liquide que l'on veut injecter. C'est ce qui m'a engagé à en faire construire pour mes malades. Dans tous les cas , il faut prendre les précautions convenables pour ne pas blesser la membrane interne de l'urètre , avec le bout mal dirigé de la seringue , ce qui pourroit avoir des conséquences.

Autre pré-
servatif propo-
sé.

42. Plusieurs personnes dignes de foi m'ont assuré qu'elles s'étoient garanties de l'infection vénérienne en se lavant et injectant , immédiatement après le coït , avec une eau de savon légère , ou avec vingt-cinq gouttes d'essence de savon étendues dans un demi-setier d'eau commune. Ce moyen peut-être très-bon , mais je ne pense pas qu'on doive s'y livrer aveuglément. Il existe

existe certainement des remèdes préservatifs , à la recherche desquels je m'applique sans relâche : si j'ai le bonheur de les découvrir , je les publierai avec d'autant plus d'empressement , que je les crois d'un intérêt précieux pour l'humanité.

43. Le virus vénérien fait encore de grands ravages. Il faut cependant convenir que , quoique la maladie soit toujours la même que celle qui existoit dans les siècles passés , elle se montre aujourd'hui sous un aspect bien moins effrayant. Cette dégénérescence est si sensible , qu'après m'être livré pendant 20 ans à cette branche de l'art de guérir , je m'apperçois que ces affections sont aujourd'hui bien plus communes , moins dangereuses et , en général , plus faciles à guérir. Ce changement progressif , observé avant nous par des

Pronostic favorable.

écrivains judicieux, tels que Lamettrie, Turner, Astruc, Lieutaud, Bourru, &c., doit nous porter à croire que ces maux, si terribles autrefois, s'anéantiront un jour, ou perdront au moins beaucoup de leur activité.

ANALYSE ANATOMIQUE

ET PHYSIOLOGIQUE

Des organes sexuels de l'Homme.

44. Les organes sexuels de l'homme sont, ils sont de trois espèces.
1°. les testicules, qui forment l'humeur prolifique, 2°. les vésicules séminaires, qui la retiennent, et 3°. les canaux éjaculateurs et l'urètre, qui l'émettent dans le dépositaire secret du pouvoir créateur.

45. Les testicules, ou témoins de la virilité, sont deux organes glanduleux et vasculaires, qui forment l'humeur prolifique. Leur nombre ne varie point; mais leur position est différente dans les premiers tems de la vie et dans l'âge avancé. D'abord ils sont situés dans les régions lombaires, sur les muscles psoas, couverts, à l'instar des autres viscères abdominaux, du péritoine; excepté à leur partie postérieure, par où s'introduisent les vaisseaux et les nerfs qui leur apportent la nourriture, par où s'échappe le canal déférent, et où

Les testicules.

Leur situation primitive.

Gouvernail
du testicule.

enfin se fixe le *gouvernail* du testicule. Ce nom a été donné à une substance fibreuse, rougeâtre, vasculaire et de forme pyramidale, qui descend hors du péritoine, passe à travers les anneaux du muscle grand oblique et va se terminer dans le tissu cellulaire, sous la peau, au devant du pubis. Cette substance dirige le testicule dans sa descente, et disparoît ensuite.

Changement
de position des
testicules.

46. Les testicules changent de domicile à peu près à sept ou huit mois de la conception; changement qui peut être avancé ou retardé jusques après la naissance : et même l'un d'eux peut descendre avant l'autre, ou rester caché toute la vie.

Comment il
s'effectue.

47. Le passage de ces organes à travers les anneaux des muscles obliques, peut être difficile et douloureux; la nature garde le secret sur ce changement de position, mais le mécanisme en est curieux et intéressant. Les testicules entraînent la portion du péritoine qui les recouvre immédiatement, et qui forme, par la suite, leur tunique albuginée; enfoncent devant eux les portions de cette membrane abdominale qui se trouvent derrière les anneaux, et qui doivent former les tuniques vaginales. Conséquemment le péritoine forme,

immédiatement après la descente du testicule, un sac dont la cavité communique avec celle du bas-ventre ; communication qui diminue et s'efface peu de tems après. Mais elle peut se conserver plus ou moins large, pour admettre une portion d'intestin ou d'épiploon, qui viendrait faire une hernie congéniale, ou pour recevoir de l'eau, qui constitueroit l'hydrocèle de même nom.

48. Les testicules, parvenus hors du ventre, sont logés dans les bourses, enveloppes formées du scrotum, qui est une membrane commune, du dartos et de la tunique vaginale, qui sont particuliers à chacun de ces organes.

Enveloppes
des testicules.

49. Le scrotum, comme l'indique son nom, est un sac formé par la peau prolongée devant et sous les pubis, sac de forme pyramidale, divisé en parties droite et gauche par le raphé, ayant une surface rugueuse qui se recouvre de poils à l'âge de puberté. Cette peau est garnie de glandes muqueuses.

Le scrotum.

50. Les dartos sont deux lames qui descendent des branches des pubis sur les côtés des testicules, pour remonter entre ces organes, se rapprocher l'un de l'autre et se fixer à la partie inférieure de la verge. Ces mem-

Les dartos.

branes adhèrent au scrotum par leur surface externe, et par l'interne à la tunique vaginale. Leur couleur est rougeâtre, et leur nature est celluleuse et musculuse.

La tunique
vaginale.

51. La tunique vaginale recouvre le testicule et le commencement du cordon spermatique. Sa surface extérieure est unie au dartos, pendant que l'intérieure est contiguë à l'albuginée, au moyen d'une vapeur lymphatique, qui s'exhale continuellement, se condense en eau et est reprise par les vaisseaux lymphatiques. La cumulation de ce liquide constitue l'hydrocèle, pendant que sa disette détermine l'adhérence de la tunique vaginale avec le testicule, telle qu'on doit la chercher pour opérer la cure radicale de cette maladie. La tunique vaginale est assez épaisse et celluleuse comme le péritoine, dont elle est un restant.

Ces enve-
loppes ont des
vaisseaux et
des nerfs.

52. Toutes ces enveloppes sont dépourvues de graisse, dont l'accumulation auroit pu augmenter extraordinairement leur volume. Elles sont garnies de vaisseaux sanguins et de nerfs, et sont, par conséquent, très-susceptibles d'irritation et d'engorgement inflammatoire. Les veines lymphatiques aussi y sont nombreuses : la lymphe y abonde, s'y infiltre, et produit

des tumeurs qu'on appelle hydrocèle infiltrée et faux sarcocèle.

53. Ces mêmes membranes sont très-^{Quelles sont leurs propriétés.} extensibles, contractiles ; et, en raison de cette propriété, elles agissent, soulèvent les testicules, sur-tout chez les jeunes gens, dans l'hyver et pendant l'acte de l'amour.

54. Le volume des testicules peut varier ^{Description du testic. le.} entr'eux et dans les différens sujets : leur figure est ovale. On leur considère deux faces, l'une interne, l'autre externe ; deux bords, l'un supérieur, surmonté de l'épididyme, l'autre inférieur ; et deux extrémités, l'une antérieure et supérieure, l'autre postérieure et inférieure. Ces organes admettent dans leur composition ^{Substances qui le composent.} la tunique albuginée, la substance séminifère, des vaisseaux sanguins, lymphatiques, des nerfs, et produisent les canaux déférens.

55. L'albuginée tire son nom de sa blancheur : elle enveloppe exactement le testicule. ^{La tunique albuginée.} Elle est contiguë à la tunique vaginale par son extérieur, pendant que son intérieur fournit des lames, qui aboutissent au corps d'hygmore et partagent la cavité du testicule en plusieurs loges. Du reste, cette tunique est fibreuse dans sa composition.

La substance
séminifère.

56. La substance séminifère remplit exactement les cavités de l'albuginée. Elle est plus ou moins ferme, d'une couleur jaune-rosé, et de nature filamenteuse; ce qu'on apperçoit facilement en la déchirant avec les doigts. Ses différens filamens se réunissent pour en former dix ou douze, qu'on a nommés tuyaux coniques, et qui passent à travers l'albuginée pour aller à l'épididyme. C'est dans cette substance que l'humeur séminale se forme et se sépare du sang.

Vaisseaux et
nerfs du tes-
ticule.

57. Chaque testicule reçoit une artère spermatique, qui naît de l'aorte ventrale: toute éloignée que paroisse cette origine, on voit qu'elle est due à la situation primitive de cet organe. Les rameaux de cette artère vont se perdre à l'épididyme, ainsi qu'à la substance séminifère, sans qu'on sache quel est leur rapport. La veine spermatique remonte jusqu'à la veine cave ventrale, sans qu'elle ait dans son trajet aucune communication avec l'artère compagne. Les veines lymphatiques du testicule suivent les vaisseaux sanguins, et vont au-devant de la colonne vertébrale se continuer avec les racines du canal thorachique. Les nerfs spermatiques procèdent du plexus émulent: ils sont difficiles à suivre, à raison de leur fi-

nesse ; néanmoins le testicule en reçoit avec prodigalité.

58. Les tuyaux coniques sont le commencement du conduit excréteur du testicule. Les tuyaux coniques. En passant à travers l'albuginée , ils vont former la plus grande partie de l'épididyme. L'épididyme. Celui-ci est un corps blanchâtre , de la grosseur et de la figure d'une petite chenille , couché sur le testicule , auquel il adhère par son bord interne et par son extrémité antérieure nommée tête , formée des tuyaux coniques repliés ; pendant que l'extrémité postérieure porte le nom de queue et donne naissance au canal déférent , Le canal déférent. qui monte derrière les vaisseaux spermatiques , pénètre dans le ventre par l'anneau inguinal , descend sur le côté , ensuite sous le bas-fond de la vessie , et rampe le long de la partie interne de la vésicule séminale , avec le col de laquelle il se joint à angle fort aigu. Les parois de ce canal sont denses et épaisses , et sa cavité est étroite et ronde.

59. Les vaisseaux sanguins , lymphatiques , les nerfs du testicule et le canal déférent forment un faisceau qu'on appelle cordon spermatique , Le cordon spermatique. garni d'un tissu cellulaire extensible , et recouvert antérieurement par une expansion charnue

Le muscle
crémaster.

du muscle petit oblique, qui sort par l'anneau inguinal, et dont les fibres s'épanouissent jusques sur la tunique vaginale. C'est le muscle crémaster, dont l'usage est de comprimer le cordon et de suspendre le testicule.

Sympathie
des testicules.

Tems où
leur action
s'éveille.

60. Les testicules ont une correspondance très-étendue, ou sympathisent avec presque toutes les parties du corps, jouissent d'une sensibilité exquise, et leur action s'éveille à l'âge de puberté; époque à laquelle l'homme est complet, et la nature lui ordonne de travailler à la reproduction de son semblable.

Les vésicules
séminaires.

61. Les vésicules séminaires sont deux poches d'environ un pouce et demi de long, de figure pyramidale et de forme bosselée, plongées dans le tissu cellulaire, ayant chacune deux faces, l'une supérieure concave, répondant au bas-fond de la vessie, l'autre inférieure convexe, appuyée sur la partie antérieure et inférieure du rectum. Le fond des vésicules est tourné en haut et en dehors, pendant que le col est tourné en avant et en bas, en s'approchant du col de la vésicule opposée et se joignant avec le canal déférent, vers le côté postérieur de la glande prostate. Les parois des vésicules séminales sont celluleuses extérieure-

ment, et garnies intérieurement d'une tunique fongueuse. Leurs cavités ressemblent à celle d'un intestin replié en zigzags. Elles sont rem-

Leur usage.

62. On ne peut leur refuser cet usage, puisqu'elles existent constamment dans l'homme, et que le canal éjaculateur est plus étroit que le canal déférent et le col de la vésicule réunis; disposition qui oblige l'humeur prolifique à monter dans la vésicule séminale. Car, faute d'une telle disposition, cette humeur s'écouleroit continuellement dans l'urètre.

63. La jonction du col de la vésicule séminale avec le canal déférent produit le canal éja-

Le canal éjaculateur.

culateur. Il y en a deux, longs d'un pouce à quatorze lignes, étroits: ils se dirigent en avant et en dedans, dans l'épaisseur de la prostate, pour aller s'ouvrir au commencement du canal de l'urètre, devant le *veru-montanum*. Leurs parois sont minces, rougeâtres et membraneuses. Leur disposition est telle, que la semence qu'ils conduisent est lancée d'arrière en avant dans l'urètre. Mais lorsqu'un obstacle a lieu dans ce canal, cette liqueur rétrograde, et entre dans la vessie, vice qui rend l'homme impropre à la génération.

Du membre viril.

Sa descrip-
tion.

64. Le membre viril est un organe assez connu pour que nous ne soyons pas obligés d'en donner une plus grande définition. Ses dimensions varient dans les différens âges et dans les différens sujets. Sa longueur ordinaire est d'environ six pouces, et sa circonférence de trois. Sa forme est celle d'un prisme triangulaire, dont les angles sont arrondis. La partie supérieure est plane et se nomme dos de la verge; la partie inférieure est saillante et arrondie; celle qui tient au pubis et au col de la vessie, a reçu le nom de racine: l'extrémité libre prend celui de bout de la verge, lequel présente le gland.

Le gland.

65. Le gland est un corps en forme de chapeau ou de cône, applati vers ses parties supérieure et inférieure, dont la circonférence est contiguë au prépuce, et la base creusée pour loger l'extrémité antérieure du corps caverneux: le rebord qu'offre cette base porte le nom de couronne, garnie de papilles nerveuses, dont l'arrangement symétrique les fait aisément distinguer des petits poireaux vénériens. Le sommet du gland présente une fente dirigée de

haut en bas, plus ou moins longue, qui est l'orifice de l'urètre.

66. Le prépuce est une duplicature de la peau de la verge, qui vient recouvrir le gland. Il tient à la partie inférieure de celui-ci, par un repli mince et triangulaire, nommé filet. La peau du prépuce est très-extensible, et garnie de veines lymphatiques. La lymphe s'y trouve arrêtée et forme des gonflemens à l'occasion de certaines gonorrhées; le prépuce est plus ou moins long; quelquefois il ne recouvre qu'une partie du gland, pendant que d'autres il se prolonge bien au-delà. Lorsque cet état a lieu, et que l'ouverture en est étroite, il existe une disposition naturelle au phimosis et au paraphimosis.

Le prépuce

67. Le membre viril est composé du corps caverneux, du canal de l'urètre, de vaisseaux sanguins et lymphatiques, de nerfs et de muscles; le tout recouvert de la peau.

Parties qui
composent le
membre viril.

68. Le corps caverneux prend naissance de la partie supérieure des branches du pubis par deux racines qui, après avoir monté en devant, se joignent ensemble. Alors le corps caverneux prend une figure allongée, dont les parties latérales sont arrondies; pendant que ses parties

Le corps ca-
verneux.

supérieure et inférieure sont applaties et sillonnées longitudinalement, la première pour loger la grande veine honteuse et la seconde les parois de l'urètre. L'extrémité de ce corps est obtuse, et logée dans la base du gland.

69. Le corps caverneux est composé extérieurement d'une tunique épaisse, dure, blanchâtre, fibreuse et comme aponévrotique. Son intérieur est rempli d'une substance fibreuse et garnie de nombre de cavités cellulaires, dans lesquelles les artères déposent le sang. Ces cellules sont séparées par une cloison longitudinale, en manière de grillage, qui permet le passage du sang de la partie droite à la partie gauche, *et vice versa*. Ce corps a beaucoup d'élasticité : le sang déposé dans son intérieur, le distend pendant l'érection ; et c'est ce même corps qui détermine les dimensions du membre viril.

70. L'urètre est le canal qui conduit au dehors l'humeur prolifique et les urines. Il commence au col de la vessie, et se termine au bout de la verge, en sorte que sa longueur ordinaire est de neuf à dix pouces. Ce canal présente deux courbures en sens opposé, semblables à celles d'une S italique, parce que, depuis le col de la vessie, il descend en avant, jus-

qu'au dessous de la symphyse des pubis, remonte un peu de là jusqu'à la racine de la verge, et ensuite descend de nouveau. La partie supérieure de ce canal est fixée d'une manière assez intime le long de la partie inférieure du corps caverneux, et sa partie inférieure se trouve cachée seulement par la peau.

71. On lui distingue quatre portions: 1°. la Sa structure. membraneuse, qui a environ un pouce de long et s'étend depuis le col de la vessie jusqu'au dessous des pubis; 2°. la portion bulbeuse, qui répond à la partie inférieure de la symphyse pubienne; 3°. la portion spongieuse, qui répond le long du corps caverneux; et 4°. enfin le gland, qui termine le canal. Les parois de l'urètre sont composées de deux membranes, l'une extérieure celluleuse, l'autre interne, qui est la continuation de celle de la vessie; elle est dense, rougeâtre, vasculaire et fongueuse. Ces deux membranes sont unies immédiatement l'une à l'autre, dans la portion membraneuse, qui est mince et se rompt facilement. Dans la portion bulbeuse, les deux membranes du canal sont séparées par une substance cellulaire partagée par une espèce de cloison analogue à celle du corps caverneux. Cette substance se continue, mais en moindre quantité, dans la

portion spongieuse, et augmente ensuite dans le gland, qu'elle forme presque en totalité. C'est dans cette substance qu'une quantité de sang se dépose pendant l'érection.

72. La cavité de l'urètre est large dans son principe, s'étrécit vers le milieu de la verge, s'élargit de nouveau dans le gland, où on lui donne le nom de fosse naviculaire. Vers la partie inférieure du commencement de cette cavité se voit l'éminence nommée *véru-montanum*, sur la partie antérieure de laquelle on remarque la lacune qui porte le même nom. Tout le long de la partie interne des parois de l'urètre se voient des rides, et entr'elles de petites cavités ou lacunes, qui regardent en avant et qui sont les orifices communs des glandes muqueuses de ce canal; glandes qui sont en assez grande quantité, et qui partagent leur usage avec la glande prostate.

La fosse naviculaire.

Le véru montanum.

Les glandes muqueuses.

La prostate.

73. La prostate est placée au-dessous du col de la vessie, au-dessous et derrière la symphyse des pubis. Son volume est à peu près celui d'une châtaigne, et sa figure ressemble assez bien à un cœur de carte à jouer. Elle a une face supérieure, creusée pour loger le col de la vessie et les canaux éjaculateurs, auxquels elle

elle est très-adhérente ; une face inférieure , arrondie et appuyée sur la partie antérieure et inférieure du rectum ; deux parties latérales , arrondies aussi , une postérieure , qui répond aux cols des vésicules séminales , échancrée dans le milieu , ce qui fait paroître cette glande comme partagée en deux lobes , et une partie antérieure , qui répond au commencement de l'urètre et se termine en pointe. Cette glande est de couleur brunâtre et d'une consistance ferme. Elle admet dans sa composition des vaisseaux sanguins et de petits grains , ou mieux de petites vésicules remplies d'une humeur muqueuse blanchâtre. La prostate fournit dix ou douze petits conduits excréteurs , qui s'ouvrent dans l'urètre , sur les côtés du véru-montanum. L'humeur qu'elle forme est assez abondante et muqueuse , sert de véhicule à la semence et lubrifie les parois de l'urètre.

74. Les parois de ce canal sont très-sensibles ; mais la matière muqueuse que les glandes y déposent , diminue nécessairement l'irritation que les urines causeroient sans cela. Et en effet , les irritations fortes sont suivies d'une sécrétion plus abondante de cette matière muqueuse. D'autres fois ces irritations déterminent le spasme , l'engorgement , l'endurcissement des

Usage de la
sécrétion de
ces glandes.

parois membraneuses de l'urètre ; et delà le resserrement , l'obstruction d'un ou de plusieurs points de ce canal , les ruptures de la portion membraneuse , et les fistules urinaires qui en sont la suite.

75. La verge a trois paires de muscles , les bulbo-caverneux , les ischio-caverneux et les transverses ou triangulaires. Les artères viennent des honteuses internes , qui parvenues devant les pubis , se divisent chacune en deux branches , l'une latérale et l'autre dorsale , lesquelles fournissent du sang à toutes les parties de la verge et en déposent en quantité dans le corps caverneux. La veine principale , nommée grande honteuse , règne sur le corps caverneux , passe sous la symphyse des pubis ; pour se rendre au plexus vésical. Les veines lymphatiques de la verge vont se rendre aux glandes inguinales. C'est pourquoi le virus vénérien absorbé par le prépuce et le gland , est conduit à ces glandes et produit les bubons. Les nerfs viennent des honteux internes , sont nombreux sur le dos de la verge , sont aplatis , marchent en zig-zags et se rendent à la peau et au gland , où ils forment les papilles.

76. La peau de la verge est mince , flexible ,

garnie de poils vers la racine , et est jointe au corps caverneux , au moyen d'un tissu cellulaire dépourvu de graisse , dont la cumulation auroit pu disproportionner le volume de cet organe avec les parties destinées à le recevoir : il est d'ailleurs très-extensible , et permet à la peau de glisser avec facilité.

Tissu cellulaire.

77. Toutes les parties qui composent le membre viril , jouissent à un haut degré de la force de ressort , que les distensions subites et les érections fréquentes et de durée diminuent à la longue. Sa sensibilité est exquise , sur-tout à la couronne du gland et autour de l'orifice de l'urètre. Cet organe est susceptible d'un état particulier qu'on appelle érection , produit par le séjour du sang dans le corps caverneux et dans l'épaisseur des parois de l'urètre et du gland.

Force de ressort et sensibilité de la verge.

78. Il nous est impossible d'expliquer comment le sang est attiré dans ces parties ; mais voici les causes qui produisent cet effet. Elles sont naturelles , telles que le besoin de l'amour , une chaleur , une pression douces et les titillations légères. Alors l'érection est accompagnée d'un sentiment de plaisir. Elles sont contre nature , comme le frottement rude , l'irritation

Erection naturelle.

Ou contre nature.

occasionnée par la présence d'un corps étranger dans le canal de l'urètre, tel qu'une bougie ou une sonde, des urines âcres, le virus gonorrhéique, la présence d'une pierre dans la vessie, l'application d'un emplâtre épispastique sur quelque partie du corps et l'usage intérieur de la poudre de mouches-cantharides. Dans ce cas-ci, l'érection est toujours suivie de douleur, quelquefois de pissement de sang et même d'accidens plus graves.

Phénomènes
de l'érection.

79. Les phénomènes de l'érection, sont les suivans. Le membre viril entre dans un état d'orgasme, il se redresse, se lève, s'allonge, grossit et devient ferme. Le gland se découvre, présente une couleur rouge intense et devient plus sensible. Les parois de l'urètre participent aussi de cet état d'orgasme, pendant lequel le canal s'allonge et se développe.

80. Nous ne parlons ni de l'intensité, ni de la durée de cet état d'érection.

Epoque de la
virilité.

81. Parvenu à l'époque de la virilité, l'homme se montre avec tous ces caractères et la propriété d'engendrer. Alors un nouveau besoin s'éveille en lui, et la nature l'oblige à travailler à la reproduction de son semblable. Elle l'y appelle par l'attrait du plaisir. Alors

il éprouve des changemens physiques, le besoin ^{Changemens} de nouvelles affections et le développement ^{qui s'opèrent} ^{alors.} complet de son ame. Son corps prend de l'accroissement et de la vigueur, ainsi que tous ses organes, particulièrement les sexuels, qui se couvrent de poils, de même que son menton. Ses muscles se dessinent, tous ses traits se développent. Il exhale une odeur forte et particulière. Sa voix devient forte et grave. Son cœur est pressé de nouveaux desirs, qui font naître des besoins d'un genre d'affection qui lui étoient inconnus jusqu'alors. Son esprit se développe, devient fort; son génie se monte et les passions de l'amour se déchaînent en même-tems.

82. Voyons maintenant les causes et les phénomènes de l'émission de la semence. Le sang, apporté par les artères spermatiques, circule ^{Sécrétion de} ^{la semence.} lentement dans le testicule, qui le travaille et forme, sans que nous puissions expliquer comment, la liqueur prolifique. Cette liqueur ainsi formée, marche, avec lenteur, dans l'épididyme et le canal déférent, qui la transmet dans la vésicule séminale, où elle est arrêtée et déposée pour un tems plus ou moins long, que la nature seule doit déterminer.

Son émission
se fait de trois
manières.

83. La semence est émise de trois manières différentes : 1^o. par l'orgasme pur et simple des parties, comme dans le sommeil, au souvenir ou à la vue d'un objet aimable, et par regorgement, 2^o. par l'action de la masturbation, et 3^o. par l'acte de l'amour.

Phénomènes. 84. Alors les testicules s'élèvent, se rapprochent des anneaux inguinaux et redoublent d'action. Les vésicules séminales, aidées des muscles voisins, agissent, pressent la semence, la font darder par les canaux éjaculateurs dans l'urètre; et le membre viril, dans l'orgasme, la lance dans l'utérus. Cette émission se fait plus ou moins fortement. Dans l'instant qui la précède, on éprouve une sensation de plaisir plus ou moins vive, suivie de l'action de toutes les parties du corps, en état de spasme et, quelquefois, de convulsion. Dans le moment où elle a lieu, on nage dans une volupté pure, et les âmes des deux amans heureux semblent se confondre dans l'ivresse du bonheur. Il succède à ces délices un abattement de forces, le tremblement des membres, le relâchement des organes sexuels; et l'âme est un instant dans l'insouciance et l'inaptitude.

85. Nous tairons les causes qui peuvent

rendre ces momens plus ou moins délicieux , ou les empoisonner de la douleur la plus amère. Il doit nous suffire de dire que le plaisir de nous-mêmes et celui de l'amour des femmes , sont pour l'homme sage les deux seules choses qui lui font chérir la vie. Ainsi donc quiconque a un père , a contracté l'obligation de le devenir.

86. L'abstinence peut être accompagnée d'engorgement et de fluxion dans les organes sexuels, et de la détérioration de tout le système physique , de l'abattement du corps et de l'esprit. Il ne faudroit pas , non plus , se livrer à un excès contraire , c'est-à-dire : qu'il ne faut en amour , ni avarice ni prodigalité.

Dangers de l'abstinence.

87. Ne connoissant pas l'essence de la liqueur prolifique , nous prendrons sagement le parti de suivre l'analyse de ses propriétés. Il ne faudroit pas juger de la vigueur de l'homme par la grande ou la petite quantité de cette liqueur , qu'il peut émettre. Sa consistance est celle d'un mucilage , et sa pesanteur spécifique plus considérable que celle de l'eau , dans laquelle elle reste d'abord floconneuse , et se dissout ensuite. Sa couleur est transparente , son odeur est forte et se fait aisément remar-

L'essence de la semence n'est pas connue.

Analyse de ses propriétés.

quer, sa saveur est légèrement salée. Elle se dessèche au contact de l'air et par l'action d'une chaleur douce.

On a cru y
découvrir des
animalcules.

88. On a cru y découvrir des animalcules, ou des molécules organiques destinées à la reproduction de nos semblables : mais on peut, je crois, sans se tromper, attribuer ces découvertes à des imaginations prévenues et intéressées.

89. LES URINES étant un fluide âcre, susceptible d'irriter les organes dans lesquels il circule et d'y produire de la douleur, nous mettent dans l'indispensable nécessité de faire l'histoire des voies urinaires.

ANALYSE ANATOMIQUE

ET PHYSIOLOGIQUE

Des voies urinaires.

Parties qui
composent les
voies urinaires.

90. LES urines sont formées dans les reins, amassées dans la vessie, et rejetées au-dehors par le canal de l'urètre,

Les reins.

91. Les reins sont des organes glanduleux, vasculaires, qui forment les urines. Ils présentent beaucoup de variétés relativement à

leur nombre, à leur situation, à leur volume, à leur forme et à leur organisation. Mais nous n'entrerons pas dans le détail de ces variétés. Nous nous contenterons de les décrire tels qu'ils sont ordinairement.

92. Ils sont au nombre de deux, situés dans la région des lombes, hors du péritoine, sur les parties latérales de la colonne vertébrale, devant les muscles carrés et les deux dernières côtes de chaque côté, le droit posé un peu plus bas, à cause du foie qui est au-dessus de lui, le gauche un peu plus haut, ayant au-dessus de lui la rate; l'un et l'autre à quelque distance de la crête de l'os des îles et enveloppés d'une grande quantité de tissu cellulaire graisseux, qui les rend immobiles dans cette position. Leur longueur est d'environ quatre à cinq travers de doigts: ils ont un peu moins de largeur et encore un peu moins d'épaisseur. Leur figure est ovalaire, et on les a comparés, avec assez de raison, à une fève de haricot. On leur distingue deux faces, l'une antérieure et l'autre postérieure, convexes; deux bords, l'un externe, convexe et arrondi, et l'autre interne, présentant une enfoncement, nommé scissure, par lequel s'introduisent les vaisseaux émulgens; deux extrémités, l'une supérieure un

Leur nombre.

Leurs situation.

Leur configuration.

peu interne , qui soutient la capsule atrabilaire , et l'autre inférieure , un peu externe. Autrement leur surface est lisse dans les adultes et bosselée dans les jeunes sujets.

Ils sont composés de deux substances.

93. Les reins sont d'une couleur rouge-brun tirant un peu sur le vert , et leur consistance surpasse celle de tous les autres organes glanduleux. Ils sont composés de deux substances, l'une corticale et l'autre mamelonnée , qui admettent des vaisseaux sanguins et lymphatiques et des nerfs , et fournissent des canaux excréteurs.

La substance corticale.

94. La substance corticale a été ainsi nommée , parce qu'elle se trouve à l'extérieur du rein. Elle forme une couche d'environ deux , même trois lignes d'épaisseur , et envoie des prolongemens , en manière de colonnes , entre les mamelons de la substance tubuleuse. Cette substance paroît formée de petits grains , qui se laissent appercevoir en la déchirant et qui reçoivent chacun une petite artère , une veine sanguine , une veine lymphatique , un filet de nerfs , et produisent un petit conduit excréteur : c'est dans cette substance que l'urine se forme.

La substance mamelonnée ou tubuleuse.

95. La substance mamelonnée ou tubuleuse est disposée en lobes , dont le nombre varie

depuis dix jusqu'à douze ou treize , et dont la forme est presque conique , ayant la base tournée vers la superficie du rein et le sommet arrondi du côté de la scissure. Les colonnes de la substance corticale et les ramifications vasculaires remplissent les intervalles de ces lobes. Les sommets des lobes sont nommés mamelons ; on en trouve dix , douze , percés d'une infinité de petites ouvertures et embrassés par la base des calices. La couleur et la consistance de cette substance sont très-remarquables. Elle est composée d'une grande quantité de petits conduits qui convergent vers les sommets des mamelons , pour s'ouvrir dans les calices , et qu'on appelle conduits urifères ou rectilignes.

Mamelons.

96. Chacun des reins reçoit une artère émulgente , quelquefois deux et même trois. Cette artère est très-volumineuse relativement à l'organe auquel elle appartient. Elle prend naissance de l'artère aorte ventrale. Les divisions et subdivisions de ses rameaux se font dans l'intervalle des lobes de la substance tubuleuse , et se terminent dans les veines sanguines et les conduits urifères. Cette dernière terminaison est prouvée par le pissement de sang qui a lieu à l'occasion d'une commotion du

Vaisseaux
émulgens.

Nerfs émul-
gens.

rein. La veine émulgente, un peu moins grosse que l'artère, va s'aboucher à la veine cave ventrale. Les veines lymphatiques du rein sont peu nombreuses et vont se joindre à celles placées devant la colonne vertébrale, pour aller ensemble au canal thorachique. Les nerfs qui forment le plexus émulgent, viennent du grand sympathique; ils entourent les vaisseaux sanguins et vont se perdre dans les deux substances du rein.

Membrane
propre.

Conduits
excréteurs.

Calices.

Conduits
urinaires.

Le bassin
ou entonnoir.

97. Le rein est environné d'une membrane indépendante du péritoine, celluleuse extérieurement, assez intimement unie à la substance corticale, mince et comme transparente, qui devient quelquefois cartilagineuse. Les conduits excréteurs du rein commencent à la substance tubuleuse, dont les orifices s'ouvrent dans les calices, réservoirs de forme conique, dont la base couvre les mamelons, qui s'enfoncent dans leur cavité. Quelquefois le même calice embrasse deux mamelons. Les sommets des calices se réunissent pour former les conduits urinaires, dont le nombre est tantôt de deux, d'autres fois de quatre, et le plus souvent de trois, un supérieur, un moyen et un inférieur, lesquels s'ouvrent dans le bassin, qu'on appelle aussi entonnoir, à raison de sa

forme. Sa base tournée vers la scissure du rein, reçoit les trois conduits urinaires qu'on vient de décrire. Le sommet dirigé en dedans se replie en bas et donne naissance à l'uretère, canal de la largeur du tuyau d'une grosse plume à écrire, qui descend obliquement derrière le péritoine, en croisant la direction des vaisseaux iliaques, et se plongeant dans le petit bassin, va s'aboucher dans la vessie, à l'angle latéral du trigone vésical, suivant une coupe oblique. Ces conduits sont tous membraneux, celluleux extérieurement, ayant intérieurement une tunique rouge et fongueuse.

L'uretère.

98. La sensibilité du rein est nutritive, d'olorifique; et à raison de celle-ci, il sympathise particulièrement avec tous les organes qui reçoivent des filets du nerf grand intercostal: sa correspondance avec le testicule de son côté est sur-tout remarquable. Il a aussi, comme tous les organes sécréteurs, une sensibilité spécifique en vertu de laquelle il entre en état d'orgasme, ou d'action, propre à lui faire travailler le sang, que l'artère émulgente lui apporte pour former l'urine. L'action d'un rein est indépendante de celle du rein du côté opposé. Les passions et la qualité des boissons dont on fait usage, ont

Sympathie et propriétés du rein.

la plus grande influence sur l'action des reins, pour la sécrétion des urines.

La vessie. 99. La vessie est un organe musculo-membraneux, qui sert de réservoir aux urines. Elle est contenue dans le petit bassin, derrière les pubis, devant le rectum et entre les vaisseaux hypogastriques, fixée par trois replis du péritoine, qui de son sommet se rendent à l'ombilic et qu'on appelle ses ligamens suspenseurs, et par deux ligamens qui naissent des branches des pubis et descendent, en s'éloignant l'un de l'autre, pour se rendre sur le col de la vessie. Ils sont de figure pyramidale, de couleur rougeâtre et de nature celluleuse; on les appelle ligamens antérieurs de la vessie. On décrit, sous le nom de ligamens postérieurs de cet organe, deux replis du péritoine qui, des parties latérales de son bas-fond, vont aux parties latérales antérieures du rectum.

Elle peut se déplacer, 100. La vessie peut se déplacer par-dessus ou par-dessous les pubis, en partie seulement, et jamais en totalité. Son volume varie singulièrement: on l'a vue quelquefois capable de contenir jusqu'à cinq pintes de liqueur; une semblable dilatation peut avoir lieu chez les personnes avancées en âge, ou qui résistent au

Et son volume varier.

besoin d'uriner : sa forme est à peu près ovalaire, le sommet dirigé en haut et en devant, et la base en bas et en arrière.

101. Dans les jeunes sujets, la vessie se trouve presque au-dessus du pubis : elle a peu de capacité et sa forme est très-allongée. Dans les femmes elle est enfoncée dans le bassin ; elle est large et très-arrondie. On lui distingue une face antérieure, un peu inclinée en bas, plane et qui répond au pubis et à la partie inférieure des parois abdominales ; une face postérieure un peu inclinée en haut, convexe, contiguë au rectum, et dans la femme à l'utérus ; deux parties latérales qui sont arrondies ; un sommet et une base. Le sommet, dirigé en haut et en devant, est arrondi et donne attache aux ligamens suspenseurs. La base, tournée en bas et en arrière, est divisée en bas-fond et en col : le bas-fond est large, arrondi, un peu élevé, et répond aux vésicules séminales, aux canaux déférens et, dans leur intervalle, à la partie antérieure inférieure de l'intestin rectum ; chez les femmes, il est collé au vagin. Le col est en avant, plus étroit, long d'environ trois lignes et placé derrière et sous la symphyse des pubis, pendant que ses parties inférieures latérales sont embrassées par la glande prostate. Sa forme est

Différences relatives de cet organe.

Sa description.

Bas-fond de la vessie.

Col de la vessie.

celle d'un cône; il donne naissance, par son sommet, au canal de l'urètre.

Trois membranes composent la vessie.

La tunique commune.

La musculaire.

La tunique interne ou veloutée.

102. Les parois de la vessie sont d'autant plus épaisses, que cet organe a été moins distendu, et cette épaisseur est plus grande vers le col que par-tout ailleurs. Elle est composée de trois membranes, l'une extérieure, nommée commune, une moyenne musculaire et l'autre interne veloutée. La tunique commune est empruntée du péritoine et n'existe que sur la partie postérieure de la vessie: elle manque tout-à-fait en avant, sur quoi est fondée la possibilité d'inciser et de piquer cet organe au-dessus du pubis.

103. La musculaire existe dans toute l'étendue de l'organe. Elle est celluleuse extérieurement, et ce tissu cellulaire est plus abondant en devant et en bas. Entr'elle et la tunique interne se voit une couche celluleuse, mince, qu'on a, sans fondement, nommée tunique nerveuse. Les fibres de la tunique musculieuse sont, les unes longitudinales, d'autres transversales et plus ou moins obliques au grand axe de la vessie. Ces fibres se rapprochent autour du col et forment une espèce de sphincter vésical.

104. La tunique interne, après avoir tapissé les parois de la vessie, donne, souvent, des prolongemens

prolongemens en manière de cloisons, qui partagent la cavité de l'organe, soit d'avant en arrière, soit d'un côté à l'autre, mais toujours incomplètement. Elle forme aussi des cellules, dont l'entrée regarde en haut et dans lesquelles des pierres peuvent s'enkister. Cette tunique est lisse, fongueuse dans sa surface intérieure; elle est peu épaisse, rougeâtre, en raison de la quantité de petits vaisseaux qui s'y distribue; elle se détache et se reproduit, comme l'épiderme.

105. La vessie reçoit des artères sanguines, qui viennent de l'artère hypogastrique et de ses principales branches: on les distingue en vésicales supérieures, moyennes et inférieures. Les veines vont autour du col former un plexus nommé vésical, dans lequel vient se jeter la grande veine honteuse. On croit la dilatation variqueuse de ce plexus capable de produire la rétention d'urine, en comprimant le col de la vessie. Les veines lymphatiques de la vessie vont se rendre à celles placées à la racine du mésentère, devant les vertèbres des lombes. Les nerfs lui viennent du grand sympathique, mais particulièrement des paires sacrées.

Vaisseaux et
nerfs de la
vessie.

106. L'humeur muqueuse qui forme un vernis sur la membrane interne, paroît être fournie

Humeur mu-
queuse.

par les extrémités des artères sanguines. Cette humeur prévient l'irritation des parois de la vessie, entretient leur souplesse et facilite le mouvement des urines, sur-tout dans l'urètre. Les irritations la font sécréter très-abondamment. Voici, à présent, les objets qu'on remarque à la surface intérieure de la vessie.

107. Dans presque toute l'étendue, on découvre des saillies plus ou moins prononcées, qu'on appelle colonnes : à la partie interne du sommet de cet organe, se voit l'orifice de l'oura-
 Colonne de la vessie.
 L'oura- que, canal de la largeur du tuyau d'une petite plume à écrire, formé par un prolongement des membranes de la vessie, dont la cavité est libre, et qui s'étend jusqu'à l'anneau ombilical, quelquefois même au-delà. Il s'oblitére tout-à-fait après la naissance; cependant on l'a vu se conserver jusqu'à un âge avancé, puisque des personnes de 20 ans ont rendu l'urine par l'ombilic.

108. A la partie inférieure interne du col de la vessie, on apperçoit une surface blanchâtre, épaisse, que l'on a nommée trigone vésical. Son angle antérieur, un peu saillant, porte le nom de lchette : les angles latéraux et postérieurs sont percés obliquement de haut en bas et d'arrière en avant par les uretères; de sorte que la tunique interne forme un repli sigmoïdal, qui
 Trigone vésical.

s'oppose au retour dans l'uretère des urines contenues dans la vessie.

109. Les parois de ce viscère sont très-étendues, très-sensibles et contractiles. Ces deux dernières propriétés diminuent avec l'âge et chez les personnes qui ne satisfont pas au premier besoin de rendre les urines ; alors cet organe s'habitue à leurs impressions, se laisse distendre par ce fluide et devient foible et paresseux. Son usage est, comme nous l'avons dit, de servir de réservoir aux urines (99).

Propriétés de la vessie.

Quelques-unes diminuent avec l'âge,

Son usage.

110. La matière de l'urine est contenue dans le sang porté dans les reins par les artères émulgentes. Ces organes le travaillent, en raison de leur action particulière, et en séparent l'urine. Ce travail s'opère dans la substance corticale. L'action du rein est continuelle, mais elle peut être augmentée par les passions, la quantité et la qualité des boissons.

Sécrétion de l'urine.

111. L'urine se distille continuellement des conduits urifères dans les calices, des calices dans les conduits urinaires, de ceux-ci au bassin, du bassin dans l'uretère, qui la dépose dans la vessie, où elle est retenue par l'action musculaire du col de ce viscère. Elle ne peut remonter dans l'uretère, à cause du repli valvu-

Sa marche.

Son exécution.

laire et sigmoïdal, qui se trouve à l'embouchure de ce canal. La quantité de ce fluide, son âcreté irritent la vessie, la font agir et l'obligent de le rejeter au dehors. Le froid aux pieds détermine aussi les envies de pisser. Quelle que soit la cause qui agit sur la vessie, cet organe entre en action, tend à diminuer de volume, comprime les urines dans tous les sens; mais les fibres longitudinales qui se rendent vers le col, tendent à le dilater et à l'entr'ouvrir. Les urines comprimées, éprouvant alors moins de résistance en cet endroit, s'échappent au dehors par le canal de l'urètre. La vessie est aidée dans cette fonction par l'action des muscles abdominaux et du diaphragme: dans les jeune sujets, cet organe fait sortir les urines à jet continu, qui finit comme par coups de piston; mais la vieillesse, l'habitude de retenir les urines, par paresse ou par pudeur, affoiblissent singulièrement la force contractile de la vessie.

Remarques pathologiques.

112. Plusieurs causes peuvent rendre l'émission des urines difficile, ou même douloureuse, telles, par exemple, que les inflammations, les ulcérations et le rétrécissement du canal de l'urètre, par l'endurcissement de ses parois. Lorsque ce rétrécissement n'est que médiocre, le jet de l'urine est mince, souvent bifurqué, ou

tournoyant en spirales ; le resserrement plus considérable ne permet aux urines de sortir que goutte à goutte. Enfin le rétrécissement étant au point d'oblitérer complètement le canal, alors la rétention d'urine a lieu. La vessie se distend, le commencement du canal de l'urètre se dilate, et si l'obstacle se trouve à quelques points le long de la verge, la portion membraneuse se déchire, l'urine s'infiltré dans le tissu cellulaire du périnée, et de-là naissent les dépôts gangreneux, urineux et tuberculeux, dont l'ouverture est constamment suivie de fistule.

113. La quantité d'urine qu'un sujet rend par jour est nécessairement relative au volume et à l'activité des organes qui la forment ; et cette activité est elle-même subordonnée à l'âge, au sexe, aux passions, à la quantité de boisson et à la température diverse des saisons de l'année. Les urines sont en moindre quantité dans le bas âge, en général chez les femmes et dans les saisons chaudes, parce que la transpiration est alors plus abondante : elles se séparent plus abondamment dans les personnes d'un âge avancé, qui prennent une plus grande quantité de boisson, sur-tout de nature légèrement acide, et dans les saisons froides et humides.

114. L'urine que l'on rend peu après le

La quantité de l'urine est relative.

Sa qualité l'est aussi.

Analyse de
ses propriétés.

repas , ou après avoir pris de la boisson , est claire , transparente , exhale une odeur peu forte et n'est que légèrement salée : au contraire , celle qui n'est rejetée qu'après une digestion complète , a des qualités et des propriétés plus marquées. Sa consistance est un peu plus considérable que celle de l'eau ; quelque fois l'urine est floconneuse et s'épaissit au contact de l'air. Sa couleur est d'un jaune orangé , quelquefois assez rougeâtre , et jamais diaphane ou parfaitement transparente. Elle exhale une odeur forte et désagréable ; sa saveur est piquante et salée. Toutes ces qualités de l'urine tiennent souvent à celles des alimens dont on a fait usage. Les asperges , par exemple , leur donnent une odeur forte , et la thérébentine leur communique l'odeur agréable de la violette.

Sa décompo-
sition.

115. L'urine s'épaissit par son séjour , se putréfie et se décompose ; et l'odeur qu'elle répand alors est forte et nauséabonde. Elle contient des sels et des acides particuliers , dont les proportions varient suivant les individus , les boissons qui les ont produites , l'état de santé ou de maladie , l'espèce et le tems de la maladie et les remèdes mis en usage pour son traitement.

116. On regarde cette sécrétion comme une lessive animale, qui débarrasse le sang de certaines matières, dont le séjour et l'abondance porteroient le trouble dans les fonctions de l'économie animale. On remarque qu'elle a une correspondance telle avec l'action de l'organe cutané, que la transpiration et la sécrétion des urines se suppléent mutuellement. C'est aussi par cette dernière excrétion que la nature expulse la matière de la goutte et la matière surabondante à la nourriture des os. Les sels, les acides et principes terreux contenus dans les urines se concrètent quelquefois dans quelqu'un des organes qui constituent les voies urinaires, et forment les calculs lithiques ou urinaires.

Utilité de la sécrétion des urines.

Ses rapports avec la transpiration cutanée.

Cas pathologique.

Nota. Pour rendre ce que nous venons de dire dans ce précis anatomique plus intelligible à ceux qui n'ont pas vu ces parties sur le cadavre, nous avons placé à la fin de cet ouvrage une planche, où les principales d'entr'elles sont offertes à l'œil aussi distinctement qu'elles peuvent l'être dans une gravure. Voyez la première planche, et l'explication qui la précède.

CHAPITRE PREMIER.

De la gonorrhée, en général.

117. IL N'EST pas d'affection plus rebelle que la gonorrhée. S'il est vrai qu'elle se termine quelquefois en peu de tems, souvent aussi l'écoulement se perpétue et devient chronique. Cette maladie a fixé l'attention des plus grands praticiens. Sydenham, Boërhaave, Van-swiéten, Astruc, Sanchez, Petit, et plusieurs autres auteurs célèbres en médecine et en chirurgie, se sont accordés à dire qu'elle étoit très-difficile à guérir et souvent incurable.

118. La gonorrhée est un des effets primitifs, et le plus commun, que produit le virus vénérien. On la reconnoît à un écoulement qui se manifeste chez les hommes par la verge, et par la vulve chez les femmes, tantôt avec douleur et difficulté d'uriner, d'autres fois sans aucun de ces accidens. A cette maladie, qui est toujours locale, peuvent se joindre d'autres affections vénériennes : elle est même quelquefois du nombre de celles qui constituent la vérole confirmée. La gonorrhée mal traitée non-seulement donne lieu à la vérole, proprement dite,

A quels signes on la reconnoît.

Elle peut donner lieu à la vérole.

mais encore celle-ci est infiniment plus difficile à détruire lorsqu'elle est produite par cette cause.

119. Elle a fourni de tous tems aux auteurs un vaste champ à parcourir. Peu se trouvent d'accord sur ses différences, et de ces descriptions variées naît une confusion telle, que le malade intelligent qui veut se traiter lui-même, chercheroit vainement chez eux les connoissances positives dont il a besoin pour cela. Je vais la diviser d'après les principes les plus généralement reçus.

120. Elle est ou^r interne ou externe (a). La première a son siège dans l'intérieur de l'urètre ; la seconde attaque le gland et l'intérieur du prépuce.

Elle est interne ou externe.

121. La gonorrhée interne est simple ou virulente, bénigne ou maligne, sèche ou humide, aiguë ou chronique.

Subdivision de la gonorrhée interne.

(a) La division très-étendue de la gonorrhée, que l'on va voir ici, pourroit paroître minutieuse aux yeux des hommes instruits, s'ils ne faisoient attention que l'on n'est entré dans ces détails que pour fixer les idées de ceux qui ne sont pas très-familiers avec les matières que nous traitons, et pour qu'ils ne tombent pas dans des erreurs toujours préjudiciables à l'art et aux malades.

Gonorrhée
interne simple.

122. La gonorrhée interne simple est celle qui est occasionnée par l'usage immodéré de la bière, par la malpropreté, par l'excès de la jouissance, par la masturbation, par le transport de matières morbifiques sur les parties de la génération, après une longue maladie, et par toute autre cause capable de déterminer un engorgement ou une inflammation sur la membrane interne de l'urètre, chez les hommes, et chez les femmes au méat urinaire, à la vulve et dans le vagin.

Gonorrhée
interne viru-
lente.

123. La gonorrhée interne virulente est produite par le levain syphilitique.

Gonorrhée
interne béli-
gne.

124. Dans la gonorrhée bénigne les malades rendent les urines sans éprouver des cuissons ni des douleurs bien fortes. L'écoulement est plus ou moins abondant, plus ou moins jaunâtre, mais jamais sanguinolent. La tension de la verge n'a pas lieu, et l'érection n'est pas douloureuse; on sent à cette partie une démangeaison qui n'est pas désagréable; cette espèce de gonorrhée est, comme toutes les autres, susceptible d'être répercutée, de se porter, comme elles, sur différentes parties du corps et d'y occasionner les mêmes désordres.

Gonorrhée
interne mali-
gne.

125. La gonorrhée interne maligne est accompagnée de fièvre, d'inflammation, de douleurs

violentes, de gonflement au périnée et à la verge ; les glandes inguinales s'engorgent quelquefois et deviennent sensibles, comme dans le commencement du bubon vénérien ; mais ce léger engorgement, qui est produit par la grande irritation de la partie, disparaît à mesure que l'inflammation de l'urètre se dissipe. Les malades, les chirurgiens mêmes se sont souvent trompés sur la nature de ces tumeurs. Ici la matière coule très-abondamment par l'urètre : elle est jaune, verdâtre ou sanguinolente ; le malade éprouve, en rendant ses urines, des cuissons très-vives ; le gland devient rouge, principalement vers les lèvres de l'urètre. On y ressent des douleurs lancinantes, dont la fréquence et l'intensité augmentent par la chaleur du lit : l'érection est douloureuse. Cette espèce diffère peu de l'aiguë.

126. On nomme gonorrhée sèche, celle où il n'y a que très-peu ou point d'écoulement et dans laquelle le virus, fixé sur les glandes du canal, ne fait que produire une sorte de phlogose érysipélateuse, qui ne donne presque point de matière puriforme. Les symptômes peuvent être violens. Lorsqu'ils sont portés au plus haut degré, les glandes, la prostate même, les vaisseaux de la verge et le gland se gonflent. Quel-

Gonorrhée
interne sèche.

quefois le cordon spermatique et le testicule se tuméfient. On sent sur le dos de la verge une corde noueuse, douloureuse au toucher, surtout à la racine de la verge vers le pénis, et qui se prolonge dans le tissu graisseux de cette partie. Tout le canal de l'urètre participe de cet état et devient très-douloureux par les érections fréquentes. La tuméfaction de la prostate et des autres glandes fait éprouver au malade des difficultés d'uriner, et quelquefois même une rétention totale. Tous ces accidens sont accompagnés d'une fièvre symptomatique, qui ne cesse qu'avec eux.

Gonorrhée
interne hu-
mide.

127. On appelle humide celle dont l'écoulement est plus abondant, séreux, jaune et quelquefois poracé; il se fait sans douleur: le malade n'en ressent pas plus en rendant ses urines, ni dans l'érection, qui n'est pas plus fréquente que de coutume. C'est à tort qu'on a cru cette gonorrhée plus difficile à guérir que les autres. Je l'ai toujours vue affecter la même terminaison, quoique ses premiers accidens ne soient pas les mêmes.

Gonorrhée
interne aiguë.

128. La gonorrhée aiguë, qui est la plus ordinaire, est accompagnée de douleurs vives et d'élanemens dans la verge. La couleur de

L'écoulement est la même que dans la précédente ; elle se termine quelquefois en peu de tems ; mais , s'il s'y joint un fréquent besoin d'uriner et une cuisson poignante , excessive et brûlante dans l'émission des urines , une inflammation considérable en est la suite nécessaire. Lorsque le membre se recourbe , on la nomme chaudepisse cordée. Si par suite l'écoulement se supprime et que le scrotum et les testicules se tuméfient , on dit qu'elle est tombée dans les bourses : quelques uns l'appellent , dans ce dernier cas , gonorrhée ou fluxion testiculaire.

129. La gonorrhée chronique n'est autre chose qu'un flux habituel de matière virulente par la verge ou par le vagin. Elle est la suite des autres gonorrhées négligées , ou dont la curation a été imparfaite. Elle n'est ordinairement accompagnée d'aucune douleur en urinant , ni dans l'érection. La couleur en est d'un jaune-pâle , quelque fois blanche , et la quantité médiocre , mais presque continuelle. Très-souvent le malade n'apperçoit l'écoulement que le matin en s'éveillant , ou lorsqu'il se livre à quelque excès. Chez les femmes elle peut se trouver réunie aux fleurs blanches , qui en rendent le diagnostique très-difficile pour les personnes peu accoutumées à

Gonorrhée
interne chronique.

voir des maladies de ce genre : mais il échappe rarement à l'homme instruit.

Subdivision
de la gonor-
rhée externe.

130. La gonorrhée externe est simple ou virulente, aiguë ou chronique. Le foyer de son écoulement est placé dans les glandes de Tison, qui entourent la racine du gland et du prépuce dans les hommes, et celles des grandes et des petites lèvres chez les femmes.

Gonorrhée
externé sim-
ple, ou bâ-
tarde.

131. La simple, ou bâtarde (c'est ainsi que certains auteurs la nomment), est occasionnée par la malpropreté des parties, et particulièrement chez les personnes dont le prépuce est très-resserré et forme un phimosis naturel. Ses symptômes sont de peu de durée. L'écoulement qui en résulte, est sans odeur désagréable, blanc et plus ou moins abondant.

Virulente.

132. La virulente externe est celle qui survient après la copulation avec une personne gâtée. Dans celle-ci la démangeaison, qui pour l'ordinaire succède à un chatouillement, est forte et douloureuse. L'écoulement a une odeur fétide et désagréable : il est plus abondant que dans la précédente ; sa couleur est jaune et quelquefois verte : il est plus ou moins épais, suivant le degré d'inflammation, et vient communément du gland ou du prépuce, ou de tous deux en même-

tems. Il n'est pas rare de voir de petits chancres autour du gland et dans l'intérieur du prépuce. Ces deux parties se gonflent quelquefois et forment un phimosis, ou un paraphimosis (lorsque le prépuce ne peut s'étendre pour recouvrir le gland). Ces accidens exigent de prompts secours, sans quoi la gangrène se manifeste bientôt et entraîne souvent la perte d'une portion de la verge.

133. La gonorrhée externe est aiguë, lorsque la douleur est considérable et suivie d'une érosion à toute la surface du gland et à l'intérieur du prépuce. Elle diffère peu de la virulente et peut, comme elle, donner lieu au phimosis et au paraphimosis.

Aiguë.

134. La gonorrhée externe se nomme chronique, lorsque la matière qui la constitue transude continuellement, sans beaucoup de douleur; écoulement qui va jusqu'à durer plusieurs mois. On l'a vu très-souvent disparaître, et revenir ensuite au bout de quelques semaines ou de quelques mois.

Chronique.

135. On rencontre par fois une autre espèce d'écoulement, tantôt interne et tantôt externe, qu'il seroit dangereux de supprimer, et dont la guérison s'opère difficilement. C'est celui qui est causé par une dartre (ou par tout autre vice

Ecoulemens
darts, gout-
teux &c.

non vénérien), qui s'est développée dans l'urètre, et qui y reste inhérente. On lui donne le nom de gonorrhée dartreuse, goutteuse, scrophuleuse, etc., suivant le vice dont il procède.

De la gonorrhée en particulier.

136. Nous avons dit plus haut que les différentes espèces de gonorrhées virulentes sont toujours le résultat du coït avec une personne affectée de maladie vénérienne. On convient, en général, que si une gonorrhée parcourt régulièrement ses périodes et qu'elle soit traitée méthodiquement, on la guérit en quarante ou cinquante jours, sans recourir aux antivénériens les plus énergiques (il est cependant des cas qui exigent un traitement plus rigoureux, comme j'aurai soin de le faire observer).

Période ordinaire de la gonorrhée.

Opinions des auteurs sur son siège.

137. Tous les praticiens assurent que le véritable siège de cette maladie est dans le trajet de l'urètre : mais ils ne sont pas d'accord sur le point de ce canal où elle se fixe primitivement. Les uns ont prétendu que c'étoit sur les vésicules séminales, aux canaux déférens, sur la prostate, les autres au bulbe de l'urètre, etc. Quant à nous, nous pensons qu'elle se manifeste d'abord

à l'endroit où le canal commence à s'élargir. Nous sommes d'autant plus fondés à le croire, que les lacunes qui s'ouvrent vers cette partie sont les premières qui reçoivent l'impression du virus et qu'elles présentent un plus grand diamètre. S'il étoit quelqu'un qui eût des doutes à cet égard, il pourroit s'en convaincre par l'ouverture de sujets, morts pendant qu'ils étoient récemment atteints de cette maladie. Rien, d'ailleurs, n'établit mieux la vérité de cette opinion, que les douleurs qu'on éprouve en urinant. Elles se font toujours sentir à l'entrée du canal, vers la base du gland, dans cet endroit plus évasé, qui a été désigné sous le nom de fosse naviculaire.

La nôtre.

138. Les orifices des glandes de cette partie sont, d'ordinaire, les seules que le virus attaque d'abord, et quelquefois les cuissons s'y fixent exclusivement : mais il arrive aussi que l'inflammation se propage dans toute la longueur du canal, qui devient alors très-sensible et très-douloureux. Ceux qui ont cru qu'elle prenoit sa source dans les vésicules séminales et dans la prostate, se sont donc trompés. Si ces organes sont affectés, ce n'est que dans les gonorrhées anciennes, qui se continuent par la maladresse de ceux qui les traitent, ou par la conduite des

malades , qui s'écartent du traitement qu'on leur a prescrit.

Chaude-pisse
cordée.

139. Lorsqu'à l'irritation succède une érosion dans quelque point de l'urètre , quelque légère qu'elle soit , l'humeur âcre qui en découle , corrode la membrane interne , qui étant ainsi irritée , donne lieu à des spasmes , à des contractions douloureuses , d'où il suit , que le canal ne se prêtant plus à l'extension du corps caverneux , la verge se recourbe dans un sens ou dans l'autre , mais le plus souvent en bas ; la maladie prend alors le nom de *chaude-pisse cordée*. Si c'est le ligament suspenseur qui est enflammé , elle se recourbe par en haut (*a*). S'il n'y avoit qu'une branche du corps caverneux , qui fût attaquée , elle se porteroit à droite ou à gauche. On a vu des malades , chez lesquels le membre viril étoit contourné ; mais il est plus commun que la membrane interne de l'urètre soit seule affectée dans un ou plusieurs de ses points ; et , pour lors , la verge ne peut se roidir sans causer des douleurs cruelles.

La fosse naviculaire reçoit les premières impressions du virus.

140. Les premières impressions du virus vénérien , lorsqu'il donne la gonorrhée , se présentent donc toujours à la fosse naviculaire (137),

(*a*) Ce fait est rare , mais je l'ai observé deux fois.

et si elles se propagent le long du canal, ce n'est qu'après un certain tems. Les malades peuvent eux-mêmes s'en assurer, en examinant, avec attention, quel est le point d'où part la douleur. Mais pour ne laisser aucun doute à cet égard, nous allons passer à ce que l'observation nous a démontré d'une manière incontestable.

141. L'anatomie m'a fait appercevoir dans les cadavres de personnes, mortes affectées de cette maladie, des restes d'ulcères, tantôt simples, tantôt fistuleux, placés indistinctement depuis la fosse naviculaire jusqu'au bulbe, qu'ils dépassoient rarement. Parmi ces ulcères, j'en ai trouvé dont les bords étoient calleux, et d'autres qui étoient couverts d'une peau blanchâtre remplie de chairs baveuses, et de forme irrégulière; j'ai vu des cicatrices d'anciens ulcères, ridées et difformes: dans d'autres cas ce n'étoit que des durillons, très-peu volumineux, à la vérité, mais assez saillans pour gêner la sortie des urines et l'éjaculation de la semence, et pour perpétuer l'écoulement.

Preuves anatomiques de cela.

142. Nous avons dit que toutes les gonorrhées étoient à peu près les mêmes (17). Si elles diffèrent entr'elles, en effet, ce ne peut être que par la plus ou moins grande quantité de virus ab-

Circonstances qui rendent les gonorrhées différentes entr'elles.

sorbé, par son plus ou moins d'intensité, par le tempérament du malade, par l'acrimonie de ses humeurs, ou par la texture de ses organes, plus ou moins disposés à en recevoir les impressions délétères. J'ai remarqué que les sujets bien constitués et sains d'ailleurs, en étoient promptement délivrés; mais que ceux qui sont au contraire foibles et cacochymes, ou chez lesquels se trouve un vice psorique, ou dont le sang est naturellement acrimonieux, s'en débarrassent bien plus difficilement. D'après cet exposé raccourci, mais exact, de mes observations sur la nature, les causes et les effets de la gonorrhée, je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs le traitement que je lui oppose, lorsqu'elle est récente.

Méthode curative.

Premiers
moyens.

143. JE COMMENCE, si l'inflammation est médiocre, par ordonner une tisane de fleurs de violette, de mauve et de chiendent, à laquelle on ajoute un peu de réglisse, ou celle décrite N^o. 4, et je fais faire en même-tems des injections simples, N^o. 6. Je fais observer un régime doux et rafraîchissant.

144. Il est indifférent que le malade soit cou-

ché ou debout, pour pratiquer ces injections ; mais il est indispensable de les répéter cinq à six fois (41) chaque jour, en observant de ne jamais s'en servir qu'après les avoir fait tiédir.

On continue ce régime autant de tems que dure l'inflammation, et lorsque les douleurs sont une fois apaisées, je mets le malade à l'usage des pilules, N^o. 10, à la dose de 25 à 30 grains, matin et soir et de deux jours l'un ; en les augmentant ou diminuant selon la force et la constitution du sujet. Quant l'écoulement persiste après avoir continué ces remèdes pendant un mois ou six semaines, j'abandonne cette méthode pour lui substituer les bougies, qui terminent ordinairement la cure en douze ou quinze jours (a).

Suite du traitement.

Cas où j'emploie les bougies.

145. Lorsque les symptômes de la gonorrhée sont véhémens et bien prononcés, l'inflammation et la douleur à la partie ne laissent aucun doute que la maladie ne soit aiguë ou maligne. Je fais alors un nombre de saignées relatif au degré d'inflammation et aux forces du malade, auquel je fais observer un régime délayant et rafraîchissant. Il prend tous les soirs en se cou-

La saignée.

(a) On trouvera la manière de les employer paragr. 384 et suivans.

chant, 15 ou 20 grains de poudre tempérante de Stahl (N^o. 11.) fondue dans trois cuillerées d'eau; ou 12 à 15 gouttes d'eau minérale anodyne d'Hoffman, sur un peu de sucre. Je le mets à l'usage des bains et demi-bains, et à défaut de ceux-là, je lui en fais prendre de locaux, qui consistent à tremper la verge ou toute la partie dans une eau de guimauve légère. Je lui recommande aussi de prendre deux lavemens par jour; il se fait les injections, N^o. 7, et prend chaque jour, deux pintes de tisane, N^o. 4. Je continue ce traitement jusqu'à ce que les douleurs soient presque entièrement dissipées. Je prescriis ensuite les pilules, N^o. 9, dont on prend tous les jours de 15 à 20 grains; d'ailleurs on en diminue ou augmente la dose, suivant les effets qu'elles produisent.

Purgatifs.

846. Ces pilules doivent être prises le matin à jeûn, ou le soir en se couchant, et dans ce dernier cas, le malade ne doit pas souper. Il boira, immédiatement après, un bouillon, ou un verre de sa tisane. Il doit continuer l'usage de ces pilules quinze jours, ou trois semaines au plus, et ne prendre, durant cet intervalle, ni laitage ni aucune espèce de crudité. Si l'écoulement cesse, je mets fin aux remèdes; si au contraire il persiste, j'emploie intérieurement

L'eau ferrée ou toute autre eau minérale, à la dose d'une pinte, prise en trois ou quatre verres dans le courant de la matinée, et je lui fais prendre trois fois par jour une cuillerée de la potion N^o. 8. Je lui fais continuer les injections.

147. La matière qui constitue l'écoulement change souvent de couleur pendant la durée du traitement; d'ichoreuse et de sanguinolente qu'elle étoit dans le principe, elle devient d'un jaune-pâle et blanchit à la fin. Ces différentes nuances proviennent de la disposition des particules qui la composent et du tempérament du malade; car, plus il est bilieux et acrimonieux, plus la douleur est vive, et plus la couleur de l'écoulement est jaune et approche de celle du soufre. Il est des malades chez lesquels la gonorrhée affecte une couleur uniforme dans toute sa durée, mais elle est moins abondante. Vers la terminaison elle diminue, s'épaissit insensiblement et finit par ne plus couler, que pendant la nuit ou le matin, par une ou deux gouttelettes. Cinq ou six jours après, on n'en apperçoit plus du tout. Telle est ordinairement la fin de cette maladie.

L'écoulement varie dans le cours du traitement.

148. S'il arrive qu'après un traitement régulier de deux mois ou deux mois et demi

Si la gonorrhée persiste, j'emploie les bougies.

l'écoulement, quoique diminué de beaucoup, suinte un peu le matin ou à quelque autre heure de la journée, je mets alors le malade à l'usage des bougies, qu'il continue douze ou quinze jours. Ce tems suffit communément pour obtenir la guérison. La manière de se servir des bougies varie, c'est pour cela que je vais indiquer les procédés que j'emploie dans ce cas.

Manière de s'en servir dans ce cas.

149. Je m'assure de l'état de l'urètre, en introduisant une bougie, que je fais parvenir, la première fois, dans la vessie, s'il est possible. Par ce moyen, je sais à point nommé d'où vient l'écoulement. Si sa source est peu profonde, je n'emploie que la longueur qu'il faut pour atteindre et dépasser un peu le point affecté : s'il y en a plusieurs, je pousse la bougie au-delà de celui qui est le plus éloigné.

150. Je suppose, ce qui est assez ordinaire, que le lieu qui fournit l'écoulement soit à la fosse naviculaire, ou à son voisinage ; il devient alors au moins inutile d'aller vexer toute l'étendue de l'urètre : la bougie, dans ce cas, ne doit être introduite qu'à environ trois pouces de profondeur. C'est à cette longueur que je la borne, en coupant l'excédant. Je fixe à

la grosse extrémité de la bougie un fil, dont je contourne en sens contraire, les deux chefs autour du gland et les arrête, après deux ou trois circulaires, par un nœud simple et non serré. Je la laisse introduite deux ou trois heures, et tous les jours je répète la même opération. Je suis le même procédé quand le siège du mal est plus profond; mais comme il est rarement très-avancé du côté de la vessie, une longueur de cinq ou six pouces doit suffire à la bougie.

151. Pendant l'emploi de ces moyens, le suintement devient plus abondant, tant par la suppuration du point malade, qui est très-distinctement marquée sur la bougie, que par la plus grande sécrétion que détermine la présence de ce corps étranger dans l'urètre. Il se tarit bientôt et le malade est agréablement surpris lorsque, deux ou trois jours après l'abandon de la bougie, il ne sent plus aucune douleur à la partie et ne voit aucune trace d'écoulement.

Leurs effets.

152. Telle est la marche qui m'a constamment réussi, et au moyen de laquelle je suis toujours parvenu à tarir les gonorrhées, en conservant ou en rendant au canal son dia-

mètre naturel et toute sa souplesse. Les succès que j'en ai obtenus depuis plusieurs années , me font désirer que ma méthode soit plus généralement employée par les gens de l'art. Alors , on ne verra pas ces écoulemens devenir intarissables , fatiguer les malades et déconcerter ceux qui les traitent.

La gonorrhée
peut devenir
chronique.

153. Lorsque cette maladie passe l'époque ordinaire de sa terminaison , elle devient chronique , habituelle. Je suis consulté chaque jour , pour des gonorrhées de cette espèce , qui troublent le repos de ceux qui en sont atteints et leur rendent la vie désagréable. Je vois assez souvent des malades qui ont passé par les grands remèdes , sans éprouver un mieux sensible. Il est constant que la gonorrhée élude quelquefois l'action de toute sorte de traitemens connus , quoique bien administrés. Cela arrive principalement lorsqu'un vice scorbutique , ou tout autre , se trouve mêlé et confondu avec le vice gonorrhéïque.

154. Le plus grand nombre de ceux qui sont affectés d'une gonorrhée rebelle y font peu d'attention. La jeunesse , surtout , aveuglée par la force des passions , ne sent pas combien il est dangereux de vivre avec un

semblable ennemi et s'expose à traîner des jours languissans , en négligeant un écoulement qu'on doit regarder comme une vraie suppuration , laquelle affoiblit de plus en plus les malades déjà fatigués par les excès. Lorsque l'on ajoute à ce mal , déjà trop grave par lui-même , celui de médicamens administrés sans choix et sans discernement , peu à peu la santé se détruit ; et la plupart de ces victimes finissent par tomber dans le marasme et périssent misérablement.

155. Rien n'est plus commun que de voir des personnes affligées de gonorrhées ou de quelques-uns de leurs accidens consécutifs , se soumettre une ou plusieurs fois à l'action du mercure. Que s'ensuit-il de là ? Que l'écoulement devient plus fort et plus rebelle , et que la difficulté d'uriner , s'il en existoit une , se change en strangurie , en suppression totale d'urine ; parce que les obstacles augmentent presque toujours par une fausse pléthore qui suit l'application des grands remèdes. On doit donc regarder le traitement mercuriel comme inutile et quelquefois même dangereux , lorsqu'on n'a pas lieu de soupçonner un vice qui l'exige.

Traitement
mercuriel.

Ses mauvais
effets.

Il doit être
précédé du trai-
tement local.

156. Dans ce cas, il est plus prudent de combattre les accidens pressans par des remèdes locaux et, lorsque le malade est hors de danger, de le soumettre à l'action des anti-vénériens, employés toujours avec précaution et suivant les circonstances. Je vais rapporter quelques exemples qui feront sentir, mieux que tous les raisonnemens, les cas où les anti-syphilitiques sont inutiles, ceux où ils doivent être associés au traitement local, et enfin le tems où il est à propos de les administrer.

1er. exemple.
Mauvais effets
du mercure.

157. Le 29 du mois de mai 1785, je fus appelé rue Thibautodé, auprès d'un malade qui portoit depuis quelques années une gonorrhée habituelle, accompagnée d'une dysurie qui revenoit par intervalles, et pour laquelle j'avois été consulté plusieurs mois auparavant. Il n'urinoit presque point depuis trois jours, quoiqu'il fut tourmenté par des envies continuelles et des douleurs violentes. Un an auparavant on lui avoit fait subir plus de vingt frictions d'un gros et demi chacune : elles n'avoient point amélioré son état. Quelque tems après il se servit, pendant un mois, de bougies pleines, de gomme élastique, qui le soulagèrent au point, que quoique le cours des

urines ne fût pas entièrement rétabli et qu'il restât un léger écoulement , il se crut guéri. Au mois de mai de l'année suivante, époque où il me fit appeler , il se trouva plus mal qu'il n'eût jamais été , et il eut bientôt une rétention d'urine , à laquelle il faillit succomber. Deux saignées , quelques bains , des fomentations émollientes procurèrent un léger dégorgement des urines ; ce qui allégea ses souffrances. Le médecin qui le dirigeoit lors de ce dernier accident , proposa de le soumettre une seconde fois à l'action du mercure , disant que le traitement antérieur avoit été ou mal administré , ou insuffisant. Son avis prévalut et je me retirai. Le malade eut de la peine à se laisser persuader ; mais ses parens et ses amis le déterminèrent. Les bains furent donc commencés , et continués jusqu'au nombre de seize ; on reprit les frictions. Dès la quatrième la difficulté augmenta à un tel point , qu'il ne rendoit plus ses urines que goutte à goutte , avec des douleurs excessives. On en fit deux au périné , dans l'espoir , sans doute , de diminuer l'évétisme de cette partie. Mais bien loin de le faire disparoître , elles supprimèrent totalement les urines. On fit venir le chirurgien ordinaire , qui essaya d'introduire

une algalie, ensuite une sonde de gomme élastique très-fine : tout cela ne produisit que quelques gouttes de sang. C'est dans ce moment que je fus mandé de nouveau, et voici l'état dans lequel je trouvai le malade, ou plutôt le moribond. La fièvre étoit très-forte, le pouls intermittent, le ventre extraordinairement tendu. Tous ces symptômes étoient accompagnés de sueurs qui répandoient une odeur d'urine très-incommode, de nausées, de hoquets même et de vomissemens. La veille et dans la matinée il étoit survenu des convulsions très-fortes et très-douloureuses, qui avoient cependant paru céder aux antispasmodiques ; mais la vraie cause de leur cessation étoit le sphacèle à la vessie. Je tentai de le sonder avec une bougie, ensuite avec une sonde flexible : Je n'obtins que quelques gouttes d'une matière grisâtre, putride et d'une odeur cadavéreuse. Tous ces signes effrayans me déterminèrent à annoncer aux parens une mort prochaine. Un d'entr'eux me répondit que je ne connoissois rien à l'état du malade. Il étoit environ deux heures quand je me retirai, on vint m'apprendre sa fin peu de tems après.

1^{er} exemple,
où le mercure
est inutile.

158. Au mois d'octobre 1784, un de mes amis m'amena à l'hôtel d'Anjou, rue Maçon,

pour voir un de ses parens , qui souffroit peu , à la vérité , en rendant ses urines , mais qui avoit depuis sept ans un écoulement très-abondant et de couleur verte. Il avoit subi les remèdes à bordeaux et n'avoit pas été même soulagé. Le même traitement lui avoit été réitéré à Lyon. On lui avoit ensuite administré une très-grande quantité de pilules d'abord mercurielles , puis balsamiques et astringentes , qui ne l'avoient point guéri. Le malade inquiet de son état et voulant y mettre fin , vint à Paris et s'adressa à un homme de l'art , qui lui ayant montré l'indispensable nécessité des grands remèdes , le détermina à se laisser frictionner , quoiqu'il avouât s'être déjà soumis deux fois à cette épreuve. De ces nouvelles frictions pratiquées très-régulièrement il s'ensuivit que l'écoulement augmenta et que la difficulté devint plus grave. Le motif qui avoit porté le chirurgien de Paris à prendre ce parti étoit sans doute un engorgement qui étoit resté à l'épididyme de l'un des testicules , à la suite de l'inflammation de cet organe , survenue au malade pendant sa route. Lorsqu'il me fut adressé pour lui faire subir un quatrième traitement , la tuméfaction du testicule avoit presque entièrement disparu , mais la matière étoit

toujours abondante, couleur de soufre, et la difficulté d'uriner plus forte que jamais. Je me bornai à l'usage des bougies ; au bout de deux mois tous les accidens furent dissipés, et la personne, que j'ai eu occasion de voir un an après, jouissoit de la meilleure santé.

III^e. exemple,
où le mercure
est nécessaire.

159. Un négociant me fut adressé pour lui administrer les bougies. Il avoit éprouvé deux gonorrhées, qu'on avoit traitées assez légèrement, l'une à Paris et l'autre à Londres. La dernière avoit été guérie en apparence (car elle revenoit de tems à autre) avec une certaine poudre rouge étendue dans un verre d'eau, dont il se servoit en injection. Lorsque l'écoulement parut être tari, il ressentoit, par intervalles, des démangeaisons entre le gland et le prépuce, avec un petit suintement qu'il faisoit disparoître au moyen de lotions d'eau simple et de vinaigre. Il avoit observé que depuis le traitement subi à Londres, le jet de ses urines perdoit de sa grosseur et que, pour peu qu'il s'écartât de son régime ordinaire, il éprouvoit des rétentions d'urine. Le D. Dehorne, qui me chargea de ce malade, prétendit que, par le moyen des bougies, il seroit délivré d'un vice qu'il regardoit comme local. Je lui fis cependant part de mes soupçons

cons et lui proposai de faire quelques frictions sur la fin du traitement. Il insista, et le malade fut effectivement réduit à l'usage des bougies. Au bout de quelques semaines il parut tout à fait guéri et repartit pour Londres, où ses affaires l'appeloient. Six mois après il revint dans le même état, et s'étant adressé directement à moi, je le conduisis chez le même médecin, où nous convînmes de nouveau du traitement local, et de le passer par les remèdes. Il fut complètement guéri dans l'espace de deux mois et demi.

160. Des trois faits que je viens de rapporter, les deux premiers prouvent évidemment qu'une gonorrhée qui n'a été ni déplacée ni répercutée par des remèdes mal entendus, mais qui a résisté à un traitement anti-vénérien méthodique, n'est qu'un vice purement local, qu'il faut traiter comme tel; et que, dans ce cas, c'est à pure perte qu'on fatigue les malades par l'usage des mercuriaux, lesquels, loin d'attaquer la maladie, deviennent nuisibles lorsqu'on les prodigue sans mesure et sans discernement. Le troisième exemple est une preuve manifeste de la nécessité de joindre les anti-vénériens aux moyens locaux, lorsqu'il paroît probable que le virus s'est glissé

Conséquences
tirées de ces
faits.

dans la circulation et qu'il a affecté la masse générale des humeurs. Le malade qui fait le sujet de ma 26^e. observation offre un cas tout à fait semblable.

Moyens qui
peuvent sup-
pléer aux fric-
tions.

161. Quoique les frictions soient le moyen dont je me sers le plus souvent en pareille circonstance , on peut néanmoins leur substituer quelques préparations mercurielles, qu'on fait prendre intérieurement, et qui produisent les mêmes avantages. On est sur-tout obligé d'en venir là , lorsque les malades n'ont pas la liberté de se frictionner. La liqueur fondante de Van-Swiéten, celle de Pressavin, les pilules et les syrops mercuriels sont les remèdes auxquels on doit donner la préférence.

CHAPITRE II.

De la gonorrhée chronique ou habituelle.

162. LORSQUE dans le chapitre précédent j'ai terminé le traitement des gonorrhées (sur-tout de celles qui ne cèdent pas aux remèdes ordinaires) par l'usage des bougies , je n'ai pas eu intention de parler des gonorrhées habituelles , chroniques ou opiniâtres , qui seront l'objet de ce chapitre. Quoiqu'elles soient toujours la suite de celles dont j'ai déjà fait mention , je vais les différencier et décrire le traitement que je leur oppose , soit qu'elles soient simples , ou compliquées de virus.

163. Si l'on envisage les gonorrhées anciennes et rebelles relativement à la manière dont se fait l'écoulement , il y en a de trois sortes. La première n'est qu'un suintement continu par l'urètre , lequel humecte sans cesse l'extrémité de ce canal et tache toujours le linge. La seconde se réduit à quelques gouttes de matière puriforme , qu'on apperçoit sur-tout le matin , en s'éveillant , ou en pressant un peu le bout de la verge ; et dans le troisième , l'écoulement

Trois sortes
de gonorrhées
chroniques.

ne paroît que lorsque le malade s'écarte du régime ordinaire, pour se livrer à quelque excès.

Cette maladie est la suite des autres gonorrhées.

164. J'ai dit plus haut que l'écoulement habituel succédoit, pour l'ordinaire, aux autres gonorrhées, de quelque genre qu'elles fussent : on a cependant remarqué qu'il étoit plus souvent la suite de celles qui sont aiguës ou malignes. Au reste, il a communément lieu sans douleurs bien sensibles. S'il y en a quelquefois, ce sont des picotemens, ou irritations momentanées, qui se font sentir dans le point affecté de l'urètre. On ressent aussi à cette partie une petite douleur sourde, lorsqu'on y promène le doigt avec pression.

Qualités de l'écoulement.

165. La matière diffère suivant les sujets, en consistance et en couleur. Tantôt elle est épaisse, et tantôt claire et séreuse; cette dernière est toujours plus tenace. La couleur est laiteuse; dans d'autres cas elle est un peu jaune et quelquefois verdâtre, ailleurs elle est cendrée. Quelques-uns ont cru voir dans la consistance et la couleur de l'écoulement des signes certains pour connoître le lieu de son foyer, les causes qui l'entretiennent et ses complications. L'expérience a démontré qu'on n'avoit jamais aucune de ces connoissances posi-

tives, que par l'examen des circonstances qui ont précédé et par l'intromission d'une bougie.

166. Ceux qui n'ont pas été à portée de voir et de soigner beaucoup de ces écoulemens et qui ne savent pas les apprécier, entretiennent leurs malades dans une fausse sécurité, en leur persuadant que ce n'est autre chose qu'un *relâchement*. Mais les maîtres de l'art en ont une idée bien différente (a). Ils les considèrent comme une des sources les plus communes de la vérole, soit pour eux, soit pour leur postérité, et d'une foule de maux produits par les dérangemens qu'éprouve l'excrétion des urines.

167. La nature et le siège de l'écoulement habituel varient comme ceux des gonorrhées ordinaires. Aussi doit-on le traiter selon le lieu qu'il occupe, son ancienneté et les vices quelconques qui le compliquent et l'entretiennent. Il est d'autant plus difficile à guérir, que son siège est plus avancé dans l'urètre. La même difficulté est accrue par le nombre et la malignité des ulcères qui fournissent cette supuration, par la rénitence de leurs bords et

Ce qui le rend plus ou moins difficile à tarir.

(a) Voyez les observations de Sanchez sur les mal. vénériennes, publiées par Andry, page 141.

celle des tumeurs lymphatiques , ou par la complication du virus vénérien ou de tout autre. En général , plus le siège approche de la vessie , plus les malades sont exposés à des accidens fâcheux , et plus la guérison est difficile à obtenir.

168. Les auteurs , divisés d'opinion , rapportent les écoulemens chroniques à sept causes différentes , qui sont : 1^o. La perte de semence , 2^o. les ulcères formés dans le canal de l'urètre , 3^o. les tumeurs et les ganglions lymphatiques dans l'intérieur de ce canal , 4^o. les rétrécissemens permanens de la membrane interne de l'urètre , 5^o. le relâchement ou affoiblissement des sphincters des orifices excréteurs des glandes urétrales , 6^o. l'affection catarrheuse de la vessie et son ulcération , soit à son col , soit dans son intérieur ; 7^o. la métastase ou la migration du flux hémorrhoidal sur le système vasculaire des parties génitales de l'un ou de l'autre sexe.

On l'a rapporté à sept causes différentes.

166. La nature , les causes et le siège de la gonorrhée habituelle n'ayant point été bien connus , les praticiens ont erré lorsqu'ils ont voulu en établir la théorie. Ceux qui ont prétendu que la matière gonorrhéïque étoit de la liqueur séminale , se sont trompés ; car est-il

1^o. à une perte de semence.

vraisemblable qu'un homme, quelque vigoureux qu'on le suppose, pût supporter long-tems une perte aussi abondante de cette liqueur précieuse et essentielle à la vie, sans éprouver un dépérissement, une prostration de forces qui le conduiroient bientôt au marasme ? Et dès-lors son état rentreroit dans la classe des maladies que Tissot décrit sous le nom de consommions dorsales, et qu'Hyppocrate nomme *tabes dorsalis*. On rencontre cependant beaucoup de personnes qui se familiarisent avec ces sortes d'affections de manière qu'elles les portent pendant dix, quinze et vingt ans, sans que leur santé en soit extraordinairement altérée (a).

Raisonnement qui infirme cette opinion.

170. Au reste que pourroit-on répondre à Arnaud, lorsqu'il dit avoir vu la gonorrhée se manifester et se continuer des années entières sur des eunuques ? Que me répondroit-on à moi-même qui en ai traité (b) ? Cette dernière question reste sans réplique. Eh ! comment, en effet, supposer un flux de semence chez des individus privés par la

On a vu la gonorrhée sur des eunuques.

(a) C'est sans doute le sentiment que nous combattons ici, qui a fait dénommer ainsi cette maladie. On l'appèle gonorrhée, de deux mots grecs, γόνι ou γόνος, semence, et πεία, je coule.

(b) J'ai soigné et guéri une gonorrhée chez un menuisier de cette ville, qui, dans sa jeunesse, avoit subi la castration pour cause de maladie.

mutilation des organes propres à l'élaborer et à lui servir, en partie, de réservoirs?

Écoulement
de semence non
gonorrhéique.

171. Il ne faut pas confondre avec la gonorrhée un écoulement blanc qui a lieu sans plaisir ni douleur chez quelques personnes, même les plus sages, et qui est provoqué par les efforts que nécessite l'éjection des matières stercorales, sur-tout dans l'état de constipation. J'ai cru remarquer sur deux individus qui avoient cette maladie, que la matière qu'ils rendoient n'étoit que de la semence, mêlée avec une plus ou moins grande quantité de mucus émané des glandes urétrales; ils étoient frêles et pâles, et leur constitution en général, foible et languissante. Je crois que l'on peut raisonnablement attribuer cet écoulement involontaire et contre nature à l'atonie des orifices des canaux éjaculateurs, quelle que soit la cause qui ait produit cette dernière.

172. Les écrivains ne pensent pas tous de même, bien s'en faut, sur la nature, le siège et les causes du vice qui entretient les gonorrhées habituelles. On peut même dire que leurs sentimens à ce sujet sont souvent opposés, et qu'assez fréquemment le même auteur est en contradiction avec ses propres principes. La plupart croient qu'il faut les rapporter, comme à

2^e

à des ulcères dans l'urètre.

une cause prochaine , à des ulcères plus ou moins sordides , qui se rencontrent dans l'intérieur du canal de l'urètre , et dont les bords durs et calleux et les chairs baveuses empêchent la cicatrisation.

173. Je ne crois pas qu'une gonorrhée récente , comme je l'ai déjà prouvé , provienne d'ulcères dans l'urètre. Je pense au contraire , avec Arnaud et Simons , qu'elle est produite par l'irritation de la membrane interne de ce canal ; irritation qui occasionne une sécrétion plus abondante , et morbifique , de l'humeur muqueuse de ses glandes. Je conçois cependant que le laps du tems , la négligence des malades , leur inconduite , les remèdes mal administrés , la complication de la maladie , peuvent déterminer des points d'ulcération sur la membrane intérieure de ce conduit (*a*). Je conçois , dis-je , que les bords de cette solution de continuité venant à se durcir , elle se cicatrise d'autant plus difficilement , que les parois de l'urètre sont sans

(*a*) J'ai vu un malade chez qui une injection trop chargée de sublimé corrosif produisit une érosion si considérable , qu'il s'ensuivit une supuration très-copieuse et sanguinolente. La même chose peut avoir lieu lorsqu'on s'injecte avec les dissolutions de vitriol , les styptiques ou d'autres substances âcres.

cesse abreuvées par la quantité de mucus âcre et virulent qui y est filtrée ; et que , la substance qui étoit destinée à opérer la réunion étant entraînée par l'émission des urines , ces ulcères doivent ainsi se perpétuer et s'agrandir chaque jour.

174. Quelquefois un seul ulcère dans l'urètre entretient l'écoulement : souvent il y en a plusieurs , j'en ai trouvé jusqu'à trois et quatre. Si quelqu'un d'eux , ou tous ensemble ont des bords calleux , ou si deux ulcères placés l'un vis-à-vis de l'autre produisent entr'eux une adhérence ou une cloison , quelque petite qu'elle soit , dans ces deux cas la dysurie a lieu avec la gonorrhée habituelle.

Plusieurs auteurs en nient l'existence.

175. Plusieurs praticiens nient l'existence des ulcères dans l'urètre , et prétendent que la cause de toute gonorrhée ne doit être attribuée qu'à la sécrétion des glandes , augmentée par l'activité du virus. La gonorrhée récente seroit donc selon eux , à l'égard de la membrane interne de l'urètre , ce qu'est le coriza à la membrane pituitaire. Dans l'une et l'autre de ces maladies , les membranes sont irritées , j'en conviens ; et c'est cette irritation qui produit l'écoulement muqueux qui les caractérise dans le commencement. Mais n'arrive-t-il pas souvent que l'hu-

meur âcre et corrosive du catarrhe donne lieu à cet ulcère connu sous le nom d'ozène ? N'arrive-t-il pas plus souvent encore qu'elle attaque si fortement la peau qui revêt les narines et la lèvre supérieure, qu'il se fait des gerçures profondes et douloureuses, qui rendent une matière ichoreuse et très-souvent du pus ? Pourquoi donc l'humeur qui coule de la membrane interne de l'urètre, bien plus délétère que celle qui provient de la membrane pituitaire, et chargée par cette raison de principes de causticité et d'acrimonie, ne corroderoit-elle pas le canal, au point d'y produire des ulcères ?

176. Je puis assurer que j'en ai rencontré de très-distincts en examinant, après leur mort, l'urètre de plusieurs sujets qui avoient des gonorrhées anciennes. La forme en étoit tantôt ronde et tantôt ovale, quelquefois irrégulière. Les bords étoient véritablement durs et calleux, et le centre étoit enfoncé. Chez un de ces individus, l'ulcère qui étoit situé à la fosse naviculaire étoit accompagné d'une légère phlogose ; le reste de l'urètre étoit dans l'état naturel ; un autre présentoit deux ulcères, l'un à la fosse naviculaire, qui étoit également déprimé vers son milieu, et dont la circonférence étoit très-dure ; l'autre placé à deux travers de

Cependant
j'en ai vu.

doigts plus loin , formoit un petit corps dur , à peu près rond et percé en cul-de-sac. On y enfonçoit aisément la tête d'une épingle. Si quelqu'un pouvoit douter des faits que je mets ici en avant , il me seroit facile de le convaincre , en lui montrant de ces sortes d'ulcérations qu'on apperçoit souvent près de l'orifice du canal , quand il est suffisamment dilaté. Les deux exemples suivans prouveront , d'une manière incontestable , l'existence de ces ulcères.

Ier. fait à l'appui.

177. En 1786 , je fis voir au C. Fourcroy , des faculté et société de médecine , un malade que je traitois , chez lequel un ulcère de cette nature s'étoit fait jour au-dehors. Je fus obligé , pour que cette fistule se cicatrisât , de diviser le reste de l'urètre de bas en haut : je m'y déterminai d'autant plus volontiers , qu'elle étoit placée près de l'orifice naturel du canal , et que la perte de substance considérable ne laissoit plus l'espoir de son rétablissement. Je voulois , par ce moyen , éviter l'inconvénient de deux ouvertures. La réunion en fut presque entièrement opérée. Le seul désagrément qui en a résulté pour le malade , c'est que l'orifice s'étend sur la partie inférieure de la verge trois ou quatre lignes plus loin que dans

l'état naturel. J'ai traité un ulcère semblable chez un autre malade : celui-ci étoit le résultat d'une gonorrhée externe , maligne et négligée.

178. L'année dernière , dans le courant de messidor , je donnai mes soins à un jeune marinier de l'âge de 24 ans. Il avoit eu deux ans auparavant une gonorrhée qui l'avoit fait peu souffrir dans le principe , mais qui couloit encore assez abondamment lorsqu'il me fut adressé , soit qu'il eût négligé le traitement qu'on lui avoit prescrit , soit aussi la tenacité de sa maladie. Il se détermina à employer les bougies. J'examinai son état et je vis à l'extérieur de la verge , à un pouce et demi du gland , une petite tumeur de la grosseur d'un pois. Ce bouton paroissoit dur et profond ; en le touchant un peu fort et en conduisant la pression le long du canal , le pus en sortoit comme d'un foyer. Vers le milieu étoit un point plus rouge et plus enflammé ; je n'y sentoie aucune fluctuation , je me déterminai cependant à y appliquer un emplâtre de diachilum gommé , de la largeur d'une pièce de quinze sols. Le lendemain le malade vint me trouver et me dit que l'onguent n'avoit pas tenu ; effectivement , l'urine l'avoit détaché. Je le fis uriner

IIe. fait.

devant moi et je vis sortir par le petit trou qui s'y étoit formé, une ou deux petites gouttes d'urine. Comme j'avois différé l'usage des bougies, en quatre jours cette ouverture devint si grande, qu'elle transmettoit autant d'urine que l'orifice naturel : cela n'avoit pas lieu sans de très-fortes cuissons. Je commençai dès-lors à lui passer des bougies ; je lui fis subir les remèdes, et au bout d'un mois la fistule et l'écoulement avoient disparu.

179. On voit clairement par ces deux faits l'existence des ulcères, rejetée par quelques auteurs et admise par beaucoup d'autres. Il n'est pas besoin de preuves aussi fortes, pour y croire sincèrement. D'ailleurs tous ne présentent pas une malignité aussi marquée : il en est certainement qui n'offrent ni bourlets ni cavités, et qui n'en sont pas moins des ulcères, quoique superficiels.

Comment je
m'assure de la
présence de ces
ulcères.

180. Lorsque ces ulcères sont placés trop avant dans l'urètre pour qu'on puisse les appercevoir à la simple inspection, je m'assure de leur existence par l'introduction de la bougie. Je juge, en la retirant, des endroits qui fournissent la suppuration ; et je regarde ces différens points comme autant d'ulcères, parce

que la bougie sort couverte de pus, de la même manière que si on l'eût appliquée sur une plaie de toute autre partie du corps. Mon opinion a eu et à peut-être encore des adversaires puissans, mais elle a aussi des partisans célèbres. Nisbet, Arnaud, Swédiaur (a), Fabre et Petit ont reconnu des ulcères dans l'urètre, qu'ils ont regardés comme une des causes de l'écoulement habituel; mais il me suffiroit de nommer Astruc, qui s'explique très-clairement à cet égard, dans son *traité des maladies vénériennes*, liv. 3, chap. 4 (b). Je crois, d'un autre côté, qu'il n'est pas aujourd'hui de praticien instruit et de bonne foi, qui n'ait été convaincu de cette vérité par sa propre expérience.

181. Les tumeurs lymphatiques dont parle le C. Peyrilhe (c) sont une autre cause qui contribue non moins communément à perpé-

3°. Aux tumeurs lymphatiques dans le canal.

(a) Nisbet, ouvrage déjà cité, page 93.
Arnaud, page 128.

Swédiaur, traduction de *Gibelin*, pag. 69.

(b) Mais une chose fort extraordinaire et que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, c'est qu'en donnant la définition de la gonorrhée habituelle, le même auteur en regarde l'écoulement comme une perte de semence, et qu'il est par conséquent en contradiction avec lui-même.

(c) *Remède nouveau*, pag. 220 et suivantes.

tuer les gonorrhées. S'il s'agissoit d'exposer ici ce que nous entendons par ces sortes de nodosités, nous dirions sans hésiter que nous avons cru nous appercevoir qu'elles étoient de même nature que celles qui surviennent en pareil cas aux glandes du palais, au reste de la bouche, aux gencives, sur la langue, sur les lèvres et aux paupières. Cernées vers leur base par une inflammation qui engorge les parties environnantes, elles se terminent en une surface plate, qui présente une peau blanchâtre d'environ une ligne de diamètre, recouvrant une humeur âcre et limpide qui entretient la cavité où elle est retenue dans un état d'érosion, laquelle constitue précisément l'intensité et la permanence de la maladie.

J'en ai trouvé plusieurs.

182. J'ai observé fréquemment aux parois de l'urètre de petits durillons lymphatiques, quelquefois ulcérés. Je les ai trouvés tantôt isolés, tantôt groupés. Je les ai même fait toucher à feu Doublet, méd. de la faculté de Paris, qui a bien voulu suivre le traitement de la personne qui fait le sujet de ma 3^e. observation. Ces duretés étoient très-apparentes sur le malade dont il est question dans la 4^e. ; j'en appelle, à cet égard, au témoignage du citoyen Jeanroy,

Jeanroy, sous l'inspection duquel j'ai administré les remèdes (a).

183. Outre les ulcères et les tumeurs lymphatiques que je regarde, avec le C. Peyrilhe, comme une des causes les plus fréquentes des gonorrhées anciennes, on a pensé que les embarras de l'urètre pouvoient y donner lieu (b); mais dans les cas de rétrécissement, j'ai cru voir les ulcères dont j'ai parlé plus haut, avec des bords saillans et calleux, ou bien encore les ganglions lymphatiques squirrosés, lesquels oblitèrent le conduit et perpétuent l'écoulement. Je pense au contraire, qu'une cicatrice vicieuse, inégale ou raboteuse peut gêner le cours des urines, mais ne donne le plus souvent aucune marque d'écoulement.

4°. Aux rétrécissemens de l'urètre.

184. La gonorrhée habituelle a été attribuée par quelques-uns à une *constitution relâchée*, à une humeur qui transude continuellement par

5°. Au relâchement des glandes de ce canal.

(a) La Peyronie est le premier qui les a regardées comme cause d'impuissance chez certains sujets, ainsi qu'on peut le voir dans les mémoires de l'académie de chirurgie, tom. 2, page 318 et suiv. Louis Petit en parle aussi dans le même volume, page 133.

(b) Voyez Hunter, page 139 et suivantes.

les orifices des glandes de l'urètre. Je ne crois pas qu'on puisse appuyer cette idée par aucune observation juste : car si elle devoit son existence à cette cause, les toniques et les astringens suffiroient pour la détruire. Il me paroît aussi peu vraisemblable d'attribuer les écoulemens chroniques au catarrhe ou aux ulcérations de la vessie. Dans ces affections vésicales, j'ai bien observé que les urines étoient glaireuses, purulentes et même sanguinolentes ; mais je n'y ai jamais rien vu qui ressemblât à une gonorrhée (a).

6°. Au catarrhe de la vessie.

7°. A la métastase du flux hémorrhoidal.

185. On a dit que les matières séreuses et muqueuses des hémorrhoides portées sur les parties de la génération, pouvoient entretenir l'écoulement. On a encore prétendu qu'il pouvoit être fomenté et même déterminé par l'écoulement supprimé d'un cautère, d'un seton, d'un vésicatoire, par celui d'une dartre, d'une gale, etc. ; je crois d'autant plus volontiers à ces assertions, que j'en ai vu des exemples dans ma pratique. Mais quant à l'opinion qui veut que ces mêmes causes, supprimées d'elles-mêmes, puissent être remplacées par une gonorrhée non syphilitique, l'expérience ne

(a) Voyez la 2^{se}. observation.

m'ayant pas fourni de preuves en sa faveur, je suspendrai mon jugement.

186. Tout le monde connoît les effets tenaces des vices dartreux, scrophuleux, scorbutique, arthritique, et même des affections psoriques. Ces vices, lorsque l'économie animale en est imprégnée jusqu'à un certain point, produisent des ravages qui, s'il n'est pas impossible de les arrêter, deviennent au moins des obstacles assez forts pour mettre à l'épreuve les remèdes les plus énergiques et les plus sûrs. Le virus vénérien étant confondu avec eux et la gonorrhée participant de leur nature, la difficulté de la tarir augmente toujours en raison de leur concurrence. Il est prouvé qu'ils ont donné lieu à des ulcères malins dans l'urètre, et même à des rétrécissemens, comme l'ont rapporté Hunter et Arnaud. « Les diathèses psorique, dartreuse, etc. » dit le C. Peyrilhe (a), « Communiquant à la matière propre de l'écoulement gonorrhéique leur aiguillon acrimoneux, rendront les gonorrhées qu'elles compliqueront, beaucoup plus rebelles que celles que ces vices ne compliqueront point ».

Les diathèses dartreuse, scrophuleuse, &c. rendent la gonorrhée plus rebelle.

(a) Remède nouveau contre les maladies vénériennes, page 217.

Influence de
la transpiration.

187. Il est certain aussi, comme l'a remarqué ce dernier auteur, que l'état de la transpiration ne contribue pas peu à prolonger ou à faire disparaître les écoulemens; et par cela même ils résistent d'avantage en hiver qu'en été, chez les vieillards que chez les adolescens, chez les femmes que chez les hommes. Les praticiens de tous les tems en ont été si bien convaincus, qu'ils leur ont opposé les sudorifiques, dont on fait encore un très-fréquent usage aujourd'hui.

Méthode curative.

Moyens proposés jusqu'à présent.

188. Le traitement de la gonorrhée habituelle n'a été assujetti, jusqu'à présent, à aucune méthode générale. Chaque praticien a proposé des remèdes, qu'il a regardés comme infaillibles, parce qu'ils avoient réussi dans quelques cas particuliers. De ce nombre sont les préparations mercurielles sous toute sorte de formes, les baumes, les thérébentines, la teinture de mouches cantharides, l'eau de Rabel, les astringens, les toniques, les injections de toute espèce, et une infinité d'autres médicamens tant internes qu'externes, qui échouent

la plupart du tems dans les gonorrhées récentes. L'expérience prouve qu'ils ne produisent pas dans celles-ci des effets plus salutaires ; heureux encore les malades auxquels ils ne sont pas nuisibles.

189. On a aussi recommandé l'application locale du cautère, du seton, pour dériver l'humour gonorrhéique ; cette pratique, loin de réussir, n'est devenue qu'un surcroît d'incommodités : le vésicatoire au périnée ; j'en ai vu un qui, loin de tarir l'écoulement, a suscité une dartre des plus rebelles : les bains et les injections d'eau de mer, les eaux minérales du Mont-d'or, de Plombières, de Barèges etc. ; mais quand même ces moyens seroient bons, ils ne sont pas à la portée de tout le monde. On a parlé de l'exercice du cheval et de l'électricité, que je n'ai jamais éprouvés, et qui sont probablement d'un effet bien inférieur à celui des bougies.

190. L'inefficacité de tant de remèdes força plusieurs praticiens à varier leur traitement dans ces affections opiniâtres. Daran, André, Goulard, Arnaud et plusieurs autres les traitèrent avec des bougies médicamenteuses, de la même manière que les stranguries et les

On employa
autrefois les
bougies.

Ce qui les fit
abandonner.

difficultés d'uriner. Ils reconnurent en effet, que de tous les moyens employés jusqu'alors celui-là étoit le meilleur, comme plusieurs praticiens célèbres l'avoient aujourd'hui. Mais, d'un côté, l'espèce de mystère qu'ils firent de leur composition, la difficulté de s'en procurer de véritables, de l'autre l'embarras, l'assujettissement et même la douleur, quoique très-supportable, qu'entraînoit l'usage de la bougie, servirent de prétexte à l'abandon d'une pratique qui méritoit, au contraire, d'être encouragée. Ce ne fut qu'en 1787 qu'après m'être livré long-tems et d'une manière exclusive au traitement des maladies syphilitiques et avoir éprouvé les succès incomplets des moyens ordinaires, j'essayai de la faire revivre. Je l'ai toujours suivie depuis ce tems, et elle m'a constamment réussi. Plusieurs de mes confrères en ont fait usage et en ont recueilli les mêmes avantages.

Motifs qui
m'ont engagé à
les faire revivre.

191. L'insuffisance bien reconnue des autres moyens usités me détermina donc à employer les bougies contre les gonorrhées anciennes et les maux qui les accompagnent. Je me servis, pour cela, de substances propres à combattre ces sortes d'affections. Je disois, en réfléchissant à leur opiniâtreté : s'il existe dans l'urètre

un ou plusieurs ulcères dont les bords durs et calleux s'opposent à leur cicatrisation, et s'il s'est formé des duretés ou de petits ganglions lymphatiques sur les parois de ce canal; s'il y a aussi des rétrécissemens ou des glandes tuméfiées et engorgées dans ce conduit, est-il possible que des remèdes pris intérieurement se portent jusques-là? Et s'ils y pénètrent, ont-ils encore assez d'énergie pour les détruire? Les topiques même, appliqués à l'extérieur ou en injection, pourront-ils opérer la fonte de ces obstacles, ou faire suppurer des ulcères qui sont, le plus souvent, sordides et malins? On sait qu'à des maladies locales il faut opposer des remèdes locaux et dont l'action soit immédiate et constante. J'imaginai donc que des bougies qui agiroient directement sur les ulcères ou duretés lymphatiques et sur les autres causes qui entretiennent les gonorrhées habituelles, pourroient seules fournir des armes victorieuses pour les combattre.

192. L'opinion des topiques appliqués sur les points qui fournissent l'écoulement, avoit été adoptée par plusieurs auteurs célèbres. *Blégnny* et *Cockburn*, ent'rautes, avoient observé que la matière de la gonorrhée n'étoit pas de la semence viciée, comme l'avoient annoncé

les écrivains qui les avoient précédés , mais bien une humeur âcre qu'on ne pouvoit tarir qu'en attaquant la source d'où elle partoît ; ce qui les avoit souvent déterminés à appliquer des remèdes sur le siège même de la maladie. *Turner*, *Astruc* et quelques autres renversèrent cette sage méthode , qu'ils auroient dû protéger et perfectionner.

193. L'idée que je me fis d'abord des bougies et de leur manière d'agir fut telle , que je les considérois comme des corps purement mécaniques , lesquels ne faisoient qu'aplatir et déprimer les obstacles qui se présentoient dans l'urètre. En partant de ce principe , j'employai successivement les cordes à boyau , les bougies emplastiques de *Daran* et autres. Mais le succès ne répondoit pas toujours à mon attente , les guérisons qui s'ensuivoient n'étant , la plupart , qu'apparentes (de même que celles opérées par les sondes de gomme élastique simples) , la maladie reparoissoit quelques mois après qu'on en avoit cessé l'usage , et devenoit alors plus grave et plus difficile à guérir.

194. D'après cette découverte , je m'appliquai à composer des bougies qui eussent la

propriété de guérir les gonorrhées les plus rebelles , sans crainte de récédive , et qui eussent sur-tout celle de fondre et de faire suppurer les duretés les plus rénitentes de l'urètre. Je pensai qu'en y faisant entrer des médicamens propres à produire cet effet , j'atteindrois au but que je m'étois proposé ; et l'expérience a justifié ma combinaison (a).

195. Ces bougies atténuent et divisent la lymphe , quelles que soient l'ancienneté et l'étendue des duretés qu'elle a occasionnées. Elles font suppurer les bords calleux des ulcères de l'urètre , qui sont, selon moi , de même nature que les duretés lymphatiques. Ensuite portant immédiatement sur le fond de ces ulcères qu'elles rencontrent sur leur passage , elles les détergent. Dans des cas plus difficiles , j'ai eu recours à d'autres bougies , qui consolident ces mêmes ulcères , sans que les citatrices apportent aucun obstacle au cours des urines.

Comment
elles agissent.

196. C'est en ceci que les bougies que je propose ont un avantage marqué sur celles que l'on employoit précédemment , lesquelles ne faisoient qu'aplatir les duretés , laissoient des cicatrices

(a) Voyez ci-après la manière de composer les bougies , au N^o. 1^{er}.

succès que
j'en ai obtenus.
 inégales , lors toutefois qu'on venoit à bout
 de les obtenir , et resserroient par-là plus ou
 moins le canal de l'urètre. Je n'avancerois pas
 trop en disant que j'ai guéri radicalement, par
 ce moyen , plus de quatre cents gonorrhées
 habituelles , dont la plus ancienne étoit de 25
 ans. La plupart étoient accompagnées de diffi-
 cultés d'uriner et avoient été traitées , sans
 succès , par différentes espèces de bougies et
 par d'autres moyens (*a*). J'ai trouvé des ma-
 lades chez lesquels l'urètre étoit presque en-
 tièrement obstrué ; chez d'autres il étoit rempli
 de nodosités ou tumeurs lymphatiques. Quatre
 de ces guérisons ont été opérées sous les yeux
 de Dehorne , Doublet , Thouret et Jeanroy ,
 tous membres de la société de médecine , qui
 avoient été nommés pour juger de l'effet de
 mes remèdes.

197. En traitant ainsi cette maladie , une des
 plus difficiles que l'art ait à combattre , j'obvie
 à tous les accidens qu'elle entraîne , ou qui
 existoient pendant que l'écoulement avoit
 lieu. J'ai l'avantage d'exciter une suppu-
 ration abondante , sans causer presque de dou-
 leur , puisqu'on peut , pendant le traitement ,

(*a*) La personne qui fait le sujet de ma 25^{me}. ob-
 servation étoit dans ce cas.

vaquer à ses affaires et même voyager, si le cas le requiert.

198. On conçoit que si la gonorrhée habituelle, ou ses accidens consécutifs, étoient accompagnés d'une affection locale, et que le malade ne fût ni atteint ni menacé de rétention d'urine, il faudroit employer les remèdes propres à attaquer le vice vénérien, et même, si le cas le permettoit, faire marcher ensemble les moyens internes avec le traitement local.

199. Lorsqu'on a une gonorrhée rebelle à traiter, le malade, ou celui qui lui donne ses soins, prend une bougie (N^o. 1^{er}.) d'une grosseur moyenne. Après l'avoir enduite d'huile, il en introduira six à sept pouces dans l'urètre. S'il arrive qu'elle ne puisse pénétrer aussi avant, après les tentatives les plus légères, il laissera la bougie là où elle sera parvenue, et en coupera l'excédant; en observant qu'il reste toujours assez de longueur au dehors pour y attacher un fil double, qui servira à l'assujettir au gland. Il repliera l'extrémité extérieure, en sorte qu'elle puisse former un bourlet devant l'attache. On mettra même un petit linge au bout de la bougie, qui sera ainsi fixée de façon qu'elle ne pourra rétrograder; on la laissera plus ou moins longtemps, en raison de l'effet qu'elle produira.

Procédé curatoire par les bougies.

Ce qu'il faut
observer pen-
dant le traite-
ment.

200. Si, pendant que la bougie est introduite, le malade avoit envie d'uriner, il essaieroit de le faire sans l'ôter; ce qui vaut mieux: si au contraire il ne le pouvoit pas, il faudroit l'ôter, pour la remettre après. Il seroit à propos qu'on la gardât deux heures pendant le jour, ou pendant la nuit (ce qui seroit plus commode pour le malade), en l'accoutumant par degré à en soutenir l'action. Après s'être servi trois semaines ou un mois de cette espèce de bougies, on leur substituera, pour autant de tems, les bougies blanches, qui sont dilatantes et dessicatives. Le malade boira de la tisane N^o. 4, ou simplement une décoction d'orge coupée avec partie égale de lait.

201. Lorsque les cuissons sont trop vives, je suspens l'usage des bougies pendant quelques jours, pour le reprendre ensuite si l'écoulement persiste. Quoique je prescrive à mes malades de les garder au moins deux heures, il est certain que c'est toujours relatif à la douleur qu'elles excitent; car la sensibilité n'est pas la même chez tous les sujets, puisqu'il en est qui les supportent des journées entières, tandis qu'il y en a d'autres qui ne sauroient les garder pendant une heure; mais, au reste, tous finissent par s'y habituer, pour peu qu'ils veuillent s'en donner la

peine. J'observerai également que lorsqu'en introduisant la première bougie je m'apperçois que le mal n'est pas très-avancé dans le canal, je n'en passe que la moitié, et même que le quart, si le mal n'est qu'à la fosse naviculaire ou aux environs. Il faut ici, comme dans toute autre circonstance, avoir toujours soin de la fixer avec un fil. Je purge mes malades à la fin du traitement, avec les pilules, N^o. 9, ou avec une autre médecine équivalente.

202. Dans le cas où l'écoulement ne céderoit pas à ces moyens, il est nécessaire de poursuivre l'usage des bougies blanches quelques jours de plus; je prescris (146) la potion N^o. 8, je conseille de prendre tous les matins une pinte d'eau ferrée, qu'on prépare avec une douzaine de clous rouillés, lavés dans deux livres d'eau commune. Je me suis aussi bien trouvé d'une légère teinture de boule de mars de Nancy, ou de Molskeim. Je fais prendre à ceux qui sont plus aisés, au lieu de ces eaux, la même quantité de celles de Vichy, de Spa, de Balaruc ou de Barèges, et de cette manière la guérison est entièrement consolidée.

C H A P I T R E I I I .

*Du gonflement vénérien des testicules ,
ou de la gonorrhée tombée dans les
bourses.*

203. Le gonflement des testicules et un accident assez commun de la gonorrhée. Les sentimens des auteurs sont divisés , tant sur les causes qui y donnent lieu , que sur sa dénomination. On l'appelle ordinairement *chaude-pisse* , ou *gonorrhée tombée dans les bourses*. Quelques uns lui donnent le nom de *hernie* ou de *tumeur vénérienne* du testicule ; d'autres , enfin le désignent sous celui de *gonorrhée testiculaire*.

Ce gonflement n'attaque ordinairement qu'un testicule

204. Ce gonflement n'attaque ordinairement qu'un des testicules. Je l'ai vu se jouer de l'un à l'autre de manière , que quand le gonflement de l'un diminuoit , l'autre paroissoit s'engorger et augmentoit progressivement de volume , comme avoit fait le premier. Je les ai vus aussi , mais très-rarement , tuméfiés tous deux à la fois.

205. Cet accident est une inflammation ac-

compagnée de tuméfaction à l'un des testicules. La maladie s'annonce toujours par une sensibilité locale, qui fait des progrès à mesure que la tuméfaction augmente. La tumeur, lorsqu'elle est parvenue à son plus haut degré de tension, ce qui arrive le plus communément vers le cinquième ou le sixième jour, est d'une grosseur considérable. Cette maladie n'est jamais sans une inflammation locale, qui produit une irritation dans toute la région du bas-ventre, et dans le rein du côté affecté. L'engorgement, le plus souvent, se manifeste sur l'épididyme, et quelquefois sur le corps même du testicule. Il se propage le long du cordon des vaisseaux spermatiques, lequel croissant en volume, occasionne une irritation à toutes les parties voisines, et ensuite dans tout le corps. A ces symptômes se joignent souvent un mal-aise général, des douleurs vives et lancinantes à la poitrine, quelquefois la fièvre, les nausées, le vomissement et la colique néphritique.

Ses progrès.

206. L'écoulement gonorrhéique diminue ou cesse tout-à-fait dès le commencement, quelquefois il ne se montre plus ou que foiblement, après la disparition de tous ces symptômes. Mais lorsqu'il ne diminue que par degrés, c'est toujours en raison des progrès de la tumeur.

A son abord
l'écoulement
cesse.

J'ai vu deux ou trois fois cette dernière portée à son plus haut période, sans que l'écoulement perdît de sa quantité, ou du moins d'une manière apparente.

Causes
internes.

207. Les causes qui peuvent donner lieu à la gonorrhée testiculaire sont très-nombreuses. Je les diviserai en internes et en externes. Les premières sont : la mauvaise administration des remèdes auxquels on soumet les personnes affectées de la gonorrhée, leur inconduite dans le traitement, l'intempérance du malade dans ses exercices et ses travaux, les veilles forcées. Elles tiennent aussi à la constitution du sujet, à l'irritabilité et à la sensibilité des nerfs, à la grosseur des parties dans l'état naturel, au relâchement ou à l'engorgement du cordon spermatique, et chez quelques sujets à l'état de flaccidité du scrotum, quel que soit d'ailleurs son volume.

Causes ex-
ternes.

208. Parmi les causes externes on doit compter le froid porté sur la partie en s'exposant à un courant d'air trop vif, en se lavant avec de l'eau froide, en s'injectant avec des liquides froids, ou enfin en usant d'injections composées de substances âcres, astringentes, styptiques ou trop résolatives. De ce nombre sont aussi
les

les froissemens, les contusions, les coups reçus à ces parties, l'excès du coït, la masturbation, etc. L'exercice à cheval peut déterminer ces engorgemens, lorsqu'on n'a pas la précaution de porter un suspensoire.

209. On explique cette maladie de deux manières différentes, 1^o. par la sympathie; 2^o. par la métastase du virus gonorrhéique. Hunter (a) et Nisbet (b) sont du premier avis et ne considèrent pas l'engorgement testiculaire comme vénérien, ils s'appuient sur ce que ce gonflement arrive quelquefois à des personnes affectées d'autres maladies et qui n'ont aucune espèce d'écoulement, à ceux qui font usage des bougies, pour cause de strangurie, etc.

On explique cette maladie 1^o. par la sympathie.

210. Le D. Swédiaur ne regarde pas non plus comme vénérien le gonflement des testicules, et néanmoins, après avoir parlé de la translation de l'irritation et du virus d'un point de l'urètre à un autre plus avancé dans ce canal, il dit qu'ensuite cette irritation va se communiquer aux orifices des canaux excréteurs des vésicules séminales, puis à l'épidi-

1. Par la métastase du virus gonorrhéique.

(a) Pages 58 et suivantes.

(b) Essai sur la théorie et la pratique des mal. vénér. traduct. de Petit-Radel, pag. 78 et suivantes.

dyne, pour se fixer sur le testicule. Pour moi, je pense que si l'irritation, accompagnée du virus, se détache si promptement d'un point pour s'attacher à un autre, et qu'ensuite elle parcourt successivement toutes les parties que nous venons de nommer, il est difficile de concevoir comment l'irritation se sépareroit du virus pour se porter sur le testicule, lorsque, sur-tout, l'urètre n'est plus douloureux et ne transmet plus de matière gonorrhôïque.

211. Les moyens curatifs qu'ils recommandent, comme les plus énergiques, sont les opiacés pris intérieurement et appliqués à l'extérieur; ce qui démontre évidemment leur système de sympathie et d'irritation sur les parties sans Cause vénérienne.

2°. Par la métastase du virus gonorrhôïque.

212. Des auteurs célèbres, tels qu'Astruc, Fabre et plusieurs autres, considérant ce gonflement comme vénérien, prouvent par leurs raisonnemens que le virus quitte l'urètre pour se porter sur ces organes, et disent que de cette translation résulte presque toujours la vérole. Aussi recommandent-ils d'employer les remèdes antivénériens après la disparition de la tumeur (que l'écoulement revienne ou non),

ou de soumettre le malade à quelque autre préparation mercurielle. (a).

213. Nous n'avons jusqu'à présent rien de certain sur la nature de ces engorgemens. Les opinions des auteurs divergeant ainsi, nous laissent dans un doute qui ne peut qu'être préjudiciable à l'humanité. Je vais hasarder la mienne sans partialité, en me rendant aux sentimens d'Astruc et de Fabre ; non pas que je pense comme eux dans tous les cas, mais bien dans beaucoup de circonstances.

214. Je suppose, par exemple, que ce gonflement survienne par l'application des bougies dans une strangurie non vénérienne ; ou qu'il soit produit par une cause externe (208) lors de la cessation de l'écoulement, et que le malade ait pris les remèdes sagement combinés, pour détruire le virus qui existoit avec la gonorrhée : certes, dans ce cas la maladie n'est pas vénérienne et n'a besoin que de remèdes simples et locaux. Mais si au contraire le traitement n'est pas fini, ou si l'on n'en a fait aucun, je ne vois pas d'inconvénient à sou-

Mon opinion.

(a) Astruc, maladies vénériennes, tom. 3, pag. 167.

Fabre, traité des mal. vénér. Pag. 70 et suiv.

mettre le malade à quelque préparation mercurielle, comme je le dirai bientôt.

215. Cet engorgement est, pour l'ordinaire, l'effet du transport du virus sur un des testicules. Cependant il peut être déterminé par l'irritation des nerfs ou par la seule foiblesse organique de ces parties (207). Je crois à propos de dire que j'ai soigné des malades, qui n'avoient jamais essuyé de gonorrhée qui ne fût tombée dans les bourses.

216. Je dis que cet accident n'est que l'effet d'une métastase de l'humeur gonorrhéique, et il n'est pas difficile de le démontrer. Ce gonflement n'a pas lieu dans l'invasion de la maladie, et si la douleur et l'inflammation de l'urètre sont considérables, les testicules restent toujours dans leur état naturel. Mais lorsqu'au contraire la phlogose de l'urètre diminue et que l'écoulement cesse, ils se tuméfient, se durcissent, et cela arrive sans cause apparente, mais presque jamais sans la disparition totale ou partielle de l'écoulement.

Méthode curative.

217. Quand l'écoulement a passé, tout ou en partie, du canal de l'urètre au testicule, on sent

aisément que pour peu qu'il y ait séjourné, on ne sauroit se dispenser de faire usage de quelques Antivénéériens. antivénéériens. Je les administre cependant avec plus de modération que si cette translation eût eu lieu sur toute autre partie du corps, ou que si elle étoit accompagnée de symptômes vénériens de toute autre espèce.

218. Je dirige d'abord les remèdes à l'effet Combattre la maladie présente. de combattre la maladie présente, et voici ceux que j'emploie.

219. Je recommande la tranquillité et le repos. La position horisontale est ordinairement celle Moyens. qui soulage le plus les malades; c'est celle qui facilite le plus la liberté de la circulation des humeurs déjà portées sur la partie, c'est aussi celle que je prescris. Je fais porter au malade un suspensoire ou trousse-bourses, afin de soutenir le scrotum et les compresses ou le cataplasme qu'on a pu y appliquer. Je le saigne une ou deux fois, suivans sa complexion et la véhémence des accidens. Je le mets à l'usage des boissons délayantes et rafraîchissantes. Je lui prescris soir et matin un lavement émollient, ou d'eau simple avec un peu de beurre frais. Je lui fais prendre, s'il en a la commodité, des demi-bains tièdes ou, à leur défaut, la vapeur d'eau

chaude, aiguisée d'un peu de vinaigre et dirigée exclusivement sur la partie malade; ou j'applique sur la tumeur des cataplasmes émolliens et résolutifs, N^o. 14. Ce sont là les remèdes que l'on doit employer, et qu'il faut continuer pendant la durée des symptômes.

220. J'ai appliqué avec succès, dans le commencement, des compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée, mêlée avec partie égale d'eau commune, ou dans la fomentation N^o. 12, qu'on renouvelle trois ou quatre fois par jour. Ce moyen m'a réussi dans le plus grand nombre de ces maladies.

221. Quoique le traitement que je viens de décrire suffise communément pour dériver cette maladie, j'observerai pourtant que, lorsque les accidens ne sont pas portés à un trop haut degré d'intensité, que la tumeur est indolente et difficile à résoudre, j'ai déterminé quelquefois, avec des bougies introduites dans l'urètre, une irritation suivie d'écoulement, qui a diminué d'une manière sensible la tumeur du testicule.

En quel cas
les bougies
peuvent être
utiles.

222. Après le dégorgement et la disparition de toute sensation douloureuse à la partie, l'épididyme conserve assez souvent un reste de rénitence, qui dure quelques mois, mais qui

diminue ensuite peu à peu à l'aide des fondans pris intérieurement et appliqués à l'extérieur, tels que les pilules, N^o. 9, et l'application sur les restes de l'engorgement de légères frictions, faite tous les deux jours avec un demi-gros d'onguent néapolitain camphré, N^o. 20, ou d'un emplâtre de vigo *cum mercurio*. Pour achever de dissiper cette dureté, j'ai employé avec avantage les fumigations de cinabre, N^o. 16, dirigées exclusivement sur la partie malade avec un entonnoir de carton.

223. Quelquefois l'épididyme est plus longtemps à reprendre parfaitement son état naturel. Mais comme ce reste d'engorgement ne peut nuire en rien au malade, ni à sa guérison, je l'abandonne à la nature, qui ne manque pas de le mettre, avec le tems, au niveau de son congénère.

224. La résolution est presque toujours la terminaison de ces sortes de tumeurs. Elle n'est pas difficile à obtenir, lorsque le traitement est dirigé par des mains habiles. Il faut, dans tous les cas, employer toutes les ressources de l'art pour éviter la suppuration, laquelle entraîneroit avec elle la fonte du testicule, la gangrène au scrotum, et donneroit lieu à des dépôts purulens et fistuleux.

Résolution.

Eviter la suppuration

Et l'induration.

225. L'induration ou le squirre du testicule n'est pas moins à craindre, parce que le sarcocele, le carcinôme peuvent en être les suites; ce qui nécessiteroit la castration, opération toujours cruelle et dangereuse. Cet endurcissement, lorsqu'on n'a pu le prévenir, croît à mesure que le volume du testicule augmente; il est accompagné d'une douleur sourde et profonde, que le toucher rend plus vive. Il faut employer de bonne heure les fondans, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; le suspensoire est sur-tout indispensable dans ce cas. Si le squirre du testicule est négligé, ou s'il résiste aux moyens opposés, il peut dégénérer en une affection cancéreuse, qui exige impérieusement la prompte amputation du testicule; lors toutefois que la maladie n'a pas eu le tems de s'étendre et de se communiquer au rein du même côté, car l'opération deviendroit alors absolument inutile.

Résolution.

L'induration est une tumeur qui se forme dans le testicule, et qui est accompagnée d'une douleur sourde et profonde.

CHAPITRE IV.

De la gonorrhée des femmes.

226. IL se fait deux espèces d'écoulemens contre nature par les parties génitales de la femme. L'un est vénérien et porte le nom de gonorrhée virulente, l'autre ne l'est pas; il est connu sous celui de *fleurs blanches*. Je traiterai de ce dernier en particulier à la fin de ce chapitre.

Il y a deux espèces d'écoulement chez les femmes.

227. La gonorrhée des femmes est aussi un des effets du virus vénérien : elle est, comme dans l'homme, la suite d'un commerce impur avec une personne affectée de cette maladie. Elle commence ordinairement par un prurit dans les parties, qui augmente quelquefois jusqu'à produire des cuissons plus ou moins fortes, auxquelles succède bientôt un écoulement qui varie en consistance, en couleur et en odeur, suivant le degré de la maladie. Ces symptômes sont souvent précédés d'ardeur d'urine ou de difficulté d'uriner. C'est sans doute ce qui a porté les écrivains à distinguer les gonorrhées d'après leurs divers symptômes, leurs accidens et les lieux qu'elles occupent.

Signes et progrès de la gonorrhée.

Son siège.

228. Ici, comme chez les hommes, l'on voit que les auteurs ne sont pas d'accord sur le véritable siège de l'écoulement. Les uns ont prétendu qu'il étoit au méat urinaire ; d'autres ont pensé que les premières impressions du virus se faisoient sentir à l'entrée de la vulve ; d'autres enfin aux nymphes et dans les replis du vagin. Hunter (*a*) dit que le siège de la gonorrhée des femmes peut être dans le vagin, dans l'urètre, aux grandes lèvres, au clitoris et sur les nymphes. Je conçois très-bien qu'un écoulement gonorrhœïque peut prendre sa source dans quelque-une de ces parties : mais à mon avis, c'est l'entrée du vagin qui en est communément atteinte la première, comme je tâcherai de le développer par la suite. Tel est aussi le sentiment de Nisbet (*b*).

Ce qui la rend plus ou moins difficile à tarir.

229. Les gonorrhées sont, en général, difficiles à tarir chez les femmes ; mais j'ai observé qu'elles se guérissent plus aisément chez celles qui n'ont pas eu d'enfans ou qui ont passé l'époque d'en avoir, que chez celles qui sont mères et susceptibles de le devenir. J'ai remarqué aussi que lorsqu'elles en sont atteintes

(*a*) Page 44.

(*b*) Voyez son ouvrage, page 42, § 51.

dans l'état de grossesse , elles n'en sont quelquefois débarrassées qu'après leurs couches.

230. On divise la gonorrhée virulente des femmes en simple ou bénigne , aiguë ou maligne et habituelle ou chronique. Ces maladies ne présentent pas autant de marques distinctives que dans l'homme , ni autant d'accidens à redouter ; mais elles n'en parcourent pas moins leurs périodes et , quoiqu'elles n'entraînent pas après elles autant de suites fâcheuses , elles méritent cependant toute l'attention du chirurgien.

Division de la gonorrhée des femmes.

231. La simple ou bénigne est toujours le résultat d'un commerce vénérien avec un homme qui en est affecté , mais le virus qui y donne lieu est moins vif et moins actif que celui qui sert de principe à la gonorrhée aiguë. Elle est aussi plus ou moins forte , suivant le degré d'acrimonie et la disposition particulière des personnes qui l'ont contractée.

Gonorrhée simple ou bénigne.

232. Ses symptômes sont peu sensibles et de peu de durée. La malade sent une chaleur dans le vagin , laquelle se borne le plus souvent à son entrée et y occasionne , par l'érosion qu'elle y procure , des élancements et une démangeaison dans les environs ,

Symptômes.

particulièrement au cercle de la vulve. Cette démangeaison est plutôt voluptueuse que douloureuse, et dans ce cas les femmes désirent plus ardemment l'approche de l'homme, auquel elles communiquent bientôt leur mal.

Propriétés de l'écoulement.

233. L'écoulement est d'abord médiocre ; ce n'est que vers le troisième jour, qu'il vient avec une abondance marquée. Il est tantôt clair et séreux, et le plus souvent d'un blanc nuancé de jaune, ou approchant de la couleur du soufre. L'odeur en est fétide et désagréable. Il s'épaissit par la suite et devient de jour en jour plus pâle, ensuite blanc et beaucoup moins abondant. C'est vers la fin du second mois, qu'il disparoît ordinairement. Son siège est plus ou moins avant à l'entrée du vagin. Il est quelquefois dans les glandes qui avoisinent l'urètre, le clitoris et les nymphes, et dans celles des parties environnantes. Quelques auteurs ont prétendu qu'il occupoit particulièrement celles qui sont répandues dans l'étendue de l'urètre.

D'où il procède.

Gonorrhée maligne ou aiguë.

234. Les remèdes qu'on lui oppose sont, à peu de chose près, les mêmes qu'on emploie contre la gonorrhée aiguë. Aussi les décrirai-je ensemble.

135. La gonorrhée des femmes est maligne ou aiguë , lorsque les symptômes sont véhéments , accompagnés de douleurs vives et lancinantes et d'inflammation , tant intérieurement qu'extérieurement. Ils ne se bornent pas toujours à la partie : ils se propagent dans l'urètre , à la vessie , dans toute l'étendue du vagin , quelquefois au col de la matrice et à la matrice elle-même : dans ce cas , toute la région hypogastrique est sensible et douloureuse. De cet état résultent un mal-aise général , des frissons , la fièvre. La malade a de fréquentes envies d'uriner , qu'elle ne satisfait qu'avec des douleurs plus ou moins aiguës ; les glandes inguinales s'engorgent ; la partie interne et supérieure des cuisses devient quelquefois douloureuse ; les parties externes de la génération se tuméfient : tout cela fait que la malade ne peut s'asseoir ni rapprocher les cuisses sans souffrir beaucoup.

136. Le siège de cette espèce de gonorrhée n'a jamais été déterminé d'une manière précise. Quelques-uns l'ont placé dans le canal de l'urètre , sur ses glandes ; d'autres l'ont cru situé dans le vagin , à son entrée , et sur les parties qui avoisinent le méat urinaire. Pour moi , je pense que la douleur qu'éprouvent

les malades en urinant, vient d'abord de ce que ce liquide salin, en passant sur les excoriations survenues aux environs de l'urètre, y produit des cuissons très-vives. C'est ce qui me décide à croire que son siège primitif est toujours à la proximité de ce canal, et qu'ensuite se propageant dans son intérieur et dans celui du vagin, il y occasionne des désordres plus grands.

Qualités de
l'écoulement
dans les divers
tems de la ma-
ladie.

257. L'écoulement est peu abondant dans le commencement de la maladie. Il est roussâtre, cendré et quelquefois sanguinolent. Il devient plus copieux vers le septième ou le huitième jour; on a observé que c'étoit toujours lorsque la tension et la douleur commençoient à se dissiper. Il est à cette époque d'un vert jaune, ensuite d'un autre vert plus foncé, et à mesure que les symptômes disparaissent, il devient plus jaune et enfin blanc vers sa fin. Dans la force de l'écoulement, l'odeur est plus fétide et plus désagréable que dans la précédente, mais elle devient plus foible par degrés, jusqu'à la terminaison.

258. Les taches que l'écoulement fait sur le linge, ne sont pas également colorées dans toute leur surface. Elles sont souvent grisâtres

ou d'un blanc-pâle à leur circonférence, tandis que leur centre est plus ou moins foncé en vert ou en jaune.

Moyens curatifs.

239. La gonorrhée m'a paru avoir constamment la même marche chez les femmes que chez les hommes ; elle se termine de la même manière, lorsqu'on la traite méthodiquement. Les moyens curatifs que je lui oppose diffèrent peu de ceux que j'emploie contre celle des hommes.

240. Lorsqu'elle est simple, je prescris un régime doux, la tisane décrite N^o. 4, les injections émollientes et adoucissantes, répétées cinq ou six fois par jour. Après la première quinzaine, je fais prendre tous les deux jours à la malade 20 ou 25 grains des pilules, N^o. 9, et cela pendant trois semaines. Quand la maladie tire à sa fin, je me sers de l'injection, N^o. 7.

Ce que je prescris lorsque la maladie est simple.

241. Ce traitement suffit ordinairement. Si au contraire l'écoulement persiste, la maladie entre dans la classe des gonorrhées chroniques ou habituelles, dont nous parlerons bientôt.

Causes du gonorrhée

Ce qu'il faut
faire si elle est
aiguë.

242. La gonorrhée aiguë exige un régime plus sévère. Je fais une ou deux saignées du bras, ou j'applique sept à huit sang-sues à l'anus. Je fais prendre un bain tiède par jour, un lavement soir et matin. Les injections émollientes, les fumigations d'eau tiède et une plus grande quantité de boisson, doivent contribuer beaucoup à diminuer l'irritation. Quant au reste du traitement, il est le même que dans la précédente. Lorsqu'elle résiste à ces moyens, elle devient habituelle et doit être traitée comme telle.

De la gonorrhée habituelle des femmes.

243. Les femmes sont, comme les hommes, sujettes à la gonorrhée chronique. Celle-ci est la suite des gonorrhées primitives et dépend des mêmes causes; elle en a les symptômes et n'en diffère que par quelques-uns de ses accidens.

Causes qui
l'entretiennent

244. Elle est entretenue par un ou plusieurs points d'ulcération, par des engorgemens ou tumeurs lymphatiques et par les glandes vaginales squirrosées; ce sont ces points qui fournissoient l'écoulement primitif. D'autres fois

fois c'est un suintement continuel, qui émane des orifices des glandes du vagin, sans cause apparente.

245. J'ai eu occasion de voir une jeune personne morte subitement dans un accès de colère, laquelle avoit une gonorrhée habituelle, dont elle avoit été traitée plusieurs fois quelques mois auparavant. J'examinai attentivement la vulve, toute l'étendue du vagin, le col et l'intérieur de la matrice. La première et les parties environnantes étoient dans l'état naturel. Dans l'intérieur et vers la partie moyenne du vagin étoient cinq ou six petites taches brunes, de forme lenticulaire, à peu près semblables aux aphtes qu'un échauffement ou le tartre des dents occasionnent quelquefois à l'intérieur des lèvres et sur les côtés de la langue. Leur milieu étoit d'une couleur jaunâtre; elles étoient recouvertes d'une pellicule très-mince, qui se détachoit en plusieurs endroits, en y passant le doigt. Je remarquai aussi non loin delà, une humeur un peu jaune, qui s'échappoit par la pression. Je cherchai avec une loupe la source de cet écoulement: je m'apperçus qu'il transudoit des replis du vagin. Cette sérosité paroissoit épaisse et plus abondante au voisinage du point affecté. Le

Fait d'observation.

reste de ce conduit, l'utérus et son col ne présentent rien d'extraordinaire. Je jugeai que c'étoit à cette cause qu'il falloit rapporter la tenacité de la maladie. Je me crois donc autorisé à attribuer cette opiniâtreté, 1^o. à des ulcères dans le vagin, et 2^o. à une sécrétion plus abondante de matière qui, par son âcreté, entretient la partie dans un état continuel d'irritation et de phlogose.

246. La matière de l'écoulement ressemble, par sa couleur et sa consistance, à celle des gonorrhées ordinaires, lorsqu'elles sont dans leur second période.

Méthode curative.

247. On emploie ici les mêmes moyens de curation que dans les gonorrhées ordinaires (si toutefois ces moyens n'ont pas été tentés déjà, lorsqu'elle étoit récente). Cependant, comme le mal a dû prendre de profondes racines, il semble naturel de croire qu'il ne cédera pas aux remèdes ordinaires seuls. Ainsi je n'hésite point de faire prendre à la malade, matin et soir, une cuillerée à bouche du syrop anti-vénérien, N^o. 19. J'administre aussi les bains

et quelques frictions. Je la purge tous les dix jours avec 20 grains des pilules décrites N^o. 9. Elle s'injecte alternativement avec l'eau d'orge miellée, et avec celle composée comme au N^o. 7. Je me suis encore servi avec succès des fumigations de cinabre, N^o. 16, dirigées sur le lieu malade avec un entonnoir de carton. Ces moyens, que je varie suivant les sujets et les circonstances, m'ont réussi assez constamment.

Des suites de la gonorrhée chez les femmes.

248. Cette affection peut être compliquée de tout autre vice, comme je l'ai fait observer à l'égard des hommes (186). Il est alors indispensable d'associer aux antivénériens, les remèdes propres à combattre le virus qui y est réuni.

249. Il n'est pas infiniment rare de la voir mêlée aux fleurs blanches; alors ces deux maladies doivent être traitées ensemble par la combinaison des moyens qui conviennent à chacune.

250. Quelquefois aussi la gonorrhée habituelle se change en fleurs blanches. Dans ce

La gonorrhée peut dégénérer en fleurs blanches

cas ces dernières doivent être regardées comme vénériennes et traitées comme telles.

251. Quoique cette maladie n'expose pas les femmes aussi souvent que les hommes aux affections urinaires, il est pourtant vrai que lorsqu'on la néglige, les suites en sont toujours dangereuses, et souvent funestes. Je dis qu'elles sont dangereuses en ce qu'elles peuvent donner lieu à la vérole confirmée, toujours difficile à guérir, par cela même qu'elle a jeté des racines profondes en se portant sur les parties les plus délicates de l'économie animale, et que son état de virulence s'est accru en raison de sa durée et de son acrimonie. La gonorrhée habituelle est quelquefois funeste, parce qu'elle peut entraîner les malades dans un état de dépérissement, de marasme, qui n'est que trop souvent suivi d'une mort prématurée. Elle détermine aussi, dans certains cas, des ulcères chancreux dans le vagin, toujours très-graves, lesquels se propagent quelquefois jusques dans la matrice et résistent, dès-lors, à tous les moyens que l'art pourroit leur opposer.

Et donner la vérole.

Effets de sa métastase.

252. S'il arrive que la gonorrhée se déplace, elle produit, par métastase, des maladies d'autant plus rebelles que, le plus souvent, on

n'en soupçonne pas la cause. C'est ici que le praticien, même le plus exercé, est embarrassé dans la route qu'il doit suivre et que, malgré les principes de l'art, il se voit contraint de marcher, pour ainsi dire, à tâtons (a). C'est aussi dans ce cas que les antivénériens sont appliqués avec fruit. Mais il est toujours prudent de choisir ceux qui peuvent le mieux convenir à la nature de la maladie et aux circonstances qui l'accompagnent.

253. L'orifice de l'urètre et ce conduit offrent, dans le sexe, un diamètre assez considérable, et c'est là, sans-doute, la raison de la rareté des affections urinaires chez les femmes. Mais pour peu qu'elles aient lieu, elles ne sont pas moins exposées à des stranguries, qui sont produites, comme chez les hommes, ou par les tumeurs lymphatiques; ou par l'engorgement des glandes qui sont répandues dans l'étendue de l'urètre et dans les parties voisines de ce conduit; ou par des cicatrices mal conformées, qui succèdent aux ulcères dont nous avons

Affections
urinaires.

(a) Au moment où j'écris je donne mes soins à une jeune personne, de 18 ans, qui est devenue sourde et presque aveugle en même-tems, par la métastase presque subite d'un écoulement gonorrhœique. Les antivénériens, que je lui administre, procurent de jour en jour des effets salutaires.

parlé; ou enfin par les bords durs et calleux de ces mêmes ulcères, qui déterminent des rétrécissemens plus ou moins considérables. Je me suis servi de bougies pour traiter deux femmes qui étoient dans ce cas, et j'ai eu tout le succès que j'en attendois (a).

Des fleurs blanches.

254. Après avoir parlé de la gonorrhée virulente dans le sexe, nous allons nous occuper des fleurs blanches (226), maladie très-commune, sur-tout dans les grandes villes, et très-difficile à distinguer de la gonorrhée: elles attaquent les filles, les femmes mariées et les veuves. Cet écoulement commence de bonne heure chez quelques filles: on l'a vu se manifester sur quelques-unes, dès l'âge de 4 ou 5 ans; mais c'est plutôt à l'âge de 14 ou 15 ans qu'il commence à paroître. Il prend sa source de la matrice ou du vagin, et souvent de tous deux ensemble. Il est continuel, ou périodique; il a quelquefois l'air de cesser pour quelques jours et reparoît plusieurs fois dans le mois; mais

(a) Voyez, ci-après, la 18^e. observation.

le plus souvent il n'a lieu chez celles qui sont réglées, que quelques jours avant le flux menstruel, pour se montrer de nouveau après la cessation de ce dernier.

255. Les fleurs blanches sont de plusieurs espèces; il en est d'accidentelles, de périodiques, de continuelles, de symptomatiques; on en reconnoît aussi d'héréditaires. Leurs symptômes, leurs accidens, plus ou moins compliqués, indiquent ces maladies d'une manière positive. Leurs différences font voir leurs caractères, leurs sources, les causes qui les ont produites et celles qui les compliquent et les entretiennent.

Il y en a de plusieurs espèces.

256. Que cet écoulement soit périodique, irrégulier; symptomatique, héréditaire, etc., il n'est jamais dans l'ordre de la nature, comme l'observe Raulin (a). Il épuise la masse des liquides, en confond les principes, et prend sur les autres sécrétions, qu'il déränge ainsi que l'accord de leur concours général. Il ralentit les fonctions animales en en débilitant les organes. C'est une vérité constante, que les pertes ou les évacuations contre l'ordre de la

Cet écoulement n'est jamais naturel.

(a) Traité des fleurs blanches, tom. 1^{er}. pag. 102 et suivantes.

nature se font toujours aux dépens des évacuations naturelles, et même au préjudice de la nutrition.

257. Toutes les sécrétions et excrétions qui se font dans l'ordre naturel, chacune dans les organes ou viscères qui lui sont destinés, s'exécutent avec un concert admirable dans l'état de santé. Mais si une ou plusieurs d'entr'elles sont dérangées ou affoiblies par la maladie ou par l'usage mal entendu des six choses non-naturelles, il s'ensuit un désordre nécessaire dans les organes propres et dans les réservoirs et les conduits ou couloirs destinés à les transmettre à tems au-dehors. Ce défaut d'harmonie produit dans l'économie animale des maux sans nombre, qui l'affectent en totalité ou en partie. La matière qui s'y portoit, reflue dans le torrent de la circulation, et va se fixer sur telle ou telle autre partie du corps. Ce transport se fait le plus souvent, dans les femmes, sur les parties de la génération, que leur texture, leur irritabilité et le sang qui y abonde périodiquement, semblent disposer à la recevoir. Delà naissent ces écoulemens interminables et les autres maladies de la matrice, qui sont aussi difficiles à connoître qu'à guérir.

258. Nous allons parcourir les unes après les autres, ces différentes espèces de fleurs blanches, afin que de leurs caractères et de leurs symptômes variés il ne résulte aucune erreur, tant pour les personnes qui en sont atteintes, que pour celles qui y donnent leurs soins.

Des fleurs blanches accidentelles.

259. Les fleurs blanches accidentelles ne durent ordinairement qu'un espace de tems qui n'excède pas un mois. Elles ont leur siège tantôt à l'extérieur et tantôt dans l'intérieur de la vulve. Quelques auteurs les ont nommées très-improprement *gonorrhée simple interne*, dans le premier de ces cas, et *gonorrhée bâtarde* dans le second.

260. Ce flux est occasionné par la malpropreté, par l'usage immodéré de la bière, par l'excès du coït, par la masturbation et quelquefois par le transport de quelque humeur morbifique sur ces parties, tel que celui de la transpiration supprimée et de toute autre évacuation naturelle, ou enfin par toutes les causes capables de déterminer un dégorgement plus abondant des glandes muqueuses du vagin, du

Leurs causes.

méat urinaire, de la vulve, des grandes et petites lèvres, des nymphes, du clitoris, ect., auxquelles on a donné le nom de glandes odoriférentes. Les malades souffrent peu; l'inflammation est médiocre et est plutôt une démangeaison désagréable qu'une cuisson.

Propre de l'écoulement.

261. L'écoulement est ordinairement d'un blanc-pâle et sans odeur, il est épais et glaireux. Lorsqu'il a séché sur le linge, il s'en détache par petites écailles en le frottant, et n'y laisse aucune trace de sa couleur. Il est plus abondant le matin, lorsque la malade est debout. Cette affection n'est jamais suivie d'accidens, et se guérit très-promptement, lorsqu'on évite les excès qui y ont donné lieu.

Moyens curatifs.

262. Ils se réduisent à un très-petit nombre. La propreté des parties, le repos, quelques injections d'eau simple ou aiguisée avec une cuillerée d'eau-de-vie de lavande sur une chopine, suffisent communément pour terminer la maladie.

Des fleurs blanches périodiques.

263. On appelle ainsi celles qui paroissent assez régulièrement dans des tems marqués, comme à l'approche des règles et après leur cessation. Les filles, même les plus sages, n'en sont pas exemptes. Cet écoulement précède ordinairement de quelques jours les menstrues, ne paroît que très-peu ou point pendant la durée de ces dernières, et se montre de nouveau après elles, mais il finit bientôt. La malade reste 15 jours ou trois semaines sans en voir d'aucune espèce, lorsqu'elle est bien réglée. On l'a vu, mais rarement, remplacer les règles dans quelques-unes de leurs périodes et n'être ni plus long ni plus incommode. Ces fleurs blanches ne sont pour l'ordinaire accompagnées d'aucun mal-aise ni de douleurs d'estomac, comme celles dont je vais parler.

264. Cet écoulement semble prendre nais-
sance du fond du vagin et de la matrice, et
des vaisseaux lymphatiques qui s'y ramifient. Il
fait rarement des taches sur le linge. S'il en fait
quelquefois, elles sont d'un blanc terne. Il
n'exige aucun remède, autant qu'il suit régu-
lièrement son cours ordinaire.

Leur source.

Elles n'exigent
pas de moyens
curatifs.

Des fleurs blanches continuelles.

Leur caractère.

265. Les fleurs blanches sont ainsi nommées lorsqu'elles ne cessent de couler, et surtout pendant le jour. Il est certaines époques dans le mois, où elles sont très-abondantes. Les menstrues conservent quelquefois leur cours régulier; souvent aussi elles donnent une très-petite quantité de sang et beaucoup de fleurs blanches. Lorsqu'elles sont de cette nature et abondantes, elles affectent sensiblement celles qui en sont atteintes et les entraînent, si l'on ne peut les modérer, à un dépérissement général.

Leurs effets.

266. Elles sont toujours accompagnées de cardialgie, de foiblesse et de tiraillement d'estomac, daigreurs et de rots qui ont une odeur désagréable et un goût acide. Cette dépravation de l'estomac fait naître une maladie connue sous le nom de *soda* ou fer-chaud. Celle-ci est ordinairement précédée de dégoût, et la malade ne peut digérer les moindres alimens.

267. A cela se joignent uu mal-aise général, des anxiétés, la foiblesse des extrémités inférieures, des douleurs dans l'intérieur du corps,

lesquelles se font sentir plus particulièrement aux lombes , au dos et à l'estomac.

268. La malade a la figure pâle et bouffie , les lèvres tantôt pâles tantôt livides et les yeux continuellement cernés d'un jaune bronzé. Ses extrémités inférieures , surtout les pieds , s'édématisent souvent. Ses urines déposent un sédiment blanchâtre , pituiteux et glaireux ; lorsqu'on les agite , on apperçoit de petits flocons , qui surnagent et semblent participer de la nature des fleurs blanches. L'écoulement est ordinairement d'un blanc plus ou moins terne , un peu épais ; il est quelquefois jaunâtre et semblable à du pus. Il tache le linge et y tient même après avoir été passé légèrement à l'eau.

269. Si cette maladie n'est pas accompagnée d'acrimonie dans les humeurs , elle peut couler long-tems sans produire ni inflammation ni douleur , mais si le contraire a lieu , et qu'elle soit ancienne , elle fait naître des ulcérations plus ou moins profondes , qui venant à s'enflammer , produisent la phlogose dans les parties , la douleur , des démangeaisons insupportables et même des excoriations et des gerçures aux parties voisines.

270. L'écoulement vient ordinairement de Source de l'écoulement.

la matrice. Il détermine aussi , étant parvenu à ce dernier degré de malignité , des désordres plus grands dans l'intérieur des parties. On l'a vu occasionner des ulcères sordides et malins au vagin , à la matrice. Ces derniers maux sont graves et dangereux , car on ne peut espérer de les guérir.

Des fleurs blanches symptomatiques.

271. Les maladies de la matrice et du vagin sont les causes les plus fréquentes des fleurs blanches continuelles et de celles qui sont héréditaires. Mais lorsque celles-ci viennent à la suite d'autres affections , on les appelle symptomatiques. Elles peuvent être déterminées par l'influence de quelques vices cachés , tels que le scrophuleux , le scorbutique , le vérolique etc. Les affections de la poitrine , du foie , de la rate , du mésentère , et des autres viscères peuvent aussi leur donner lieu.

272. « Lorsque les sécrétaires sont viciés », dit Raulin (a) , » Les sécrétions doivent « dégénérer et changer de nature , selon le désordre de leurs organes. L'utérus est plus susceptible de tels accidens que tout autre viscère ,

(a) Traité des fleurs blanches , tom. 1^{er}. pag. 67.

« par la complication de ses vaisseaux, par sa
 « substance cellulaire spongieuse, par le rap-
 « port qu'il a avec le reste du corps et avec
 « tous les viscères, dont il reçoit une partie
 « des superfluités. Les trous dont sa substance
 « intérieure est parsemée, et sa situation per-
 « pendiculaire, le rendent très-propre aux écou-
 « lemens qui lui sont naturels, et à favoriser
 « ceux qui se font par ces conduits contre l'ordre
 « de la nature. »

273. Les malades dépérissent a vue d'œil, Effets qui les caractèrisent.
 et sont tantôt pâles ou jaunes, tantôt livides
 et bouffies, leurs règles sont quelquefois inter-
 rompues, d'autres fois elles sont, au contraire,
 abondantes et procurent des pertes en blanc,
 quelquefois en rouge pâle ; quelques-unes
 ressentent des douleurs dans la partie du corps
 qu'occupe le viscère affecté.

274. Le dégoût suit de près cet état ; les
 moindres alimens se digèrent fort mal, les ma-
 lades sont par fois tourmentés de maux d'es-
 tomac, d'envie de vomir, de coliques et de
 douleurs brûlantes dans l'hypogastre : ces simp-
 tômes sont accompagnés d'une fièvre lente.

275. L'écoulement a plus ou moins de con-
 sistance, et toujours une odeur fétide, pu- Nature de l'é-
coulement.
 tride et cadavéreuse, il est tantôt liquide et

roussâtre , tantôt épais et puriforme , et prouve sa causticité en corrodant les parties qui lui livrent passage. Ces fleurs blanches ainsi compliquées sont , en général , difficiles à guérir et , lorsqu'on ne peut en venir à bout , elles font naître des ulcères locaux , sordides et malins , qui très-souvent deviennent cancéreux et traînent , en plus ou moins de tems , la malade au tombeau.

Des fleurs blanches héréditaires.

La possibilité de leur existence n'est pas douteuse.

276. Les enfans issus de parens pulmoniques , épileptiques , scrophuleux , scorbutiques , ou infectés du virus vénérien , portent en naissant le germe des mêmes maladies. Les nourrices mêmes transmettent à leurs élèves les vices dont elles sont imbues : des exemples sans nombre , pris dans les deux sexes , prouvent évidemment ces conséquences malheureuses , d'où l'on ne peut douter que les fleurs blanches ne soient aussi héréditaires.

277. Il est assez commun de voir une mère attaquée de fleurs blanches , donner le jour à des filles chez lesquelles la même affection se manifeste , lorsqu'elles sont parvenues à l'âge nubile.

278. Chez

278. Chez quelques-unes les fleurs blanches entretiennent une débilité extrême dans tous les organes, sans en excepter ceux de la génération. Il en est qui deviennent stériles. Celles qui sont susceptibles de concevoir, sont sujettes aux fausses couches; et si leur grossesse vient à terme, un enfant foible et languissant est le fruit d'un accouchement laborieux.

Effets qui peuvent en résulter.

279. Lorsque cette maladie est continuelle, ancienne et copieuse, elle occasionne un désordre général dans l'économie animale, des maux et des foiblesses d'estomac. Elle n'est pas long-tems à rendre la malade étique, et à causer dans la matrice des ulcères incurables pour la plupart.

Accidens plus graves.

280. L'écoulement peut varier pendant sa durée. Il est ordinairement laiteux et un peu jaunâtre; l'odeur en est toujours fétide et désagréable. Si cet écoulement est peu abondant et privé d'acrimonie, il est inutile de chercher à en arrêter le cours. Il seroit même dangereux de le tarir, puisque dans bien des cas, il devient nécessaire à certaines femmes, dont il dépure le sang et les humeurs des matières viciées qui y sont contenues: il fait alors l'office d'un cautère. Cet écoulement devient en-

Caractère de l'écoulement.

Contre-indication.

core solitaire chez les femmes qui approchent de la cessation des règles, ou qui ont perdu; et dans ce dernier cas, la nature se sert de ce moyen pour suppléer à l'évacuation menstruelle.

Écoulement
blanc particu-
lier aux fem-
mes grosses.

281. Les anciens avoient cru reconnoître plusieurs sortes d'écoulemens, dont ils faisoient autant d'espèces de fleurs blanches: mais je pense qu'on pourroit se borner à celles qui sont les plus marquées et les plus fréquentes, telles que celles qui viennent d'être décrites. Je crois cependant devoir parler d'un autre genre d'écoulement qui tient des fleurs blanches, tant par sa couleur que par sa consistance et par le lieu de sa source. C'est celui qui arrive quelquefois à certaines femmes pendant leur grossesse. Chez quelques-unes il est peu abondant et transude seulement des parois du vagin. Quelquefois il ne paroît que par intervalles. Il est ordinairement sans consistance et sans couleur bien marquées: il est d'un blanc un peu pâle, à peu près comme du lait trouble. Dans cet état il est sans danger, et n'entraîne aucune suite fâcheuse. Mais si au contraire il est fort, continuel, d'une couleur tirant sur le citron, plus consistant et prenant sa source dans la matrice, d'où il découle par une crevasse ou une déchirure du

chorion, il épuise et débilité la mère et l'enfant, les ligamens de l'utérus et les membranes qui retiennent le fœtus s'affoiblissent, et il s'ensuit souvent des fausses-couches, toujours dangereuses (a).

282. Les désordres produits par les fleurs blanches simples ne sont rien en comparaison de ceux qui résultent des fleurs blanches compliquées. Lorsqu'elles s'unissent à un vice syphilitique, psorique, dartreux, scorbutique, scrophuleux etc., tous les soins de la médecine ne peuvent souvent éviter les suites les plus funestes, d'autant mieux qu'il faut quelquefois une sagacité extrême pour s'appercevoir de ces dangereuses complications. On en verra ci-après un exemple frappant, dans la 32^e. observation.

Fleurs blanches compliquées.

(a) Delamotte, dans son traité d'accouchemens, page 1366, et Smelli, tom. Ier. pages 164 et 213, nous ont laissé à ce sujet des remarques très-intéressantes.

P A R A L L È L E

*Des symptômes propres aux fleurs blanches ,
et de ceux qui caractérisent la gonorrhée.*

*Fleurs blanches.**Gonorrhée.*

283. 1°. Dans les fleurs blanches il n'y a ni inflammation ni douleur, à moins qu'elles ne soient anciennes ou acrimonieuses.

284. 2°. La matière de la *leucorrhée* ne devient âcre, rongeante et fétide que dans le cas dont nous venons de parler (283).

285. 3°. Les fleurs blanches sont souvent interrompues pendant les règles, et sont plus abondantes quelques jours avant l'apparition de celles-ci et après leur cessation.

1°. Dans la gonorrhée il survient une phlogose plus ou moins marquée, de la douleur et très-souvent de la tuméfaction à la partie et aux glandes circonvoisines.

2°. L'écoulement gonorrhéique, quoiqu'en petite quantité, sur-tout dans son principe, est jaune, vert, corrosif et purulent, mais très-peu fétide.

3°. La gonorrhée ne cesse jamais pendant le cours des menstrues, et son écoulement n'est ni plus ni moins copieux avant qu'après leur période.

286. 4°. Les urines, dans les fleurs blanches, ne causent ni douleurs, ni cuissons, ni sensations désagréables aux parties sur lesquelles elles passent.

287. 5°. L'écoulement des fleurs blanches vient, le plus souvent, de la matrice et du vagin. Il est plus abondant que celui de la gonorrhée.

288. 6°. Dans la leucorrhée il est médiocre la nuit. Souvent il cesse, et ne reparoît que le matin, lorsque la malade est debout.

289. 7°. Dans les fleurs blanches, l'estomac est souffrant et foible. On ressent des lassitudes et des douleurs gravatives au dos et aux lombes.

290. 8°. Les fleurs

4°. Dans la gonorrhée l'évacuation de ce liquide est accompagnée d'ardeurs, de stranguries, d'envies fréquentes d'uriner, de démangeaisons, de cuissons et de prurit.

5°. Le siège de la gonorrhée est ordinairement aux environs de l'urètre, à son entrée, aux parties les plus apparentes de la vulve et du clitoris et dans les grandes et petites lèvres. L'écoulement est peu abondant sur-tout dans le commencement.

6°. Celui de la gonorrhée est sans interruption, et a lieu la nuit comme le jour.

7°. La gonorrhée ne fait éprouver aucun de ces symptômes.

8°. La gonorrhée s'an-

blanches prennent à tout âge , et sont plus fréquentes chez celles qui ont fait des enfans et celles qui ne les ont pas nourris.

291. 9°. Les antivénéériens ne diminuent pas les fleurs blanches, de quelque nature qu'elles soient. Souvent ils les rendent plus abondantes et plus rebelles. Il n'en est pas de même des toniques et des astringens, tels que le quinquina, les martiaux etc.

292. 10°. L'écoulement des fleurs blanches diffère peu de celui de certaines gonorrhées, tant en couleur qu'en consistance. On a souvent besoin des symptômes ci-dessus pour porter un diagnostic exact sur la nature de

nonce après un commerce avec une personne *vénéérienne*, dans un court espace de tems. Elle est rarement plus de sept à huit jours à se manifester.

9°. Les antivénéériens administrés à propos, guérissent les gonorrhées en deux mois ou environ. On voit l'écoulement changer et diminuer progressivement jusqu'à la fin de la maladie.

10°. Celui de la gonorrhée est séreux, clair et moins abondant dans le principe. Puis il devient d'un jaune plus ou moins foncé et ensuite verdâtre, quelquefois roussâtre et sanguinolent. Sa quantité augmente après la disparu-

la maladie. On a cependant observé que l'écoulement est plus blanc ou d'un jaune plus pâle, plus épais, plus visqueux et plus constant dans les taches qu'il fait sur le linge.

tion de la phlogose. Il se teint en jaune paracé à mesure que la maladie se dissipe; et enfin il devient épais, d'un jaune un peu blanc et moins abondant, et se détache aisément du linge.

CHAPITRE V.

Des stranguries.

293. Le flux habituel de matière purulente n'est pas le seul inconvénient qui résulte d'une gonorrhée. Cette maladie détermine, à la longue, des rétrécissemens et d'autres obstacles dans un ou plusieurs points de l'urètre, lesquels rendent difficile l'émission des urines, et la gênent au point qu'elle ne se fait que goutte à goutte et avec des douleurs aiguës, ce qui produit quelquefois la rétention totale de ce fluide.

Signes diagnostiques.

294. La lenteur avec laquelle on rend les urines, la petitesse de leur jet, leur bifurcation, leur sortie en spirales, ou à la manière de l'eau qui jaillit d'un arrosoir et les efforts pénibles que le malade fait pour les expulser, démontrent assez que le calibre de l'urètre n'est plus dans son état naturel.

295. L'excrétion des urines est susceptible d'être dérangée de trois manières différentes, plus graves les unes que les autres, que les auteurs ont appelées *dysurie*, *strangurie* et *ischurie*.

296. La dysurie est simplement une difficulté d'uriner , accompagnée de douleur : on la nomme aussi *ardeur d'urine* , parce qu'il semble qu'en passant , ce liquide brûle le col de la vessie et l'urètre. Il coule ordinairement sans interruption , et les grandes douleurs ne se font sentir principalement qu'au commencement et à la fin.

Dysurie.

297. La strangurie est cet état dans lequel on urine très-difficilement par un petit filet souvent bifurqué , quelquefois même l'urine ne sort que goutte à goutte , avec des ardeurs , des douleurs vives et de grands efforts. Ces douleurs partent ordinairement de l'urètre et s'étendent jusqu'à la vessie , au bas ventre et aux reins.

Strangurie.

298. L'ischurie est la rétention de l'urine dans les reins , dans les uretères , ou dans la vessie , avec un sentiment de pesanteur dans l'hypogastre , au pubis et au périnée , et une envie de la rendre accompagnée d'efforts inutiles. A ces symptômes se joignent souvent la tuméfaction de la vessie au-dessus du pubis , la douleur profonde de ce viscère et de toutes les parties qui l'avoisinent , la fièvre , les nausées et le vomissement ; la sueur et la respiration

Ischurie.

répandent une odeur d'urine ; l'anxiété, l'oppression et les mouvemens convulsifs ne tardent pas à se manifester (a). Cette maladie est infiniment plus cruelle que les deux précédentes ; elle est occasionnée par les mêmes causes, et souvent elle en est la suite. Si le malade n'est promptement secouru, il échappe rarement au danger qui le menace.

Rétrécissemens de l'urètre.

299. La strangurie est très-commune. On est généralement persuadé que les causes les plus fréquentes de cette maladie sont, comme nous l'avons dit, les rétrécissemens de l'urètre, survenus à la suite d'ulcères dans ce canal, dont les bords font saillie, ou dont la cicatrice mal conformée a laissé des brides et des inégalités ; ou produits par la constriction de la membrane interne de l'urètre, venue d'elle-même ou après l'usage d'injections astringentes.

L'époque de leur formation est incertaine.

300. L'époque à laquelle ces rétrécissemens se forment est incertaine. Chez quelques malades ils paroissent dès que l'inflammation a cessé, chez d'autres ce n'est que quelques mois après ; il en est qui n'ont lieu qu'après plusieurs années, notamment dans la vieillesse, quelquefois ils ne se manifestent que par degrés ;

(a) Sabatier, méd. opér. tom. II. pag. 151.

il y a enfin des personnes en qui ils sont très-lents à se former, et chez lesquelles ils ne sont accompagnés d'aucun des symptômes de la maladie à laquelle ils doivent leur origine; ce qui donne lieu à beaucoup d'erreurs dans le traitement.

301. Ces obstacles peuvent aussi ne pas être les suites de la gonorrhée : dans ce cas ils succèdent aux opérations qu'on a été obligé de pratiquer à ces parties, telles que l'introduction forcée d'une sonde dans la vessie; ou au séjour plus ou moins long d'une pierre ou de graviers dans l'urètre, lesquels y ont déterminé une phlogose, ou une érosion suivie d'une suppuration et d'une cicatrice. Ils peuvent encore dépendre des ouvertures qui ont été faites dans l'étendue de ce canal, comme la ponction au périnée, la boutonnière, l'opération de la taille etc. D'autres causes externes peuvent également y donner lieu; de ce nombre sont les coups, les chûtes et les fortes compressions long-tems continuées.

Leurs causes peuvent être étrangères à la gonorrhée.

302. Le virus vénérien, qui a une propension singulière à affecter le système des glandes, se porte plus particulièrement sur celles de la substance spongieuse de l'urètre. La structure

Tumeurs lymphatiques causes de la strangurie.

de leurs conduits excréteurs semble avoir été disposée pour le repomper ; dès qu'il y est une fois fixé , il les engorge et les durcit , ce qui forme le long du canal autant d'éminences qu'il s'y rencontre de glandes obstruées. Les saillies qui en résultent sont précisément celles que nous avons désignées sous le nom de tumeurs lymphatiques. Ces engorgemens lymphatiques , plus ou moins considérables et plus ou moins rapprochés , sont non seulement une des causes de la gonorrhée chronique , mais elles sont encore une des plus fréquentes de la strangurie. Sur dix malade atteints de difficultés d'uriner par suite de gonorrhées habituelles , on en rencontre au moins quatre , chez lesquels elles ne sont entretenues que par des durillons ou engorgemens de cette espèce qui se trouvent parsemés dans l'étendue du tissu spongieux de l'urètre. J'ai cru m'appercevoir qu'ils n'étoient produits que par l'épaississement de la lymphe , qui séjourne et croupit dans les glandes et dans leurs canaux.

Ulcères dans
l'urètre.

303. Un ulcère dans l'urètre , soit relativement à la constitution du malade ou à la négligence qu'il aura mise dans son traitement , soit enfin à la mauvaise administration des remèdes qu'on aura employés pour le guérir ,

devient souvent sordide et malin , déprimé pour l'ordinaire vers son centre , avec des bords durs et calleux. Il doit conséquemment s'ensuivre que , dans quelque partie qu'il se trouve , il rétrécit ce canal. Mais ce qui doit l'obstruer encore davantage , ce sont les chairs fongueuses et superflues , qui surviennent à ces ulcères.

304. Un ulcère gonorrhœïque tend-il à se consolider ? Il est remplacé le plus souvent par une bride ou par une cicatrice mal conformée , qui rendent la partie inégale et raboteuse : et de ces accidens naît la difficulté d'uriner , qui nécessite , de même que les affections précédentes , l'application des remèdes locaux.

Cicatrices.

305. Le véru-montanum remplit seul , dans son état naturel , plus d'un tiers du diamètre du canal. Pour peu qu'il soit irrité ou agacé par quelque cause acrimonieuse , il s'enflamme , s'engorge et finit par empêcher l'excrétion des urines , lesquelles ne sortent que lorsqu'on tâche de les expulser par des efforts violens , qui deviennent toujours dangereux. Si l'on ne travaille à le débarrasser des urines qui y sont accumulées , elles s'y épaississent bientôt au point de le rendre squirreux. Alors le mal est au-dessus des ressources de l'art , et l'on est forcé de passer

Engorgement
du véru-montanum.

le reste de ses jours avec son ennemi. Toutes les glandes peuvent se tuméfier, se quirroser même, et par là rétrécir le canal de l'urètre, comme je le dirai ailleurs.

Tuméfaction
de la prostate.

306. La prostate est susceptible de se gonfler et de se durcir à la suite d'écoulemens vénériens mal soignés, ou par la métastase subite d'une gonorrhée même récente. Elle peut même se phlogoser et s'abscéder. Dans ces cas elle comprime tellement le canal de l'urètre, que le sphincter de la vessie ne se dilatant plus, l'urine est retenue dans ce viscère, dont elle distend et écarte les fibres au point de leur faire perdre leur ton. La rupture peut survenir, l'urine s'épancher dans le bas-ventre, et le malade périt. Si cette rupture n'a pas lieu, l'inflammation parvient à son plus haut degré; on ne fait plus pour uriner que de vains efforts, dont le résultat se réduit à quelques matières glaireuses, à quelques gouttes de pus ou de sang. La vessie ainsi tirillée, devient douloureuse, ou bien les uretères et les reins attaqués par le reste des urines se sphacèlent, et une mort prompte est la suite inévitable de tant de désordres.

307. Mais le plus souvent l'engorgement de cette glande se termine par la suppuration,

soit que l'abcès s'ouvre dans l'urètre, soit qu'il perce dans la vessie, dans le rectum, ou au périnée.

308. La tuméfaction de la prostate, qui forme l'embarras de l'urètre, est pour l'ordinaire fongueuse ou squirreuse. Dans le premier cas elle est molle; dans le second elle est dure et solide. On ne s'instruit de ces différens changemens glanduleux, que par l'introduction du doigt dans l'anus, encore faut-il y être exercé pour connoître et distinguer ces deux états de maladie. L'un et l'autre, sur-tout le dernier, sont graves et difficiles à détruire: l'ouverture de l'abcès qui leur succède, devient souvent salutaire par la fonte et le dégorgement qu'elle procure.

309. L'engorgement de la prostate peut être total ou partiel; mais l'indication est toujours la même.

310. La luette vésicale peut être affectée de la même manière. On a vu cette luette former une tumeur ronde, plus ou moins grosse, portée sur un col plus mince, laquelle étant ensuite entraînée par le courant des urines, en interceptoit le cours (a).

Gonflement
de la luette vé-
sicale.

(a) Voyez Sabatier, tom. II page 169.

Affections
spasmodiques.

311. Les maladies ci-dessus énoncées ne peuvent être guéries sans l'application méthodique des bougies. Il en existe d'autres à la vérité, mais dont l'indication est la même. Les affections spasmodiques sont de ce nombre. Elles proviennent presque toujours de l'irritation, de la contraction de la membrane interne de l'urètre, ou de quelqu'une des causes dont nous avons parlé (a).

Comment on
peut connoître
ces obstacles.

312. Il est presque impossible de s'assurer de la nature et du siège de ces obstacles à l'aide des yeux et du toucher : on ne peut en déterminer le nombre, l'étendue et le caractère que par l'introduction d'une sonde ou d'une bougie.

Erreur d'Ar-
naud à ce su-
jet.

313. Arnaud, que nous avons déjà cité, prétend décider, par la seule inspection des urines lors de leur sortie, de la présence des carnosités et des autres embarras. « Si l'on néglige, « dit-il, en parlant des moyens que l'on emploie pour combattre ces maladies, « si l'on néglige de » porter ces topiques dans toute la longueur du » canal, il s'élève quelquefois à la superficie

(a) Hunter est le seul qui ait traité de ces affections. Voyez son ouvrage, ch. 7, pages 170 et suivantes.

» des ulcérations qui s'y forment , des chairs
 » superflues , ou il en résulte des cicatrices
 » dures et inégales , qui sont autant de brides
 » qui rétrécissent la membrane interne aux en-
 » droits de leur existence. L'on conçoit que
 » ces rétrécissemens doivent gêner la sortie de
 » l'urine , s'il y a des excroissances , l'urine en
 » sortant se divise en plusieurs branches ; s'il y
 » a un rétrécissement , le jet de l'urine est
 » simple , mais beaucoup plus fin qu'à l'ordi-
 » naire , etc. (a).

314. Je ne saurois convenir que ce qu'il avance dans ce paragraphe soit généralement vrai ; car j'ai remarqué que cette bifurcation avoit lieu chez presque tous les malades affligés de difficultés d'uriner , même lorsqu'elles n'étoient que le résultat de la seule contraction spasmodique de l'urètre. J'ai vu l'urine sortir , tantôt divisée en plusieurs branches , à l'instar de l'eau qui jaillit d'un arrosoir , tantôt en formant deux jets qui tournoient en spirales l'un autour de l'autre , tantôt enfin tomber perpendiculairement et goutte à goutte ; quelquefois aussi le jet se dirige un peu de côté.

315. Les obstacles au canal de l'urètre dimi-

(a) Arnaud , des maladies de l'urètre , page 31.

Quelquefois
la strangurie
n'est pas dou-
loureuse.

nuent sans doute le jet des urines et font éprouver des douleurs lorsqu'on les rend : il arrive cependant quelquefois que ce dernier symptôme n'a pas lieu, quoiqu'elles ne forment en sortant qu'un très-petit filet. J'ai traité un imprimeur de cette ville, chez lequel ce filet étoit si petit, qu'un demi quart-d'heure ne lui suffisoit pas pour satisfaire à ses besoins, et cela sans éprouver la moindre sensation douloureuse. Feu Dehorne a été témoin de la guérison que j'ai obtenue sur un autre malade qui se trouvoit dans le même état.

Les rétrécis-
semens ont été
faussemment
attribués aux
carnosités.

316. Les rétrécissemens de l'urètre ont été attribués à différens obstacles, parmi lesquels les carnosités ou excroissances de chairs, les caroncules ou hypersarcoses ont joué un grand rôle. Elles avoient été assez généralement admises de tous tems, sans beaucoup de réflexion; mais Daran en abusa pour expliquer son système des stranguries vénériennes et l'efficacité de ses bougies. Il s'appesantit sur ces sortes de causes, au point que les auteurs qui ont écrit après lui se sont imposé successivement la loi d'éclaircir cette vérité. Pour y parvenir, ils se sont attachés à l'ouverture et à l'inspection de sujets morts avec des stranguries vénériennes. Le résultat de leurs travaux à cet égard a été

que les carnosités de l'urètre n'existoient, pour ainsi dire, que dans l'imagination de ceux qui les avoient mises en avant pour appuyer leurs hypothèses. Il reste aujourd'hui démontré que, s'il s'en rencontre quelquefois, ce sont des exceptions qu'il ne faut pas confondre avec les phénomènes ordinaires de ces maladies. Petit, Nisbet, Hunter, Dionis, Bénévole, chirurgien de Florence, Morgagni (*a*) n'en ont presque jamais trouvé. Fitz-Gérald, Goulard, Astruc, Arnaud, etc., en ont reconnu la possibilité. Le C. Colon, le jeune, chirurgien à Bicêtre, m'a assuré qu'il n'en avoit jamais apperçu aucune trace, quelques recherches qu'il ait pu faire pour les découvrir.

317. En 1785 et l'année suivante j'ai fait avec lui, dans son hôpital, toutes les recherches possibles sur plus de vingt personnes mortes soupçonnées de carnosités, sans que nous ayons pu en trouver une seule. D'ailleurs les carnosités, qui sont admises par des gens de l'art d'un mérite très-distingué, sont rejetées par d'autres non moins célèbres. Si mon opinion, dans cette circonstance, pouvoit être de quelque

(*a*) De sedibus et causis morborum, lib. 3.
epistâ. 32^a.

poids, je dirois d'après mes observations particulières, qu'elles n'existent que très-rarement. J'ai ouvert un assez grand nombre de cadavres de personnes qui avoient des stranguries, je les ai cherchées inutilement.

318. Une fois seulement j'ai rencontré près du véru-montanum, une très-petite excroissance fongueuse, qui s'élevoit du fond d'un ulcère dont les bords étoient très-durs. J'ai observé aussi deux ou trois fois vers l'embouchure de l'urètre, des végétations verruqueuses, semblables à de petits poireaux: mais ces *verrucules* prenoient naissance sur les bords internes des lèvres de l'urètre, et ne gênoient point le cours des urines. J'en faisois la section avec les ciseaux, ou la ligature par le moyen d'une soie, et une fois tombées elles ne reparoissoient plus. De tels exemples se sont sans doute présentés à d'autres; et ce seroit mal à propos, je pense, qu'ils auroient confondu ces poireaux intérieurs avec les prétendues carnosités de l'urètre.

319. Concluons maintenant, d'après mes recherches anatomiques et celles des observateurs les plus exacts, que ce seroit abuser le public et s'abuser soi-même que de rapporter

Quelles sont
les vraies causes
de la strangurie.

la strangurie à une cause aussi équivoque. C'est aux cicatrices vicieuses ou mal conformées, aux bords durs et calleux des ulcères dont je viens de parler, qui sont avec ou sans écoulement sensible, au gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urètre, à la squirrosité de la prostate et des autres glandes, à l'engorgement lymphatique qui survient aux glandes ou à leurs canaux excréteurs, qu'il faut attribuer les rétrécissemens permanens du canal. On a dit aussi que la tuméfaction du testicule pouvoit gêner la sortie des urines; mais je regarde ce cas comme le plus rare.

320. Quelle que soit la nature des embarras qui s'opposent à l'émission des urines, lorsque le resserrement a commencé, il augmente de jour en jour et rend leur passage toujours plus douloureux, jusqu'à ce qu'on lui oppose les remèdes propres à en arrêter les progrès et à le détruire; à quoi l'on parvient assez promptement, lorsque ce n'est pas sur la glande prostate que porte la maladie, car si cet organe en étoit à ce point de dureté qui approche du squirre (a), comme on ne l'a vu que trop sou-

La strangurie
fait des progrès

La prostate
squirreuse ne
se résout pas.

(a) Dans les recherches que j'ai faites sur des cadavres, à l'Hôtel-Dieu de Paris, j'ai trouvé un sujet d'environ 30 ans, dont la prostate étoit dans

vent, on chercheroit en vain à le ramener à son état naturel. On peut tout au plus, dans ce cas, faciliter l'issue des urines par l'introduction et l'usage habituel des bougies ou des sondes, auxquelles il faut avoir recours de tems en tems pour en soutenir les effets, et travailler de cette manière à une cure prophylactique; parce qu'il est prouvé d'ailleurs, qu'il est impossible d'opérer la fonte ou la résolution de la prostate devenue squirreuse, quelques moyens que l'on emploie pour cela, et surtout lorsque les remèdes fondans et les antivénériens ont été sans succès.

321. Lorsqu'un malade se trouve dans l'un ou l'autre cas, c'est-à-dire, quand il sent une difficulté d'uriner, par quelque cause que ce soit, il diffère autant qu'il peut l'instant de s'en débarrasser, espérant que la vessie étant pleine, se dégagera plus facilement, parce qu'il semble que ce viscère étant doué d'une grande élasticité, les fibres doivent agir avec plus de force lorsqu'elles sont plus tendues. Mais si le rétré-

te cas. Je l'ai fait dessiner d'après nature, après avoir introduit avec assez de force une sonde dans tout le trajet de l'urètre. Les CC. Chopart, Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et Maison, méd. à Paris, l'ont vue avec moi. (Voy. la 3^e. planche).

cissement et l'embarras se trouvent placés au bulbe de l'urètre, s'ils sont assez considérables pour résister à l'action de la vessie, cette dernière perd son ressort et reste immobile. L'urine corrode peu à peu la portion du canal dans laquelle elle est arrêtée, forme des dépôts urineux, des clapiers, et finit par se faire jour au travers des tégumens. Les bords de ces ouvertures en s'élevant deviennent calleux, et leur masse est toujours relative à leur ancienneté. Toutes ces chairs superflues sont des bourlets qu'il faut considérer alors comme autant de carnosités, qu'il est nécessaire de détruire pour rappeler les urines à leur voie ordinaire, comme je le ferai observer dans le chapitre suivant.

322. La difficulté d'uriner qui accompagne ou suit les écoulemens rebelles, doit donc être attribuée à différentes causes, dont les plus communes sont les rétrécissemens. Tantôt ils sont placés à la fosse naviculaire, tantôt à deux doigts au-dessus, tantôt ils occupent cinq ou six points de l'urètre, plus rénitens les uns que les autres. J'en ai trouvé très-souvent aux environs du bulbe et au véru-montanum, qui m'ont offert beaucoup de difficulté et m'ont contraint d'en venir au cathétérisme, quelque difficile qu'il soit dans cette occurrence. Mais

Où sont situés les rétrécissemens.

il est certain, et je l'ai toujours éprouvé, que plus ils approchent de la prostate, plus ils sont graves, lors surtout qu'ils ont rendu cette glande squirreuse. Quelqu'un qui est exercé dans l'art de sonder, jugera aisément du lieu qu'ils occupent. Tout le canal est susceptible d'en être atteint.

Signes qui annoncent l'engorgement de la prostate.

323. On n'a pas toujours besoin de la sonde pour s'assurer que le mal a son siège sur la glande prostate. Nous avons des signes pathognomoniques qui le démontrent, et qu'il faut bien se garder de confondre avec ceux qui annoncent la présence du calcul dans la vessie. Ici le malade sent une pesanteur vers le fondement, avec tous les accidens inséparables de la strangurie. Quelquefois le jet des urines est entier; quelquefois il est grêle et délié: dans d'autres instans on est tourmenté de douleurs profondes, qui s'étendent jusqu'à l'extrémité du gland. Cependant la semence sort avec assez de facilité; ce qui n'arrive pas lorsque la tuméfaction se trouve devant cette glande, car dans ce dernier cas elle coule plutôt qu'elle n'est éjaculée, les restes n'en sont chassés au dehors que lorsque l'orgasme est entièrement disparu, ce qui peut donner lieu à l'impuissance.

324. Les difficultés d'uriner, les pesanteurs

vers le fondement entrent bien aussi dans les symptômes de la pierre. Mais dans cette dernière maladie, quand on est couché sur le dos, que l'on tire la verge en devant et qu'on promène, à plusieurs reprises, la main sur le périné, les urines reprennent un peu leur cours. Si au contraire les embarras sont placés dans l'urètre, plus on tend cette partie, et plus elles sont interceptées. On conçoit trop bien les raisons de cette différence, pour qu'il soit nécessaire de les développer ici. Ceux qui ne sont pas assez versés dans ces deux parties, et qui voudroient en avoir une idée exacte, afin de ne pas les confondre l'une avec l'autre, pourront consulter Sharp, Heister, Petit, Dionis, Lafaye et Sabatier; ils trouveront chez ces auteurs des détails suffisans pour les mettre à l'abri de toute méprise à ce sujet.

325. La sonde nous apprend quelquefois que les obstacles sont situés vers le col de la vessie, tandis que le reste du canal en est exempt. Assez souvent aussi les bougies, parvenues à un endroit marqué, se replient sur elles-mêmes. Alors on introduit un doigt dans l'anus, et l'on s'apperçoit que la prostate est plus dure qu'elle ne devrait l'être (a).

(a) Voyez la 29^e. observation.

326. Ma méthode a constamment réussi dans tous ces cas , c'est-à-dire qu'au moyen de quelques fondans et de l'usage soutenu des sondes et des bougies médicamenteuses , j'en ai obtenu la fonte ou la résolution. Il peut cependant arriver que l'on n'obtienne pas une guérison radicale ; il est des accidens si invétérés , qu'il est impossible de les détruire totalement. Mais du moins on est bien sûr de rétablir le cours des urines , et d'en entretenir la liberté , sur-tout si l'on a l'attention de reprendre de tems à autre le traitement et de contraindre , si je puis m'exprimer ainsi , les parties engorgées à se resserrer et à se tenir à la place qui leur est destinée. J'ai vu plusieurs malades qui se trouvoient dans ce cas.

Incontinence
d'urine.

327. Il arrive souvent , avec des rétrécissemens et des obstacles dans l'urètre , des incontinenances d'urine plus ou moins caractérisées , et presque tous les malades , dans ce cas , sont sujets à mouiller leur linge de quelques gouttes d'urine , qui s'arrêtent dans l'urètre pour n'en découler qu'un instant après. Quelquefois ce suintement est en petite quantité et continuel.

328. Lorsque nous disons que l'on doit mettre l'incontinence d'urine au nombre des accidens

qui peuvent se manifester à la suite de ces sortes d'affections, nous ne prétendons pas parler de cette évacuation d'urine fréquente et copieuse, dans laquelle la boisson passe dès qu'on l'a prise, sans être changée, en sorte qu'on peut quelquefois y distinguer le goût et la couleur des liquides qu'on a bus; ni de celle dans laquelle on en rend beaucoup plus que l'on n'avoit pris de boisson, et qui doit être attribuée à la colliquation des humeurs, (les auteurs les nomment *diabétés*). Ce que nous entendons ici par incontinence d'urine, n'est autre chose qu'un suintement involontaire des urines, qui dépassent goutte à goutte le sphincter de la vessie; ce qui peut être occasionné par un *fungus* au col de ce viscère, ou par quelque bourlet, dont les éminences inégales remplissent imparfaitement son diamètre et laissent des vides assez grands pour que les urines transudent presque continuellement. Lorsqu'il en sort une certaine quantité quelque tems après que la vessie s'est à peu près vidée, cela ne provient que de ce qu'elle étoit retenue dans l'espace compris entre le sphincter rétréci et les obstacles qui sont dans le canal, d'où n'étant plus chassée par aucune puissance supérieure, elle ne s'échappe que par

son propre poids, la grande flaccidité de la verge et l'action des muscles voisins.

Affections de
la vessie dans
les difficultés
d'uriner.

329. Les obstacles qui s'opposent à la sortie des urines, et dont nous venons de parler, ne se bornent pas toujours aux accidens déjà mentionnés. La vessie en éprouve de très-cruels; et lorsque cet organe en est affecté, ils sont ordinairement très-difficiles à guérir et le plus souvent mortels. Ceux qui sont les plus communs sont : 1°. sa paralysie ou celle de son sphincter. Dans cette inertie, il arrive souvent que le plus liquide des urines sort continuellement seul, et il ne reste dans sa capacité, qu'une portion bourbeuse et sédimenteuse qui ne pouvant être chassée, par le défaut de ton, y séjourne et en aggrave toujours l'état. Quelquefois ce mal en détermine un autre; la sécrétion particulière de ce viscère devient plus abondante, s'y épaisit et forme des glaires, qui concourent toujours à rendre l'état du malade plus fâcheux: il peut aussi s'y former des ulcères et des catarrhes, qui sont le plus souvent incurables.

330. 2°. La trop grande distension de ce viscère, en totalité ou en partie, donne lieu à l'écartement de quelqu'un de ses plans fibreux,

et par suite à des hernies vésicales et à d'autres accidens non moins dangereux.

331. 3°. L'accroissement de son irritabilité, son inflammation, sa lacération et tous les maux qui s'ensuivent. Cette dernière peut dépendre de sa trop grande tension, qui seule en détermine la rupture : elle peut aussi succéder à une escarre gangreneuse, ou à l'amincissement d'un ou de plusieurs points de ses parois, survenus à la suite d'ulcères à la vessie, ou enfin aux opérations qu'on a fait subir à cet organe, pour le débarrasser des urines qui y étoient accumulées et retenues, etc.

332. Si quelques-uns de ces accidens sont entretenus par des obstacles dans l'urètre, et susceptibles d'être guéris, la première indication est de frayer un chemin aux urines, et la seconde de porter, par le moyen des injections dans cette partie, des remèdes convenables à ces différentes affections.

333. On vient de voir que les personnes atteintes de strangurie sont exposées à mille maux et que, lorsqu'elles n'y remédient pas, leurs jours sont continuellement menacés. En effet, le moindre excès les expose à des rétentions d'urine, qui finissent par les faire périr

de gangrène à la vessie, au periné, à l'urètre, dans les reins.

Maladies produites par les obstacles dans l'urètre.

334. On a vu plusieurs malades chez lesquels les obstacles de l'urètre avoient donné lieu à diverses affections étrangères à la maladie primitive, telles que des maux d'estomac cruels, des aigreurs, une suite de mauvaises digestions, des coliques de toute espèce, le marasme même; et tout cela sans rétention totale d'urine. J'ai observé des céphalalgies, des pesanteurs, des douleurs dans les membres, produites par la même cause; j'ai vu, dis-je, des glaires, des graviers qui venoient ensuite aggraver l'état des malades, des douleurs et des tiraillemens dans les testicules, sans gonflement ni inflammation. J'ai devers moi l'exemple de quelqu'un qui, depuis deux ans, étoit tourmenté par une incommodité pareille (les douleurs et tiraillemens des testicules), et n'éprouvoit cependant qu'une difficulté d'uriner légère: après avoir tenté inutilement tous les remèdes que sa situation sembloit exiger, je hasardai l'usage des bougies, qui excitèrent une suppuration abondante, et la douleur diminua. Je persistai dans le traitement, et le malade fut guéri au bout d'un mois.

335. Le citoyen Champseru, médecin de la

faculté de médecine, m'a dit avoir vu un malade qui avoit des obstacles dans l'urètre, menacé de la phthisie pulmonaire. Il ne devoit sa difficulté d'uriner, qu'à quelques gonorrhées qu'il avoit eues dans sa jeunesse; mais s'étant déterminé, d'après l'avis de ce médecin, à faire usage des bougies, les embarras de l'urètre furent détruits, et les symptômes de la pulmonie disparurent. C'est un fait assez singulier, mais il prouve, ainsi qu'une infinité d'autres, qu'une affection principale peut donner lieu à des affections symptomatiques beaucoup plus graves. Je puis assurer que j'ai connu plusieurs cas semblables, comme on peut le voir parmi les observations que je rapporte. On sait d'ailleurs, à n'en pouvoir douter, que les stranguries peuvent occasionner des paralysies partielles ou générales et mille autres maux, qui ont cédé aux moyens que j'indique.

336. Un autre inconvénient auquel les gonorrhées anciennes et leur suite exposent ceux Vice organique qui en sont attaqués, et qui n'est pas de peu de conséquence, c'est un vice organique dans les parties qui servent à la propagation de l'espèce. Ce vice ne doit être attribué qu'à la présence ou à l'augmentation des tumeurs lymphatiques, ou à ces rétrécissemens dont j'ai

parlé, qui rendent l'érection rare et difficile, qui font prendre à la verge une direction vicieuse, ou bien à des cicatrices, à des brides, qui se forment à la suite des ulcères du canal, changent la direction des orifices des canaux éjaculateurs et s'opposent ainsi aux vœux de la nature dans l'émission de la semence. J'ai la preuve de ce que j'avance ici dans des individus qui sont devenus pères après leur guérison, et qui ne l'auroient sûrement jamais été, si l'on n'eût rétabli la liberté du canal urinaire et désobstrué le trajet que doit parcourir la semence pour opérer la génération.

Méthode curative.

L'utilité des
bougies est re-
connue.

337. Presque tous les auteurs anciens et modernes s'accordent sur l'utilité des bougies contre les difficultés d'uriner provenant des vices de l'urètre. C'est aussi le sentiment du citoyen Sabatier. (a).

338. Ces maladies se manifestent communément à la suite d'une ou de plusieurs gonorrhées (293); il en est cependant qui dépendent

(a) Voyez sa médecine opératoire, tom. 1, page 176.

de causes étrangères au virus vénérien, et qui n'exigent pas moins l'usage méthodique des bougies (a).

339. quelques malades ont plusieurs obstacles ou rétrécissemens dans le conduit; alors on travaille à les détruire les uns après les autres, ou tous ensemble, si la bougie peut-être introduite jusqu'au dernier, et que le malade puisse en soutenir l'effet.

340. Lorsque je suis appelé auprès d'un malade, j'examine son état. S'il ne peut uriner que goutte à goutte ou avec douleur et qu'il y ait des signes d'inflammation, je le saigne plus ou moins, suivant la force des symptômes, ensuite j'introduis aussi avant qu'il est possible, une bougie des plus fines, ou une sonde, sans mandrin. Un instant après j'essaie de l'enfoncer davantage, sans rien brusquer, et je l'attache autour du gland, ainsi que je l'ai indiqué plus haut (150). Au surplus on verra, au chapitre 7, le détail de ce qui est relatif à cette opération.

La saignée.

Introduire
une bougie.

341. Il y a des malades chez lesquels on ne peut d'abord vaincre les obstacles. Chez d'autres après plusieurs tentatives, la bougie arrive

(a) Voyez les 13^e. et 21^e. observations.

jusqu'à la vessie ; dans ce dernier cas , lorsqu'on la laisse quelque tems , on a soin de la retirer , s'il le faut , pour faciliter la sortie des urines.

En quel cas
il faut en sus-
pendre l'usage.

342. Si l'on s'appercevoit que l'irritation et la chaleur de la partie fussent portées trop loin , on plongeroit le gland dans un verre d'eau ou de décoction de guimauve , sans retirer la bougie. Si le malade étoit naturellement disposé au phimosis , on feroit entre le gland et le prépuce , des injections de même nature , pour nettoyer et rafraîchir la partie , qui , dans ces cas , est susceptible de se phlogoser : on fait prendre la tisane N^o. 4. Au reste je recommande à ceux qui ne peuvent uriner avec la bougie , de le faire , s'ils peuvent , avant de l'introduire , et de ne boire qu'une heure avant de l'ôter.

Si l'urine
cesse de couler
on introduit
une bougie
blanche.

343. Si l'urine cessoit de couler pendant le traitement , ou parce qu'il surviendrait des contractions spasmodiques , ou parce que les parois de l'urètre se tuméfieroient , il ne faut pas s'en alarmer. On n'a qu'à prendre une bougie blanche très menue , la passer à diverses reprises , et l'urine vient sur le champ. Il est essentiel de changer de tems en tems les bougies , et de passer , par gradation , des plus fines

à celles qui le sont moins , jusqu'à ce qu'on soit arrivé aux plus grosses , qui sont à peu près égales au tuyau d'une plume à écrire.

344. Lorsque la maladie est ancienne , ou que la strangurie est accompagnée de quelque clapier fistuleux , je fais prendre les bains ou les demi-bains , je les conseille même pendant l'effet des bougies , quand il survient de l'irritation ou de l'inflammation à l'urètre.

Bains.

345. Je ne dissimule point qu'il se rencontre quelquefois dans le canal , des obstacles qu'il est impossible de détruire , quoi qu'on leur oppose les bougies les mieux composées , comme je l'ai fait observer ailleurs , parce que l'ancienneté , la dureté , et surtout la situation de ces vices font qu'ils résistent à l'action même immédiate du remède. Mais dans ces circonstances , qui ne sont pas communes , on a l'avantage d'opérer une cure palliative , qui préserve les malades d'une mort anticipée et cruelle.

Il est des cas où l'on n'obtient qu'une cure palliative.

346. Je suppose , par exemple , que le vérumontanum , le bulbe de l'urètre , ou la glande prostate soient engorgés et squirreux , rien ne sauroit les ramollir ni les rendre à leur premier état ; mais en dilatant le canal , on favorisera

l'excrétion des urines et on évitera tous les accidens qui résultent des rétrécissemens de l'urètre ; d'où l'on peut conclure que l'usage des bougies est avantageux , même dans les cas où l'on ne peut espérer une cure radicale.

si l'introduc-
tion de la bou-
gie est impos-
sible, on a re-
cours aux
moyens
extrêmes.

347. Avec de l'adresse , de la patience , et quelques précautions , on conduit ordinairement la bougie jusques dans la vessie. Mais si la résistance étoit insurmontable , si le moment étoit urgent et que les jours du malade fussent en danger , je n'hésiterois pas de donner issue aux urines comme on l'a fait en pareil cas. La chirurgie , dans ces circonstances fâcheuses , nous fournit plusieurs moyens de vider la vessie , tels que le cathétérisme et les différentes espèces de ponction. Elle nous offre aussi la boutonnière ou l'incision à l'urètre. Je ne saurois trop observer que , pour ces diverses opérations , on doit faire choix d'un homme habile et éclairé. (Voyez ci-après le chapitre 7.)

 CHAPITRE VI.

Des dépôts et des fistules urinaires.

348. Les véritables causes de la strangurie vénérienne sont donc les embarras de l'urètre, tels que les bords durs et calleux des ulcères, les brides ou les cicatrices mal conformées, les tumeurs lymphatiques, les rétrécissemens spasmodiques et ceux qui proviennent du rapprochement des fibres de ce canal, à la suite des suppurations, le gonflement du tissu spongieux, l'engorgement et la distension de la prostate et des autres glandes qui répondent à ce conduit, ainsi que du véru-montanum et du bulbe de l'urètre. Du concours de ces causes, ou même de l'action d'une d'entr'elles prise séparément, proviennent des effets plus ou moins sensibles, toujours relatifs à la permanence et au volume de ces mêmes causes.

349. Il est démontré que lorsque ces obstacles sont une fois développés, ils augmentent de jour en jour, gênent de plus en plus l'émission des urines, et finissent par en inter-
Circonstances qui déterminent les dépôts et les fistules urinaires.
 cepter tôt ou tard la sortie et par donner lieu à des rétentions totales. Les urines portées con-

tinuellement des reins dans les uretères, de ceux-ci dans la vessie, et tendant à gagner l'urètre pour s'échapper au-dehors, ne peuvent vaincre les obstacles qu'elles rencontrent sur leur passage. La résistance, de leur côté, devient cependant à chaque instant plus considérable; la texture de l'urètre étant plus mince que celle du corps et du col de la vessie, et par conséquent plus foible, il se fait un déchirement, une crevasse entre ce viscère et l'obstacle. Les urines, qui se portent sur cette solution de continuité, en irritent la surface; leurs sels qui sont acrimonieux de leur nature, le devenant encore davantage par le séjour et la stagnation, la douleur, l'inflammation surviennent; et la suppuration, cette suite ordinaire des deux phénomènes précédens, caractérise un ulcère malin, qui sans cesse aggravé par la présence des causes qui l'ont produit, devient par la suite un dépôt dans ces parties.

350. L'ulcération et le déchirement de la membrane interne de l'urètre ne sont pas les seules causes qui occasionnent ces dépôts; ils peuvent aussi être déterminés par l'engorgement du *véru-montanum* et par celui des glandes du canal. Ils peuvent encore devoir leur existence aux ganglions ou tumeurs lymphatiques (181) qui

se trouvent disséminées dans l'étendue de l'urètre, lesquels compliquent les gonorrhées ou leur succèdent, et causent, par leur présence, les stranguries et les suppressions d'urine.

351. La plupart des dépôts urineux et tuberculeux se font jour au dehors à l'endroit auquel ils correspondent, et dans ce cas, ils sont constamment suivis de fistules plus ou moins compliquées et plus ou moins difficiles à guérir. Ils s'ouvrent cependant quelquefois dans l'intérieur, soit d'eux-mêmes, soit par l'introduction de la sonde ou de la bougie; et la fistule, alors, n'en est jamais le résultat. La 14^e. et la 34^e. observations en fournissent un double exemple. Le malade qui fait le sujet de cette dernière a été vu par les CC. *Bérault*, professeur à l'école de santé de Strasbourg, et *Larrét*, actuellement chirurgien en chef à l'armée d'Angleterre.

352. Les abcès se forment par congestion, ou bien à la suite de la rupture de l'urètre, laquelle s'effectue plus ou moins lentement. Alors l'urine s'infiltrant dans le tissu spongieux de la verge, en irrite les cellules, détermine l'inflammation, à laquelle succède un amas d'humeurs qui constituent la matière des dépôts.

Les abcès urineux se forment de deux manières.

Abscès à la prostate et aux autres glandes.

353. La prostate et les autres petites glandes sont très-sujettes à ces accidens ; ce qui n'est pas surprenant, en raison de la facilité avec laquelle les urines peuvent se glisser dans leurs conduits par l'ouverture de leurs lacunes, qui vont aboutir à la surface interne du canal. Dans ces sortes de cas, lorsque la résolution n'est pas praticable, il faut, autant que faire se peut, hâter la suppuration et l'appeler au-dehors, à l'aide des cataplasmes maturatifs. Mais si les progrès étoient trop lents, pour peu qu'on sentît de la fluctuation, on seroit obligé d'ouvrir le dépôt avec l'instrument, parce que si l'on donnoit au pus le tems d'attaquer la membrane de l'urètre et les parties qui l'entourent, on ne sauroit l'empêcher de produire de nouveaux abscesses fistuleux, qui y causeroient un délabrement considérable.

La prostate engorgée ou squirreuse en est susceptible.

354. De l'engorgement de la prostate ou de sa squirrosité proviennent aussi des dépôts (307), qui s'ouvrent tantôt au périnée, tantôt dans le rectum, quelquefois dans l'un et dans l'autre (*a*); mais, le plus ordinairement, ils prennent jour entre les bourses et le rectum, plus près de ce dernier (*b*). C'est toujours en rétablissant

(*a*) Voyez la 29^e. observation.

(*b*) Voyez la 16^e. observation.

les fonctions du canal de l'urètre , qu'on remédie à ces désordres.

355. J'ai vu un malade chez lequel l'urine ^{Dépôt urineux observé dans les bourses.} sortoit par une crevasse que j'ai soupçonné être vers la partie moyenne de l'urètre. Le liquide s'infiltoit dans les bourses , vers les aînes. Le scrotum devint si volumineux en vingt-quatre heures , qu'il égaloit la tête d'un petit enfant. Le C. Petit-Radel , médecin , fut appelé. Je proposai l'incision , parce que le cas étoit urgent , et d'après son avis je la pratiquai. Je donnai mes soins à la plaie , et les bougies finirent la cure. (Voyez la 25^e. observation).

356. L'année dernière , je fus appelé rue ^{Autre exemple.} St. Bon , pour voir un malade âgé d'environ 30 ans , qui se trouvoit dans le même cas. La grosseur du scrotum étoit énorme. Je fis appeler le citoyen Pelletan , chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu , qui après avoir examiné la maladie , fut d'avis , ainsi que moi , d'ouvrir la tumeur. Elle le fut ; et il en sortit plus d'une pinte de pus et d'urine. Le traitement fut continué avec les sondes-bougies et eut , au bout de deux mois , une fin complètement heureuse. Ce dépôt étoit dû à une strangurie ancienne et négligée ; le malade n'avoit pourtant pas eu jus-

ques-là de rétention. Je l'ai vu plusieurs fois depuis, jouissant d'une santé parfaite. J'ai eu occasion de voir et de traiter plusieurs dépôts semblables, tant au scrotum que sur d'autres parties de l'urètre.

357. L'urine retenue dans l'urètre par les obstacles dont nous venons de parler, ne donne pas toujours lieu à la rupture de la membrane intérieure de ce canal. Dans beaucoup de cas, au contraire, bien loin d'opérer une solution de continuité, l'irritation, inséparable de sa présence, oblitère, pour ainsi dire, les lacunes des glandes qui vont aboutir à la membrane du conduit urinaire. L'humeur récrémentitielle qu'elles contiennent et qui doit servir à en lubrifier l'intérieur, engorge insensiblement leur parenchyme, et le liquide ne trouvant plus d'issue pour se porter au-dehors, en attaque les vaisseaux, les désorganise et détermine enfin une congestion, qui donne naissance à un abcès, à un dépôt qu'on appelle urineux, soit parce que, quand on l'ouvre, il répand une odeur d'urine, soit à raison de la place qu'il occupe et de la matière qu'il contient (a).

Dépôt urineux
par congestion.

(a) Voyez la 14^e. observation.

358. La tendance qu'ont les humeurs de quelques sujets vers la putridité, est assez connue en médecine et en chirurgie, et assez démontrée par l'expérience, sans que nous nous arrêtions à discuter les raisons pour lesquelles elle se manifeste quelquefois si aisément. Il est, en effet, des malades chez qui l'urine, en séjournant dans le canal de l'urètre, n'occasionne ni rupture ni abcès, mais bien une escarre gangreneuse, laquelle se séparant des chairs vives, laisse après elle un clapier dont les bords se relèvent et s'épaississent, et qui, en se creusant de proche en proche, parvient jusqu'aux tégumens, qu'il corrompt et détruit, et forme ainsi un ulcère fistuleux des plus rebelles.

Escarre gangreneuse.

359. Il y a plusieurs exemples de fistules provenant de gangrènes spontanées. J'en ai vu une produite par la compression trop long-tems continuée, sur un de mes confrères, chirurgien à Paris, qui étant tourmenté d'une difficulté d'uriner, fut obligé de se faire sonder. La vessie se vida par la seule introduction de la sonde; mais lorsqu'on l'eut ôtée, ce qui fut fait le soir même, les urines ne coulèrent plus. Celui qui le soignoit lui conseilla de la remettre et de la garder quelque tems, afin d'amortir la disposition qu'avoit le canal de l'urètre à se contrac-

Exemple de ce dernier accident.

ter, laquelle étoit regardée comme la seule cause de la strangurie. Le malade reprit la sonde et la porta pendant sept jours. Elle étoit d'argent, et pour en être moins incommodé, resta dans son lit. Un urinal constamment placé d'une manière convenable à ce que les urines ne se répandissent pas dans ses draps, devoit, si j'ose le dire, le récipient de cet alambic. La verge étoit pressée extérieurement par les bords de cet urinal, et dans l'intérieur par la sonde, qui faisoit le point d'appui. Il se forma dans l'endroit comprimé, sans qu'il se fût montré aucune apparence de plaie ni de dépôt, il se forma, dis-je, une escarre gangreneuse, qui tomba peu de tems après et fit place à une fistule, qui existe encore; car la personne n'a voulu se soumettre à aucun des moyens que je lui ai proposés pour s'en débarrasser.

360. Que l'on ne croie pas que le point gangreneux qui a réduit ce malade à l'état où il est encore aujourd'hui, soit le seul effet auquel se borne la nature dans des affections de cette espèce. Au lieu d'un point, la plaie s'agrandit quelquefois tellement, que j'en ai vu une qui avoit près d'un pouce d'étendue. Le malade, qui étoit des environs de Nantes, re-

tourna dans son pays sans être guéri, après six mois de traitement. Je lui avois administré inutilement tous les remèdes qu'exigeoit un cas de ce genre. J'en ai vu un autre qui avoit deux fistules placées, à un demi-pouce l'une de l'autre, entre le scrotum et la base du gland. Il arrive quelquefois que la gangrène s'étend promptement sur toutes les parties environnantes, et dans ce cas, on échappe rarement la mort.

361. Il est aisé de concevoir maintenant que les solutions de continuité, les dépôts urinaires et la gangrène sont les trois terminaisons qu'affectent ordinairement les stranguries négligées, et que les fistules en sont les suites presque inévitables. *Galien* définit la fistule « un ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large, accompagné le plus souvent de duretés et de callosités. Son nom vient, « dit-il, » de ce qu'il a une cavité longue et étroite comme une flûte, que les latins nomment *fistula* (a).

Définition de la fistule par *Galien*:

362. Ce n'est pas seulement aux stranguries vénériennes qu'elles peuvent succéder, il est

Les stranguries ne sont pas les seules causes de la fistule:

(a) *De morbis prater naturam, cap. 4.*

d'autres causes et d'autres circonstances qui donnent lieu quelquefois, comme l'extraction de la pierre, le séjour d'un gravier dans l'urètre et la déchirure qu'il y occasionne, l'opération de la boutonnière, le déplacement de la matière morbique après une maladie grave, les coups, les chûtes, la ponction au périnée, et par le rectum, les efforts violens, la disposition particulière de certains tempéramens, etc.

Question sur
les callosités,
de la fistule.

363. Les callosités, que l'on admet généralement comme le caractère distinctif des ulcères fistuleux, doivent-elles être regardées comme les causes qui déterminent les fistules, ou bien doit-on simplement les envisager comme étant la suite ? Plus occupés de faits et de pratique, que de théorie, nous ne nous étendrons pas sur cette question, qui entraîneroit des raisonnemens dont la longueur seroit superflue dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Nous observerons seulement, avec M. Louis, qu'il y a des fistules sans callosités, et beaucoup d'autres où elles ne sont qu'un accident consécutif, auquel on ne doit avoir aucun égard dans le traitement; parce qu'elles ne retardent en aucune manière la guérison de la fistule qui disparoît et se cicatrise d'elle-même, lorsqu'on est parvenu à rétablir le cours des urines.

364. Les gens de l'art doivent , en effet , ^{Débarrasser} porter toute leur attention sur ce point , ^{le canal est le} car ^{premier point.} plus ou négligeroit de débarrasser le canal de l'urètre , et plus la fistule deviendroit difficile à guérir. Heureux encore les malades chez lesquels cette négligence ne lui donneroit pas le tems de se compliquer , de s'étendre au loin et de former de nouveaux clapiers , de nouvelles sinuosités , qui en se multipliant ainsi deviendroient dangereuses et très-embarrassantes.

365. « Les fistules , « dit encore Louis dans l'encyclopédie » , ne se font pas seulement au » périné. La crevasse qui se fait à l'urètre , » entre l'obstacle et la vessie , laisse passer l'u- » rine , qui inonde le tissu cellulaire , elle pro- » duit des abscess gangreneux en différens en- » droits , au périné , au scrotum , aux aînes , » vers les cuisses et quelquefois vers le haut » jusqu'au dessus de l'ombilic. On voit beau- » coup de malades dont l'urine bouillonne par » toutes ces issues , toutes les fois qu'ils pissent ».

366. S'il falloit donner le tableau exact de tous les ravages que produisent les fistules , et sur-tout les anciennes , de l'espace qu'elles parcourent , et appuyer ce même tableau des ob-

servations qui sont éparses dans les auteurs , des volumes entiers seroient à peine suffisans. On en trouvera parmi celles qui me sont particulières , qui démontrent évidemment les dangers que l'on court , lorsqu'on ne porte promptement remède à des maladies semblables (a).

367. Il ne faut pas s'imaginer que lorsqu'il survient des abscess , des ulcères , des points gangreneux , des fistules à la suite des stranguries négligées , tout cela puisse avoir lieu sans affecter la constitution des malades. Ces dérangemens dans l'économie animale sont toujours accompagnés des symptômes inséparables de la formation du pus , dans quelque partie que ce soit , tels que des frissons , des accès de fièvre plus ou moins longs et irréguliers , des mouvemens spasmodiques , et une infinité d'autres accidens plus graves.

La fistule ne
cède pas aux
agens internes

368. Le citoyen Peyrilhe , que nous avons déjà cité plusieurs fois , a avancé avec raison que » les fistules urinaires ne sont pas de nature à céder aux agens internes. Cependant , » dit-il , a-t-on à traiter une maladie pareille ? » pour peu que les traitemens antérieures s'é-

(a) Voyez les 1^{re}. , 25^e. 29^e. et 30^e. observations.

» loignent

» loignent de la méthode favorite du nouveau
 » praticien, il ne manque jamais de proposer,
 » pour rendre la fistule moins rebelle aux to-
 » piques, un traitement de sa façon. A son
 » avis, la fistule est un signe suffisant de la né-
 » cessité de s'occuper d'abord de la mondifica-
 » tion générale ». Nous pensons, comme lui,
 » que non seulement la fistule n'est pas un signe
 » d'infection actuellement existante, mais même
 » que quand on auroit des preuves certaines
 » de l'existence du virus, il faudroit donner
 » les premiers soins à la fistule, et ne s'occuper
 » de la mondification générale, qu'après avoir
 » assuré aux urines, ordinairement gênées dans
 » leur cours, une issue libre et durable (a) ».

Je suis d'autant plus porté à admettre ce conseil, que ma propre expérience m'a appris que le mercure, en pareille circonstance, ne fait qu'aggraver le mal, et que l'usage peut en être dangereux.

369. Si les gens de l'art se sont quelquefois oubliés, c'est, sans contredit, dans le traitement des fistules; car, quel est le cas qui présente des indications plus faciles à saisir? En est-il un seul où il soit plus indispensable de com-

(a) Remède nouveau &c., page 238.

battre les symptômes présens et manifestes d'une maladie ? est-il possible de concevoir le projet de détruire la fausse route par où s'épanchent les urines, sans les rappeler à leur voie naturelle, sans désobstruer le canal de l'urètre, oblitéré par les obstacles qui en empêchent la sortie, et qui deviennent toujours plus grands en raison de leur ancienneté ? Non, sans doute ; cependant on a vu, et l'on voit encore aujourd'hui des praticiens mettre en usage des procédés contraires à ceux que la saine raison nous prescrit de suivre.

Méthode curative.

Analyse critique des méthodes anciennes.

Moyens opératoires.

370. Parmi les diverses méthodes qu'on a employées pour le traitement des fistules, les unes étoient absolument cruelles, les autres impraticables, et ne faisoient, si j'ose le dire, que favoriser les progrès de la maladie et l'éterniser. Nous disons cruelles, et telle est l'habitude ou l'on étoit de couper les bords calleux des clapiers, et de disséquer toutes les parties environnantes, ou d'appliquer imprudemment les caustiques ; ce qui entraînoit une déperdition de substance qui ne se réparoit plus, tant le délâbrement devenoit considérable : im-

praticables, telles sont les mauvaises manœuvres par lesquelles, avec une sonde cannelée introduite dans l'urètre, on cherchoit à dépasser le point d'arrêt; ce qui ne pouvoit avoir lieu sans faire éprouver au malade des douleurs très-aiguës, et sans occasionner une irritation et quelquefois des déchiremens, plus dangereux que la maladie. Cette sonde étant parvenue jusqu'à l'endroit où on la croyoit nécessaire, lors toutefois qu'elle pouvoit y arriver, servoit à diriger l'instrument, avec lequel on dilatoit les ouvertures des différentes branches de la fistule; opération dont il ne résulroit autre chose, qu'un plus grand jour, par lequel les urines s'écouloient plus aisément, et qui ne faisoit que croiser les vues de la nature, en supposant qu'elle fût disposée à opérer une cicatrisation prochaine.

371. Les autres moyens qu'on avoit adoptés, se réduisoient à des cataplasmes, à des onguents, à des emplâtres, qui n'avoient que peu ou point d'action sur la maladie et n'en attaquoient nullement les principes. On a soumis les malades à l'action plusieurs fois répétée du mercure, dans l'intention de les guérir par ce seul moyen. Il est cependant de la plus grande évidence qu'il ne falloit que réfléchir un instant, pour

Topiques.

sentir que les moyens à employer ici se bornoient à seconder les vues de la nature. Si l'on se fût demandé quel étoit le but vers lequel il falloit tendre, on eût jugé même du premier abord, que pour y parvenir il ne s'agissoit que de rappeler les urines à leur route naturelle. En désobstruant le canal de l'urètre par l'application des bougies, pleines ou creuses, dirigée suivant les circonstances, la fistule devoit se fermer d'elle même, comme l'expérience le prouve chaque jour.

Deux espèces de fistules urinaires.

La Ire. présente une seule indication.

La IIe. trois.

172. Les fistules urinaires sont récentes ou anciennes, simples ou compliquées. Les fistules simples et récentes n'offrent qu'une indication, qui lorsqu'elle est bien remplie, conduit à une guérison radicale. Elle consiste à débarrasser le canal de l'urètre, afin que les urines en parcourent facilement le trajet. Les fistules anciennes et compliquées en présentent trois, 1°. rétablir le passage des urines; 2°. effacer les callosités et les durillons qui rendent la fistule plus opiniâtre, et 3°. détruire le virus qui la complique.

373. Les fistules simples se bouchent d'elles mêmes, lorsque l'urètre est suffisamment dilaté. Mais celles qui sont compliquées s'oblitérent plus difficilement, et peut-être ne s'effaceroient-

elles pas, si l'on n'avoit soin d'inciser l'orifice intérieur de la fistule. Il est cependant inutile de dilater toutes les branches, comme l'ont prétendu certains auteurs, car la suppuration qui s'établit par l'incision que l'on fait à la principale, est plus que suffisante pour déterminer la réunion de son orifice.

274. Il est néanmoins des cas, comme, par exemple, lorsque la fistule présente des callostés anciennes, dans lesquels on peut hasarder un trochisque de minium, ou tout autre semblable, qui en les détruisant, concourt à l'effet du véritable remède. Celui qui est décrit, N^o. 15, doit être employé de préférence; je m'en suis servi avec succès.

Trochisques
de minium.

375. Esclave des principes que je viens de développer, je n'ai jamais opposé aux fistules que l'usage des sondes-bougies, dont j'ai obtenu les succès les plus décidés. Si au premier abord les obstacles de l'urètre présentent une résistance trop forte, je les introduis par gradations, de cette manière, je gagne insensiblement du terrain, et avec du tems et de la patience, je parviens à dilater le canal; cela fait, les cliapiers diminuent peu à peu et la cure radicale succède à la crevasse première.

Sondes-Bougies.

Comment
j'explique
leur action.

376. Si l'on me demande maintenant quel est le mécanisme par lequel les sondes-bougies opèrent la guérison des fistules, je répondrai, qu'elles commencent par dilater le canal, en écartant les fibres de sa membrane, et qu'elles applatissent les bords de la fistule, qu'elles irritent d'abord. La suppuration qui en résulte, détermine la fonte de ces bords, lesquels obstruoient l'urètre, et la cicatrice uniforme qui succède, met à l'abri de toute sorte de récurrence.

377. Qu'on ne m'objecte pas que ces rechûtes ont lieu chez quelques personnes, je ne l'ai jamais vu; mais si cela arrivoit, on ne devoit l'attribuer qu'à la faute des malades, qui n'ont pas consolidé la cure en continuant long-tems l'usage du remède, ou à la trop grande perte de substance, qui ne permet qu'une cicatrice imparfaite et mince, dont le moindre effort peut occasionner la rupture.

Il y a des
fistules qui
sont incurables.

378. Comme je ne saurois me départir du ton de franchise qui doit caractériser l'homme de mon état, je n'omettrai point de dire qu'il y a des fistules auxquelles il est impossible de remédier. j'ai devers moi un fait qui vient à

l'appui de cette vérité malheureuse (a); le malade dont il s'agit étoit atteint d'un vice scrophuleux, et l'on doit se rappeler que dans les sujets dont le tempérament est dominé par ce virus, on ne parvient, ainsi que nous l'avons observé ailleurs, à opérer la cicatrisation qu'avec la plus grande difficulté, et qu'il est même des cas où toutes les ressources de l'art échouent contre sa tenacité: de ce nombre sont encore les fistules avec une perte de substance trop considérable, celles, par exemple, dont les orifices interne et externe ôtent tout espoir de régénération, comme dans l'exemple cité paragr. 360.

Cas de ce genre

379. Il m'est arrivé, au sujet d'un fistuleux, un fait qui, par sa singularité, est de nature à trouver ici sa place. Dans ces derniers tems de guerre, après la prise de Landrecie par nos ennemis, un citoyen de cette ville se réfugia à Paris, et me fut adressé pour une fistule qu'il avoit à côté du scrotum. La moitié de ses urines passoit par la verge, et le reste par la fistule, qui étoit un peu enfoncée et recouverte par les replis des tégumens. Elle étoit survenue à la suite d'un dépôt qu'il avoit eu à

Observation sur un fistuleux.

(a) Voyez ma 27^e. observation.

cette partie, deux ans auparavant. Bien décidé à se faire traiter, il se logea près de chez moi. Le premier jour, je me mis en devoir de lui introduire une petite bougie, qui s'arrêta au point de l'urètre qui répondoit à la fistule; il l'ôta peu de tems après. Le même jour, j'essayai de nouveau, mais inutilement. Le lendemain, après lui avoir fait prendre deux bains, je tentai de lui passer une sonde, plus fine que moyenne; je forçai un peu, lorsque je fus arrivé au point malade, et je parvins dans la vessie. Il sortit environ un demi-verre de sang, entre la sonde et l'urètre. Je fixai l'instrument et le laissai en place. Dans la nuit le malade éprouva une érection très-forte. La ligature et la sonde lui firent ressentir des douleurs si aiguës, qu'il se décida à l'ôter. Il eut par le canal, une hémorrhagie assez considérable.

380. Il me fit appeler, et je le trouvai presque baignant dans son sang. Ce dernier ne venant plus par l'urètre, je le consolai et lui assurai que cela n'auroit pas de suites. En effet, une heure après, en urinant, il ne sortit par la verge que quelques petits filamens de sang caillé. Il me dit, pour lors, qu'il aimoit mieux conserver sa fistule, que de souffrir une seconde fois la sonde; je pris le parti de n'en plus

mettre. Deux ou trois jours après, il survint, par le canal, un écoulement des plus abondans, qui dura près d'un mois et demi. Insensiblement et à mesure qu'il se faisoit, les urines couloient avec plus de facilité : au bout de quinze jours, elles ne passoient plus par la fistule ; celle-ci fut complètement et solidement cicatrisée au bout d'un mois. Le malade ainsi guéri, partit et n'eut plus de fistule. Je l'ai revu plusieurs fois, et il m'a assuré n'avoir rien senti depuis.

Guérison
spontanée.

381. Me trouvant un jour à la Charité, je fis part de cette observation au citoyen Boyer, praticien d'un rare mérite, lequel me dit qu'une cure pareille venoit d'être opérée spontanément dans cet hôpital, à cela près que le malade dont il me parloit, n'avoit pu être tout-à-fait sondé, et qu'il n'y avoit point eu d'hémorrhagie. Il attribuoit ce changement à l'irritation qu'avoit causée la sonde sur l'orifice interne de la fistule ; que par suite, la suppuration étant survenue à la circonférence de cet orifice, le canal s'étoit désobstrué par la fonte des bords internes de la fistule, laquelle ne servant plus de passage à l'urine, avoit été cicatrisée de la même manière que celle dont j'ai parlé avant.

Cas semblable observé par le cit. Boyer.

382. Ces deux exemples prouvent assez évidemment qu'à l'irritation de la partie, occasionnée par l'introduction de la sonde, avoit succédé une suppuration salutaire des obstacles de l'urètre, qui en fut débarrassé. En partant de ce principe, un corps quelconque, qui pourroit faire suppurer tout ce qui est contre nature dans le canal, donneroit un cours plus libre aux urines. Aussi doit-on attribuer aux sondes et aux bougies emplastiques une action plus stimulante, qui doit nécessairement produire des effets au moins pareils à ces derniers, dans les cas de rétrécissement et de fistule urinaire.

Sondes de
gomme élas-
tique.

Leurs avan-
tages.

Leurs incon-
vénients.

383. Il nous reste encore à parler des sondes de gomme élastique, relativement aux fistules. Il faut convenir que leur application est utile dans bien des circonstances, surtout lorsque le canal de l'urètre est criblé par des fistules très-larges et très-multipliées, ou bien lorsqu'il y en a une seule dont l'ouverture est considérable. Mais, avant de les passer aux malades, on est souvent obligé de frayer un chemin avec les bougies, parce qu'il est facile de fabriquer celles-ci aussi fines que l'on veut, tandis que le tissu qui fait la base des sondes étant une fois recouvert de sa gomme, elles présentent assez

de diamètre, pour que l'on ne puisse pas les employer, sans avoir préalablement élargi le canal. On m'objectera peut-être, qu'on fait des sondes très-fines; mais quand elles sont si déliées, elles ne donnent point issue aux urines, et dès-lors, elles ne font que tenir la place des bougies pleines, sans en avoir les qualités et les avantages.

384. On auroit tort de les laisser dans l'urètre aussi long-tems, que quelques-uns l'ont prétendu, parce que, si on ne les retiroit pas à propos, il se formeroit, comme on le remarque toujours, des incrustations sur les parois extérieures de la sonde, lesquelles empêcheroient de la retirer, ou seroient du moins la cause qu'on ne le feroit qu'avec beaucoup de peine et en faisant éprouver au malade des douleurs très-vives, par le déchirement de la membrane du canal. D'un autre côté, elles se boucheroient à la longue par les sédimens des urines qui séjournent dans l'intérieur de la sonde, ou par des glaires trop épaisses. Dans les cas où je les emploie à demeure, je les change tous les cinq ou six jours: lorsqu'elles ne se trouvent pas altérées, je les remets, après les avoir nettoyées.

Le séjour trop long de la sonde dans l'urètre peut avoir de fâcheux résultats.

385. Les sondes de gomme élastique peuvent

servir à injecter dans la vessie un liquide approprié à la maladie. Mais nous observerons, avant de finir ce chapitre, que le séjour de la sonde prolongé trop long-tems, peut produire des accidens d'une autre espèce : la raison en est simple. Nos muscles s'affoiblissent en n'agissant pas ; or, comme la vessie est un vrai muscle, si la sonde reste dans sa cavité un espace de tems trop considérable, elle favorise sa paresse et retarde la guérison. Il faut donc, pour faciliter son activité, ôter la sonde et la remettre, alternativement. En se conduisant ainsi, d'un côté on la débarrasse du fardeau des urines et, de l'autre, on lui laisse la faculté de conserver ou de reprendre tout son ressort.

CHAPITRE VII.

Des opérations qui se pratiquent sur les voies urinaires, dans les stranguries.

I^o. DE L'INTRODUCTION DE LA BOUGIE.

386. Avant d'introduire la bougie ou la sonde médicamenteuse dans le canal de l'urètre, le malade doit uriner, s'il en a besoin et s'il le peut. Celui qui se propose de le sonder observera d'en prendre une qui soit proportionnée à la grosseur du jet de l'urine. Il faut la passer entre les doigts, dans toute sa longueur, pour s'assurer de son poli et lui donner une forme droite. On en roule légèrement le sommet entre les doigts, afin d'émousser la pointe, et on l'oint avec de l'huile.

Précautions.

387. Alors le malade se met dans la position qui lui paroît la plus commode; il peut être couché ou debout indifféremment, pourvu qu'on ait l'attention de lui faire écarter les cuisses et plier les jambes, afin que la bougie éprouve moins de difficulté dans son passage.

Procédé.

On la saisit vers son milieu avec le pouce et l'index d'une main, de l'autre on tient la verge au-dessus du gland, sans la serrer, et on la tire suivant une ligne perpendiculaire à l'axe du corps. On pousse la bougie dans le canal peu à peu et en la tournant doucement à mesure qu'elle entre, surtout quand on rencontre un point d'arrêt. Son extrémité étant arrivée derrière les bourses, il faut relever la verge et enfoncer la bougie, sans la pousser avec trop de force. Lorsqu'elle est parvenue sous l'arcade du pubis, on ramène la verge en avant, et l'on porte un doigt sur les tégumens, vers l'extrémité de l'instrument, pour le soutenir dans sa marche. De cette manière, on empêche la membrane interne de former des plis, que l'on pourroit prendre pour des obstacles d'une autre nature, et l'on évite de faire des fausses-routes et d'insinuer la bougie dans les lacunes.

388. Si, malgré toutes ces précautions, la bougie ne pouvoit pénétrer assez avant dans le canal, les embarras dont il est obstrué en seroient la cause. Dans ce cas, il faut la laisser à l'endroit où elle s'est arrêtée, et essayer de nouveau un quart-d'heure après, toujours avec ménagement et lenteur. Si l'on ne gagne rien

à cette seconde épreuve , on coupe , à quelque distance du gland , la portion excédante de la bougie , et on la fixe dans cet état. Il convient de la laisser peu de tems dans le commencement ; une demi-heure , ou une heure tout au plus , suffit pendant les 5 ou 6 premiers jours.

389. La présence de la bougie détermine ordinairement une légère phlogose dans le canal de l'urètre. Chez certaines personnes elle excite une véritable inflammation et un peu de fièvre ; d'autres , au contraire , s'apperçoivent à peine de ces effets. Quelle que soit la douleur qu'elle occasionne d'abord , il ne faut pas s'en effrayer , elle ne se continue jamais au-delà de cinq ou six jours. Cela est si vrai que quelques-uns de mes malades sortent , se promènent et vaquent à leurs affaires , sans éprouver , pour ainsi dire , aucune gêne. Il est néanmoins plus convenable et plus prudent de rester dans sa chambre , assis ou couché. Une inflammation légère est avantageuse lorsqu'on peut la supporter , parce que le dégorgement et la guérison s'opèrent beaucoup plus vite. Si au contraire elle étoit trop forte , on en seroit quitte pour les suspendre quelque tems , sauf à recommencer.

Premiers
effets de la
bougie.

390. La suppuration est ordinairement abon-

dante dans le principe, et diminue ensuite au point, que les bougies sortent presque sèches. On doit toujours introduire d'abord les bougies les plus fines, et augmenter leur diamètre par degré jusqu'à celui du tube d'une grosse plume à écrire. On continue l'usage de celles de cette dernière grosseur pendant un mois, ou environ, en les gardant une heure ou deux chaque jour, ou chaque nuit.

Eaux minérales.

391. Lorsqu'on en est à cette époque, je supprime les premières pour leur substituer les secondes, de même longueur et de même diamètre. Je fais quelquefois prendre, pendant l'usage de ces dernières, les eaux minérales dont j'ai déjà fait mention (202). Je ne les regarde pas comme indispensables; mais on peut en prendre pendant une douzaine de jours, sans inconvénient, parce que, par leur vertu tonique, elles concourent nécessairement à consolider la guérison.

Suspensoire.

392. Lorsqu'un malade fait usage des bougies, je lui conseille de porter un suspensoire ordinaire. Cette précaution est nécessaire, surtout aux personnes dont les testicules sont volumineux et le scrotum très-relâché, ou qui ont déjà éprouvé des engorgemens inflammatoires

toires aux parties ; ce qui arrive fréquemment à ceux qui ont la gonorrhée.

393. Si ce dernier accident survient pendant l'usage des bougies, il faut les suspendre et s'occuper exclusivement de la maladie présente (217--225), laquelle cessant, on revient aux bougies. Si le malade ne pouvoit uriner pendant le tems de l'inflammation, il faudroit introduire une bougie blanche des plus minces, que l'on retireroit tout de suite, pour faciliter l'issue des urines. Lorsqu'en examinant un malade, je découvre des duretés lymphatiques, je lui fais prendre des demi-bains, je lui applique, trois ou quatre fois par jour, des compresses trempées dans la dissolution N^o. 13. Je me sers aussi de cette lessive pour fondre les grosses tumeurs. Quant aux injections qu'on pourroit faire pour déterminer la résolution de ces nodosités, elles seroient superflues, puisque les bougies, qui sont alkalines, remplissent cette indication d'une manière plus exacte.

394. Le régime que je prescris et la conduite que je fais observer, consistent à s'abstenir de toute sorte d'exercices violens, à éviter les excès de tout genre, et à se purger deux ou trois fois vers la fin du traitement : du reste,

Régime.

Purgatifs.

R

il est inutile de rien changer à sa manière de vivre. Lorsque le mal est local, je me contente d'administrer les pilules fondantes N^o. 9. Mais si je soupçonnois qu'il eût passé dans le sang et qu'il fût invétéré, j'ordonnerois, comme je m'en suis déjà expliqué, les frictions, ou tout autre remède antivénérien capable de le détruire, tel qu'un des syrops, N^{os}. 17 et 18.

395. Le jet des urines étant une fois rétabli, je ralentis par degrés l'usage des bougies, c'est-à-dire, que quinze jours ou trois semaines après la disparution des symptômes, on ne les introduit que demi-heure chaque jour. On prend, en même tems, quelques bouteilles d'eau minérale, et on abandonne enfin tous ces remèdes, parce que la cure paroît suffisamment consolidée.

396. Je ne cesserai de recommander aux personnes qui font usage des bougies, dans tous les cas, d'avoir toujours la précaution de les fixer de la manière que j'ai indiquée (150).

397. Il est impossible de déterminer d'une manière précise, l'espace de tems qu'il faut aux bougies pour opérer une guérison parfaite. Cela tient à beaucoup de circonstances, comme au nombre et à la nature des obstacles dans l'u-

rètre , à leur siège plus ou moins profond , à la sensibilité et à l'irritabilité du sujet , etc.

On est convaincu du succès , lorsque les urines Signes qui annoncent le succès. sortent par un très-gros jet , et que l'écoulement est tari ou considérablement diminué. L'usage des bougies doit être continué pendant deux ou trois mois. Celui qui s'y est soumis doit prudemment le prolonger davantage , et en passer une de tems à autre , pour entretenir l'urètre au point de dilatation qu'a produit la bougie dans le traitement.

2°. D U C A T H É T É R I S M E .

398. Lorsqu'une cause quelconque empêche la sortie des urines accumulées dans la vessie , la médecine opératoire remédie à cet état fâcheux par une opération manuelle , qu'on nomme cathétérisme. Elle consiste à introduire Ce que c'est. dans la vessie une algalie ou sonde creuse , ordinairement d'argent , pour évacuer l'urine qu'elle contient , pour y porter des substances médicamenteuses , ou pour s'assurer de son état pathologique.

399. Dans quelques cas simples un talent médiocre suffit pour pratiquer cette opération ;

mais le plus ordinairement elle exige une grande dextérité et une connoissance très-exacte de la situation et de la direction du canal de l'urètre. On ne sauroit trop s'exercer à cette opération sur les cadavres et à l'examen anatomique des parties, avant de l'entreprendre sur le corps vivant.

Il faut faire
choix d'une
sonde.

400. Avant de pratiquer le cathétérisme, il faut faire choix d'une sonde, dont la longueur et la grosseur doivent être relatives à l'âge, au sexe, et au diamètre particulier du canal de l'urètre, ainsi qu'à la nature de la maladie pour laquelle on l'emploie. En général, il vaut mieux se servir d'une grosse sonde que d'une fine et, comme l'ont très-bien observé Fabrice de Hilden, Ledran et Petit, la première parvient plus facilement dans la vessie; ce précepte est surtout applicable chez les vieillards.

On connoît
deux manières
de sonder.

401. Nous connoissons deux manières de sonder, savoir, par dessus et par dessous les pubis. Le dernier de ces procédés est si peu conforme à la direction de l'urètre, qu'il a été généralement abandonné, excepté dans le cas d'un ventre très-volumineux, soit naturellement, soit par l'effet d'une maladie.

Premier pro-
cédé.

402. Pour sonder par dessus le ventre ou les

pubis , le malade couché sur le dos , doit avoir les jambes écartées. Si le chirurgien est ambidextre , il se placera indifféremment à droite ou à gauche : dans le cas contraire , il doit être placé à gauche. Ayant fait choix d'une sonde et l'ayant bien enduite d'huile ou de tout autre corps gras , pour en lubrifier la surface , il la tient avec la main qui répond à la tête du malade , de manière que la partie du pavillon de la sonde qui regarde sa concavité appuie sur les doigts indicateur et du milieu , tandis que le pouce est porté sur la partie opposée. Après avoir ramené le prépuce en arrière et découvert le sommet du gland , il saisit cette partie par ses côtés avec le pouce et l'indicateur de la main qui répond aux pieds du malade , et tient la verge élevée perpendiculairement à l'axe du corps. Il porte ensuite la sonde dans l'urètre et , pendant qu'il l'enfonce , il fait glisser la verge sur la sonde , en la poussant de bas en haut et la couchant du côté du ventre. Le grand art de sonder consiste autant à faire glisser la verge sur la sonde , qu'à enfoncer celle-ci dans le canal de l'urètre. Lorsque la sonde est parvenue assez avant pour que son bec se trouve exactement sous la symphyse des os pubis , on change sa direction , en éloi-

gnant son pavillon du ventre et le portant vers une ligne verticale également distante des deux cuisses ; mouvement qui en élève le bec et le fait parvenir dans la vessie.

403. Ce mouvement est sans contredit le point le plus difficile de l'opération , il demande une grande habitude pour être exécuté d'une manière avantageuse. Si l'on se contente d'abaisser le pavillon de la sonde et de relever l'extrémité opposée, cette dernière appuie sur la partie supérieure du col de la vessie , par laquelle elle est arrêtée : si, au contraire, on n'abaisse point assez le pavillon, le bec s'engage vers la partie inférieure de l'urètre. Dans ces deux cas, comme ces parties ne sont soutenues que par des tissus charnus, un effort trop violent les déchire et pratique à la sonde une fausse route. On pare à ces inconvéniens en dirigeant la sonde de la manière suivante.

Inconvénient
à craindre.

Moyen de l'é-
viter.

404. On abaisse le pavillon, et en même-tems on imprime à la portion de la sonde, comprise entre le milieu de sa courbure et le bec, un mouvement horisontal d'avant en arrière, c'est-à-dire, de la symphyse du pubis vers l'os sacrum. Il est rare, lorsque ce mouvement est bien exécuté, qu'on ne pénètre pas

dans la vessie. Cependant, si l'obstacle ne peut être vaincu par ce procédé, on portera le doigt indicateur dans l'anus, pour diriger plus sûrement la sonde et éviter les fausses routes. Un chirurgien qui, à la connoissance de la position et de la direction de l'urètre, joint la dextérité de la main, peut se permettre des efforts, sans lesquels il seroit souvent impossible de surmonter les obstacles et d'arriver à la vessie.

405. Dans les cas difficiles dont nous venons de parler, l'opération ne doit être confiée qu'à une main habile; mais il est des circonstances où une adresse commune suffit pour la pratiquer avec succès, on doit mettre de ce nombre le cas d'obstacles peu considérables dans l'urètre et celui de foiblesse ou de paralysie de la vessie. Dans cette maladie, le canal n'ayant rien perdu de son diamètre naturel, l'introduction de la sonde devient si facile, que le malade peut la faire lui-même, en observant ce qui suit.

406. Etant couché ou assis, il prendra de la main droite, la sonde près de son pavillon, en sorte que les quatre derniers doigts répondent à la convexité de cet instrument, et le

pouce à sa concavité, il saisira la verge, de l'autre main, et l'élèvera perpendiculairement à l'axe du corps, en découvrant le sommet du gland, et enfoncera dans le canal la sonde bien huilée. Lorsque le bout en sera parvenu sous la symphyse du pubis, il éloignera du ventre la main qui tient le pavillon de la sonde, dont le bout s'engagera de lui-même dans le col de la vessie. J'ai vu des malades qui, même dans des cas plus difficiles, se sondoient fort adroitement.

407. Les cas où l'on est obligé de sonder par dessous le ventre sont très-rares. Si cependant le malade a le ventre très-gros naturellement, ou gonflé par une ascite ou une tympanite considérables, si, en outre, il ne peut rester couché, cette méthode est la plus avantageuse et même la seule praticable. Voici comment on y procède. Le malade situé convenablement, autant que possible, on saisit la sonde vers son pavillon, mais différemment que dans la méthode précédente, c'est-à-dire, avec la main qui répond aux pieds du malade, et de manière que la convexité soit tournée en avant et la concavité vers le périnée. On prend de l'autre main la verge, dans laquelle on enfonce l'instrument jusqu'à ce qu'il est

Second procédé, nommé
le tour de
maître.

parvenu à la racine de cet organe. Alors on fait faire à la sonde et à la verge un demi-tour vers l'aîne droite, et le bec de l'instrument se glisse derrière l'arcade des pubis, et ensuite dans la vessie. Si l'introduction ne s'achève pas facilement, on porte un doigt dans le rectum, pour diriger la sonde jusqu'à sa destination.

408. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur ce qui a rapport au cathétérisme des femmes, parce que les cas où la pratique en est nécessaire sont peu fréquens. Chez elles le canal de l'urètre diffère de celui des hommes par sa longueur, son diamètre et sa direction : on sait qu'il est court, large et peu courbé, ce qui rend plus facile l'introduction de la sonde ou celle de la bougie.

Cathétérisme
des femmes.

409. Pour sonder une femme, on la fait coucher : on prend une sonde presque droite et beaucoup plus courte que pour les hommes (a), et après avoir écarté les grandes et les petites

Procédé.

(a) Dans quelques circonstances, telles que la grossesse, la chute ou le renversement de la matrice, le canal de l'urètre est applati, et dans ces cas Levret avoit proposé des sondes plates, pour pénétrer plus aisément dans la vessie. Mais l'expérience et la pratique journalières prouvent que ces sortes de sondes n'offrent aucun avantage, et qu'on réussit beaucoup mieux avec une sonde cylindrique.

lèvres, pour découvrir le méat urinaire, on y insinue l'instrument que l'on pousse légèrement jusqu'à ce qu'il ait pénétré dans la vessie. On en est averti, de même que chez les hommes, par la cessation de la résistance et la sortie des urines au travers de la sonde.

De la manière
de sonder de
feu Desault.

410. J'ai eu occasion de traiter plusieurs malades atteints de rétention d'urine, avec feu le C. Desault, célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris; je l'ai vu en sonder un grand nombre: mais quelles que fussent les difficultés que présentoient les obstacles, il en venoit presque toujours à bout. Sa manière de sonder consistoit dans la force, autant que dans l'adresse. Il faisoit souvent de fausses routes, mais la plupart de ses malades guérissoient très-bien, par l'usage des sondes flexibles, qu'il continuoit deux ou trois mois. J'ai regardé cette méthode du citoyen Desault, comme une espèce de ponction qu'il faisoit à la vessie par l'urètre.

Sonde dont il
se servoit.

411. La sonde dont il se servoit étoit d'argent et forte, son diamètre moyen, son bec arrondi et légèrement aigu, à peu près comme l'extrémité d'une olive. Lorsqu'elle étoit entrée dans la vessie, il l'y laissoit quatre ou cinq

jours. Après l'avoir ôtée, il en plaçoit une flexible, d'une grosseur à peu près égale. Celle ci étoit renouvelée tous les huit jours et remplacée par d'autres également flexibles et d'un diamètre toujours croissant. J'ai vu beaucoup de ses malades guérir par ce procédé ; mais, je le répète, le citoyen Desault n'employoit ainsi la force, que lorsque les moyens ordinaires étoient inutiles. Au reste il eût été bien difficile de trouver un praticien plus instruit et plus versé dans ce genre d'opérations, comme dans tous les autres.

5°. DE LA PONCTION A LA VESSIE.

412. Quand on ne peut introduire une bougie ou une sonde dans la vessie, pour donner issue aux urines, et que le malade est dans un péril imminent, on est alors forcé de pratiquer la ponction à la vessie. Elle peut être opérée en trois endroits différens ; 1°. audessus du pubis, 2°. à la partie latérale du periné et 3°. par le rectum. Nous allons donner une idée de ces trois opérations, en nous conformant aux principes développés par les meilleurs praticiens, notamment par le citoyen Sabatier,

Elle s'opère
de trois ma-
nières.

qui en a parlé d'une manière succincte, sans rien laisser à désirer (a).

Trois-quarts.

Trois-quarts
droit.

413. On se sert pour ces diverses opérations, de deux trois-quarts, différens des autres, tant par leur longueur que par leur forme; l'un est droit, comme le trois-quarts ordinaire, et long de quatre pouces et demi. Sa canule est percée à deux lignes de son extrémité, d'un trou qui correspond à une gouttière pratiquée le long de la tige jusqu'au manche. Cette cannelure sert à donner passage à l'urine et à annoncer ainsi que l'instrument est parvenu dans la vessie.

Trois-quarts
courbe.

414. L'autre est courbe et a trois pouces et demi de longueur, sa courbure est telle, qu'il représente à peu près la sixième partie d'un cercle de 20 à 22 pouces de circonférence. Le trou de la canule et la rainure correspondante de la tige, sont pratiqués à la partie convexe. Le pavillon de la canule consiste en une plaque oblongue de droite à gauche, et

(a) Voyez sa médecine opératoire, tom. 2, pag 153 et suivantes.

percée de chaque côté, d'un trou pour passer un ruban. On se sert de cet instrument pour opérer la ponction par l'an us et celle audessus du pubis. Dans cette dernière, après avoir retiré la tige du trois-quarts, on fixe la canule avec une longue platine formée de deux branches, avec lesquelles on embrasse le pavillon de la canule de manière, que les aîles de ce pavillon sont reçues dans des mortaises qui se trouvent à chaque branche. Cette platine ainsi placée, est assujettie par des tours de bande autour du corps, lesquels sont engagés dans des espèces de boucles pratiquées sur sa face externe.

De la ponction au-dessus des pubis.

415. La ponction audessus des pubis, quoique plus aisée, ne présente cependant pas autant d'avantages que celle qu'on pratique au périnée. Une adresse ordinaire suffit pour l'opérer, tandis que les deux autres exigent beaucoup de soins et de précautions. Elle est aussi moins douloureuse et n'aggrave jamais la maladie qui l'a rendue nécessaire. Elle n'est pourtant pas sans inconvéniens; d'un côté, la vessie ne se vide pas aussi complètement que par la ponction au périnée; de l'autre, si la maladie nécessite le

séjour de la canule dans la vessie, l'ouverture s'élargit quelquefois, et l'urine peut s'infiltrer dans le tissu cellulaire du voisinage, quelquefois entre la vessie et l'abdomen, et s'épancher dans l'intérieur du bas-ventre, où elle fait des ravages irréparables.

Procédé.

416. Pour la pratiquer, on fait coucher le malade sur le côté droit d'un lit de sangles, muni d'un matelas, d'un traversin et d'une toile cirée, la tête et la poitrine un peu élevées, les jambes et les cuisses un peu fléchies. L'opérateur appuie le doigt indicateur et le pouce de la main gauche sur l'endroit qu'il doit percer, puis prenant de la main droite le trois-quarts courbe, de manière que sa convexité soit en haut, il le plonge entre les deux doigts appuyés sur le ventre du malade, au bas et au milieu de la ligne blanche, à un pouce et demi au-dessus du pubis. Lorsqu'il ne sent plus de résistance, et que quelques gouttes d'urine s'échappent par la cannelure du trois-quarts, il saisit le pavillon de la canule, et de l'autre main il en retire le poinçon, pour permettre à la vessie de se vider : après quoi on assujettit la canule par des liens attachés à son pavillon et fixés autour du corps. On la bouche avec une tente, et l'on remet le ma-

malade dans son lit, garni d'alèses. On débouche la canule d'heure en heure, pour laisser écouler les urines, et on permet au malade de se coucher sur l'un ou l'autre côté, mais mieux sur le ventre, afin de faciliter la sortie des urines.

De la ponction au périnée.

417. « Pour faire cette opération (a), le malade doit être placé et assujetti de la même manière que si on vouloit le tailler. Un aide intelligent appuie la main gauche sur la région de la vessie, au-dessus du pubis, pour enfoncer ce viscère dans le petit bassin, et il relève les bourses avec la droite. Cependant le chirurgien, assis ou agenouillé devant le malade, met le doigt indicateur de sa main gauche sur le côté du périnée, entre l'urètre et la branche de l'ischion; à un pouce, au moins, au-dessus de l'anus, et prenant un trois-quarts dont le poinçon et la canule ont quatre pouces et demi de long (413), il le

Procédé.

(a) Le C. Sabatier étant celui qui a le mieux décrit cette opération, que l'on pratique rarement; j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici son procédé.

plonge dans la vessie, sans lui donner d'autre inclinaison que d'en porter légèrement le manche vers le raphé, pour que sa pointe s'écarte en dehors, et qu'elle n'aille pas traverser la prostate. Il ne peut avoir trop d'attention à ne pas lever ou baisser le manche de cet instrument. S'il le tient élevé, il court risque d'en porter la pointe entre le rectum et la vessie. S'il est abaissé, cette pointe passe entre la prostate et le pubis. Il faut donc le conduire dans une direction parfaitement horisontale. Quelques-uns conseillent de mettre le doigt indicateur de la main gauche dans le rectum pour détourner cet intestin; mais il est plus utile d'appuyer ce doigt sur le lieu du périnée que l'on va percer, pour tendre cette partie, et pour diriger plus sûrement la pointe du trois-quarts ».

418. « La sortie de quelques gouttes d'urine qui s'échappent le long de la canule du trois-quarts, et le défaut de résistance indiquent qu'il est entré dans la vessie. Il faut alors cesser de le pousser plus avant, et en retirer le poinçon après avoir saisi le pavillon de la canule avec les doigts de la main gauche. Les urines s'écoulent, la canule est assujettie avec des liens et bouchée avec une espèce de tente, si on le juge convenable, et le malade est remis dans

dans son lit, qui a été préalablement garni d'alèses. Peut-être l'opération que l'on vient de décrire seroit-elle plus sûre, si on commençoit par faire une incision profonde au périnée, comme dans l'appareil latéral, et si on ne plongeoit le trois-quarts dans la vessie qu'après s'être bien assuré de sa situation, et après avoir reconnu la fluctuation qu'elle présente. Garengeot a donné ce conseil à Foubert relativement à sa manière de tailler. Il seroit également applicable ici».

De la ponction à la vessie par le rectum.

419. Les cas qui exigent exclusivement cette ponction sont très-rares ; aussi n'avons-nous que très-peu de données sur le manuel de cette opération. On la doit à Flurant, de Lyon, qui dit l'avoir pratiquée avec avantage. Hunter parle d'une ponction semblable qui, secondée par l'usage des bougies, eut tout le succès imaginable (a).

Elle est rarement exigée.

420. Elle a été faite par quelques praticiens, soit avec un trois-quarts courbe, tel que celui décrit ci-dessus (414), mais d'un pouce plus

(a) Traité des malad. vénériennes, page 187.

long. De plus le pavillon de sa canule doit être construit de manière à ne pas boucher l'orifice du rectum.

Procédé.

421. Le malade étant placé sur le bord de son lit, comme s'il devoit être taillé, et ses bourses relevées par un aide, le chirurgien introduit un ou deux doigts dans le rectum, aussi avant qu'il peut, pour s'assurer de la plénitude de la vessie, et pour conduire l'extrémité du trois-quarts sur le lieu qu'il doit percer. On doit, avant de s'en servir, retirer un peu le poinçon ensorte que la pointe soit cachée dans la canule. Lorsqu'il est parvenu dans le rectum, à la hauteur qu'il convient, il enfonce la tige du trois-quarts dans sa canule, et perce le rectum et la vessie en même tems. Il ôte alors les doigts de dedans l'anus, et saisissant la canule avec le pouce et le doigt du milieu de la main gauche, il en retire le poinçon avec la droite. Les urines s'écoulent, on assujettit la canule avec des rubans. On peut se dispenser de la boucher, en mettant sous les fesses du malade un vase qui reçoive les urines.

4^o. DE LA BOUTONNIÈRE.

422. La boutonnière, ou l'incision au périné, étoit pratiquée du tems de Dionis préférablement aux différentes ponctions dont nous venons de parler. Elle étoit recommandée par les maîtres de l'art les plus distingués. Cette opération consistoit à ouvrir le bulbe de l'urètre le plus près possible du col de la vessie, de la même manière que dans la taille au grand appareil. L'incision faite à l'urètre par ce moyen, présentoit une ouverture dont le diamètre étoit plus grand et permettoit aux urines de s'écouler avec plus de facilité. L'infiltration n'avoit lieu que très-rarement. Quant à la manière dont se faisoit cette opération, on la trouve décrite dans les remarques sur Dionis, par Lafaye, page 222. En en donnant ici le procédé, je ne ferois que répéter ce qui a été dit par cet auteur. D'ailleurs, la description en seroit parfaitement inutile, puisque cette méthode a été généralement abandonnée.

Elle étoit usitée du tems de Dionis.

En quoi elle consistoit.

On ne la pratique plus aujourd'hui.

423. Les opérations que nous venons de décrire ne remédient qu'à la distension de la vessie. Quelle que soit celle que l'on a employée, il ne faut pas s'en tenir là. Les causes

qui ont donné lieu à la rétention d'urine subsistent encore , il faut les combattre. Comme ces causes sont presque toujours des obstacles dans l'urètre , on met en usage tous les moyens , pour désoblitérer ce conduit. On diminue l'éritisme et l'inflammation par les antiphlogistiques et les calmans , et par les injections de même nature. On cherche ensuite à rétablir le cours des urines ; on y parvient par l'application méthodique des sondes de gomme élastique ou celle des bougies , d'après les procédés ordinaires. Lorsque l'application des premières est possible , il faut leur donner la préférence , surtout à celles qui sont rendues médicamenteuses et flexibles , comme celles que je compose et que j'emploie dans ma pratique.

FORMULAIRE

*Des médicamens annoncés dans le courant
de cet ouvrage.*

N^o. 1^{er}.

PREMIÈRES BOUGIES,

Fondantes et suppuratives.

Prenez : *huile d'olives une livre*
dans laquelle vous mettrez bouillir

<i>Feuilles de morelle . . .</i>	} <i>de chaque une poignée.</i>
<i>----- de ciguë . . .</i>	
<i>----- d'hypéricum.</i>	

Après l'ébullition , on retirera , par expres-
sion , ces feuilles rissolées , on fera fondre dans
l'huile , *trois onces de poix de bourgogne* ,
et lorsqu'elle sera fondue , on ajoutera

<i>Emplâtre diabotanium . . .</i>	} <i>de chaque 6 onces.</i>
<i>----- diachylum gommé . . .</i>	
<i>----- de ciguë</i>	

*Cire jaune coupée par petits mor-
ceaux quatre livres.*

Lorsque le tout est fondu , on ajoute sur la
fin de l'ébullition , *trois onces de térében-*

thine de Venise cuite, et six onces de pierre ponce préparée, c'est-à-dire porphrisée et lavée deux ou trois fois. On fait bouillir le tout sur un feu modéré pendant environ une heure. Lorsque la composition a pris assez de consistance, on la retire du feu, on l'écume et on ajoute sur toute la masse, deux onces d'alkali fixe végétal ou sel de tartre. On remue bien tout ce mélange avec une spatule de bois, sans le faire bouillir de nouveau.

 N^o. 2.

S E C O N D E S B O U G I E S ,

Détersives et dessicatives.

Prenez : *composition, N^o. 1^{er}.* } *de chaque quatre onces.*
Huile d'hypéricum. }
Cire jaune, coupée par tranches 3 livres.
Blanc de baleine }
Blanc de céruse } *de chaque 2 onces.*
Térébenthine de Venise. }

Faites bouillir ce mélange pendant une demi-heure.

La manipulation de ces secondes bougies est la même que celle des premières ; voici les procédés qu'on met en usage.

Il est essentiel d'observer que la matière qui doit servir à faire les bougies , ne soit ni trop sèche ni trop molle. Si elle étoit trop sèche , la bougie se casseroit et blesseroit le malade ; si elle étoit trop molle , l'instrument se replieroit sur lui-même et n'entreroit que difficilement. Dans le premier cas , un peu de suif ou d'huile ramolliroit l'onguent , et dans le second l'ébullition suffiroit pour lui donner plus de consistance.

La composition étant parvenue à un degré de consistance convenable , on y trempe des morceaux de toile à demi usée , de huit pouces de large sur trente-six de long. On en coupe des bandes ou languettes , longues de huit pouces et plus étroites vers l'une de leurs extrémités : leur largeur est toujours relative à la grosseur qu'on se propose de donner aux bougies. Deux ou trois lignes de largeur produiront les bougies les plus fines ; on ira progressivement jusqu'à un pouce pour former les plus grosses , ayant toujours égard à l'épaisseur de la toile. On râclera ces bandelettes avec le dos d'un couteau , afin de les rendre bien minces et bien lisses. On les pliera ensuite successivement , comme un ourlet , et on les roulera sur une table , avec une planchette de bois dur ,

jusqu'à ce qu'elles soient bien unies, de sorte qu'en les passant entre les doigts on ne sente aucune inégalité. Elles doivent être plus minces à une extrémité qu'à l'autre. Il faut aussi que le petit bout soit arrondi de manière, qu'en l'appliquant sur la joue il n'y cause point d'impression désagréable. Lorsque les bougies sont parvenues à ce point, elles sont parfaites. Il n'y a plus qu'à les étendre sur une planche, jusqu'à ce qu'elles soient assez sèches pour ne pas se coller entr'elles.

Cette manière de faire les bougies est la plus commune et celle que presque tous les auteurs nous ont laissée (a).

N^o. 3.

S O N D E S - B O U G I E S ,

Ou sondes de gomme élastique rendues médicamenteuses.

On prend des sondes de gomme élastique ordinaires, on les frotte, dans toute leur longueur, avec une pierre ponce sèche ou un peu mouillée.

(a) Ils en ont décrit plusieurs autres, que j'ai également essayées; mais je me borne à celle-ci, qui me semble, à tous égards, préférable à toutes les autres.

On les passe ensuite , l'une après l'autre et assez promptement , dans un plat peu profond , contenant une partie de la composition N^o. 1^{er}. , fondue , suffisamment chaude , et où on a fait dissoudre une quantité de *diachylum gommé* , dans la proportion de quatre onces de ce dernier sur une livre de composition. Cela fait , on insinue dans chacune un mandrin ou moule de cuivre , aussi gros que l'ouverture de la sonde le comporte. Lorsqu'elles sont ainsi préparées et un peu refroidies , on les roule légèrement entre deux planches , pour les rendre plus unies et plus fermes ; et enfin on dégage les yeux de la sonde , avec un canif , de l'onguent qui a pu s'y introduire.

Les sondes ainsi améliorées ont l'avantage d'agir de la même manière que les bougies , et celui de permettre la sortie des urines , sans qu'on soit obligé de les retirer , comme ces dernières.

 N^o. 4.

T I S A N E A P É R I T I V E

Contre les gonorrhées , et dont on peut faire usage pendant l'application des bougies.

Pren. : *Racines de guimauve.* }
 ----- *de chiendent.* } *de ch. une poig.*
 ----- *de fraisier . .* }

Orge }
Graine de lin. } *de chaque une once.*

Nettoyez et écrasez les racines, coupez-les par petits morceaux, faites les bouillir, avec les graines, dans quatre pintes d'eau commune. Au bout d'un quart-d'heure, on versera cette décoction bouillante dans une terrine, où on aura mis *une once de réglisse concassée*; et après l'avoir tirée au clair, on ajoutera *deux gros de sel de nitre purifié*.

Les malades pourront, pour la rendre plus agréable, y mêler, sur chaque verre une cuillerée à café de *syrop d'orgeat* ou de *limons*.

N^o. 5.

T I S A N E A N T I V É N É R I E N N E.

Prenez : *Salsepareille* . . . }
Racines de bardane . . . } *de chaque une once.*
Colle de poisson *deux gros.*

Après les avoir coupées par morceaux, faites les bouillir un quart-d'heure, à petit feu, dans cinq chopines d'eau. On laisse cette tisane avec le marc, et on la décante à mesure qu'on en boit. On prend le tout dans une journée.

N^o. 6.

I N J E C T I O N S I M P L E ,

Dont on fait usage dans les gonorrhées récentes.

Pren. : *Gomme arabique en poudre .. une onc.
 Suc de réglisse noir deux gros.
 Eau commune dix onces.*

Faites dissoudre la gomme dans l'eau, ajoutez le suc de réglisse ; laissez bouillir le tout pendant un quart-d'heure. Passez la liqueur, et gardez-la pour l'usage. On doit l'employer tiède.

N^o. 7.

A U T R E I N J E C T I O N .

Prenez : *Mercuré doux. deux gros.
 Gomme arabique en poudre. . . une demi-onc.
 Eau de rivière. douze onces.*

Faites fondre la gomme arabique dans trois ou quatre onces de cette eau. Mettez votre mercure dans un mortier de marbre ou de pierre. Triturez-le , en ajoutant petit à petit de la dissolution de gomme arabique , comme

si on préparoit un looch. Après avoir employé toute la dissolution, on verse le tout dans une bouteille, on y ajoute les autres huit onces d'eau, et l'injection est faite.

On en injecte deux ou trois fois par jour dans l'urètre, avec une petite seringue. On appuie un peu sur le gland, afin que l'injection ne sorte point d'abord; on bouche le canal, en le serrant un peu et *gradatim* entre les doigts. On fait ainsi pénétrer l'injection le plus avant qu'il est possible. L'on recommence encore une fois ou deux, et toujours avec les mêmes précautions.

N^o. 8.

P O T I O N B A L S A M I Q U E ,

Propre à tarir l'écoulement gonorrhôïque, lorsqu'il résiste à l'usage des bougies.

Prenez : Baume de copahu . . . deux onces.

Esprit de vitriol dulcifié. deux gros.

Ether nitreux. un gros.

Eau de fleurs d'oranges. } de chaque 2 onces.
 Syrop de baume de tolu. }

Syrop des 5 racines apéritives. . . . une once.

Mêlez et faites une potion, à prendre le

matin à jeûn et le soir en se couchant, une cuillerée à bouche dans un verre *d'infusion de millefeuille.*

N^o. 9.

PILULES FONDANTES ET ANTIVÉNÉRIENNES.

Prenez : *Mercure crud. 6 onces 6 gros.*
 Térébenthine de Venise. 3 gros.
 Scammonée sulphurée. . . une once 2 gros.
 Coloquinte. 3 gros.
 Rhubarbe , . . 2 gros.
 Lénitif fin 2 onces.
 Syrop d'absynthe. . . . une once et demie.
 Jalap une demi-once.
 Iris de florence. 2 gros.
 Anis verd 2 gros.

Faites des pilules.

La dose doit être proportionnée à l'âge, au tempérament et à l'état du malade. La plus commune est de 15 à 20 grains ; la plus forte de 20 à 25.

N^o. 10.

AUTRES PILULES FONDANTES ET ALKALINES.

Pren. : *Thérébent. de Venise.. une demi-onc.*

Mercure crud et revivifié }
 de cinabre } *de chaque 4 onces.*
 Rhubarbe en poudre }

Jalap. }
 Scammonée d'alep. } *trois onces de chaque.*

Aloès succotrin. *deux onces.*

Savon médicinal *une demi-once.*

Conserve de roses. *quantité suffisante.*

Voici la manière de préparer ces pilules. On délaie la thérébentine dans la moitié d'un jaune d'œuf, on éteint le mercure dans ce mélange, en le triturant bien dans un mortier de marbre l'espace de cinq ou six heures; et l'on ajoute les autres substances. Après les avoir bien mêlées, on leur donne la consistance nécessaire avec la conserve ci-dessus, et on en forme une masse, qu'on divise en pilules de cinq ou six grains.

On en fait prendre depuis deux jusqu'à six. Je ne m'en sers que sur la fin du traitement.

N^o. II.

POUDRE TEMPÉRANTE DE *Stahl*.

Prenez: *Tartre vitriolé.* }
 Nitre pulvérisé. } *de chaque 9 onces.*
 Cinabre préparé *deux onces.*

On mêle ces trois substances sur un porphyre.
La dose est depuis 6 grains jusqu'à un scrupule ; mais la plus ordinaire est de douze grains.

N^o. 12.

F O M E N T A T I O N

Applicable dans le commencement de l'engorgement testiculaire.

Prenez : *Rhue une poignée.*

Eau une livre.

Faites bouillir, passez et ajoutez

Eau-de-vie camphrée. } une once de chaque.

Extrait de saturne. . . }

Alkali volatil fluor. . . . quarante gouttes.

Trempez y des compresses, que l'on applique froides sur la partie.

On peut, pour le même cas, se servir également de la *dissolution alkaline* N^o. 13, et si l'engorgement persiste ou augmente, on fera usage du cataplasme N^o. 14.

N^o. 13.

D I S S O L U T I O N A L K A L I N E

Pour fondre les tumeurs lymphatiques, et

qu'on peut employer en injection contre les gonorrhées opiniâtres des femmes.

Prenez : *Alkali volatil concret. . . deux gros.*

On le fait fondre dans une pinte d'eau froide, on le remue, et lorsqu'il est dissous, on y trempe des compresses pour être appliquées sur les duretés du canal. Lorsqu'on s'en sert en injection, et qu'il irrite trop la partie injectée, on l'affoiblit en l'étendant dans une plus grande quantité d'eau. On peut de même en augmenter l'activité, en y ajoutant un gros d'alkali.

N^o. 14.

CATAPLASME EMOLLIENT ET RÉSOLUTIF,

Pour appliquer sur les testicules tuméfiés par la chute de la gonorrhée dans les bourses.

Prenez : *Mie de pain. huit onces.*

Des 4 farines résolatives. . de chaq. une onc.

Décoction de rac. de guimauve. quant. suffis.

Mêlez le tout, pour en faire un cataplasme, qu'on fait ensuite épaisir par l'ébullition, ayant toujours soin de le remuer.

On l'applique tiède soir et matin, sur la partie tuméfiée. Lorsque l'engorgement est sensible-
ment

ment diminué , j'emploie la fomentation décrite N^o. 12 , que j'applique avec une compresse , ou qui sert de véhicule au cataplasme , en place de la décoction de guimauve.

N^o. 15.

T R O C H I S Q U E S D E M I N I U M ,
Pour les fistules urinaires.

Prenez : *Minium un gros.*
Sublimé corrosif . . . un demi-gros.
Mie de pain une demi-livre.
Diss^{on}. de gommé arab. quant. suffis.

Formez une masse , que vous diviserez en petits trochisques , en forme de grains d'avoine , plus ou moins gros et quelquefois plus alongés , suivant les indications que l'on a à remplir.

Ces trochisques ne doivent être employés que lorsque les callosités sont difficiles à fondre , ce qui peut empêcher la réunion des orifices fistuleux.

N^o. 16.

P A S T I L L E S D E C I N A B R E ,

Propres aux fumigations pour le gonflement des testicules ; qu'on peut aussi employer contre les gonorrhées des femmes.

Prenez : *Styrax en poudre une once.*

Cinabre en poudre deux gros.

Gomme adragant. un gros.

Faites fondre la gomme dans une quantité d'eau suffisante pour qu'il en résulte un mélange épais , dans lequel vous mettrez ces deux poudres , et vous formerez de petites pastilles du poids de 12 grains , que vous laisserez sécher. Pour s'en servir, on en met une ou deux sur un réchaud allumé , et on en dirige la vapeur sur les parties , avec un entonnoir de papier ou de carton.

N^o. 17

E A U F O N D A N T E M E R C U R I E L L E

Préparée avec le sublimé.

Prenez : *Sublimé , préparé par le procédé de Maquer. douze grains.*

Mettez-le dans un mortier de verre ; servez-vous d'un pilon de même matière , ajoutez y par degrés.

Esprit de vin rectifié. . . . deux onces.

Broyez bien le sublimé , jusqu'à ce qu'il soit parfaitement dissous. Etendez ensuite cette liqueur dans quatorze onces d'eau , qu'on aura

fait bouillir auparavant et filtrée une ou deux fois au travers de quelques feuilles de papier brouillard , pour la conserver dans une bouteille bien bouchée.

Pour prendre cette liqueur , il faut en mettre une cuillerée à bouche le matin , et autant le soir , dans une chopine de tisane , N^o. 5. On pourra même augmenter ou diminuer la dose , selon l'effet qu'elle produira ; mais on ne doit pas passer deux cuillerées.

N^o. 18.

S Y R O P D E *Cuisinier*.

Prenez : *Salsepareille hâchée* . . . deux livres.
Gayac huit onces.
Séné mondé deux onces.
Rac. de patience , } de chaque 4 onces.
 — *de bardane* . . }
Roses rouges six onces.
Coriandre } de chaque une once.
Anis }
Sassafras deux onces.
Sucre dix livres.

Versez deux pintes d'eau bouillante sur le sassafras , la coriandre , l'anis , les roses ,

le séné, le gayac : faites infuser du soir au lendemain. D'une autre part, faites une décoction de la salsepareille et des racines de bardane et de patience dans une pinte et demie d'eau, réduite à une pinte. Mêlez les deux liqueurs ; ajoutez le sucre ; clarifiez selon l'art. On peut l'additionner avec le sublimé, comme le suivant, et l'administrer de la même manière.

N^o. 19.

S Y R O P D E S A L S E P A R E I L L E .

Prenez : *Salsepareille coupée et fendue*, 8 onc.

Faites la bouillir dans douze livres d'eau commune, réduites à la moitié. Passez et ajoutez

Sucre huit livres.

Faites cuire jusqu'à consistance de syrop ; ce qu'on reconnoît l'orsqu'en en versant une goutte, on voit une perle se former.

Quand le syrop sera fait, dissolvez 6 à 8 grains de *sublimé corrosif* dans une once d'esprit de vin, versez-le dans une pinte de ce syrop. Agitez bien le vase, et surtout quand vous voudrez vous en servir.

La dose de ce syrop est d'une cuillerée le matin, et autant le soir avant ou quelques heures après le souper. On étend cette cuillerée de syrop dans un verre de tisane d'orge, ou

de celle décrite N°. 5. Il faut continuer jusqu'à parfaite guérison et boire au moins une pinte de tisane par jour.

On purge le malade tous les dix jours. Observez qu'il faut supprimer le syrop les jours de purgation.

N°. 20.

P O M A D E M E R C U R I E L L E

Pour les frictions.

Prenez : *Mercure crud , revivifié du cinabre quatre onces.*
Suc d'oseille . . quantité suffisante.

Versez peu à peu le suc d'oseille, triturez-les bien ensemble dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à parfaite extinction; ce qu'on reconnoît en en frottant le dos de la main avec le bout d'un doigt. On regarde avec une bonne loupe, et l'on n'apperçoit aucun globule de mercure. On ajoute petit à petit *quatre onces d'axonge de porc.* On triture de nouveau, jusqu'à ce que toutes ces substances soient parfaitement mêlées ensemble, ce qui ne peut avoir lieu qu'au bout de quatre ou cinq heures de trituration. L'onguent est pour lors

fini , et on le renferme dans un pot , pour s'en servir au besoin.

M A N I È R E D E L' E M P L O Y E R .

Après avoir préparé le malade par une saignée , une médecine et sept à huit bains , on le purge une seconde fois et on le met ensuite à l'usage des frictions ; ayant toujours soin de lui faire observer un régime doux et humectant. Le malade doit se froter lui-même , afin de ne partager le mercure avec personne. Si cependant il ne pouvoit le faire , un autre s'en chargeroit , après s'être préalablement revêtu la main d'une vessie tournée à l'envers ; et dans ce cas , il faudroit que la dose d'onguent fût augmentée d'un tiers.

On se fera la première friction , avec un gros de cette pomade , sur l'une des jambes , depuis le cou-de-pied jusqu'au milieu du mollet (sans couper le poil , comme l'ont recommandé quelques auteurs). On se frotera légèrement , devant le feu , l'espace de deux ou trois minutes , le lendemain on fera pareille friction à l'autre jambe , ayant toujours soin de mettre une chaussette sous un bas ordinaire. On revient ensuite à la première jambe , qu'on reprend

depuis le mollet jusqu'à deux pouces audessus du genou, avec un gros et demi d'onguent; le jour d'après on en fait autant à l'autre. On mettra, pour lors, deux jours d'intervalle, et avec deux gros de pommade, on se frictionnera toute la cuisse, jusqu'à deux travers de doigt audessous de l'aîne; deux jours après on en fera autant à l'autre, et, de deux en deux jours, on frictionnera successivement les aînes, les fesses, ensuite le périné, le dos, les bras l'un après l'autre, et toujours avec deux gros.

On aura soin d'examiner de tems en tems la bouche du malade. Car, pour peu que le mercure s'y porte, il faut suspendre aussitôt les frictions, pour le détourner par les moyens que j'indiquerai bien-tôt. Mais à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du traitement, lors même qu'il ne produit aucun accident, je le suspends pendant six à huit jours, et je profite de ce tems pour purger le malade une ou deux fois. Je recommence les frictions sur les jambes, les cuisses, les aînes et le périné, jusqu'à ce que le malade ait pris, en tout, vingt-huit, trente ou trente-deux gros de pomade, et rarement davantage; car cette quantité est presque toujours suffisante pour guérir la vérole la plus confirmée. Mais si, pendant les frictions, il

arrive , comme je l'ai fait observer , que le mercure produise des accidens , après avoir suspendu les frictions , à quelque époque qu'elles soient , je fais baigner le malade et lui fais ôter tous ses vêtemens , qui sont imprégnés de mercure. Je le purge une ou deux fois ; et si la bouche est enflammée , si les glandes de cette partie sont gonflées et rendent une plus grande quantité de salive , je lui fais faire usage du gargarisme suivant :

Prenez : *Orge* *une poignée.*

Faites-la bouillir dans une chopine d'eau ; après l'avoir coulée , faites y dissoudre

Alun de roche concassé . . *demi-gros.*

Miel rosat *deux onces.*

Le malade se gargarise plusieurs fois dans la journée.

Lorsque tous les accidens sont disparus , si les remèdes ne sont pas finis , je les reprends jusqu'à parfaite guérison ; toujours avec les mêmes précautions.

Lorsque les circonstances le permettent , ce moyen doit être employé de préférence. Il est un des plus sûrs , mais il exige , comme tout autre , beaucoup de prudence et une main habile , pour être appliqué avec fruit.

R E C U E I L

D'OBSERVATIONS PRATIQUES.

L'OBSERVATION est, sans contredit, la base sur laquelle reposent les principes les plus solides de l'art de guérir ; tout système théorique qui s'éloigne de ses sages leçons, égare celui qui le suit, l'engage dans des routes tortueuses, et fait un objet de pure spéculation de la médecine, dont les premiers élémens n'avoient été fondés que sur l'expérience. Les auteurs qui ont le plus raisonné, ne peuvent ni ne doivent être préférés à ceux qui, en analysant leurs diverses méthodes appliquées avec succès dans des circonstances particulières, en ont déduit une doctrine générale, qui sortie intacte du creuset des tems, a été adoptée et consacrée par la raison.

Rien n'est plus aisé que d'accumuler un grand nombre d'observations qui, vraies ou fausses, sont dirigées de manière qu'elles viennent toujours à l'appui des principes auxquels on s'intéresse. Nous ne manquons pas de livres en

tout genre , qui en sont remplis : mais , à mon avis , il faut être singulièrement en garde contre cette supercherie dont se servent l'empirique et le charlatan , et l'on ne doit les regarder comme dignes de foi , que quant elles sont revêtues de ce caractère d'autorité qui les met à couvert de toute suspicion. La plupart des malades dont je cite la guérison , n'ont été entrepris qu'après que des maîtres de l'art , j'ose le dire , ont eu constaté le danger de leur situation. Je ne crains point d'être démenti à cet égard , puisque tous m'ont permis de les nommer et de m'appuyer de leur autorité.

Les exemples que je rapporte sont tels , que chacun renferme un cas différent , et qu'ils présentent ainsi un ensemble dans lequel un malade pourra reconnoître , à très-peu de différence près , celui qui se rapproche le plus de son propre état. Les quatre premières observations sont absolument le résultat des épreuves faites sous les yeux des commissaires que la société de médecine avoit nommés pour examiner ma méthode et la juger. Il m'eût été facile d'en augmenter considérablement le nombre , par la grande quantité de faits qui me restent ; mais je me suis contenté d'en ajouter quelques-unes dans cette nouvelle édition. J'es-

père qu'on excusera cette réserve, en faveur de la diversité que j'ai tâché de mettre dans le choix des faits qui composent ce recueil.

P R E M I È R E O B S E R V A T I O N .

Dépôt au périné, suivi de plusieurs fistules.

Le citoyen Marais, marchand fruitier, rue de la Coutellerie, âgé de 55 ans et d'une foible constitution, me fit appeler chez lui, où il étoit alité depuis six mois. Voici les détails qu'il me fit de sa maladie. « Trente ans au-
 » paravant, il avoit eu deux gonorrhées, à
 » quelque intervalle l'une de l'autre; lesquelles,
 » après beaucoup de tentatives, avoient enfin
 » paru céder à l'usage de quelques injections.
 » Marié à cette époque, il avoit joui pendant
 » quelque tems d'une assez bonne santé, parce
 » qu'il étoit très-sobre; mais pour peu qu'il
 » s'écartât du régime qu'il s'étoit fait, il éprou-
 » voit de légères cuissons et de petits suinte-
 » mens, qui duroient quelques jours; il avoit
 » fait peu d'attention à ces accidens. Cepen-
 » dant il s'étoit apperçu que le jet de ses urines
 » perdoit peu à peu de sa grosseur. Dans une
 » occasion ayant été obligé de retenir long-

» tems ses urines , il avoit ensuite essuyé des
 » douleurs horribles , pour en rendre une pe-
 » tite quantité. Il étoit survenu une tumeur qui
 » avoit augmenté en peu de jours , et qui ,
 » mûrie par les cataplasmes , avoit produit
 » beaucoup de matières mêlées d'urine ». Plus-
 sieurs personnes de l'art avoient donné des
 soins inutiles à ce malade , qui , depuis deux
 ans , ne pissoit que par six ou sept fistules ,
 placées depuis les bourses jusqu'à l'anus. Il se
 soumit aux remèdes que j'administre en pareil
 cas , et après quatre mois de ce traitement ,
 dont le C. Boyer , de la Charité , et le D.
 Dehorne furent témoins , les choses furent ré-
 tablées dans leur état naturel.

2^{me}. O B S E R V A T I O N .

*Gonorrhée de vingt-cinq ans , accompagnée
 de plusieurs obstacles dans l'urètre.*

Un bijoutier de cette ville , âgé de 44 ans ,
 bien constitué , gagna , il y a environ 25 ans ,
 une gonorrhée , qui depuis ce tems n'avoit
 cessé de couler , si toutefois il ne s'y en étoit pas
 mêlé de nouvelles , (car le malade nous avoua
 qu'il s'y étoit souvent exposé). Cet écoulement

avoit duré dix ans , lorsqu'il s'apperçut que le jet de ses urines diminuoit. Deux ou trois ans après il eut une si forte rétention , qu'il faillit en périr. Il fut soulagé par l'usage des bougies , continué pendant quatre mois ; mais , les urines ne coulant pas à plein canal , il se servit successivement de toutes celles qu'on lui vanta , sans éprouver un mieux sensible ; ce qui les lui fit discontinuer pendant deux ans. Cependant la difficulté d'uriner alloit toujours croissant. Lorsque je fus appelé , il ne rendoit ses urines qu'avec des douleurs violentes. Le C. Thouret , médecin de la faculté , visita , sonda le malade et suivit le traitement. D'abord à peine pouvoit-on introduire la bougie la plus fine ; et lorsqu'on la retiroit , elle offroit des zigzags. Lorsque la bougie put parvenir dans la vessie , la fonte des obstacles s'opéra par la suppuration la plus abondante. Au bout de deux mois et demi , l'écoulement n'avoit plus lieu : le canal de l'urètre devint plus libre et plus ample qu'il n'avoit jamais été , de l'aveu du malade. Le traitement ne dura que trois mois.

3^{me}. O B S E R V A T I O N .

*Difficulté d'uriner , avec un écoulement
habituel depuis quinze ans.*

Un horloger , âgé de 40 ans , d'un tempérament phlegmatique , fut attaqué , il y a 15 ans , d'une gonorrhée , qui fut traitée par différens chirurgiens. Au bout d'un an , l'écoulement n'avoit rien perdu de sa quantité. On lui conseilla les grands remèdes , auxquels il se soumit. Quoique l'écoulement ne fut pas diminué , il fit un voyage à Genève , où il fut encore traité : l'usage des bougies fut joint au traitement interne , pendant deux mois. Le malade ne souffroit plus , mais l'écoulement alloit toujours son train , quoique moins abondant. Il resta dans cet état pendant l'espace de neuf ans. De retour à Paris , il s'aperçut que ses urines passoient difficilement , qu'elles s'arrêtoient quelquefois pendant plusieurs heures , et qu'elles reprenoient ensuite leur cours par un très-petit filet. Il me fut présenté le 18 du mois d'août 1787. Il fut vu , examiné par feu Doublet , médecin de la faculté , et fut sondé devant lui , non sans peine , puisque la bougie

ne pouvoit pas entrer exactement. Je fis voir et toucher à ce médecin deux nodosités ou tumeurs lymphatiques, dont l'une, située au-dessous de la fosse naviculaire, étoit assez sensible, et l'autre, très-saillante, étoit entre le *véru-montanum* et la prostate. La bougie ayant franchi ce dernier obstacle, la suppuration s'établit, le dégorgement de ces tumeurs et le traitement furent terminés dans l'espace de six semaines.

4^{me}. O B S E R V A T I O N.

Gonorrhée habituelle, accompagnée de tumeurs lymphatiques.

Le malade qui fait le sujet de cette observation étoit un chandellier de cette ville, d'un tempérament phlegmatique, âgé de 36 ans. Il avoit gagné trois ans auparavant, une gonorrhée, dont il ne pouvoit voir la fin. Il avoit été traité par trois personnes de l'art, dont la dernière lui avoit fait subir les grands remèdes, dans la plus grande régularité, sans obtenir aucun soulagement. Je commençai à lui donner mes soins le 20 septembre 1787. Le traitement ne dura que 22 jours, et la guérison fut com-

plètement opérée, sous les yeux du C. Jeanroy, membre de la société de médecine.

5^{me}. O B S E R V A T I O N.

Ophthalmie ayant pour cause une gonorrhée répercutée.

Le 2 avril 1786, un garçon fondeur, demeurant rue de Marivaux, se présenta chez moi. Il étoit atteint, depuis environ deux mois, d'une ophthalmie rebelle. Il n'attribuoit la cause de cet état qu'à une croisée mal fermée, auprès de laquelle il couchoit. Je mis en usage les antiphlogistiques, les bains, les saignées du pied, les sangsues, etc., ces remèdes ne produisoient aucun effet. Comme j'avois vu plusieurs fois des gonorrhées répercutées donner lieu à des ophthalmies cruelles, je lui fis plusieurs questions sur sa conduite passée. Il me confessa qu'il avoit eu trois gonorrhées, dont les deux premières avoient été très-mal traitées; l'une avoit duré deux mois, et l'autre six ou environ. Mais la dernière, suivant lui, avoit été très-bien guérie par un invalide, qui l'en avoit débarrassé en trois jours, sans l'assujettir à aucun régime : une simple
injection

injection d'essence de térébenthine, mêlée à trois quarts d'eau, lui avoit suffi pour cela. A ce récit, je lui promis de le guérir, s'il vouloit subir le traitement que je lui indiquerois. J'en fis part au C. Gerbier, médecin de Paris, qui me dit avoir vu plusieurs exemples de cette nature. Je le conduisis même chez ce médecin, et je proposai de le traiter avec les bougies, mon intention étant de rappeler dans ces parties la matière répercutée : il y consentit. Je commençai le 25 mai 1786, j'établis, en deux jours, une suppuration abondante dans l'urètre ; en un mot sa gonorrhée reparut. L'inflammation, qui d'abord avoit été grande, diminua insensiblement et en quinze jours de tems ses yeux furent entièrement guéris. La gonorrhée subsistoit encore, j'y donnai tous les soins qu'exige une maladie de ce genre ; il en fut parfaitement débarrassé au bout de neuf semaines, et depuis ce tems il se porte très-bien.

6^{me}. O B S E R V A T I O N.

Incontinence et rétention d'urine, causées par des obstacles dans l'urètre.

Un ancien officier de robe-courte étoit in-

commodé, depuis à peu près huit ans, d'une incontinence d'urine et parfois d'une suppression, à la suite de laquelle ce liquide reprenoit son cours et couloit continuellement. Il s'étoit adressé à différens chirurgiens et portoit, depuis cinq ans, un urinal de gomme élastique. Le 10 novembre 1787, il lui survint enfin une suppression d'urine qui mit ses jours en danger. Je fus appelé pour le voir dans cet état : après l'avoir sondé avec beaucoup de difficulté, je parvins à le faire uriner. Il m'engagea à lui donner des soins et m'avoua que la cause de cette maladie pouvoit dépendre de plusieurs gonorrhées, qu'il avoit eues dans l'espace de 15 à 20 ans, parmi lesquelles une, entr'autres, avoit duré plus de six ans; et qu'il avoit cessé d'appercevoir l'écoulement, lorsque l'incontinence avoit commencé. Je lui administrai des bougies pendant deux mois et demi, et toutes ses infirmités disparurent.

7^{me}. O B S E R V A T I O N.

Écoulement d'onze ans et difficulté d'uriner.

Dans le courant de février 1782, un avocat de province vint à Paris, où il étoit attiré par

ses affaires et encore plus par l'envie de se défaire d'une maladie qu'il portoit depuis dix ans. C'étoit un écoulement résultant de deux gonorrhées qu'il avoit contractées étant cleric de procureur à Paris. La dernière de ces gonorrhées, qui n'étoit pas encore terminée, étoit quelquefois accompagnée d'une grande difficulté d'uriner. Cette affection le tourmentoit plus fort depuis environ six ans et l'avoit empêché de s'établir. Des gens de l'art l'avoient jugé incurable. Un médecin de son pays le détermina à venir à Paris; il me fut adressé et j'entrepris de le traiter. Il avoit deux obstacles très-considérables dans l'urètre: le premier étoit situé à un pouce de la fosse naviculaire, et le second occupoit une partie du bulbe. Il fit usage des bougies, pendant six semaines, et tous les accidens cessèrent. Il se maria depuis et devint père un an après. Le C. Fourcroy, médecin de Paris, vit ce malade chez moi, pendant son traitement, et le jugea parfaitement guéri avant son départ.

8^{me}. O B S E R V A T I O N.

Engorgement de la prostate, guéri par l'usage des bougies.

En 1784, je me rendis rue du Ponceau,

auprès d'un ancien officier de la marine, qui, depuis dix ans, étoit tourmenté d'une difficulté d'uriner. Par intervalles les urines se supprimoient; il avoit été soulagé, en différens tems, par des cordes à boyau. Il se servoit aussi de bougies, qu'il introduisoit à plusieurs reprises; l'urine s'écouloit, mais ce soulagement n'étoit que momentané. Le canal de l'urètre étoit dans l'état naturel; l'obstacle avoit son siège à la prostate. Je m'en étois déjà assuré en le sondant; mais la pesanteur au fondement et une envie continuelle d'aller à la selle, me confirmèrent dans mon opinion, et le toucher rendit mon diagnostique certain. Le malade se détermina à aller à l'Hôtel des Invalides, où il passa les remèdes; (c'étoit la quatrième fois qu'on les lui administroit). Il avoit aussi fait usage, à diverses reprises et infructueusement, de toutes les bougies qu'on lui avoit proposées. Je lui administrai les miennes, qui le guérèrent parfaitement en deux mois et demi. Il fut dans sa famille et revint deux ans après, sans avoir aucun ressentiment de son incommodité.

9^{me}. OBSERVATION.

Sur les avantages des bougies fondantes de M. Teytaud, dans le traitement des maladies du canal de l'urètre ; par M. Echard, chirurgien à Paris (a).

De toutes les bougies médicamenteuses que l'on emploie journellement dans les maladies de l'urètre, aucunes ne me paroissent aussi avantageuses, pour fondre les obstacles et rendre à ce canal la liberté qui lui est nécessaire, que celles que compose M. Teytaud, chirurgien à Paris. L'observation suivante prouve la vérité de cette proposition.

Depuis plusieurs années M. R... , ancien exempt des gardes B.... , éprouvoit de grandes difficultés pour rendre ses urines. Différentes gonorrhées, plus ou moins mal traitées, en étoient la cause. Il en gagna une à la fin de l'hyver de 1786, pour le traitement de laquelle il s'adressa à un charlatan, demeurant dans l'enclos du Temple, qui, selon sa coutume, lui vendit fort cher un grand nombre de bou-

(a) Je copie cette observation, telle qu'elle m'a été envoyée.

teilles qui ne pouvoient nullement remplir l'indication de la maladie, mais bien satisfaire sa cupidité. Le malade, las de dépenser son argent sans voir de terminaison avantageuse, lui fit quelques reproches, auxquels il fut sensible; car, voulant applanir toutes les difficultés, à sa manière, ou du moins les masquer, il eut recours aux injections d'eau alumineuse. La suppression subite de l'écoulement suivit de près cette conduite inconsidérée. L'inflammation du canal et du col de la vessie, qui ne tarda pas à se faire sentir, devint la cause d'une rétention d'urine, qui dura pendant trois jours consécutifs. Le malade, lassé de voir l'insuffisance des moyens que ce charlatan apportoit à sa guérison, en proie aux douleurs les plus violentes et inquiet pour ses jours, se détermina à me faire appeler. Rendu auprès de lui, vers la fin du mois dernier, je le trouvai dans les souffrances les plus grandes, ayant le ventre tendu, douloureux, et beaucoup de fièvre. L'indication étoit simple; les urines retenues dans la vessie étoient la cause de ces accidens. Il falloit les évacuer, c'est ce que je fis, en portant, avec beaucoup de difficulté, une sonde très-fine dans la capacité de la vessie. Trois saignées faites dans la journée,

des fomentations émollientes sur le ventre et des boissons délayantes furent les moyens que je mis en usage pour le moment. Le lendemain j'eus recours aux bains, que je fis continuer pendant une quinzaine de jours. Durant ce tems je retirai la sonde de tems à autre, mais les obstacles étoient toujours les mêmes; tous les jours je me voyois forcé de remettre la sonde. Jugeant de la nécessité de fondre ces obstacles, qui empêchoient l'urine de passer par le canal, et ne présumant y réussir que par le moyen des bougies; je commençai par en placer le jour seulement, après avoir vidé la vessie le matin par l'usage de l'algalie, que je remplaçois le soir, pour donner à mon malade la liberté d'uriner sans douleur la nuit, ce qu'il ne pouvoit faire avec la bougie. Celles dont je me servois alors étoient simplement fondantes et prises chez l'apothicaire du malade. Après deux mois, ou à peu près, de l'usage de ces bougies, les difficultés étoient toujours les mêmes, et la fonte qu'elles opéroient étoit peu sensible. Je commençois à désespérer de pouvoir jamais rétablir le canal, lorsque j'appris les succès multipliés que M. Teytaud, chirurgien à Paris, obtient chaque jour dans le traitement de ces espèces

de maladies, par l'usage des bougies dont la composition lui est particulière. Comme je le connoissois de réputation, je n'hésitai point à l'appeler auprès de mon malade; il lui passa les premières bougies et me laissa le soin de diriger ce traitement. Une suppuration louable et abondante fut la suite de leur application. En moins de deux mois, les obstacles se sont fondus, les cicatrices se sont effacées; depuis long-tems le canal est entièrement libre, et le malade urine avec la plus grande facilité. Un rétablissement aussi prompt n'a pas peu contribué à augmenter la confiance que je devois avoir dans l'effet des bougies de M. Teytaud; et d'après les guérisons qu'il a opérées sous les yeux de médecins et chirurgiens de la première classe, j'ai cru que je devois lui communiquer cette observation.

A Paris, ce 15 février 1788. ECHARD.

10^{me}. O B S E R V A T I O N.

Difficulté d'uriner, sans douleur, accompagnée par intervalles d'accidens très-graves.

Le 10 mars 1783, le C. Tavernier, officier

d'artillerie , me conduisit chez un imprimeur en taille-douce , d'un tempérament sanguin et très-replet , qui souffroit cruellement d'une rétention d'urine. Il avoit eu depuis vingt ans différentes maladies de ce genre , pour lesquelles il avoit subi les grands remèdes à Rochefort , à Brest et à Paris. Il s'étoit servi même dans le tems des bougies de différens hôpitaux. Cette affection opiniâtre reparoissoit tous les deux ou trois mois. Trois saignées , des bains et des émulsions jointes à l'application des bougies , furent mis en usage. Je le sondai d'abord avec une très-fine bougie , dont je ne pus introduire dans l'urètre qu'environ trois pouces ; ce ne fut qu'au bout de huit jours que je parvins dans la vessie. Il m'avoua qu'il avoit eu plusieurs gonorrhées , qu'il avoit observé que le jet de ses urines perdoit toujours de sa grosseur et qu'il ne souffroit point , quoi qu'il urinât par un très-petit filet ; mais qu'il employoit une demi-heure pour satisfaire à ce besoin , et qu'il étoit obligé de s'assurer la nuit , à l'aide de sa main , si ses urines couloient , lorsqu'il avoit envie de les rendre. Je promis de le guérir et je lui donnai dès-lors mes soins. Lorsque les bougies eurent franchi tous les obstacles , la supuration fut très-abondante ; au bout de vingt-

huit jours le malade urina à plein canal. Il s'en est servi pendant trois mois entiers, et il a toujours bien été depuis ce tems.

Je guéris, à peu près dans le même tems, sous les yeux de feu Dehorne, médecin, un malade qu'il avoit bien voulu confier à mes soins, et qui étoit absolument dans le même cas.

II^{me}. O B S E R V A T I O N.

Gonorrhée chronique, rebelle à tous les autres remèdes et guérie par les bougies.

Le 8 Janvier 1788, le C. Jeanroy, de la société de médecine, me conduisit chez une personne qui avoit une gonorrhée depuis 1784. Elle étoit naturellement d'une très-foible constitution, et attaquée d'une maladie nerveuse, qui la tourmentoit continuellement. Voici la liste des remèdes que le malade avoit employés inutilement, qu'il m'a dictée lui-même pendant que je le traitois. « Le syrop d'Agironi, » continué deux mois, l'eau de Quertan, » environ deux mois, le remède de l'Affec- » teur, six semaines. Il avoit subi un traite- » ment sous M. Mittié, il avoit pris le syrop » de Bellet, on lui avoit administré les fric-

» tions mercurielles , un nombre infini de pi-
» lules , dont il ignoroit la nature , les bou-
» gies de Daran l'espace de deux mois , des
» injections de différentes espèces , et tous ces
» remèdes n'avoient fait que réveiller l'activité
» de ses nerfs. Pendant tout ce tems le ma-
» lade ne consultoit qu'un chirurgien de cette
» ville , en qui il avoit mis toute sa confiance ».
Impatient de son état , il fit venir le C. Jeanroy ,
qui lui parla de moi. Un voyage qu'il fut
obligé de faire , recula son traitement. Lors-
qu'il fut de retour , je commençai par lui in-
troduire une bougie très-fine , avec beaucoup
de difficulté. Il avoit dans l'urètre deux obs-
tacles , que je pris , avec raison , pour deux
tumeurs lymphatiques , l'une à la fosse navi-
culaire et l'autre au bulbe de l'urètre. Elles
étoient également sensibles à l'extérieur. Je
priaï le médecin de les toucher , il les recon-
nut très-distinctement. Après dix jours de trai-
tement , la fonte de ces tumeurs commença et
augmenta de jour en jour. Au bout d'un mois
le canal étoit parfaitement libre , l'écoulement
tari ; et huit jours de l'usage des sondes-bou-
gies terminèrent heureusement la cure. Le ma-
lade ne prenoit , pendant tout ce tems , que de
l'eau de poulet et du syrop de violette.

12^{m^e}. O B S E R V A T I O N.*Fistule au périné.*

Le 19 décembre 1787, je fus engagé par feu Dehorne à visiter une personne, qui avoit depuis deux ans, une gonorrhée virulente des plus fortes. Depuis à peu près un an, il lui étoit survenu un dépôt au périné, à la suite d'une difficulté d'uriner. A l'ouverture de cet abcès avoit succédé une fistule très-considérable, qui auroit pu permettre l'introduction d'une moyenne plume à écrire. On opéra ce malade, dans la vue de réunir et de cicatriser la fistule; elle ne fit que diminuer d'un quart de son diamètre. On décida que le malade devoit passer par les grands remèdes, afin de hâter sa guérison. Les frictions lui furent administrées, à la dose d'un gros; mais à la sixième, les glandes du cou et de la bouche se gonflèrent, et il survint une salivation très-abondante. On suspendit ces moyens, pour les reprendre lorsque l'orage seroit dissipé; mais le malade n'en fut pas plus heureux, car les accidens dont je viens de parler se renouvelèrent, les amygdales furent ulcérées, le malade éprouva des con-

vulsions violentes, et le testicule droit s'engorgea considérablement. Le C. Sabatier fut appelé et fit disparaître ces symptômes. Lorsque le calme fut complet, le malade déclara qu'il ne vouloit plus faire usage d'aucun remède intérieur. Il se borna à essayer des bougies qu'on lui avoit beaucoup vantées, et se servit également de sondes de gomme élastique, qu'il ne put continuer. Tous ces remèdes étoient restés sans succès. Il est à propos d'observer que le malade qui fait le sujet de cette observation, étoit d'une constitution très-foible, et d'une grande sensibilité. Fatigué par l'usage infructueux de tant de moyens, il s'étoit déterminé à vivre avec son ennemi, lorsque Dehorne lui conseilla de me voir; ce qu'il fit en effet. Le dixième jour de l'introduction des bougies, le trajet fistuleux commença à s'effacer, et il diminua ensuite de jour en jour, au point qu'un mois après, la fistule étoit exactement fermée; mais l'écoulement persistoit. En vain je proposai au malade de prendre quelques antivénériens, il se crut parfaitement guéri et partit pour la province, d'où il ne revint qu'un an après. Il devoit continuer l'usage des bougies, mais il n'en fit rien; aussi l'écoulement continuoit-il, quoique la fistule fut très-bien

cicatrisée. A son retour , je repris son traitement , auquel je joignis quelques pilules fondantes , le petit-lait , l'eau de graine de lin , et le malade fut entièrement rétabli. Les CC. Dehorne et Sabatier furent témoins de ce traitement.

13^{me}. O B S E R V A T I O N .

Difficulté d'uriner occasionnée par un rétrécissement de l'urètre , et sans être précédée de gonorrhée.

Au mois de janvier , 1787 , un malade , âgé de 30 ans , d'un tempérament sanguin et d'une constitution forte et robuste , me fit appeler. Il n'avoit jamais éprouvé , me dit-il , la plus légère atteinte du virus vénérien ; mais livré dès sa plus grande jeunesse à des exercices violens , et étant ensuite obligé , par état , de monter très-fréquemment à cheval , il s'étoit apperçu depuis trois ans d'une diminution progressive dans le jet de ses urines. Ce changement ne l'avoit pas effrayé , jusqu'au mois de mars de l'année précédente , où il avoit éprouvé une rétention d'urine qui avoit duré 14 heures et avoit été suivie d'un écou-

lement pénible des urines. Depuis ce tems , toutes les fois qu'il faisoit usage d'alimens ou de boissons échauffantes , qu'il travailloit ou restoit assis plus long-tems que de coutume , il lui survenoit des dysuries assez fortes , l'urine se bifurquoit , et souvent il ne la rendoit que goutte à goutte , quoique sans douleur. Il étoit dans cet état lorsque je le vis pour la première fois. Le C. Maison, docteur en médecine et son ami , qui suivit ce traitement avec beaucoup d'exactitude , lui avoit conseillé de s'adresser à moi. Après avoir conféré avec le médecin et le malade sur la situation de ce dernier , j'introduisis une bougie très-fine , qui s'arrêta vers le bulbe de l'urètre. Je la poussai doucement à plusieurs reprises , et enfin elle arriva dans la vessie. Son effet fut on ne peut plus prompt , car après l'avoir gardée six minutes ou environ , l'urine coula avec assez de liberté. Nous conclûmes delà que la maladie n'étoit qu'un rétrécissement , et il fut convenu qu'il feroit usage des bougies , jusqu'à ce que sa guérison fut parfaite. Il s'en servit un mois ou cinq semaines , en passant par gradation des plus fines aux plus grosses. Durant le traitement quelques gouttes de sang coulèrent par l'urètre , et sur la fin les bougies sortoient re-

couvertes de matières purulentes. La cure se termina heureusement.

14^{me}. O B S E R V A T I O N .

Dépôt dans l'urètre , ouvert par l'introduction de la sonde.

En juin 1785 , un commis-marchand de fer , âgé de 27 ans , eut une gonorrhée , dont il n'éprouvoit que très-peu de douleur. Un de ses amis , expert , disoit-il , dans le traitement de ces sortes de maux , lui promit de l'en délivrer. Le jeune homme se laissa séduire et suivit la marche qu'on lui avoit indiquée. Dès le commencement il s'injecta avec un demi-gros d'alun dissous dans un verre d'eau. Sa boisson étoit de l'eau nitrée. Nous observerons que ces injections le faisoient plus souffrir que sa maladie elle-même , qui dans le principe étoit simple. Cette manœuvre la rendit telle que , l'écoulement étant diminué dans l'espace de douze jours , il s'attendoit à voir disparaître les autres symptômes , parce qu'il observoit assez bien le régime. Tous les matins il buvoit un verre de vin blanc , dans lequel on délayoit plein un dé à coudre de poudre à canon. Le 14^e. jour il fut pris d'une difficulté d'uriner

d'uriner qui augmenta rapidement, et il crut qu'il étoit prudent de discontinuer le vin et la poudre. Trois jours après, les urines se supprimèrent. Ce malade en proie à tant de maux, demanda un chirurgien, auquel il exposa sa situation. Il fut saigné sur le champ, on réitéra la saignée à six heures du soir, et on en fit une troisième vers les onze heures. On lui prescrivit les bains, les fomentations émollientes, les lavemens; mais tous ces remèdes ne produisirent aucun effet. Le malade souffroit cruellement et demandoit à être sondé. A trois heures du matin, on fut chercher le chirurgien, qui promit de faire cette opération dans la matinée. Quelqu'un conseilla de me mander; j'étois son voisin, je me rendis à l'instant chez lui. Je lui trouvai une fièvre violente, le bas-ventre dur et douloureux; la vessie étoit bombée et faisoit saillie sous les muscles abdominaux, ses sueurs exhaloient une odeur d'urine très-forte. Je lui proposai de le sonder, il y consentit sur le champ. En examinant ce malade, j'apperçus sur la partie antérieure du scrotum une petite tumeur, dont je ne pus d'abord distinguer le caractère: le reste de l'urètre étoit dur et tendu. Je pris une bougie d'une moyenne grosseur, j'essayai de l'introduire; mais elle fut bientôt arrêtée

dans l'endroit dont je viens de parler. Cependant je ne quittai point prise ; je la tournai dans tous les sens , en la poussant avec beaucoup de précaution , et je ne tardai pas à m'appercevoir que l'orifice de l'urètre étoit inondé de matières purulentes , teintes de sang. Je retirai la bougie , et il sortit à l'instant même une très-grande quantité d'urine glaireuse mêlée de sang et de pus , qui coulèrent pendant un quart-d'heure. Le malade se trouva très-soulagé ; il me pria de continuer à le voir , et au moyen de l'application des bougies , il fut entièrement rétabli dans l'espace de deux mois.

15^{me}. O B S E R V A T I O N .

Gonorrhée bâtarde guérie par les bougies.

Au mois de mai 1788 , un élève en chirurgie eut une gonorrhée virulente externe des plus compliquées. Cette espèce , que plusieurs auteurs ont nommée *bâtarde* , est regardée par d'autres comme de très-peu de conséquence. Il avoit tenté inutilement tous les remèdes imaginables ; ce qui n'empêcha pas qu'il ne survînt un phimosis , accompagné d'accidens très-graves. Il vint me consulter sur son état. Je lui

conseillai la saignée, les bains locaux et une décoction de fleurs de sureau, en injection entre le gland et le prépuce. Les accidens ne se dissipèrent que très-lentement, ce qui le détermina à s'adresser à un homme de l'art très-renommé pour ces maladies, qui pallia celle-ci dans l'espace d'un mois. Je dis qu'il la pallia, car sept à huit jours après, sans qu'il s'exposât de rechef, il lui survint un écoulement qui ne causoit aucune douleur, mais qui étoit très-abondant. La même personne entreprit de le guérir, et le malade vit diminuer son écoulement à peu près de moitié dans les deux premiers mois. Les remèdes dont il fit usage dans le troisième, étoient des pilules de térébenthine cuite, dont il en prenoit quatre soir et matin, et des injections d'extrait de saturne, qu'il faisoit trois fois par jour. Voyant que sa maladie ne finissoit pas, il eut encore recours à moi; je lui proposai de le sonder, pour m'assurer de la véritable cause de son écoulement; et ne trouvant point d'obstacle dans le canal, je me crus fondé à penser qu'il étoit l'effet de quelque ulcère à la fosse naviculaire. Je lui administrai les bougies: pendant leur usage, l'écoulement augmenta con-

sidérablement ; mais ensuite ayant diminué peu à peu , il fut entièrement tari en 24 jours.

16^{me}. O B S E R V A T I O N.

Abscès à la prostate , suivi d'une fistule dans le rectum.

Le C. Godin , qui tenoit l'hôtel de Rheims , rue de la Verrerie , me pria de passer chez lui , pour voir un marchand qui avoit une strangurie des plus fortes , et une douleur aiguë vers le fondement. Ce malheureux voyageoit journellement , malgré l'état où il étoit , et il avoit l'habitude de se soulager de sa difficulté d'uriner , avec des bougies dont il portoit toujours une certaine quantité avec lui. Ayant examiné le malade , j'apperçus une tumeur assez considérable , qui me parut être un dépôt au périnée. J'introduisis un doigt dans l'anus , afin de m'assurer de l'état de la prostate , parce que les symptômes de ce dépôt me faisoient présumer que cette glande y avoit quelque part. Le malade , depuis une dernière gonorrhée traitée à Rouen , avoit toujours senti une gêne et une pesanteur vers le fondement. En effet , cette glande étoit gonflée et plus dure qu'à

l'ordinaire. Comme le cas n'étoit pas urgent, je fis appliquer sur la tumeur un cataplasme maturatif, qui la ramollit dans deux jours. Je le déterminai, avec beaucoup de peine, à y laisser pratiquer une légère incision, qui donna issue à une assez grande quantité de pus sanguinolent. Les urines parurent sortir avec assez d'aisance, et le troisième jour je crus que le malade étoit à l'abri de toute espèce de fistule, quoiqu'auparavant je l'eusse prévenu du contraire. Mais je me trompois. Il avoit une aversion singulière pour les lavemens; depuis quatre jours il n'avoit été à la garde-robe. Pressé par ce besoin et y satisfaisant avec effort, il s'aperçut que la plaie donnoit passage à une certaine quantité d'urine, qui croissoit chaque fois qu'il urinoit. Je lui dis que, puisqu'il étoit accoutumé aux bougies, il étoit absolument nécessaire qu'il en fît usage, s'il vouloit guérir. Pendant que je m'occupois de ce traitement, je ne lui parlai point de remèdes généraux. La fistule fut fermée, et trois obstacles placés dans l'urètre furent entièrement fondus dans deux mois. Le premier, qui étoit situé un peu au-dessous de la fosse naviculaire, étoit sensible au toucher, l'autre étoit deux doigts plus bas et le troisième paroissoit occuper la

prostate. Vers la fin du traitement, je fis dix à douze petites frictions sur le dernier obstacle. Le malade se sentant tout à fait rétabli, ne voulut point faire d'autres remèdes, quoique je les lui eusse proposés. Il partit trois mois après, dans l'état de la plus parfaite santé.

17^{me}. O B S E R V A T I O N.

Écoulement causé par des ulcères dans l'urètre, traité inutilement par les antivénéériens et des bougies.

Un chevalier de St. Louis avoit contracté une gonorrhée des plus malignes, qui avoit été traitée, pendant près de six mois, par un habile praticien. L'écoulement n'avoit diminué que très-peu, et les douleurs étoient encore fort aiguës. Il imagina que le traitement avoit été mal dirigé, et s'adressa à une autre personne de l'art, qui lui administra les grands remèdes et lui donna constamment ses soins pendant trois mois et demi. L'écoulement et les autres symptômes ne diminuoient point; on mit le malade à l'usage de bougies qu'on l'assura avoir été faites à la manière de Daran. Mais, soit que ce fût la faute du remède ou bien celle du

malade, il ne s'en trouva pas mieux. Ennuyé de cet état, il s'adressa à un troisième qui lui promit le succès le plus complet. Ce dernier lui fit prendre 132 pilules, qui déterminèrent une salivation abondante et la perte d'une partie de ses dents; de plus il tomba dans un marasme, auquel il manqua de succomber. Son mal étoit toujours le même. Ce dernier lui dit que cet écoulement (qui étoit très-abondant) ne venoit que de la foiblesse des vaisseaux excréteurs, et qu'il n'en verroit la fin que lorsque son embonpoint seroit revenu. Il lui recommanda seulement de s'injecter plusieurs fois par jour, avec du vin et du sucre; ce qu'il fit encore sans succès. Voyant que rien ne réussissoit, il prit le parti d'abandonner tous les remèdes et d'attendre que sa gonorrhée *mourût de veillesse*, (ce sont ses termes). Six mois après, l'écoulement subsistoit encore. Depuis quelque tems les urines ne sortoient que difficilement, par un jet inégal et interrompu. L'érection et l'éjaculation devinrent très-difficiles et douloureuses. Telle étoit sa situation lorsque je fus appelé, le 15 août 1780. Sa maladie avoit duré dix-huit mois. Je crus pouvoir lui promettre une guérison prompte et permanente. L'ayant fait uriner, je vis la difficulté qu'il éprouvoit,

Je lui introduisis une bougie très-fine, qui fut arrêtée sous l'arcade du pubis. Il me fut impossible d'aller plus avant ce jour-là ; mais, malgré le point que je n'avois pu franchir, lorsque je retirai cette première bougie, le malade pissa un peu plus librement. Ce ne fut que le troisième jour que je dépassai l'obstacle : il n'avoit point d'autre affection à l'urètre. La suppuration devint plus abondante, et les urines couloient chaque jour plus librement ; au bout de trois semaines, il urina à plein canal. A cette époque l'écoulement avoit beaucoup diminué. Huit jours après, le linge n'étoit plus taché, j'employai les bougies blanches, qui consolidèrent l'ulcère de l'urètre. Il fut guéri radicalement en sept semaines. Il prit pendant le traitement deux pintes d'eau gommée pour boisson chaque jour, et à la fin je le purgeai deux fois.

18^{me}. O B S E R V A T I O N.

Rétrécissement au méat urinaire chez une femme.

En 1781, je me transportai rue de la Vannerie, n^o. 1^{er}., chez une ouvrière en linge, qui, depuis deux jours, n'avoit pas rendu une seule goutte d'urine. Elle étoit cruellement tourmentée

par tous les accidens qui accompagnent ordinairement les rétentions. On avoit appelé feu Sardalion, chirurgien, qui voyant cette difficulté d'uriner invincible, me fit demander. Ce ne fut pas sans peine que la malade nous avoua la véritable cause de ses souffrances. Elle nous dit qu'elle avoit éprouvé, trois ans auparavant, un mal dont elle ignoroit la nature : mais, par l'exposition qu'elle nous fit, nous le reconnûmes parfaitement. Elle avoit senti, dans ce tems-là, de fortes cuissons en rendant ses urines; quelques jours après, elle avoit eu des fleurs blanches, contre son ordinaire, et elle en étoit encore atteinte avec la même abondance, quoiqu'elle eût été traitée. Avant cette première incommodité, elle étoit grasse, vermeille, et n'avoit jamais éprouvé aucune maladie. Depuis celle-ci elle rendoit peu d'urine à la fois, quoiqu'elle en eût le plus souvent très-grande envie. Elle ne s'étoit jamais exposée, depuis ce tems, à contracter cette maladie. La personne qui lui donnoit ses soins, avoit trouvé dans la vulve, nous dit-elle, un chancre considérable qui avoit disparu pendant les remèdes. Comme le tems étoit urgent, je la déterminai à se laisser visiter. Nous apperçûmes une cicatrice informe oblitérant en partie le méat urinaire, qui étoit

extraordinairement gonflé et enflammé. Ce n'étoit pas le seul obstacle qui s'opposoit à la sortie des urines ; car en voulant la sonder, l'algalie destinée aux femmes ne put jamais parvenir jusques dans la vessie, quelque précaution que je prisse. Alors je lui substituai une bougie très-mince qui, à force de patience, y arriva ; je la retirai, et la vessie se vida. Je représentai à la malade le danger de sa situation, et elle consentit à suivre la marche que je lui prescrirais. Je fus d'abord embarrassé pour fixer les bougies, pendant l'usage qu'elle devoit en faire. J'imaginai pour cela un bandage en T, assujetti avec des rubans, qui réussit très-bien. Elle ne pouvoit garder les bougies, que lorsqu'elle étoit couchée (a). Quand le cours des urines fut entièrement rétabli, je lui administrai les frictions, et elle fut délivrée de tous ses maux en deux mois : son embonpoint et ses couleurs revinrent.

(a) Les bougies étoient un peu plus grosses et plus courtes, qu'elles ne le sont ordinairement.

19^{me}. OBSERVATION.

Gonorrhée entretenue par plusieurs ulcères malins dans l'urètre , avec des bords durs , qui oblitéroient ce conduit.

Au mois de novembre 1788 , je donnai mes soins , sous les yeux du C. Laporte , médecin de la société , à un malade atteint d'une gonorrhée virulente , dont les symptômes étoient portés au plus haut degré de malignité. Il étoit d'un bon tempérament et âgé de 38 ou 40 ans ; il étoit traité , depuis trois mois , suivant la méthode ordinaire , et les remèdes n'avoient point diminué les accidens : car la douleur , en urinant , étoit très-vive , l'érection douloureuse et l'écoulement très-abondant. Les saignées , les antiphlogistiques , les cataplasmes , les injections émollientes avoient échoué. Le C. Laporte , jugeant qu'il existoit quelques ulcères dans l'urètre , ordonna au malade de faire usage de mes bougies , dont il connoissoit les propriétés. Lorsque je lui passai la première , je sentis un léger obstacle à la fosse naviculaire , et étant parvenu au bulbe de l'urètre , j'y trouvai une autre résistance bien plus forte , que je franchis également. La bougie resta in-

roduite deux heures et demie, et détermina une suppuration plus abondante. On y apperçoit, en la retirant, la trace des ulcères. Le malade fut guéri au bout de vingt jours. Le C. Laporte se chargea du traitement général, et fut témoin de toutes les circonstances qui accompagnèrent cette cure.

20^{me}. O B S E R V A T I O N.

Difficulté d'uriner, suite de plusieurs gonorrhées, avec affection à la poitrine.

Le nommé *** , coëffeur , d'une complexion très-délicate , eut une gonorrhée , qui dura à peu près dix mois et fut tarie par le moyen des injections d'extrait de saturne , et par une mixture de baume de copahu , d'eau de menthe et d'esprit de sel dulcifié. L'année suivante il en gagna une seconde , dont les accidens furent très-douloureux. Elle fut guérie , de la même manière que la précédente , dans l'espace de trois mois. Mais bientôt il n'urina plus qu'avec difficulté , et il lui survint entre le gland et le prépuce des inflammations , qui duroient plus ou moins , et auxquelles succédoient de petits chancres qui produisoient un suintement verdâtre assez abondant. Le malade s'en délivroit

aisément par des lotions faites avec une demi-once d'extrait de saturne et deux ou trois onces d'eau commune. Pendant que ce suintement avoit lieu, la difficulté d'uriner diminuoit ; elle augmentoit au contraire, lorsque l'écoulement étoit arrêté. Le calme apparent, dans lequel il se trouvoit depuis quelque tems, fit qu'il se maria en 1782, se croyant bien guéri. Pendant deux ans il ne revit son suintement qu'une seule fois, et son remède accoutumé le dissipa promptement : mais la difficulté d'uriner augmentoit. Inquiet sur son état, il vint me consulter, le 10 mars 1783 ; il étoit alors âgé de 26 ans. Je le soupçonnai atteint de virus vénérien ; je lui proposai de passer par les remèdes et de faire usage des bougies, pour détruire l'obstacle du canal, il s'y refusa. En 1784, ayant un rhume violent, il fit appeler un chirurgien, qui lui administra infructueusement tous les remèdes usités dans ce cas : comme sa santé ne s'amélioroit nullement du côté des urines, il vint me retrouver. Il avoit une toux sèche et continuelle, qui me fit craindre une phthisie pulmonaire. La fièvre, les frissons, les sueurs se manifestoient chaque soir. Je lui proposai encore l'usage des bougies et des autres remèdes que je croyois propres à le guérir.

J'établis une suppuration abondante dans l'urètre. Quinze jours s'étoient à peine écoulés, que les symptômes de la phthisie commencèrent à disparoître, et, après deux mois et demi de persévérance, il fut entièrement délivré de sa maladie. Il reprit de l'embonpoint et jouit depuis de la meilleure santé. Le C. Champseru, médecin, a vu un autre malade dans un cas semblable, guéri par le même moyen.

21^{me}. O B S E R V A T I O N.

Rétrécissement occasionné par l'érosion de la membrane de l'urètre, que des graviers avoient produite.

Un chaudronnier, rue des Cinq-Diamans, âgé de 55 ans, étoit atteint, depuis plusieurs années, d'une difficulté d'uriner, occasionnée par des graviers, et par des obstacles dans l'urètre auxquels ces derniers avoient donné lieu. De tems à autre il s'en arrêtoit dans le canal, qui y déterminoient de l'irritation et de la phlogose. Leur sortie étoit toujours accompagnée de douleurs très-vives, et d'un écoulement à peu près semblable à celui de la gonorrhée. Le malade m'ayant assuré qu'il n'a-

voit jamais eu de mal vénérien , je présumai que cet écoulement provenoit de la déchirure de la membrane interne du canal , produite par les aspérités des graviers qui parcouroient l'urètre. Cet écoulement se dissipoit en peu de tems et ne reparoissoit que lorsque le malade rendoit de nouveaux graviers. Les inflammations survenues à diverses reprises , avoient déterminé un rétrécissement qui retenoit ces graviers , lesquels n'étoient expulsés que par des efforts considérables , accompagnés de vives douleurs. Lorsque les graviers étoient sortis , le malade n'urinoit plus que difficilement , ce qui donnoit lieu à une strangurie habituelle , qui augmentoit encore pour peu qu'il s'écartât de son régime ordinaire. D'après l'avis d'un de ses amis , il vint me trouver le 28 août 1785. Je tentai de lui introduire une bougie très-fine ; mais je n'y parvins qu'au bout de deux jours. Il en continua l'usage , et trois mois après , le rétrécissement que j'avois trouvé au bulbe de l'urètre , étoit effacé au point qu'il urinoit mieux qu'il n'eût jamais fait , et qu'il rendoit facilement des graviers de la grosseur d'une lentille , sans éprouver la moindre souffrance et sans qu'aucun des anciens accidens se renouvelât.

 22^{me}. O B S E R V A T I O N .

Écoulement simple qui dura huit ans , et qui n'avoit jamais été traité.

Au mois de mai 1787, un procureur au parlement vint me consulter sur une gonorrhée qu'il avoit depuis huit ans. Cet écoulement ne s'étoit jamais arrêté et le malade n'avoit communiqué aucun mal aux femmes avec lesquelles il avoit vécu. Il étoit à la veille de s'établir; et comme il avoit employé infructueusement toute sorte de remèdes pour tarir cette gonorrhée, qui n'avoit point altéré sa santé robuste, il me pria de l'examiner et de lui dire, si je pensois qu'il fût possible de l'en délivrer. Je lui proposai les bougies, dont il fit usage. Un petit nombre suffit pour compléter son traitement, qui ne dura qu'un mois.

 23^{me}. O B S E R V A T I O N .

Obstacle à la fosse naviculaire et gonorrhée récente, traités et guéris en 15 jours par le moyen des bougies.

Un capitaine de cavalerie contracta une gonorrhée dans le courant de 1785. A cette ma-
ladie

ladie se joignit, environ deux ans après, une difficulté d'uriner, peu douloureuse à la vérité, mais dont il craignoit les suites. Etant une fois chez la personne qui fait le sujet de la 2^e. observation, il me pria de lui donner mes soins, et je le sondai le même jour : je sentis de la résistance aux environs de la fosse naviculaire, le reste du canal me parut dans son état naturel. Je me bornai à lui introduire des quarts de bougie, dont j'avois soin d'augmenter la grosseur insensiblement, jusqu'à ce que cet obstacle parut détruit, ce qui eut lieu en quinze jours par une suppuration assez copieuse. Le malade montoit régulièrement à cheval sans quitter la bougie. Sur la fin de son traitement, il fut obligé de partir pour Londres ; il le continua pendant la route, et il se trouva guéri huit à dix jours après son arrivée. Il séjourna quatre mois dans cette capitale. Lorsqu'il fut de retour en France je le visitai très-exactement, et je ne vis aucune trace de ses anciens accidens. Trois mois s'étoient à peine écoulés, qu'il prit une seconde gonorrhée : il me fit appeler sans perdre de tems, et me dit qu'il falloit qu'il en fût délivré dans quinze jours au plus tard. Je lui proposai de recourir au même remède qui l'avoit guéri la première fois, avant que l'in-

inflammation eût fait des progrès. Dans l'espace de quinze jours, il en fut entièrement débarrassé. Il introduisoit une bougie soir et matin ; il partit pour Moulins, où étoit son régiment. Un mois après, il m'écrivit qu'il n'étoit plus question de rien.

24^{me}. O B S E R V A T I O N.

Gonorrhée qui dura 22 ans.

Le 10 octobre 1788, je vis un malade, âgé de 70 ans, fort et robuste, qui, 20 ans auparavant, avoit contracté une gonorrhée, laquelle avoit résisté à toute sorte de remèdes. Il avoit, depuis 12 ans, une difficulté d'uriner, parvenue au point qu'il ne pouvoit rendre ses urines en moins d'un quart-d'heure, encore ne sortoient-elles que par un très-petit filet, qui se bifurquoit assez ordinairement. Dans d'autres circonstances, elles tomboient perpendiculairement ; quelquefois leur émission se faisoit en manière d'arrosoir. Parfois aussi elles alloient de côté, comme si elles eussent coulé par une ouverture latérale. A tout cela se joignoient de vives douleurs, lorsqu'il les avoit gardées trop long-tems. L'écoulement, qui étoit d'un jaune

vert, ne discontinuoit jamais. L'hiver précédent, il fut pris d'une dysenterie, qu'on traita méthodiquement en province, et dont il lui restoit des coliques, qui revenoient toutes les fois qu'il se présentoit à la garde-robe et ne cessoient que lorsqu'il avoit rendu des matières noirâtres, des glaires souvent sanguinolentes. Le médecin qui soignoit ce malade, lui dit après de mûres réflexions, qu'il craignoit que l'état des voies urinaires n'influât sur celui des viscères du bas-ventre; et, comme le malade venoit à Paris, il lui conseilla de s'en éclaircir. Il me fut adressé par un de mes malades; et l'ayant sondé, avec beaucoup de difficulté, je trouvai deux obstacles dans le canal. Le premier étoit l'effet des bords calleux d'un ulcère situé sous l'arcade des pubis. Le second avoit son siège vers l'endroit qu'occupent les glandes de Cowper; il me parut être un rétrécissement causé par ces glandes engorgées. Ce malade n'avoit jamais été sondé; aussi eus-je beaucoup de peine à introduire les bougies, toutes fines qu'elles étoient. Je l'accoutumai peu à peu à leur usage, quoique cela lui parût très-pénible dans le commencement; il gardoit d'abord les bougies blanches pendant cinq à six minutes. Au bout de quatre jours, je leur substituai les noires,

qu'il finit par garder quatre heures sans interruption, et enfin il ne les quittoit plus la nuit; ce qui ne l'empêchoit pas de dormir. La suppuration devint abondante, les obstacles s'effacèrent, les coliques et les déjections diminuèrent; un mois après il urinoit à plein canal, et l'écoulement étoit tari. Il ne prit, pendant l'usage des bougies, qu'une pinte de petit-lait, et une légère teinture de boule de Molskeim. La guérison fut parfaite au bout d'un mois ou environ.

25^{me}. O B S E R V A T I O N.

Suppression d'urine; crevasse à l'urètre, scrotum infiltré.

Le 19 février 1787, je fus appelé, à 10 heures du soir, rue S. Denis, chez un tailleur âgé de 56 ans, d'un tempérament sanguin et d'une complexion assez robuste. Il me dit que l'origine de sa maladie étoit due, à ce qu'il croyoit, à plusieurs gonorrhées qu'il avoit eues dans sa jeunesse; et que depuis environ dix-huit ans, il avoit une difficulté d'uriner et, quelquefois, des rétentions totales d'urine, pour lesquelles il avoit fait usage de différentes sortes de bougies. Lorsque je le vis, il n'avoit rendu, depuis deux

jours, que très-peu d'urine, qui n'étoit sortie que goutte à goutte et avec les douleurs les plus vives. Il avoit le scrotum d'un volume prodigieux et tout infiltré d'urine. Le médecin et le chirurgien qui le soignoient, avoient jugé à propos, pour résoudre la tumeur, de lui faire deux saignées et de lui recommander le repos et l'application d'un cataplasme fait avec les quatre farines résolutives et l'eau de sureau. Ce malheureux, souffrant de plus en plus, par l'augmentation de la tumeur, me fit venir. Je le trouvai dans l'état le plus dangereux, la fièvre étoit très-forte, le visage enflammé : il éprouvoit une difficulté de respirer, une toux sèche presque continuelle et des envies de vomir ; le ventre étoit dur, tendu et douloureux, surtout vers la région des reins. En considérant son état, je pris le parti de le sonder, mais en vain ; je fis baigner le malade, et je ne fus pas plus heureux. J'avertis les parens du danger qui le menaçoit, et à l'instant je demandai le médecin et le chirurgien ordinaires, qui refusèrent de venir. L'invitation réitérée, le chirurgien répondit qu'il ne s'en mêloit plus. Songeant que le tems que j'aurois employé en supplices auroit tourné au désavantage du malade, je fis appeler le C. Petit-Radel, médecin de la faculté ; nous convînmes, à l'instant,

de l'opération, et je la fis en sa présence. J'ouvris le scrotum par une incision, qui commençoit aux deux tiers de la tumeur et se prolongeoit un peu obliquement, en descendant de droite à gauche ; elle pouvoit avoir quatre pouces de longueur. Elle donna issue à une grande quantité de pus et d'urine très-puante. Je pansai la plaie avec de la charpie sèche et le même cataplasme soutenu par un suspensoire fait exprès. Le lendemain nous trouvâmes les linges très-mouillés et le lit traversé d'urine. En levant l'appareil, nous apperçûmes une escarre gangreneuse détachée et le testicule droit revêtu de sa tunique très-sain, ainsi que son cordon. Nous suivîmes la même méthode pendant quatre jours, au bout du quel tems je le pansai avec un plumaceau de térébenthine. Les urines s'écouloient toutes par la plaie ; tous les symptômes disparurent, mais l'urètre avoit absolument perdu son usage. J'essayai d'introduire une bougie blanche des plus fines, mais ce ne fut qu'au bout de 10 ou 12 jours que je pus parvenir à la vessie. L'usage en fut soutenu, en les augmentant de grosseur par degré ; je mis 15 jours après le malade à l'usage des noires, et au bout de trois mois la fistule fut parfaite-

ment guérie, l'urètre entièrement débarrassé, et le malade jouissoit de la meilleure santé.

26^{me}. O B S E R V A T I O N.

Maladie de l'urètre compliquée de virus, laquelle ne céda qu'aux antivénériens joints à l'usage des bougies.

Le 11 mars 1789, le C. Chapon, médecin à Paris, ayant été témoin de quelques cures que je faisois dans cette partie de la chirurgie, me fit appeler auprès d'un avocat, qui étoit tourmenté d'une difficulté d'uriner, dont il nous dit avoir ressenti les premières atteintes il y avoit environ 20 ans. Elle lui étoit survenue à la suite d'une gonorrhée, qu'il avoit eue quelques mois auparavant. Le malade qui fait le sujet de cette observation, étoit d'un tempérament phlegmatique, et avoit toujours vécu sobrement. Dans le récit qu'il fit de sa maladie, il nous apprit que, 18 ans auparavant, il avoit été traité infructueusement, à Versailles, par les bougies de feu M. André : que l'année suivante il s'étoit adressé à Daran, qui l'avoit traité pendant quatre ans, avec le même insuccès. Il y renonça, eut recours à

tous ceux qui lui promettoient guérison et usa de toutes les bougies qu'on lui proposa. Après avoir éprouvé des rétentions d'urine, auxquelles il avoit failli succomber, il s'adressa de nouveau à Daran et ne fut pas plus heureux. Il s'avisa alors de se servir des bougies élastiques très-fines du sieur Bernard, qui le faisoient passablement pisser, en les mettant à chaque fois qu'il en avoit envie. Sur le témoignage que le C. Chapon lui avoit donné de ma méthode, il consentit à ce que je lui donnasse mes soins; et je le sondai en sa présence avec une très-fine bougie. J'apperçus un premier obstacle à environ un pouce et demi au-dessus de la fosse naviculaire; là étoit une petite dureté assez sensible au toucher. Le second plus considérable, étoit situé vers le milieu des muscles bulbo-caverneux; j'eus beaucoup de peine à le franchir. Ce malade s'étant décidé à suivre mon traitement, je lui administrai mes remèdes l'espace de deux mois. Il alloit très-bien, c'est-à-dire qu'il urinoit à plein canal. Mais, presque à la veille de la fonte totale de tous les obstacles qu'il avoit dans l'urètre, il lui survint des engorgemens aux glandes inguinales, et un chancre sur le gland, qui fut bientôt suivi de trois ou quatre autres; lesquels firent en peu

de tems beaucoup de progrès. Je vis alors la nécessité absolue de passer le malade par les remèdes, et je le proposai au C. Chapon, qui y consentit. Les bains, les frictions lui furent administrés, conjointement avec l'application des bougies. Le canal se désobstrua de plus en plus et le malade fut guéri de tous ses maux; mais le traitement dura plus de quatre mois, à cause de l'accident qui lui survint.

27^{me}. O B S E R V A T I O N.

Trois fistules compliquées de vice scrophuleux, rebelles à tous les remèdes et suivies de la mort.

Le 15 février 1786, le C. Maison, médecin, me fit appeler pour voir un compagnon orfèvre, âgé de 27 ans, d'un tempérament très-délicat et maladif. Depuis environ deux ans il avoit trois trous fistuleux, par lesquels il rendoit presque continuellement ses urines, qui étoient reçues par une éponge qu'il portoit constamment à cet endroit. Ces trous étoient situés, l'un au périné, un peu sur le côté droit, près des bourses, et les deux autres à trois ou quatre

lignes de l'anus. Ces derniers étoient les plus grands, et c'étoit par là principalement que s'écouloient les urines. Vers cet endroit étoit une grosseur très-dure, un peu aplatie, de laquelle ils sembloient sortir; en pressant avec le doigt le long du périnée, on sentoit un petit cordon dur, et qui nous paroissoit aboutir à celle des fistules qui étoit près des bourses. J'introduisis un doigt dans l'anus; je sentis la prostate et ses environs durs et grumeleux, c'est-à-dire que sa squirrosité n'étoit pas uniforme. Le malade nous dit avoir eu un abcès dans cette partie, lequel avoit été précédé par une rétention d'urine. Il nous déclara aussi qu'il avoit eu, environ trois ans auparavant, une gonorrhée, qui n'avoit paru s'arrêter qu'à l'époque où le dépôt lui étoit survenu. Il avoit sous la mâchoire inférieure deux cicatrices, dont une suppuroit encore un peu. Ceci nous fit porter notre attention plus loin; et sur les questions que nous lui fîmes, il nous avoua qu'à l'âge de 12 ou 14 ans il avoit eu au cou deux tumeurs pour lesquelles on lui avoit donné des soins pendant au moins six années, et qui augmentoient et diminuoient par intervalles: ce qui nous le fit soupçonner atteint de scrophules. Mon intention, d'abord, ne fut pas de m'en

charger. Cependant je hasardai de lui donner mes soins , ce que je fis pendant l'espace de quatre mois ; au bout de ce tems je n'étois pas plus avancé que les premiers jours. Ayant perdu tout espoir de le guérir , je lui conseillai de se présenter à Bicêtre ; je le recommandai à feu Collon , et il y fut reçu. Environ deux mois après , nous y fûmes pour le voir , on nous dit qu'il étoit mort.

J'ai eu occasion , dans ma pratique , de voir d'autres malades à peu près dans le même cas , auxquels j'ai donné presque toujours mes soins infructueusement.

28^{me}. O B S E R V A T I O N .

Catarre à la vessie.

Le 22 juillet 1791 , je me transportai rue et vis-à-vis du Temple , chez le C. M...., architecte , âgé de 74 ans , et d'une bonne constitution. Il souffroit cruellement en rendant ses urines , qui sortant par un assez gros jet , s'arrêtoient tout-à-coup par une contraction spasmodique de ces parties , laquelle lui faisoit éprouver des douleurs très-vives , qui sembloient partir du fondement et de l'espace compris entre

L'ombilic et le pénil. Ses urines étoient troubles, blanchâtres et quelquefois mêlées de pellicules ou de petits flocons d'une humeur roussâtre et épaisse ; il s'y joignoit de tems à autre des filets de sang. Pour peu qu'elles séjournassent dans le vase qui les avoit reçues, elles devenoient très-épaisses et déposoit un sédiment trouble et glaireux. L'humeur visqueuse qu'elles formoient avoit la consistance et la couleur du mucus qui découle du nez de ceux qui ne sont pas habitués au tabac. Tous ces symptômes me firent présu-mer un catarre ou une ulcération à la vessie. Je me fis rendre compte de toutes les circons- tances qui avoient précédé cette affection. Le malade m'assura qu'il n'avoit jamais eu de ma- ladies vénériennes d'aucune espèce, et que six ans auparavant il avoit commencé à ressentir des douleurs en urinant, lesquelles étoient sur- tout très-vives après des excès dans le régime auxquels il s'exposoit quelquefois.

Je demandai à le sonder, il s'y refusa d'a- bord ; mais le mal croissant toujours, il m'y invita lui-même. Je le fis avec une algalie, et cela avec beaucoup de difficulté. Arrivé à la prostate, j'éprouvai une résistance très-forte, et portant un doigt dans l'anus, je parvins à la toucher, je sentis même le bec de l'instru-

ment. Cette glande me parut être dans son état naturel. En baissant doucement la sonde, et moyennant une légère pulsion, elle entra dans la vessie. M'étant assuré qu'il n'y avoit point de calcul, je prescrivis au malade un régime doux et rafraîchissant, des bains, des lavemens et, généralement, tout ce qui étoit indiqué dans cette circonstance : mais tout cela ne produisit pas des effets bien satisfaisans. Huit jours après je le sondai de nouveau, craignant de m'être trompé la première fois. Je ne reconnus encore dans la vessie aucun corps étranger ; ce qui me confirma dans le soupçon que j'avois du catarre de ce viscère. Après avoir déterminé le malade à faire usage des bougies médicamenteuses, je lui en introduisis une d'une grosseur moyenne, qu'il garda une heure. Le lendemain matin j'en plaçai une seconde et le soir une troisième, qui restèrent deux heures chacune dans le canal, sans causer de fortes douleurs. Cette manœuvre continuée quinze jours, fut suivie d'un écoulement, qui acquit bientôt l'abondance d'une gonorrhée ordinaire. A cette époque les urines devinrent plus copieuses et leur émission moins pénible. Le malade encouragé par ces premiers avantages, persévéra dans ce traitement l'espace de quatre mois. De plus,

je lui faisois tous les quatre jours une injection détersive , que je portois dans la vessie au-travers d'une sonde , que j'introduisois pour cela. Il fut entièrement guéri. Il est plus que probable que la suppuration de la membrane interne de l'urètre tint lieu de cautère et débarrassa la vessie de son affection catarreuse.

Le citoyen Bellier , qui étoit le chirurgien habituel de ce malade , fut témoin de toutes les circonstances que je viens de rapporter.

29^{me}. O B S E R V A T I O N .

Engorgement de la prostate ; tumeurs fistuleuses au périné et dans le rectum.

Au mois d'avril 1792 , le C. Balin , père , chirurgien herniaire de cette ville , m'adressa un malade âgé de 60 ans , d'un tempérament foible et cacochyme , et d'une maigreur extrême. Il avoit depuis plusieurs mois une tumeur fistuleuse , dure , rénitente et sans douleur , située au périné , près la marge de l'anus , sur une étendue de deux pouces. Elle avoit la grosseur d'un petit œuf de poule. Sur sa partie la plus déclive étoit un point ulcéreux , un peu enfoncé , d'où découloit une sérosité grisâtre ; une matière

semblable suintoit par le rectum. Ces deux écoulemens, aussi abondans l'un que l'autre et continuels, n'éprouvoient aucun changement dans l'émission des urines. Celles-ci sortoient toutes par la verge, lentement et par un très-petit filet; quelquefois elles tomboient perpendiculairement; mais leur issue étoit toujours douloureuse et nécessitoit des efforts violens, qui occasionnèrent au malade deux hernies inguinales, dont le C. Balin prit soin. J'examinai attentivement la tumeur du périné, et n'y remarquai aucune fluctuation. Le malade avoit un dévoiement presque continuel et sentoit, en outre, une pesanteur vers le fondement, laquelle lui donnoit de fausses envies d'aller à la garde-robe. Les tentatives qu'il faisoit pour satisfaire à ce prétendu besoin, ne produisoient que quelques glaires et des vents, dont la sortie le soulageoit pour quelques minutes.

En nous faisant l'histoire de sa maladie, il nous apprit qu'il avoit eu, environ dix ans auparavant, une gonorrhée virulente interne, laquelle produisoit parfois, dans ce même tems, un écoulement qui prenoit sa source entre le gland et le prépuce, naturellement très-resserrés. Que dans ces cas le bout de la verge s'enflamoit et grossissoit, symptôme qui cédoit aux

injections d'extrait de saturne. Qu'il avoit subi dans le tems plusieurs traitemens mercuriels ; qu'en dernier lieu un apoticaire de Paris lui avoit administré des frictions , des pilules , le syrop de Bellet. Qu'enfin quelques injections , qui l'avoient fait cruellement souffrir , avoient fait disparoître l'écoulement ; qu'un gonflement considerable à un testicule l'avoit tenu au lit pendant plus d'un mois ; et que , depuis cette époque jusqu'à l'apparition de sa tumeur fistuleuse , il s'étoit toujours bien porté.

A ce récit je reconnus parfaitement , 1^o. un vice local , 2^o. un vice caché , que les derniers remèdes avoient fait disparoître. La première indication , relative au vice local , fixa d'abord mon attention , et je cherchai à m'instruire de l'état de la prostate. Ayant passé le doigt indicateur de la main droite dans l'anus , je touchai à un pouce de la marge , deux tumeurs peu éloignées l'une de l'autre , dures et de la grosseur de petites avelines ; portant le doigt plus avant , je sentis la prostate dure et gonflée , je l'évaluai à trois fois son volume naturel. Malgré les précautions que j'avois prises pour éviter la douleur , le malade se plaignit d'en avoir éprouvé beaucoup dans cette exploration. Je voulus ensuite lui placer une bougie simple très-menue ,
qui

qui s'arrêta vers le bulbe , c'est-à-dire , à la portion de l'urètre qui répond à la symphyse du pubis. Je l'ôtai peu de tems après et tentai d'introduire une sonde , qui parvenue difficilement à la prostate , ne put pénétrer plus avant. Le malade se retira.

Il revint le lendemain matin , bien décidé à continuer son traitement. Je me servis cette fois d'une bougie pleine , de gomme élastique ; je fus surpris de la voir pénétrer dans la vessie , sans beaucoup de difficulté ; il resta chez moi toute la journée et la nuit suivante. J'ôtois et remplaçois la bougie à mesure qu'il avoit besoin d'uriner ; pendant tout ce tems il apprit à la mettre lui-même , et il partit le troisième jour. Il la garda pendant une huitaine ; les urines ne s'étoient pas arrêtées , mais leur jet ne grossissoit pas. J'en substituai une plus grosse , qui pénétra avec assez de facilité , je la changeois tous les jours , en augmentant le volume. Les urines couloient , mais avec une douleur vive qui répondoit aux tumeurs ; celles-ci étoient toujours les mêmes. J'y appliquai pendant huit jours des cataplasmes émoulliens et des bains de vapeur. A cette époque le malade éprouva une rétention d'urine qui dura la journée entière. Les bougies ne purent plus pénétrer dans la

vessie ; je pris le parti d'introduire une algalie d'argent, d'un très-petit diamètre, laquelle entra assez facilement, à l'aide du doigt porté dans l'anus, et procura l'écoulement des urines. Il la garda jusqu'au lendemain, que je remis la dernière bougie dont il s'étoit servi avant cet accident, et à laquelle j'en substituois chaque jour d'autres progressivement plus grosses, et au lieu du cataplasme que j'avois appliqué sur la tumeur, je lui faisois faire une friction avec un demi-gros de pommade mercurielle, N^o. 20. Après la quatrième, je vis la tumeur diminuer sensiblement. Bientôt il survint, par la verge, un écoulement assez abondant, lequel sembloit avoir été déterminé par l'usage des bougies médicamenteuses, des pilules fondantes N^o. 9, dont il prenoit tous les deux jours 20 grains, et de deux lavemens qu'il prenoit matin et soir, dans lesquels je mettois six cuillerées d'eau mercurielle N^o. 17, étendues dans une chopine d'eau où j'avois fait bouillir une poignée de graine de lin. La tumeur de l'anus diminua de jour en jour au point que, deux mois après, elle ne paroissoit plus à l'extérieur ; le point ulcéreux, pendant tout ce tems, n'avoit cessé de suppurer. Je crus pour un moment à la fonte de l'engorgement prostatique, d'autant mieux

qu'il n'y avoit plus ni diarrhée, ni gonflement à la marge de l'anüs. Pour m'en assurer, je passai de nouveau un doigt dans le rectum : je trouvai, en effet, cette glande diminuée de beaucoup, mais pas encore réduite à son volume naturel ; et malgré l'application des bougies continuée avec soin pendant quatre mois, elle resta toujours dans le même état. Cependant le malade avoit repris de l'embonpoint, les urines couloient librement, et la suppuration, tant de l'urètre que du périné, avoit cessé ; mais il ne voulut jamais se soumettre à l'action des anti-vénériens, que je lui avois essentiellement recommandé.

L'année dernière, ses parotides, et peu de tems après les maxillaires, s'engorgèrent ; ce gonflement devint si considérable, qu'il pouvoit à peine ouvrir la bouche pour prendre du bouillon. Un ptyalisme survint, le malade tomba dans le marasme, tous les secours furent inutiles et il mourut. Il faut observer que, depuis son dernier traitement, il n'avoit éprouvé rien d'extraordinaire aux parties qui étoient autrefois malades, et qu'il urina parfaitement jusqu'à sa mort, quoique depuis un an il ne se servît plus de sondes ni de bougies.

30^{me}. O B S E R V A T I O N.*Plusieurs fistules au périné.*

Le 28 fructidor, an 2, je fus appelé à l'hôtel de Bouillon, quai Voltaire, par le C....., qui avoit une fistule placée à la partie postérieure du scrotum, et dont l'orifice externe étoit fort large et surmonté d'un bourlet aplati, très-dur et inégal. La presque totalité des urines sortoit par cette ouverture. Elle étoit survenue à la suite d'un dépôt urineux, qui avoit été précédé d'une rétention d'urine, et auquel feu Pouteau avoit donné des soins] à Lyon, où le malade résidoit alors. Ce dernier n'ayant obtenu qu'un soulagement momentané, vint se fixer à Paris, où inutilement il eut recours à tous les moyens qu'on lui proposa, passa deux fois les remèdes, prit une infinité de syrops antivénériens et fit usage de toutes les bougies qui lui furent vantées. Il garda quelques années sa maladie; enfin il me fut adressé en sortant des prisons, où il avoit cruellement souffert par de petits dépôts qui s'étoient formés aux environs de sa fistule.

J'essayai d'abord de lui passer une sonde-

bougie très-fine, qui ne put franchir le point affecté. Le même jour, à trois reprises différentes, j'eus le même insuccès. Je lui fis prendre deux ~~uons~~ ~~ins~~ par jour, jusqu'au nombre de vingt-quatre, et chaque jour je tentois l'introduction de la bougie; ce ne fut que le quinzième que je parvins à dépasser l'obstacle. Je l'y laissai toute la journée, et ne la retirai que pour en substituer une autre. Le malade rendoit toujours ses urines par la fistule, malgré la présence presque continuelle de la bougie, car je ne l'ôtois que tous les matins, pour la remplacer par une autre d'un diamètre un peu plus grand. Au bout de quelques semaines, il s'établit une abondante suppuration, qui couloit autant par l'urètre que par la fistule principale (il en étoit survenu une seconde dans le cours du traitement). Cette suppuration duroit depuis quinze jours, lorsque les orifices fistuleux parurent un peu rétrécis. Je retirai la bougie dans un moment où le malade avoit envie de rendre ses urines; elles s'écoulèrent assez abondamment par l'urètre et en très-petite quantité par les fistules, mais avec douleur. Je plaçai alors une sonde-bougie, qui resta trois jours dans le canal. Dans cet état le malade urinoit par la sonde, mais celle-ci s'oblitéra: j'y engageai

un stilet de baleine , qui n'y fit rien. J'ôtai la sonde , et je vis , avec surprise , qu'il pissait entièrement par le canal. Je pris le parti de la lui faire ôter tous les soirs en se couchant. Les urines ne sortoient plus par les trous fistuleux. L'usage de la bougie pleine fut continué , en augmentant progressivement le diamètre , jusqu'à celui des plus grosses. Dans l'espace de trois mois , ce malade fut complètement guéri. Je n'avois appliqué sur les orifices externes des fistules , qu'un cataplasme avec la farine de graine de lin , assez solide , que l'on introduisoit dans un sachet de gaze , et qui étoit maintenu par un bandage en T.

Le C. Boyer , chirurgien à la Charité , a été témoin de cette cure.

31^{me}. O B S E R V A T I O N .

Gonorrhée répercutée , suivie d'accidens très-graves.

L'année dernière , dans le courant de floréal , le C.... , négociant , marié depuis 15 ans , eut une gonorrhée , qu'il crut devoir à une femme qu'il avoit vue peu auparavant. Il me fit part de ses craintes à l'égard de son épouse , qu'il

avoit vue depuis , mais qui n'avoit éprouvé jusques-là aucun symptôme. Je lui dis que , quant à lui , sa maladie étoit évidente , et de ce moment je lui donnai mes soins.

Peu de jours après , son épouse ayant senti de légères douleurs en urinant , et rendant un écoulement assez abondant , il m'en instruisit et m'amena chez elle. Après avoir examiné son état , je lui persuadai que l'affection qu'elle éprouvoit devoit son existence à une fausse-couche qu'elle avoit eue deux ans auparavant , et je lui prescrivis un régime bien simple , mais trop sévère pour elle , qui n'en avoit jamais suivi et ne vouloit pas s'en faire un pour cette maladie , laquelle , disoit-elle , s'en iroit comme elle étoit venue (n'en soupçonnant pas la nature). Les symptômes augmentèrent , l'écoulement devint plus fort et plus acrimonieux. Je lui recommandai au moins des bains et des injections d'eau tiède ; mais ces moyens n'ayant pas procuré des effets aussi prompts qu'elle le désiroit , elle prit un seau d'eau de puits , dont elle se fit des injections et des bains locaux froids , qu'elle supportoit d'autant mieux , qu'elle ressentoit dans les parties une chaleur excessive. Au bout de deux ou trois jours elle se sentit mieux et continua. Je

blâmai sa conduite, elle me soutint que ce remède tout simple l'avoit guérie ; en effet, la douleur et l'écoulement avoient disparu. Son mari, qui avoit suivi pendant un mois un traitement méthodique, étoit parfaitement rétabli et partit pour la foire de Beaucaire.

Pendant son absence, elle me fit appeler. Il lui étoit survenu une infinité de petits boutons sur toute l'étendue du corps. Elle prenoit cette éruption pour une gale, qu'elle avoit probablement gagnée dans un bal, quelques jours auparavant. Je la rassurai et lui dis que ces boutons ne devoient pas leur origine à ce vice, mais bien à l'écoulement qu'elle avoit supprimé elle-même, avec ses lotions d'eau froide. Je lui conseillai un régime, des bains et les remèdes que je crus convenables ; mais elle n'en fit rien. Les boutons devinrent plus larges et plus nombreux ; elle commença à vouloir sincèrement se soumettre aux moyens que je lui prescrirais. Deux petites tumeurs, qu'elle avoit sous chaque aisselle, et une autre plus considérable aux glandes inguinales du côté droit, étant parvenues, au moyen de cataplasmes, à la grosseur d'un œuf, furent ouvertes en même-temps et fournirent, pendant plusieurs semaines, une suppuration très-abondante. Je fis subir à

cette malade un traitement antivénérien mixte et régulier, qui dura plus de quatre mois. Tous ces petits ulcères, que le C. Renaud, officier de santé, avoit comme moi, jugés incurables, diminuèrent à mesure que l'écoulement reparut, et elle fut enfin complètement guérie,

32^{me}. O B S E R V A T I O N (a).

Triple écoulement dans une femme.

Une jeune fille, d'un tempérament bilieux, fut réglée à l'âge de quinze ans. Ce flux fut précédé d'une violente migraine, qui avoit son siège dans le fond de l'orbite du côté droit. Cette douleur étoit suivie de vomissemens depuis le commencement jusqu'à la fin des règles. Elle cessoit alors pendant l'espace de 29 ou 30 jours, terme auquel elle annonçoit et accompagnoit toujours les menstrues.

Cette demoiselle fut mariée à l'âge de 19 ans. Elle éprouva, bientôt après, une prodigieuse

(a) Ce fait rare et singulier, mais vrai, m'a paru mériter une place dans ce recueil. Il m'a été communiqué par le C. *Planchon*, chirurgien à Paris; c'est lui qui parle.

quantité de fleurs blanches, sans douleur ni acrimonie. L'estomac en souffroit légèrement; la migraine étoit moins forte, sans déroger à l'ordre qu'elle avoit affecté d'abord.

Trois années s'écoulèrent à peu près dans le même état. Elle avoit très-peu d'appétit et étoit foible, pâle et continuellement triste. Elle n'eut pendant ce tems, ni enfant ni fausse-couche. Son mari lui communiqua la vérole. Celle-ci étoit telle, que les chancres et les bubons avoient fait d'horribles progrès en peu de tems chez la femme, et moins chez le mari, quoique la maladie fût distribuée aux aînes de la même manière, chose assez rare. L'écoulement simple de la première redoubla et devint puant, à dater de l'invasion de la vérole; la migraine disparut entièrement; les règles, qui duroient ordinairement trois jours, se supprimèrent.

Il fut convenu dans plusieurs consultations, que le mari et la femme seroient traités ensemble. Leur préparation dura vingt jours. M. Beltête et moi fûmes chargés du traitement. J'ose dire qu'il fut des plus réguliers, tant pour la dose des frictions que pour tous les accessoires. Enfin, on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à la cure de ces deux malades. Le 70^e. jour,

ils nous parurent bien guéris. Le mari se porta bien par la suite, je n'en parlerai plus.

L'écoulement de la femme n'avoit nullement diminué pendant le traitement. La puanteur avoit tellement augmenté, qu'elle étoit insupportable aux assistans et à la malade même : elle n'avoit pas cédé aux injections, que je répétois jusqu'à six fois par jour. Le pouls étoit légèrement fiévreux, le corps maigrissoit, les fonctions physiques et morales s'appauvrissent de jour en jour. Le soixante-dix-septième du traitement, à onze heures du soir, la malade ressentit à la région de la vessie, des douleurs affreuses, qui répondoient dans le vagin, à l'os sacrum, aux reins, aux aînes et aux cuisses. Elles étoient accompagnées de frissons, de vomissement, de mouvemens convulsifs. Les urines ne couloient que goutte à goutte ; la malade disoit qu'elle les sentoit brûlantes au passage. Malgré nos efforts, elle passa vingt-quatre heures dans cette cruelle position. L'état du pouls ne permettoit pas la saignée. Nous donnâmes un demi-grain d'extrait d'opium, qui procura un calme de dix heures, mais sans appeler une minute de sommeil. Il est bon de dire que l'écoulement avoit cessé dès l'apparition des douleurs. Après dix heures de calme,

elles recommencèrent ; la malade se désespéroit. Nous réitérâmes la même dose d'opium. L'effet en fut moins long que la première fois ; sept heures après , la malade croyant pouvoir uriner , fit quelques efforts , mais au lieu d'urine , elle rendit par le vagin un demi-verre de matière sanguinolente , dont l'odeur étoit telle qu'il fallut sortir promptement de la chambre. Quelques momens après nous en fîmes l'inspection ; elle nous parut ichoreuse. Je fis à la malade quelques injections , qui ne lui furent pas douloureuses : elles nettoyèrent le vagin , dont les rides retenoient encore beaucoup de pus. M. Beltête me pria de toucher cette femme : Je trouvai l'orifice de la matrice béant , pouvant aisément recevoir le doigt jusqu'à la seconde phalange , mollasse , déchiré dans une partie de sa circonférence et extrêmement douloureux ; le corps de la matrice avoit la dureté du carcinôme.

Nous jugeâmes qu'il s'étoit formé dans l'intérieur de la matrice , un abcès cancéreux et vénérien tout à la fois , ou un abcès mixte. Dès ce moment tous les moyens propres à combattre cette double affection furent mis en usage. Rien ne soulageoit la malade , que l'opium , soit en bol , soit déguisé d'une autre manière.

La fièvre augmentoit tous les jours. L'estomac se soulevoit contre les bouillons, même les plus légers. La suppuration continuoit d'être abondante et fétide : elle n'excorioit point le vagin ni les environs, preuve certaine que la vérole avoit été bien éteinte. Après six jours de cet état d'angoisse, je la retouchai. La matrice étoit douloureuse et d'un poids considérable, son orifice renversé et parsemé de bourgeons variqueux. L'hémorrhagie survint. D'après ces renseignements, on peut conclure avec certitude, que le vice cancéreux existoit dans la masse des humeurs, et que la cause déterminante de son transport à la matrice fut le vice vénérien. Celui-ci ayant commencé ses ravages ordinaires sur les parties génitales, l'autre l'y suivit, comme destructeur de l'organe sur lequel ils se fixèrent tous deux. Le vénérien ayant été dissipé, le cancéreux resta seul et acquit même une nouvelle force par l'application du mercure. Personne n'ignore que ce demi-métal et ses préparations sont le plus grand fléau de la vie humaine, dans les affections cancéreuses.

Mon avis avoit été de rappeler la migraine en son lieu, par les frictions sèches sur la partie malade, ou par les sangsues ou les vésicatoires derrière l'oreille. Si ces moyens n'avoient pas

été assez puissans pour remplir le but proposé ; la brûlure à la tempe par l'huile , l'eau bouillante ou même un métal approprié , me paroisoit permise. Une telle douleur portée sur le lieu de la migraine , ou du moins très-près de son siège , auroit pu la rappeler efficacement. J'en ai un exemple par la brûlure à l'huile. En second lieu , j'aurois voulu pratiquer des égoûts aux deux bras. On s'attacha à traiter la vérole , et la malade périt.

33^{me}. O B S E R V A T I O N .

Dysurie ; rétrécissement de l'urètre.

Le 11 floréal , an cinquième , le C. Laporte , médecin de l'Hôtel-Dieu , m'invita à passer chez lui , pour y voir un de ses malades qui , depuis plusieurs années , étoit affecté d'une difficulté d'uriner très-grande. Je l'examinai avec lui : ce malade avoit l'orifice externe de l'urètre presque effacé , en sorte qu'il nous fut impossible d'y introduire l'extrémité du stylet le plus mince. Il rendit devant nous ses urines , dont le jet , entier et presque imperceptible , sortoit constamment de côté. Cette émission duroit un quart-d'heure et exigeoit des efforts violens. Il

nous apprit que ce vice organique datoit de trois ans et lui étoit survenu par la cicatrisation d'un ulcère , lors d'une dernière gonorrhée. Comme je n'avois pu rien introduire dans l'utère , je fis faire exprès une petite bougie , d'un simple fil retors , que j'eus le bonheur de faire entrer , le soir même , à la longueur d'environ trois pouces. Le lendemain je me servis d'une petite corde à boyau , nommée chanterelle , que je laissai introduite pendant trois heures : elle n'alla pas plus loin que la première , mais le malade urina un peu mieux. J'augmentai progressivement la grosseur de cette corde à boyau , et après cinq jours de son usage , l'émission des urines fut sensiblement améliorée. Je me vis en même d'y substituer de minces bougies , mais qui n'entroient pas plus avant que les cordes à boyau que je venois d'abandonner. Je ne fus pas long-tems à m'apercevoir qu'à l'endroit où s'arrêtoit la bougie , il y avoit un autre obstacle , que je pris pour une cicatrice vicieuse et mal conformée ; car la personne n'avoit éprouvé aucune espèce d'écoulement pendant le cours de sa maladie actuelle. Je continuai l'usage des bougies , cherchant tous les jours à pénétrer davantage. Au bout de trois semaines je réussis , enfin , à franchir l'obstacle ,

et la bougie parvint bientôt jusques dans la vessie. Je me bornai désormais à cette méthode, ayant soin d'augmenter, de tems à autre, le diamètre des bougies. Pendant leur usage, le malade eut un écoulement assez abondant, qui dura près de deux mois. Le cours des urines devint très-libre, de même que l'éjaculation de la semence, laquelle ne s'étoit pas montrée au-dehors depuis plus d'un an. Mais, sur la fin du traitement, les urines devinrent épaisses, glaireuses et puantes; elles couloient, malgré cet accident, sans interruption et sans douleur. Je pris le parti d'injecter, trois fois par jour, une eau d'orge miellée: la vessie n'avoit rien perdu de sa force contractile, elle se nettoya; et dans le quatrième mois, ce malade fut rendu à la plus parfaite santé.

34^{me}. O B S E R V A T I O N.

Difficulté d'uriner, par le rétrécissement de l'urètre; dépôt critique ouvert dans ce canal.

Le 7 pluviôse dernier, je fus appelé rue de Courty, Auprès d'un officier général, âgé de 26 ans, et d'une bonne constitution. Il éprouvoit,
depuis

depuis cinq ans, beaucoup de difficulté à rendre ses urines, et un écoulement habituel, résultat de plusieurs gonorrhées dont il avoit été traité. Il avoit passé deux fois par les remèdes, l'une à Colmar et l'autre à Strasbourg, sans obtenir aucun soulagement : il avoit eu, pendant ces traitemens et dans leur intervalle, des rétentions d'urine plus ou moins fortes, pour lesquelles on avoit tenté en vain l'introduction de la sonde et celle de la bougie. Venu à Paris, il s'adressa d'abord à un prétendu guérisseur, rue de la Loi, lequel lui promit de le guérir (les promesses ne coûtent rien à ces individus). On lui vendit deux bouteilles d'une certaine eau, qui devoit lui procurer d'abord du soulagement, ensuite une guérison radicale. L'eau que contenoit une de ces bouteilles, devoit servir à des injections répétées trois fois par jour; l'autre devoit être prise par cuillerées dans sa tisane. Le malade commença donc ce traitement; mais la troisième injection lui fit éprouver des douleurs si cuisantes, si insupportables, qu'il l'abandonna. La difficulté d'uriner devint plus forte, l'urètre s'enflamma, et la journée suivante s'écoula toute entière sans qu'il pût rendre une seule goutte d'urine.

Ayant appris que le C. Bérault, professeur

à l'école de Strasbourg, étoit à Paris, il le fit demander. Celui-ci essaya de lui mettre une bougie, qu'il ne put enfoncer à plus de trois pouces, mais le malade rendit un peu d'urine, et dans le courant de la journée il en rendit encore à plusieurs reprises, mais avec des douleurs affreuses. Le lendemain, le C. Bérault me fit appeler et me confia ce malade, que ses affaires ne lui permettoient pas de voir aussi assidument que son état l'exigeoit. Je lui donnai, dès-lors, mes soins : il fut mis au régime ; il prenoit deux bains par jour, une légère tisane de chiendent et de graine de lin, faisoit sa boisson ordinaire. Je cherchai à le sonder, je ne pus y parvenir ; mais je découvris vers la partie membraneuse du canal, une petite tumeur oblongue, à peu près comme une amande, dure, enfoncée et insensible au toucher. Je laissai la bougie dans cette position et je voulus ensuite la pousser plus avant, mais inutilement ; ce ne fut que le troisième jour que je parvins dans la vessie. Je restai quelques heures avec le malade ; je n'ôtai la bougie que lorsqu'il eut une envie extrême de rendre ses urines, il en sortit, cette fois, une pinte. Je la replaçai immédiatement après, il la garda six heures, l'ôta lui-même, pour uriner, et la remit ensuite. Cinq

ou six jours de cette pratique rendirent l'émission des urines assez copieuse ; mais il éprouvoit une douleur plus forte , lorsque la bougie arrivoit à l'endroit qui correspondoit à la tumeur. J'examinai celle-ci de nouveau , et je m'aperçus qu'elle avoit perdu de sa rénitence , et que le toucher y causoit de la douleur. Je plaçai une bougie de gomme élastique , plus grosse que celle dont nous nous étions déjà servis , laquelle pénétra sans beaucoup de peine.

Quelque tems après , le malade l'ayant ôtée pour uriner , voulut la remettre , comme à l'ordinaire , et malgré la résistance et la douleur , plus fortes que de coutume , il s'opiniâtra à la faire entrer de force. Il réussit ; mais il fut bien étonné de voir sortir par l'urètre , quelques minutes après , une quantité assez grande de matière purulente , qui tacha le devant de sa chemise. Effrayé de cet événement , il me fit appeler , ainsi que le C. *Larrét* , officier de santé au Val-de-Grâce. Nous le rassurâmes , en lui montrant que ce pus venoit d'un dépôt , dont l'ouverture ne pouvoit que hâter sa guérison. Il essaya d'uriner sans ôter la bougie , et il le fit abondamment , mais avec beaucoup de douleur. Il continua pourtant à pisser de la même manière pendant deux jours. Après ce tems ,

j'ôtai la bougie de gomme élastique, pour en placer une médicamenteuse et plus grosse, qui entra aisément; tous les deux jours j'en augmentois le diamètre. Enfin, après deux mois de ce traitement, le malade urinoit à plein canal et sans douleur, et l'écoulement avoit entièrement disparu.

T A B L E

ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PRÉFACE

Introduction,	pages 1 ^{re} .
Origine des maladies vénériennes,	<i>ibidem</i>
Faussement rapportée à l'expédition de Christophe Colomb,	<i>ibid.</i>
Elle remonte bien plus loin,	2
L'époque en est incertaine,	3
Premiers progrès connus de la vérole,	4
Moyens, qu'on lui opposa d'abord, inefficaces,	<i>ibid.</i>
Bérenger de Carpi la traita par le mercure, et réussit,	6
Ce moyen a été modifié depuis,	<i>ibid.</i>
Les fumigations et les frictions mercurielles,	7
La salivation,	<i>ibid.</i>
Le calomélas, l'éthiops minéral, etc.,	<i>ibid.</i>
Le sublimé corrosif,	8
Les sudorifiques,	9
Plantes apéritives, fondantes et nitreuses,	<i>ibid.</i>
Les alkalis du C. Peyrilhe,	10
On a proposé l'opium,	11
Le traitement de la vérole est assez facile aujourd'hui,	12

Il n'en est pas de même de la gonorrhée,	<i>ibid.</i>
Suivant quelques modernes, la gonorrhée et la vérole n'ont pas le même virus pour principe,	14
Je pense qu'ils se trompent,	16
Mes raisons,	<i>ibid.</i>
Le charlatanisme,	18
Fait beaucoup de victimes,	<i>ibid.</i>
Caractère du vrai praticien ,	19
Maladies de l'urètre,	20
Du tems de Paré , on leur opposoit les bougies ,	<i>ibid.</i>
On y substitua les bourdonnets ,	<i>ibid.</i>
Les sondes de plomb graduées ,	<i>ibid.</i>
Les cordes à boyau ,	<i>ibid.</i>
Les sondes d'argent , les cautères , etc.	21
Daran fait revivre les bougies,	22
Goulard devient son émule ,	<i>ibid.</i>
Ils sont suivis de plusieurs autres,	23
Opinions contradictoires de Hunter,	<i>ibid.</i>
J'ai cherché à faire des bougies ,	24
Celles que je compose sont médicamenteuses ,	25
Leur manière d'agir,	26
Nouvelles sondes-bougies,	27
Sondes simples de gomme élastique,	28
Avis aux sectateurs de Vénus,	29
Moyens préservatifs contre l'infection vé- nérienne ,	30
Avantages des injections simples,	<i>ibid.</i>
Comment on peut les pratiquer,	31
Autre préservatif proposé,	32

Pronostic favorable, 33

ANALYSE ANATOMIQUE ET PHYSIOLOGIQUE

DES ORGANES SEXUELS DE L'HOMME, 35

Ils sont de trois espèces, *ibid.*

Les testicules, *ibid.*

Leur situation primitive, *ibid.*

Gouvernail du testicule, 36

Changement de position des testicules, *ibid.*

Comment il s'effectue, *ibid.*

Enveloppes des testicules, 37

Le scrotum, *ibid.*

Les dartos, *ibid.*

La tunique vaginale, 38

Ces enveloppes ont des vaisseaux et des nerfs, *ibid.*

Quelles sont leurs propriétés, 39

Description du testicule, *ibid.*

Substances qui le composent, *ibid.*

La tunique albuginée, *ibid.*

La substance séminifère, 40

Vaisseaux et nerfs du testicule, *ibid.*

Les tuyaux coniques, 41

L'épididyme, *ibid.*

Le canal déférent, *ibid.*

Le cordon spermatique, *ibid.*

Le muscle crémaster, 42

Sympathie des testicules, *ibid.*

Tems où leur action s'éveille, *ibid.*

Les vésicules séminaires, *ibid.*

Leur usage, 43

Le canal éjaculateur ,	<i>ibid.</i>
<i>Du membre viril ,</i>	44
Sa description ,	<i>ibid.</i>
Le gland ,	<i>ibid.</i>
Le prépuce ,	45
Parties qui composent le membre viril ,	<i>ibid.</i>
Le corps caverneux ,	<i>ibid.</i>
Sa structure ,	46
L'urètre ,	<i>ibid.</i>
La structure ,	47
La fosse naviculaire ,	48
Le véru-montanum ,	<i>ibid.</i>
Les glandes muqueuses ,	<i>ibid.</i>
La prostate ,	<i>ibid.</i>
Usage de la sécrétion de ces glandes ,	49
Musclés de la verge ,	50
Ses artères ,	<i>ibid.</i>
Ses veines sanguines ,	<i>ibid.</i>
Lymphatiques ,	<i>ibid.</i>
Ses nerfs ,	<i>ibid.</i>
Tissu cellulaire ,	51
Force de ressort et sensibilité de la verge ,	<i>ibid.</i>
Erection naturelle ,	<i>ibid.</i>
Ou contre nature ,	<i>ibid.</i>
Phénomènes de l'érection ,	52
Epoque de la virilité ,	<i>ibid.</i>
Changemens qui s'opèrent alors ,	53
Sécrétion de la semence ,	<i>ibid.</i>
Son émission se fait de trois manières ,	54

Phénomènes ,	<i>ibid.</i>
Dangers de l'abstinence ,	55
L'essence de la semence n'est pas connue ,	<i>ibid.</i>
Analyse de ses propriétés ,	<i>ibid.</i>
On a cru y découvrir des animalcules ,	56
ANALYSE ANATOMIQUE ET PHYSIOLOGIQUE	
DES VOIES URINAIRES ,	<i>ibid.</i>
Parties qui composent les voies urinaires ,	<i>ibid.</i>
Les reins ,	<i>ibid.</i>
Leur nombre, leur situation ,	57
Leur configuration ,	<i>ibid.</i>
Ils sont composés de deux substances ,	58
La substance corticale ,	<i>ibid.</i>
La substance mamelonnée ou tubuleuse ,	<i>ibid.</i>
Mamelons ,	59
Vaisseaux émulgens ,	<i>ibid.</i>
Nerfs émulgens ,	60
Membrane propre ,	<i>ibid.</i>
Conduits excréteurs ,	<i>ibid.</i>
Calices ,	<i>ibid.</i>
Conduits trinaires ,	<i>ibid.</i>
Le bassinnet ou entonnoir ,	<i>ibid.</i>
L'uretère ,	61
Sympathie et propriétés du rein ,	<i>ibid.</i>
La vessie ,	62
Sa situation ,	<i>ibid.</i>
Ses ligamens ,	<i>ibid.</i>
Elle peut se déplacer ,	<i>ibid.</i>
Et son volume varier ,	<i>ibid.</i>

Différences relatives de cet organe ,	63
Sa description ,	<i>ibid.</i>
Bas-fond de la vessie ,	<i>ibid.</i>
Col de la vessie ,	<i>ibid.</i>
Trois membranes composent la vessie ,	64
La tunique commune ,	<i>ibid.</i>
La musculaire ,	<i>ibid.</i>
La tunique interne ou veloutée ,	<i>ibid.</i>
Vaisseaux et nerfs de la vessie ,	65
Humeur muqueuse ,	<i>ibid.</i>
Colonnes de la vessie ,	66
L'ouraque ,	<i>ibid.</i>
Trigone vésical ,	<i>ibid.</i>
Propriétés de la vessie ,	67
Quelques-unes diminuent avec l'âge ,	<i>ibid.</i>
Son usage ,	<i>ibid.</i>
Sécrétion de l'urine ,	<i>ibid.</i>
Sa marche ,	<i>ibid.</i>
Son excrétion ,	68
Remarques pathologiques ,	<i>ibid.</i>
La quantité de l'urine est relative ,	69
Sa qualité l'est aussi ,	<i>ibid.</i>
Analyse de ses propriétés ,	70
Sa décomposition ,	<i>ibid.</i>
Utilité de la sécrétion des urines ,	71
Ses rapports avec la transpiration cutanée ,	<i>ibid.</i>
Cas pathologique ,	<i>ibid.</i>

CHAPITRE PREMIER.

DE LA GONORRHÉE , EN GÉNÉRAL ,	73
A quels signes on la reconnoît ,	<i>ibid.</i>
Elle peut donner lieu à la vérole ,	<i>ibid.</i>
Elle est interne ou externe ,	73
Subdivision de la gonorrhée interne ,	<i>ibid.</i>
Gonorrhée interne simple ,	74
Gonorrhée interne virulente ,	<i>ibid.</i>
Gonorrhée interne bénigne ,	<i>ibid.</i>
Gonorrhée interne maligne ,	<i>ibid.</i>
Gonorrhée interne sèche ,	75
Gonorrhée interne humide ,	76
Gonorrhée interne aiguë ,	<i>ibid.</i>
Gonorrhée interne chronique ,	77
Subdivision de la gonorrhée externe ,	78
Gonorrhée externe simple , ou bâtarde ,	<i>ibid.</i>
----- Virulente ,	<i>ibid.</i>
----- Aiguë ,	79
----- Chronique ,	<i>ibid.</i>
Ecoulemens dartreux , goutteux , etc. ,	<i>ibid.</i>
DE LA GONORRHÉE EN PARTICULIER ,	80
Période ordinaire de la gonorrhée ,	<i>ibid.</i>
Opinions des auteurs sur son siège ,	<i>ibid.</i>
La nôtre ,	81
Chaude-pisse cordée ,	82
La fosse naviculaire reçoit les premières impres- sions du virus ,	<i>ibid.</i>
Preuves anatomiques de cela ,	83

Circonstances qui rendent les gonorrhées différentes entr'elles ,	<i>ibid.</i>
<i>Méthode curative</i> ,	84
Premiers moyens ,	<i>ibid.</i>
Suite du traitement ,	85
Cas où j'emploie les bougies ,	<i>ibid.</i>
La saignée ,	<i>ibid.</i>
Purgatifs ,	86
L'écoulement varie dans le cours du traitement ,	87
Si l'écoulement résiste , j'emploie les bougies ,	88
Manière de s'en servir dans ce cas ,	<i>ibid.</i>
Leurs effets ,	89
La gonorrhée peut devenir chronique ,	90
Traitement mercuriel ,	91
Ses mauvais effets effets ,	<i>ibid.</i>
Il doit être précédé du traitement local ,	92
I ^{er} . exemple ; mauvais effets du mercure ,	<i>ibid.</i>
II ^e . exemple , où le mercure est inutile ,	94
III ^e . exemple , où le mercure est nécessaire ,	96
Conséquences tirées de ces faits ,	97
Moyens qui peuvent suppléer aux frictions ,	98

C H A P I T R E I I.

DE LA GONORRHÉE CHRONIQUE OU HABITUELLE ,	99
Trois sortes de gonorrhées chroniques ,	<i>ibid.</i>
Cette maladie est la suite des autres gonorrhées ,	100
Qualités de l'écoulement ,	<i>ibid.</i>
Ce qui le rend plus ou moins difficile à tarir ,	101
On l'a rapporté à sept causes différentes ,	102

1 ^o . à une perte de semence ,	<i>ibid.</i>
Raisonnement qui infirme cette opinion ,	103
On a vu la gonorrhée sur des eunuques ,	<i>ibid.</i>
Ecoulement de semence non gonorrhœique ,	104
2 ^o . à des ulcères dans l'urètre ,	<i>ibid.</i>
Plusieurs auteurs en nient l'existence ,	106
Cependant j'en ai vu ,	107
Premier fait à l'appui ,	108
IIe. fait ,	109
Comment je m'assure de la présence des ulcères ,	110
3 ^o . aux tumeurs lymphatiques dans le canal ,	111
J'en ai trouvé plusieurs ,	112
4 ^o . aux rétrécissemens de l'urètre ,	113
5 ^o . au relâchement des glandes de ce canal ,	<i>ibid.</i>
6 ^o . au catarre de la vessie ,	114
7 ^o . A la métastase du flux hémorrhœidal ,	<i>ibid.</i>
Les diathèses dartreuse , scrophuleuse , etc. ,	
rendent la gonorrhée plus rebelle ,	115
Influence de la transpiration ,	116
<i>Méthode curative</i> ,	<i>ibid.</i>
Moyens proposés jusqu'à présent ,	<i>ibid.</i>
On employa autrefois les bougies ,	117
Ce qui les fit abandonner ,	118
Motifs qui m'ont engagé à les faire revivre ,	<i>ibid.</i>
Comment elles agissent ,	121
Succès que j'en ai obtenus ,	122
Procédé curatoire par les bougies ,	123
Ce qu'il faut observer pendant le traitement ,	124

CHAPITRE III.

DU GONFLEMENT VÉNÉRIEN DES TESTICULES , <i>ou de la gonorrhée tombée dans les bourses ,</i>	126
Ce gonflement n'attaque ordinairement qu'un testicule ,	<i>ibid.</i>
Ses progrès ,	127
A son abord , l'écoulement cesse ,	<i>ibid.</i>
Causes internes ,	128
Causes externes ,	<i>ibid.</i>
On explique cette maladie , 1 ^o . par la sympathie ,	129
2 ^o . Par la métastase du virus gonorrhœique ,	130
Mon opinion ,	131
<i>Méthode curative ,</i>	132
Antivénériens ,	133
Combattre la maladie présente ,	<i>ibid.</i>
Moyens ,	<i>ibid.</i>
En quel cas les bougies peuvent être utiles ,	134
Résolution ,	135
Eviter la suppuration ,	<i>ibid.</i>
Et l'induration ,	136

CHAPITRE IV.

DE LA GONORRHÉE DES FEMMES ,	137
Il y a deux espèces d'écoulemens contre nature chez les femmes ,	<i>ibid.</i>
Signes et progrès de la gonorrhée ,	<i>ibid.</i>

Son siège ,	138
Ce qui la rend plus ou moins difficile à tarir ,	<i>ibid.</i>
Division de la gonorrhée des femmes ,	139
Gonorrhée simple ou bénigne ,	<i>ibid.</i>
Symptômes ,	<i>ibid.</i>
Propriétés de l'écoulement ,	140
D'où il procède ,	<i>ibid.</i>
Gonorrhée maligne ou aiguë ,	<i>ibid.</i>
Qualités de l'écoulement dans les divers tems de la maladie ,	142
<i>Moyens curatifs ,</i>	143
Ce que je prescris , lorsque la maladie est simple ,	<i>ibid.</i>
Ce qu'il faut faire , si elle est aiguë ,	144
DE LA GONORRHÉE HABITUELLE DES FEMMES ,	<i>ibid.</i>
Causes qui l'entretiennent ,	<i>ibid.</i>
Fait d'observation ,	145
Conséquences ,	146
<i>Méthode curative ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Des suites de la gonorrhée chez les femmes ,</i>	147
La gonorrhée peut dégénérer en fleurs blanches ,	<i>ibid.</i>
Et donner la vérole ,	148
Effets de sa métastase ,	<i>ibid.</i>
Affections urinaires ,	149

DES FLEURS BLANCHES ,	150
Il y en a de plusieurs espèces ,	151
Cet écoulement n'est jamais naturel ,	<i>ibid.</i>
<i>Des fleurs blanches accidentelles ,</i>	153
Leurs causes ,	<i>ibid.</i>
Propre de l'écoulement ,	154
<i>Moyens curatifs ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Des fleurs blanches périodiques ,</i>	155
Leur source ,	<i>ibid.</i>
Elles n'exigent pas de moyens curatifs ,	<i>ibid.</i>
<i>Des fleurs blanches continuelles ,</i>	156
Leur caractère ,	<i>ibid.</i>
Leurs effets ,	<i>ibid.</i>
Source de l'écoulement ,	157
<i>Des fleurs blanches symptomatiques ,</i>	158
Effets qui les caractérisent ,	159
Nature de l'écoulement ,	<i>ibid.</i>
Ulcères locaux ,	160
<i>Des fleurs blanches héréditaires ,</i>	<i>ibid.</i>
La possibilité de leur existence n'est pas douteuse ,	<i>ibid.</i>
Effets qui peuvent en résulter ,	161
Accidens plus graves ,	<i>ibid.</i>
Caractère de l'écoulement ,	<i>ibid.</i>
Contre-indication ,	<i>ibid.</i>
Écoulement blanc , particulier aux femmes grosses ,	162

Fleurs blanches compliquées ,	163
PARALLÈLE <i>des symptômes propres aux fleurs blanches , et de ceux qui caractérisent la gonorrhée ,</i>	164 et suiv.

CHAPITRE V.

DES STRANGURIES ,	168
Signes diagnostiques ,	<i>ibid.</i>
Dysurie ,	169
Strangurie ,	<i>ibid.</i>
Ischurie ,	<i>ibid.</i>
Rétrécissemens de l'urètre ,	170
L'époque de leur formation est incertaine ,	<i>ibid.</i>
Leurs causes peuvent être étrangères à la gonorrhée ,	171
Tumeurs lymphatiques causes de la strangurie ,	<i>ibid.</i>
Ulcères dans l'urètre ,	172
Cicatrices ,	173
Engorgement du véru-montanum ,	<i>ibid.</i>
Tuméfaction de la prostate ,	174
Gonflement de la luette vésicale ,	175
Affections spasmodiques ,	176
Comment on peut connoître ces obstacles ,	<i>ibid.</i>
Erreur d'Arnaud à ce sujet ,	<i>ibid.</i>
Quelquefois la strangurie n'est pas douloureuse ,	178
Les rétrécissemens ont été faussement attribués aux carnosités ,	<i>ibid.</i>
Quelles sont les vraies causes de la strangurie ,	180
La strangurie fait des progrès ,	181

La prostate squirreuse ne se résout pas ,	<i>ibid.</i>
Où sont situés les rétrécissemens ,	183
Signes qui annoncent l'engorgement de la prostate ,	184
Incontinence d'urine ,	186
Affections de la vessie , dans les difficultés d'uriner ,	188
Maladies produites par les obstacles dans l'urètre ,	190
Vice organique ,	191
<i>Méthode curative</i> ,	192
L'utilité des bougies est reconnue ,	<i>ibid.</i>
La saignée ,	193
Introduire une bougie ,	<i>ibid.</i>
En quel cas il faut en suspendre l'usage ,	194
Si l'urine cesse de couler, on introduit une bougie blanche ,	<i>ibid.</i>
Bains ,	195
Il est des cas où l'on n'obtient qu'une cure palliative ,	<i>ibid.</i>
Si l'introduction de la bougie est impossible, on a recours aux moyens extrêmes ,	196

C H A P I T R E VI.

DES DÉPÔTS ET DES FISTULES URINAIRES ,	197
Circonstances qui déterminent les dépôts et les fistules urinaires ,	<i>ibid.</i>
Les abcès urineux se forment de deux manières ,	199
Abcès à la prostate et aux autres glandes ,	200

La prostate engorgée ou squirreuse en est susceptible ,	<i>ibid.</i>
Dépôt urineux observé dans les bourses ,	201
Autre exemple ,	<i>ibid.</i>
Dépôt urineux par congestion ,	202
Escarre gangreneuse ,	203
Exemple de ce dernier accident ,	<i>ibid.</i>
Définition de la fistule, par GALIEN ,	205
Les stranguries ne sont pas les seules causes de la fistule ,	<i>ibid.</i>
Question sur les callosités de la fistule ,	206
Débarrasser le canal est le premier point ,	207
La fistule ne cède pas aux agens internes ,	208
<i>Méthode curative ,</i>	210
Analyse critique des méthodes anciennes ,	<i>ibid.</i>
Moyens opératoires ,	<i>ibid.</i>
Topiques ,	211
Deux espèces de fistules urinaires ,	212
La première présente une seule indication ,	<i>ibid.</i>
La seconde trois ,	<i>ibid.</i>
Trochisques de minium ,	213
Sondes-bougies ,	<i>ibid.</i>
Comment j'explique leur action ,	214
Il y a des fistules qui sont incurables ,	<i>ibid.</i>
Cas de ce genre ,	215
Observation sur un fistuleux ,	<i>ibid.</i>
Guérison spontanée ,	217
Cas semblable observé par le C. BOYER ,	<i>ibid.</i>
Sondes de gomme élastique ,	218

Leurs avantages,	<i>ibid.</i>
Leurs inconvéniens ,	<i>ibid.</i>
Le séjour trop long de la sonde dans l'urètre , peut avoir de fâcheux résultats ,	219

C H A P I T R E V I I

DES OPÉRATIONS *qui se pratiquent sur
les voies urinaires dans les stranguries,* 221

1°. DE L'INTRODUCTION DE LA BOUGIE, *ibid.*

Précautions ,	<i>ibid.</i>
Procédé,	222
Premiers effets de la bougie ,	223
Eaux minérales,	224
Suspensoire,	<i>ibid.</i>
Régime ,	225
Purgatifs ,	<i>ibid.</i>
Signes qui annoncent le succès ,	227

2°. DU CATHÉTÉRISME, *ibid.*

Ce que c'est ,	<i>ibid.</i>
Il faut préalablement faire choix d'une sonde,	228
On connoît deux manières de sonder,	<i>ibid.</i>
Premier procédé ,	<i>ibid.</i>
Inconvénient à craindre ,	230
Moyen de l'éviter ,	<i>ibid.</i>
Second procédé , nommé le coup de maître,	232
Cathétérisme des femmes ,	233
Procédé ,	<i>ibid.</i>
De la manière de sonder de feu DESAULT,	234
Sonde dont il se servoit ,	<i>ibid.</i>

DES MATIÈRES.	357
3°. DE LA PONCTION A LA VESSIE,	235
Elle s'opère de trois manières,	<i>ibid.</i>
<i>Trois-quarts,</i>	236
Trois-quarts droit,	<i>ibid.</i>
Trois-quarts courbe,	<i>ibid.</i>
<i>De la ponction au-dessus des pubis,</i>	237
Procédé,	238
<i>De la ponction au périné,</i>	239
Procédé,	<i>ibid.</i>
<i>De la ponction à la vessie par le rectum,</i>	241
Elle est rarement exigée,	<i>ibid.</i>
Procédé,	242
4°. DE LA BOUTONNIÈRE,	243
Elle étoit usitée du tems de Dionis,	<i>ibid.</i>
En quoi elle consistoit,	<i>ibid.</i>
On ne la pratique plus aujourd'hui,	<i>ibid.</i>

F O R M U L A I R E

DE MÉDICAMENS,	245
N°. 1 ^{er} . PREMIÈRES BOUGIES, fondantes et suppuratives,	<i>ibid.</i>
N°. 2. SECONDES BOUGIES, détersives et dessiccatives,	246
N°. 3. SONDES-BOUGIES, ou sondes de gomme élastique rendues médicamenteuses,	248
N°. 4. TISANE APÉRITIVE contre les gonor- rhées, et dont on peut faire usage pendant l'application des bougies,	249

358 TABLE ANALYTIQUE

- N^o. 5. TISANE ANTIVÉNÉRIENNE, 250
- N^o. 6. INJECTION SIMPLE, dont on fait usage dans le traitement des gonorrhées récentes, 251
- N^o. 7. AUTRE INJECTION, *ibid.*
- N^o. 8. POTION BALSAMIQUE, propre à tarir l'écoulement gonorrhéique, lorsqu'il résiste à l'usage des bougies, 252
- N^o. 9. PILULES FONDANTES ET ANTIVÉNÉRIENNES, 253
- N^o. 10. AUTRES PILULES fondantes et alkalines, *ibid.*
- N^o. 11. POUDRE TEMPÉRANTE DE STAHL, 254
- N^o. 12. FOMENTATION applicable dans le commencement de l'engorgement testiculaire, 255
- N^o. 13. DISSOLUTION ALKALINE, pour fondre les tumeurs lymphatiques, et qu'on peut employer en injection contre les gonorrhées opiniâtres des femmes, *ibid.*
- N^o. 14. CATAPLASME émollient et résolutif, pour appliquer sur les testicules tuméfiés par la chête de la gonorrhée dans les bourses, 256
- N^o. 15. TROCHISQUES de minium, pour les fistules urinaires, 257

No. 16. PASTILLES de Cinabre propres aux fumigations dans le gonflement des testicules , etc. ,	<i>ibid.</i>
No. 17. EAU FONDANTE MERCURIELLE, préparée avec le sublimé ,	258
No. 18. SYROP DE CUISINIER ,	259
No. 19. SYROP de salsepareille ,	260
No. 20. POMMADE MERCURIELLE , pour les frictions ,	261
<i>Manière de l'employer ,</i>	262

R E C U E I L

D'OBSERVATIONS PRATIQUES.

<i>Avant-propos ,</i>	265
1 ^{re} . OBSERVATION. Dépôt au périnée, suivi de plusieurs fistules ,	267
2 ^e . Gonorrhée de 25 ans , accompagnée de plusieurs obstacles dans l'urètre ,	268
3 ^e . Difficulté d'uriner , avec un écoulement habituel depuis quinze ans ,	270
4 ^e . Gonorrhée habituelle , accompagnée de tumeurs lymphatiques ,	271
5 ^e . Ophthalmie ayant pour cause une gonorrhée répercutée ,	272
6 ^e . Incontinence et rétention d'urine, causées par des obstacles dans l'urètre ,	273
7 ^e . Écoulement d'onze ans , et difficulté d'uriner ,	274

360 TABLE ANALYTIQUE

- 8^e. Engorgement de la Prostate , guéri par l'usage des bougies , 275
- 9^e. Sur les avantages des bougies , etc. par M. ÉCHARD, chirurg. à Paris , 277
- 10^e. Difficulté d'uriner, sans douleur, accompagnée, par intervalles , d'accidens très-graves , 280
- 11^e. Gonorrhée chronique, rebelle à tous les autres remèdes, et guérie par les bougies, 282
- 12^e. Fistule au périnée , 284
- 13^e. Difficulté d'uriner occasionnée par un rétrécissement de l'urètre , et sans être précédée de gonorrhée , 286
- 14^e. Dépôt dans l'urètre , ouvert par l'introduction de la sonde , 288
- 15^e. Gonorrhée bâtarde guérie par les bougies , 290
- 16^e. Abscès à la prostate, suivi d'une fistule dans le rectum , 292
- 17^e. Écoulement causé par des ulcères dans l'urètre, traité inutilement par les antivénériens et des bougies , 294
- 18^e. Rétrécissement au méat urinaire chez une femme , 296
- 19^e. Gonorrhée entretenue par plusieurs ulcères malins dans l'urètre, avec des bords durs, qui oblitéroient ce conduit , 299

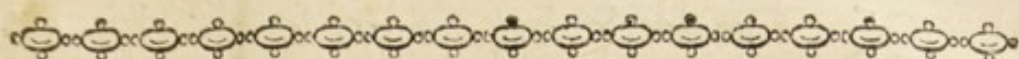
- 20^e. Difficulté d'uriner , suite de plusieurs gonorrhées , avec affection à la poitrine , 300
- 21^e. Rétrécissement occasionné par l'érosion de la membrane de l'urètre , que des graviers avoient produite , 302
- 22^e. Ecoulement simple qui dura huit ans , et qui n'avoit jamais été traité , 304
- 23^e. Obstacle à la fosse naviculaire et gonorrhée récente, traités et guéris en quinze jours par le moyen des bougies , *ibid*
- 24^e. Gonorrhée qui dura vingt-deux ans, 306
- 25^e. Suppression d'urine ; crevasse à l'urètre, scrotum infiltré , 308
- 26^e. Maladie de l'urètre compliquée de virus , laquelle ne céda qu'aux antivénériens joints à l'usage des bougies , 311
- 27^e. Trois fistules compliquées de vice scrophuleux , rebelles à tous les remèdes et suivies de la mort, 313
- 28^e. Catarre à la vessie , 315
- 29^e. Engorgement de la prostate ; tumeurs fistuleuses au périné et dans le rectum , 318
- 30^e. Plusieurs fistules au périné , 324
- 31^e. Gonorrhée répercutée, suivie d'accidens très-graves , 326
- 32^e. Triple écoulement dans une femme , 329

362 TABLE DES MATIÈRES.

33 ^e . Dysurie ; rétrécissement de l'urètre ,	334
34 ^e . Difficulté d'uriner, par le rétrécissement de l'urètre ; dépôt critique ouvert dans ce canal ,	336

FAUTES A CORRIGER.

- Pages 70, ligne 16, thérébentine, lisez térébenthine.
81, ligne 16, seules, lisez seuls.
85, note (a), lig. dernière, 384, lisez 386.
99, lig. dernière, le troisième, lisez la troisième.
126, lig. 5, et lisez est.
Entre les pages 132 et 134, au lieu de 233, lisez 133.
156, lig. 16, daigreurs, lisez d'aigreurs.
157, lig. 6, s'édémacient, lisez s'œdémacient.
162, lig. 1, solutaire, lisez salulaire.
172, lig. 12, trangurie, lisez strangurie.
Ibid. lig. 13, malade, lisez malades.
182, lig. 21, les, lisez ses.
197, lig. 20, ougmentent, lisez augmentent.
236, lign. 1, succinte, lisez succincte.
246, lign. 2, porphrisée, lisez porphyrisée.
Ibid. lig. 13, dessicatives, lisez dessiccatives.
335, lig. 5, l'utètre, lisez l'urètre.
-



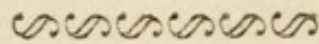
EXPLICATION DES PLANCHES.

PREMIÈRE PLANCHE,

*Renfermant les principaux organes de la
génération dans l'homme, et ceux de la
sécrétion et de l'excrétion des urines.*

-
- AA. L'artère aorte ventrale.
 BB. La veine cave ventrale.
 CC. Les veines rénales ou émulgentes.
 DD. Les artères de même nom.
 EE. Les reins.
 FF. Les capsules atrabilaires, ou reins
 succenturiaux.
 GG. Les bassinets ou entonnoirs.
 HHHH. Les uretères.
 II. Les artères spermatiques
 KK. Les veines spermatiques.
 LLLL. Les cordons des vaisseaux sperma-
 tiques, dont le gauche est dé-
 pouillé de son enveloppe.
 MMM. Portion de la colonne vertébrale.
 NN. Les artères et veines iliaques.
 O. La vessie.
 PP. Le Scrotum ouvert et renversé.

- QQ. Les testicules , dont le gauche est dépouillé de ses enveloppes.
 RR. L'épididyme du testicule gauche.
 S. Les enveloppes du testicule gauche renversées.
 TT. Les canaux déférens, dont le gauche est nud.
 UU. Les vésicules séminales.
 V. La glande prostate.
 XX. La verge mise à nud.
 Y. La grande veine honteuse.
 ZZ. La peau de la verge, divisée longitudinalement et renversée.
 &. Le gland.



DEUXIÈME PLANCHE,

Représentant une vessie et une verge vues par devant, avec une incision qui s'étend depuis le sommet de la vessie jusqu'à l'extrémité antérieure de l'urètre, avec une bougie introduite dans ce canal.

-
- AA. La face externe de la vessie.
 B. L'ouraque.
 CC. La face interne de la vessie, où l'on remarque les embouchures des uretères.

DD. Section de la vessie.

E. Le véru-montanum.

FF. Portions de la prostate coupée.

GG. Le canal de l'urètre.

H. Extrémité de la bougie introduite dans l'urètre.

II. Deux obstacles contre nature dans l'urètre, l'un dans la portion spongieuse, non loin de la fosse naviculaire; l'autre dans la portion bulbeuse.

KK. Les muscles ischio-caverneux.

LL. Le corps caverneux divisé et renversé.

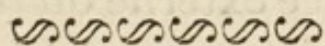
M. Luette vésicale.

N. La fosse naviculaire.

OO. Le gland dans lequel l'incision se continue.

P. L'orifice de l'urètre.

QQ. Portions des uretères.

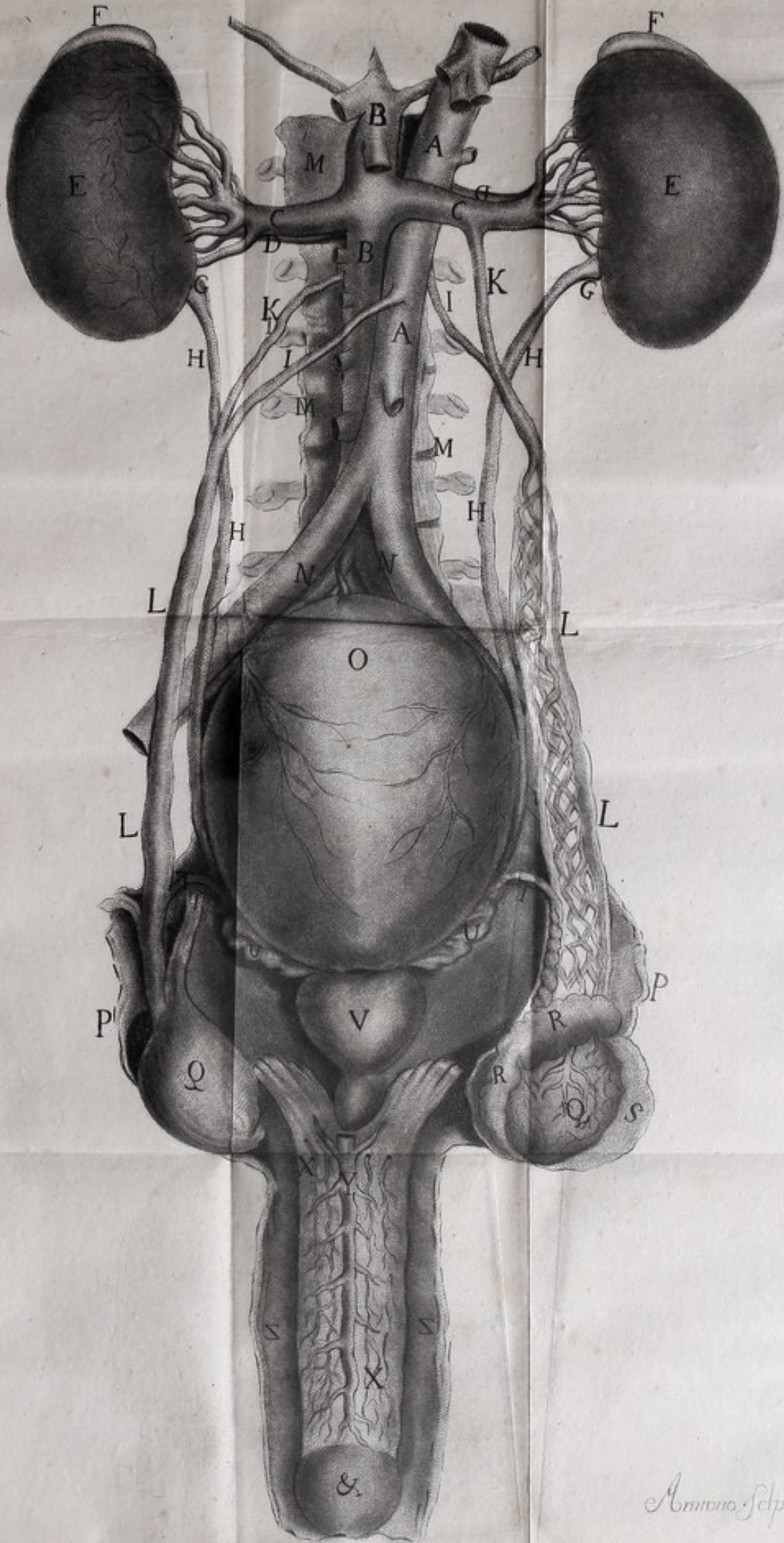


TROISIÈME PLANCHE,

Dans laquelle on remarque une vessie ouverte sur le côté, une verge injectée, et une sonde ou algalie introduite au travers d'un obstacle et de la prostate malade.

A. L'ouraque.

- BB. Face externe de la vessie.
CC. Section de la vessie.
DD. Face interne de la vessie.
EE. Les embouchures des uretères.
FF. La prostate gonflée et squirreuse.
G. La verge, préparée et injectée.
H. Le gland.
I. Le prépuce.
KK. Portions des tégumens recouvertes
de poils.
L. Portion du corps caverneux, dé-
pouillée des tégumens.
M. L'urètre ouvert.
N. Obstacle à la portion bulbeuse de
l'urètre.
OO. Sonde introduite avec son mandrin
dans le canal, au travers de l'obs-
tacle et de la prostate coupée.
PP. Portion de l'intestin rectum.
Q. L'orifice externe du rectum, ou l'anus.
R. Le ligament antérieur de la vessie.





11^e planche



Arminio Schp

